

UNIVERSITÉ D'ALGER 2  
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES-  
DÉPARTEMENT DE BIBLIOTHÉCONOMIE  
ET DES SCIENCES DOCUMENTAIRES

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN SCIENCES  
BIBLIOTHÉCONOMIE ET SCIENCES DOCUMENTAIRES

**PERSPECTIVES DE MUTATION DE L'ÉDITION  
UNIVERSITAIRE A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE**

**Par Fatma Zahra ALI PACHA**

**Sous la direction du Professeur Rabah ALLAHOU**

**Vol. II**

**Jury :**

Youcef AMEROUALI,	Professeur	Président
Rabah ALLAHOU,	Professeur	Rapporteur
Wahiba HARTANI,	Maître de conférences A	Examineur
Mouloud HOUALI,	Maître de conférences A	Examineur
Radia BERNAOUI,	Professeur	Examineur
Zahir YAHIAOUI,	Maître de conférences A	Examineur

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020**

## QUATRIEME PARTIE :

### L'EDITION UNIVERSITAIRE EN ALGERIE

#### Introduction

Dans cette quatrième et dernière partie de notre travail, nous rentrons au cœur de notre problématique : l'édition en *Algérie* et plus particulièrement l'édition du livre universitaire et sa mutation vers le numérique.

Nous avons opté pour une méthodologie basée d'une part, sur l'analyse bibliométrique et statistique de la production éditoriale de l'année 2011 à 2017. Cette méthode nous permet de quantifier la production éditoriale existante afin de nous aider à mieux appréhender ce secteur économique qui est le livre universitaire. Nous avons d'autre part, réalisé une évaluation des sites internet des éditeurs algériens, mais aussi une évaluation des plateformes de contenus scientifiques mises en place par le MERS.

Ces deux instruments méthodologiques ont été enrichis par des interviews que nous avons eues avec le directeur de l'édition de l'OPU mais également avec des éditeurs privés et les représentants des deux syndicats du secteur. Toutes ces données que nous avons collectées nous ont permis de cerner les difficultés et les points positifs pour un passage vers une édition universitaire numérique.

Il ne s'agit nullement de prédire ici la fin du livre universitaire imprimé mais bien au contraire de proposer une alternative à la crise économique que connaît le pays.

Nous avons estimé qu'il était nécessaire de rédiger cette dernière partie en deux sections. La première section introduit des repères historiques de l'enseignement supérieur et du secteur de l'édition pour une vision systémique. La deuxième section portera sur l'édition universitaire.

## **PREMIERE SECTION, REPERES HISTORIQUES**

### **CHAPITRE 1 : l'enseignement supérieur en Algérie**

Au lendemain de l'indépendance, le secteur de l'éducation était dans une situation catastrophique : le taux d'analphabètes était de 85%, un parc d'infrastructures dérisoire, des effectifs enseignants squelettiques. Le nombre d'algériens qui étudiaient en 1960/1961<sup>353</sup> à l'Université d'Alger et ses annexes d'Oran et de Constantine atteignait à peine 500 étudiants pour une population algérienne de près de huit millions d'habitants.

L'historique de ses évolutions est retracé sommairement en cinq grandes étapes : la période coloniale, de l'indépendance à la réforme de l'enseignement supérieur en 1971, de la réforme à la carte universitaire de 1984, de la carte universitaire à la nouvelle réorganisation de l'enseignement à partir de 1998 et enfin, la nouvelle architecture de la formation universitaire, le LMD, à partir de l'année universitaire 2004-2005.

#### **1.1. De la période coloniale au lendemain de l'indépendance :**

L'université algérienne a été fondée en 1832 par la création d'une école de médecine pour s'achever en 1909 à partir de l'édification des trois grandes écoles (Lettres, Droit et Sciences). Ces quatre grandes écoles devenues des facultés vont asseoir l'université coloniale et postcoloniale. Cette organisation va répondre avant 1962, principalement aux besoins du colonisateur ; elle reste française au lendemain

---

<sup>353</sup> Source : Algérie. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. L'enseignement supérieur en Algérie : 50 années au service du développement : 1962-2012. Alger : Mers, 2012. P. 16.

de l'indépendance par les programmes d'enseignement, par son personnel enseignant, de plus par son système d'examen et de diplômes. GHALAMALLAH (2011) nous apprend que « *L'université algérienne avait une grande avance sur les universités de la région maghrébine tout au long des années 60 et même 70* ».

Seulement, l'Algérie avait besoin de cadres, de techniciens, d'ingénieurs et de médecins ; l'université devait être en mesure de les former. Ce sera le début de la massification de l'université. État que justifiera le Ministre de l'éducation nationale<sup>354</sup> de l'époque, Ahmed TALEB : « *Ces cadres qui nous manquent, nous devons les former sur le tas pour l'immédiat et, dans nos écoles pour l'avenir*<sup>355</sup> ».

Cette massification de l'enseignement supérieur<sup>356</sup> avait pour objectif d'illustrer les réalisations postcoloniales de l'État algérien dans la voie de l'algérianisation, la démocratisation et l'arabisation de l'université. Toujours du point de vue d'Ahmed TALEB<sup>357</sup> : « *Nos programmes doivent refléter et renforcer les tendances moyennes de notre personnalité arabo-islamique, de notre contexte socioculturel, de nos options socialistes notamment en matière économique*<sup>358</sup> ».

## **1.2. Objectifs et bilan du Plan triennal 1967-1969**

Les objectifs de développement de l'enseignement supérieur durant le plan triennal (1967-1969) étaient d'atteindre un effectif de 10 000 étudiants inscrits en 1969 et de disposer de 700 enseignants, ce qui correspond à un taux d'encadrement d'un enseignant pour 13 étudiants. BENNOUNE (2000 p. 359).

Pour les atteindre l'état algérien a consenti à des investissements considérables pour le développement de l'enseignement supérieur. Ces investissements ont donné

---

<sup>354</sup> L'enseignement supérieur était rattaché à l'éducation nationale

<sup>355</sup> Cité par BENNOUNE. Education culture et développement. Alger, ENAG, 2000, p.362

<sup>356</sup> Que nous allons observer tout au long cette analyse

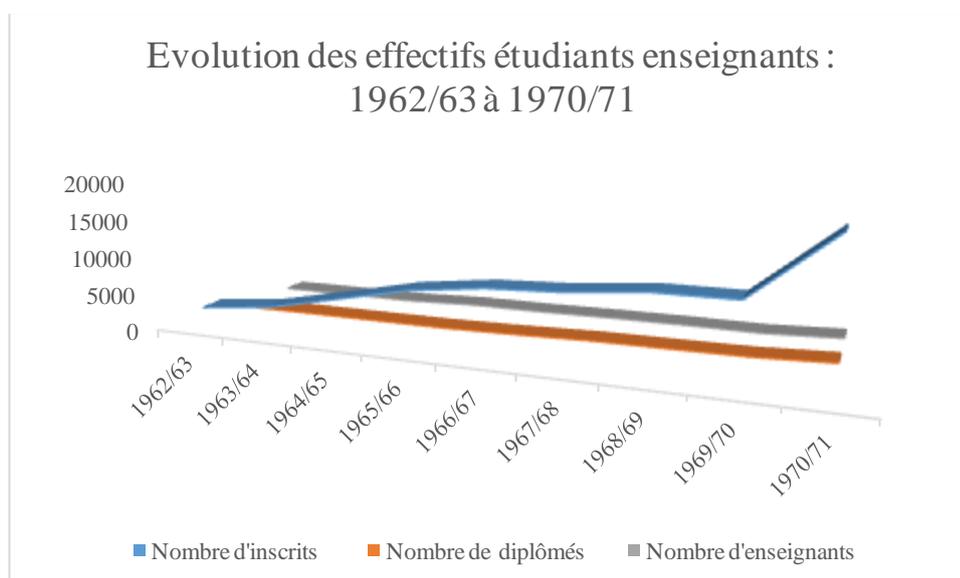
<sup>357</sup> Ibid

<sup>358</sup> Allocution à l'occasion de la sortie d'une promotion d'ingénieurs de l'ENP en juin 1966

lieu à des avancées importantes sur le plan quantitatif. En effet, l'université va connaître une croissance exponentielle de ses effectifs.

C'est ainsi que l'année universitaire 1969/70 va marquer le début de cette démographie galopante. Le graphe ci-dessous l'illustre bien. Le nombre d'étudiants inscrits cette année va ainsi doubler l'année suivante : de dix mille à vingt mille inscrits. Toutefois l'encadrement n'a pas suivi, 1 244 enseignants pour 19 213 étudiants inscrits ; le nombre de diplômés sorti des rangs de l'université algérienne est de 1 244 pour l'année universitaire 1970/71. Pour l'état algérien, c'est l'ouverture à la démocratisation de l'enseignement.

Graphe 2 : effectif des effectifs étudiants/enseignants de 1962/63 à 1970/71



### 1.3. Réforme de l'enseignement supérieur de 1971

L'université véritablement algérienne apparaît avec la création, en 1970 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MERS)<sup>359</sup>; de la réforme de l'enseignement supérieur de 1971 ainsi qu'au lancement du premier plan quinquennal (1970-1973).

<sup>359</sup> Seddik BENYAHIA est nommé par le Président BOUMEDIENNE avec comme mission fondamentale la refonte immédiate de l'université et de la transformer en une université nationale

### 1.3.1. Objectifs et bilan du premier plan quinquennal : 1970-1973

La réalisation de ce plan imposait une refonte profonde du secteur de l'enseignement supérieur. Le schéma d'industrialisation conçu pour le développement de l'économie nationale induisait des besoins importants en cadres supérieurs.

Ce changement s'est articulé autour de quatre axes principaux : un remaniement total des programmes de formation, une nouvelle organisation pédagogique des études, une intensification de la croissance de l'enseignement supérieur et une réorganisation totale des structures universitaires.

Les planificateurs prévoyaient ainsi de tripler les effectifs étudiants et enseignants. La tutelle réagit « ...ouvrir l'accès aux études supérieures au plus grand nombre d'inscrits...ouverts aux jeunes de toutes les catégories sociales, régions, localités du pays... ». MERS (2012, p. 30).

La politique de développement socialiste et des différents projets agro-industriels adoptés par le gouvernement du Président défunt Houari BOUMEDIENNE<sup>360</sup> ont accru la demande de cadres et de techniciens supérieurs pour leurs réalisations.

La réforme prévoyait pour la réalisation de ses objectifs : un enseignement structuré en quatre filières. Les enseignements communs à chaque groupe de spécialités constituaient le tronc commun en deux semestres. Introduction d'un enseignement intensif en langue arabe pour tous les étudiants suivant leurs cours en langues étrangères.

---

<sup>360</sup> Président de la république algérienne de 1965 à 1978

### 1.3.2. Objectifs et bilan du deuxième plan quadriennal : 1973-1977

Les objectifs du deuxième plan quadriennal visaient non seulement la concrétisation et la consolidation des objectifs du précédent plan dont celui de la démocratisation de l'enseignement supérieur mais aussi à l'établissement d'une carte universitaire.

C'est ainsi que l'orientation des étudiants vers des filières plus spécialisées et plus utiles au développement furent créées. Les effectifs ciblés par ce plan étaient d'atteindre le nombre de 56 000 étudiants pour l'année 1977 et la sortie dans le marché de l'emploi de 8 900 diplômés.<sup>361</sup> Au regard des chiffres du tableau ci-dessous, nous pouvons dire que les prévisions du deuxième plan quadriennal ont été largement dépassées. En effet, en l'espace d'une décennie, le nombre d'étudiants a presque sextuplé (sur la base de 100 en 1967/68, l'indice a atteint 577 pour l'année universitaire 1977/78).

Afin de les accueillir, une politique de décentralisation des établissements était devenue indispensable. Un plan de construction, de réaménagement et/ou de locaux cédés à l'enseignement supérieur fut mis en place. Cependant, en l'absence d'une planification rigoureuse, le manque de moyens, aggravés par les lourdeurs bureaucratiques les retards de livraison se sont accumulés. Lourdeurs et bureaucratie dénoncées par BENOUNE (2000, p. 377) « *La normalisation des constructions universitaires et l'adaptation des études existantes n'ont été entamées qu'en 1978, une année après la fin du 2<sup>ème</sup> plan quadriennal !* »

La croissance du nombre des étudiants inscrits a entraîné une augmentation du corps professoral. Le taux d'encadrement est passé d'une moyenne nationale d'un enseignant pour 13 étudiants en 1967/68 à un enseignant pour 8 étudiants en 1978/79. Il faut toutefois signaler que si ce taux est plus ou moins conforme aux normes internationales, il est néanmoins trompeur. Ainsi, par exemple, la structure

---

<sup>361</sup> Le nombre d'étudiants inscrits durant l'année universitaire 1977/78 était de 51 983 dont 12 138 du sexe féminin ; le nombre de diplômés : 18 002 (source : Bilan de l'enseignement supérieur)

par grade du corps enseignant révèle que pour l'année universitaire 1977/78, seulement 4% avaient le grade de professeur contre 12% en 1967/68.

Tableau 25 : évolution des effectifs étudiants et enseignants durant le deuxième plan quadriennal

Année \ Effectifs	1972/73	1975/76	1976/77	1977/78
Étudiants	26 079	41 847	51 183	51 983
Diplômés en langue arabe	529	897	1 419	1 699
Enseignants algériens	856	1 996	ND	3 077
Enseignants étrangers	988	2 674	ND	2 780

ND : Non disponible ; Source : Bilan statistique du MERS, 1977/78

À la lecture de ce bilan chiffré, nous pouvons déduire que la pénurie d'enseignants du corps professoral, les carences de l'administration, les retards accusés par les réalisations des infrastructures, une politique d'arabisation expliquent en grande partie les innombrables insuffisances constatées et qui sont à notre avis et celui d'autres auteurs<sup>362</sup> les prémisses de la crise que connaît actuellement le secteur de l'enseignement supérieur.

Il est vrai que sur le plan quantitatif, d'énormes progrès ont été réalisés pendant et après le plan quadriennal. Cependant l'absence d'une véritable réflexion dans le processus de démocratisation, d'algérienisation, d'arabisation ainsi que la mise en place d'une filière en sciences et technologie dans l'enseignement supérieur a fini par compromettre qualitativement ce secteur. Confirmé par GHALAMALLAH (2011) « *L'université algérienne semble ainsi souffrir surtout de déficit en matière de recherche et de conception pédagogiques, en études évaluatives et prospectives, ce qui explique l'absence de diffusion d'une culture pédagogique moderne ainsi que la faiblesse des capacités institutionnelles...* ».

Rappelons que l'Office des publications universitaires a été créé en 1975 pendant la réalisation de ce plan quinquennal. Éditeur qui avait pour mission principale la publication et la diffusion d'une documentation scientifique. L'OPU pouvait à partir de l'année 1977/78 faire appel à plus de 5 700 enseignants dont

<sup>362</sup> (BENNOUNE, 2000) ; (BENHASSINE, 1998) ; (DAHMANI, et al., 2009) ; (GUERID, 1998)...

3 000 de nationalité algérienne. Cette année, 56 titres ont été édités dont seulement 10 titres en langue arabe<sup>363</sup>.

L'année 1978 sera témoin de la disparition du Président BOUMEDIENNE et du triptyque révolutionnaire : agraire, industrielle et culturelle. Désormais la priorité était accordée à une arabisation-algérianisation sans la création des conditions nécessaires pour en assurer le succès. La nomination des ministres<sup>364</sup> de l'éducation et de l'enseignement supérieur selon BENNOUNE (2000 p. 400) « *Ouvrit la voie aux violations systématiques des critères, des normes, des règles et même des lois régissant universellement les institutions éducatives* ».

#### **1.4. L'enseignement supérieur de 1984 à 1998**

Pendant la période de 1984 à 1998, la gestion du secteur n'a été que des décisions palliatives visant principalement à caser les étudiants d'une année à l'autre. Situation que GHALAMALLAH (2011 p. 42) décrit comme une université « *qui dès le milieu des années 80, est gravement déstructurée, noyée sous les flots étudiantins... l'université fonctionnait ainsi dans l'urgence du quotidien, naviguant à vue et perdant toute capacité stratégique.* »

Pour le gouvernement algérien l'urgence était comme nous l'avons mentionné plus haut, l'algérianisation et l'arabisation de la formation supérieure. Politique appliquée sans avoir mis en place les conditions et les moyens nécessaires pour leurs réussites. Ces décisions hâtives vont contribuer ainsi à long terme à provoquer la baisse du niveau des étudiants ainsi que la qualité de l'enseignement.

Qui selon BENHASSINE (1998, p. 127) sera « *l'une des incidences directes sur la relation pédagogique est que ces rythmes d'accroissement sont aussi une charge d'inertie très lourde dans les fonctionnements de la relation pédagogique* ». Mais auront également pour nous, une répercussion sur la production et l'édition du

---

<sup>363</sup> Source : catalogue OPU

<sup>364</sup> Le Président Abdelmadjid CHADLI (1979-1992) nomma Mohamed KHAROUBI pour l'éducation nationale et Abdelhak BERERHI pour l'enseignement supérieur

livre universitaire algérien. Hypothèse que nous tenterons de valider ou d'infirmier dans le chapitre suivant.

Sur le plan quantitatif, le taux d'algérianisation a évolué comme suit : le nombre d'enseignant est passé de 3 352 en 1979/80 à 10 393 en 1986/87 soit un multiple de trois. Le nombre d'étudiants inscrits est passé lui à 146 200 ; soit un accroissement de 284 %.<sup>365</sup>

En 1987, un rapport de la Banque mondiale révèle la sous qualification de l'encadrement pédagogique des universités algériennes.<sup>366</sup> Cette situation va perdurer et s'intensifier durant la décennie noire. KADDACHE parle d'une université malade et un organisme malade ne peut pas s'auto-guérir. Il faudrait établir un diagnostic et prescrire les remèdes et thérapies nécessaires à sa guérison.

À une interview accordée par BENNOUNE<sup>367</sup> en mai 1989 à l'hebdomadaire *Algérie-Actualité*, il résume et analyse ainsi cette conjoncture :

*...Aux États-Unis, les universités sont autonomes du pouvoir politique...une bibliothèque avec des livres, des revues spécialisées, de photocopieuses...des librairies pleines de livres, mis à la disposition des enseignants est à la portée des universités algériennes... Parce qu'ici le livre manque, parce que je ne peux contrôler mon assistant chargé des travaux dirigés... La réforme de l'enseignement lui a donné plus d'autorité sur les étudiants que moi... Ici il n'y a même pas de coordination. Résultat, les étudiants algériens reçoivent seulement 25% de ce que je donne là-bas... Au moins 95% des étudiants licenciés n'ont jamais étudié un seul livre classique. Nous sommes donc arrivés à la situation où l'enseignement est oral ! ...*

À la question sur les fonctions de l'université, son rôle ?

---

<sup>365</sup> Source : (BENNOUNE, 2000 p. 414)

<sup>366</sup> Banque mondiale. Algérie, enseignement supérieur, problèmes et options, Document n°1, p. 26. Cité par (BENNOUNE, 2000 p. 419)

<sup>367</sup> Question : Vous-même qui avez été formé pour enseigner et avez enseigné aux USA pensez-vous donner la même chose aux étudiants américains et à vos étudiants algériens ? (BENNOUNE, 2000 pp. 434-435-437)

*Son rôle est d'effectuer le transfert nécessaire des connaissances et du savoir-faire modernes monopolisés par les pays développés. Elle ne peut se remplir que si les responsables politiques, non seulement comprennent et respectent sa logique, ses critères, ses normes mais aussi et surtout la dotent de tous les moyens dont elle a fort besoin pour fonctionner normalement.*

La lecture du tableau ci-dessous est très révélatrice de l'absence d'une politique et d'une planification de l'enseignement supérieur.

Tableau 26 ; évolution des étudiants inscrits entre 1988/89 et 1998/99

Année Filière	1988/89	1993/94	1996/97	1998/99
Sciences exactes	43.7	55.0	42.1	57.4
Sciences appliquées	0.0	61.9	24.2	26.0
Technologie	27.2	32.3	28.0	31.1
Sciences médicales	39.2.	49.3	50.3	51.7
Chirurgie dentaire	59.2	61.7	63.4	61.5
Pharmacie	51.1	58.2	38.2	51.2
Sciences vétérinaires	30.9	37.6	38.0	41.0
Sciences naturelles	57.5	623	59.9	68.8
Sciences de la terre	35.6	38.5	41.0	48.6
Sc. Éco.et commerciales	30.8	39.1	43.5	48.1
Sciences juridiques	33.3	47.9	54.2	56.0
Sc. Pol. et communic.	34.5	44.6	48.2	49.2
Sciences sociales	48.6	55.5	59.2	60.7

Langues et litt.	55.2	69.1	74.7	76.6
Langues étrangères	64.5	70.3	73.2	75.3
<b>Total</b>	<b>36.4%</b>	<b>42.5%</b>	<b>45.7%</b>	<b>50.6%</b>

Source : Bilan statistique MERS, 1998/99

Les besoins réels en cadres pour la politique industrielle, sociale et économique n'ont pas été pris en compte. On peut notamment l'observer dans les sciences appliquées par exemple, ou un recul des inscriptions – 10,36% est constaté.

Pour une meilleure compréhension de ces chiffres, il faut également les situer dans leur espace temporel. Sous l'effet de deux forces contradictoires et complémentaires : la mafia politico-financière et l'intégrisme ont durant la décennie 1990 1999, transformé le pays en une tragédie nationale. Bien entendu, le secteur de l'enseignement supérieur n'a pas été épargné.

Cet état de fait va occasionner la mise à mort de l'intelligence algérienne dont plusieurs professeurs éminents tels que LIABES, FARDEHEB, DJEBAILI, et bien d'autres ; l'exil pour un grand nombre d'entre eux. Cette décennie va également occasionner la destruction d'écoles, de lycées, de villages. La menace « *Tout étudiant ou enseignant qui continuerait à fréquenter l'université serait tué.* » planait sur la tête de la société civile à chaque rentrée universitaire et notamment à partir de l'année 1994/95.

Il faut savoir aussi que de 1988 à 2000 le ministère a été marqué par la nomination de huit ministres successifs ; soit une moyenne d'une année et demie de gestion par responsable ! Ce qui a notre avis n'a fait qu'enfoncer le clou. GUERID (1998, p. 17) affirme que « *Visiblement l'université a « mal » et est « mal » dans son espace.* »

En 1995, trois académies universitaires sont instituées. Elles étaient chargées notamment de coordonner les activités des établissements de formation au niveau régional (Alger-Oran-Constantine). Ces académies deviennent conférences

régionales et sont regroupées en une Conférence nationale. Leurs objectifs étaient de définir les perspectives de développement :

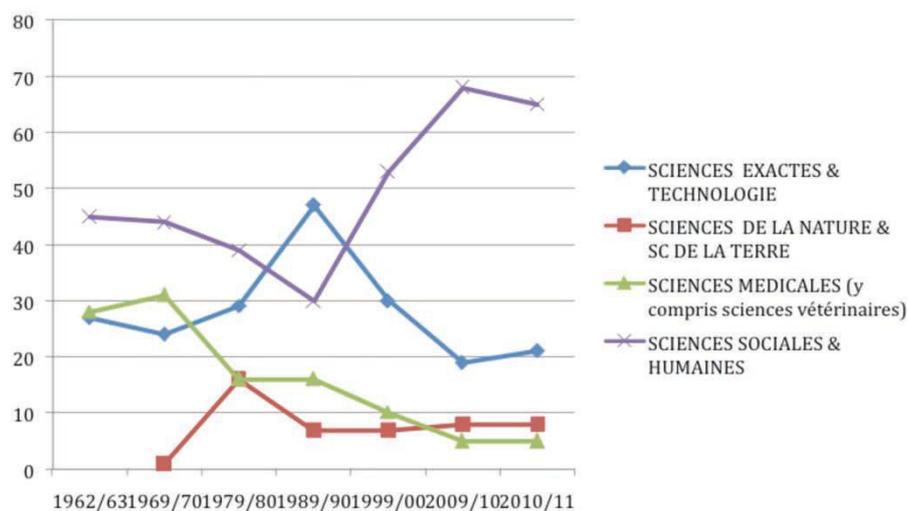
- du service public de l'enseignement supérieur ;
- de la carte nationale des formations supérieures ;
- du réseau national des établissements d'enseignement supérieur ;
- la régulation des effectifs de titulaires du baccalauréat et la détermination des besoins ;

La Loi de l'orientation en 1999 est adoptée par l'Assemblée nationale. Elle ouvre d'importantes perspectives du développement, de la promotion de la recherche scientifique. Elle fixe les objectifs, les programmes à atteindre pour la période quinquennal 1998-2002.

### 1.5. L'université algérienne à partir de 2004

Une nouvelle architecture dans l'offre de formation est mise en place en 2004 : le LMD (Licence-Master-Doctorat). La formation est organisée autour de grands domaines et à l'intérieur de chacun des spécialités.

Graphe 3 : évolution du nombre d'étudiants inscrits en graduation par grandes filières : 1962/63 à 2010/2011



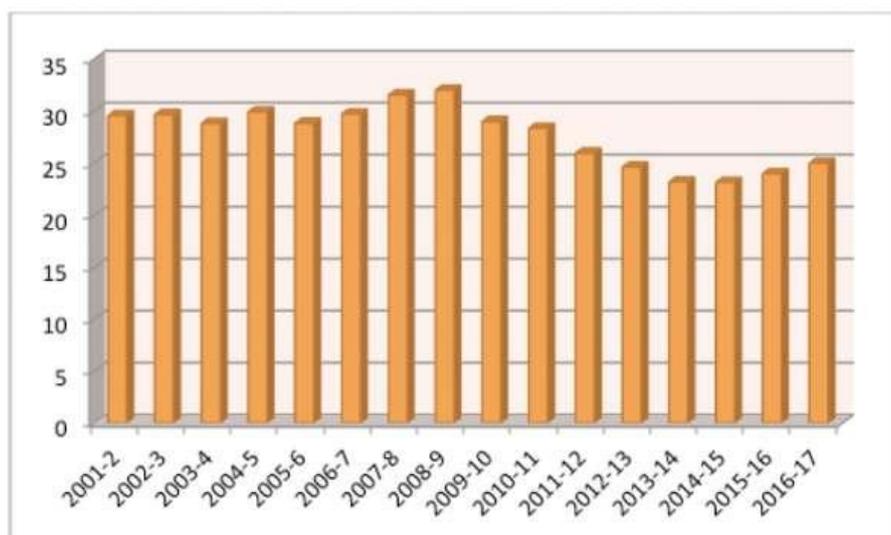
Source :

Algérie. MERS. L'enseignement supérieur et la recherche scientifique en Algérie : 1962-2012

L'examen de la figure ci-dessus dégage que les inscrits dans les filières sciences médicales et sciences de la nature sont plus ou moins stables à partir des années 2009/2012 (entre 5 et 8 %). Mais il en est tout autrement pour les sciences sociales ou les effectifs ne cessent de croître. Si durant l'année universitaire 1979/80, 30% de cette filière sont inscrits dans l'université algérienne, l'année universitaire 2010/2011 verra un taux d'accroissement de 68%.

Le nombre d'enseignants n'a pas pu suivre celui des étudiants admis à l'université, de telle sorte que le ratio enseignants-étudiants s'est dégradé depuis la fin du siècle dernier. Il est ainsi passé de 1/15 au début de la décennie 1990 au double durant la suivante.

Graph 4 : Nombre d'étudiants par enseignants



Sources annuaire MESRS et estimations CREAD<sup>368</sup>

Un objectif d'environ 1 enseignant pour 10 étudiants en moyenne serait souhaitable alors que les classes, en sciences humaines et sociales par exemple, approchent parfois celui de 90.

<sup>368</sup>Cité par le Monde du 6 décembre 2017. [En ligne] : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/06/l-enseignement-superieur-en-algerie-un-defi-constant\\_5225663\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/12/06/l-enseignement-superieur-en-algerie-un-defi-constant_5225663_3212.html)

Cette dernière décennie, la situation politique et sécuritaire du pays c'est plus ou moins stabilisée. Néanmoins l'université algérienne se trouve à la traîne des universités du Maghreb ou des pays du golf. Dans les classements internationaux elle est positionnée vers les dernières places. Quelles sont les raisons de ce retard ? Nous avons tenté d'y répondre en partie ci-dessus, notamment par la massification, la démocratisation de l'enseignement supérieur. Mais qu'en est-il aujourd'hui de son organisation ? Cette organisation a-t-elle des retombées sur ce retard ?

## **1.6. L'organisation interne de l'université algérienne**

Le réseau universitaire algérien est aujourd'hui composé de cent sept établissements répartis selon la nomenclature suivante : cinquante-trois universités<sup>369</sup>, dix centres universitaires, onze écoles normales, douze écoles préparatoires et vingt écoles nationales.

L'organigramme de l'université algérienne est composé : d'un rectorat, d'un conseil scientifique, d'un conseil d'administration, de facultés, d'institut et de département que nous schématisons ci-dessous (Figure 34)<sup>370</sup>

L'observation des différentes structures qui composent l'université algérienne nous permet de constater dans un premier temps que les missions de la bibliothèque centrale ou des bibliothèques universitaires en général sont limitées à des fonctions traditionnelles : acquisition, recherche et prêt des documents.

Constat également observé par ALI PACHA (2004) qui a étudié la place que les bibliothèques universitaires occupent dans le discours officiel et législatif de l'enseignement supérieur algérien. Sur la fonction documentaire de l'université et de la faculté, les textes législatifs restent muets. Ils ne fournissent aux bibliothèques qu'un cadre de fonctionnement administratif qui ne traduit pas

---

<sup>369</sup> Ce chiffre comprend les universités, les annexes universitaires ainsi que les universités de formation continue (UFC)

<sup>370</sup> Organigramme que nous avons réalisé à partir de deux sources : Décret exécutif n°3-279 du 23/8/2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université et l'arrêté interministériel du 24/8/2004 fixant l'organisation administrative du rectorat, de la faculté, de l'institut, de l'annexe de l'université et des services communs.

l'ensemble des réflexions et des recommandations proposées par le Comité pédagogique national «documentation<sup>371</sup>».

L'application des textes fait apparaître des lacunes : si les responsables des bibliothèques sont membres des deux conseils (scientifique et administratif) ils ne sont que consultatifs « *présentent les bilans et projets d'acquisition de la documentation scientifique et technique*<sup>372</sup> ». Mais le vide institutionnel le plus surprenant et que soulève également l'auteur de l'article et qui est toujours d'actualité est l'absence d'un texte d'application portant sur les missions de ces bibliothèques dans la transmission des savoirs.

L'absence d'un texte fixant le rôle et les missions d'un service commun de la documentation au sein de l'université est révélatrice de la situation actuelle dans laquelle sont confrontées les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

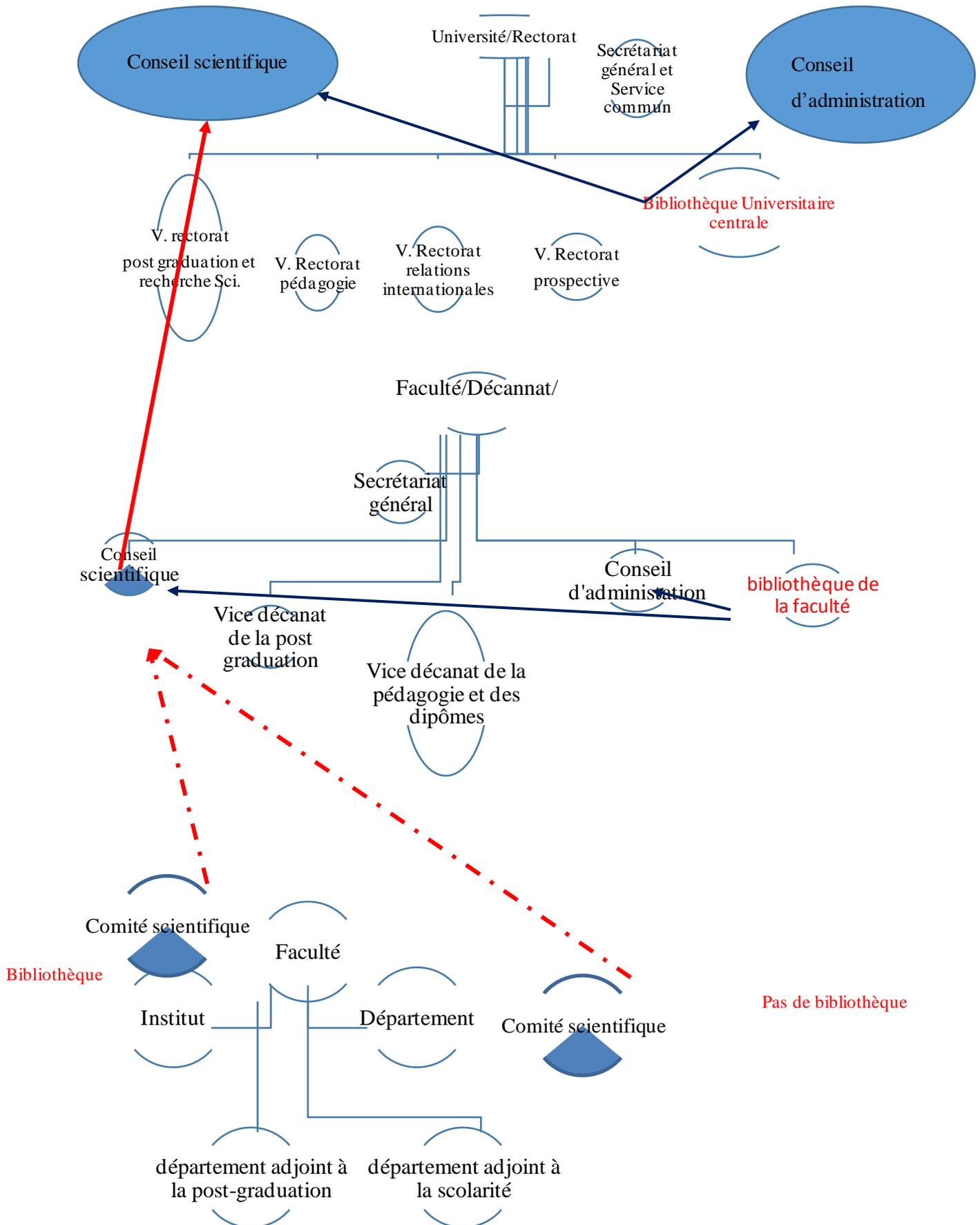
Il faut également relever à la lecture de l'organigramme ci-dessous l'absence dans le dispositif actuel de l'existence même des bibliothèques des départements (qui étaient des instituts avant la réorganisation de l'université en 2004). Sont-elles toujours opérationnelles, si non, qu'est-il advenu de leurs fonds documentaires ? Pourquoi les avoir « tuer » alors que leurs fonds documentaires étaient spécialisés ?

---

<sup>371</sup> Comités mis en place à partir de la fin des années 1980 et en remplacement de la commission nationale des bibliothèques

<sup>372</sup> Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003, art. 21

Figure 34: Organigramme type de l'université algérienne



Dans un second temps, la lecture des textes nous a permis de noter l'existence ou du moins sa présence dans le texte, d'un centre d'impression et d'audiovisuel rattaché au secrétaire général du rectorat dont les missions principales sont :

- d'imprimer tout document d'information sur l'université,
- d'imprimer des documents pédagogiques et didactiques et des publications scientifiques,
- d'assurer l'appui technique pour l'enregistrement sur tout support audiovisuel des documents pédagogiques et didactiques<sup>373</sup>.

Nous avons voulu vérifier l'existence de ces centres sur les portails des universités. Malheureusement, cette consultation ne nous a pas permis d'affirmer ou d'infirmer leurs matérialités au sein de toutes les universités du territoire<sup>374</sup>. Néanmoins nous avons du constater que la publication scientifique imprimée ou numérique produite par les universités est trop peu ou pas du tout visible sur les portails !

Il serait souhaitable à l'avenir et dans la perspective d'une réflexion et de mise en place d'une politique nationale d'édition universitaire et d'édition numérique que cette production scientifique soit d'une part visible. D'autre part, que ces centres d'impression soient des partenaires à part entière ou du moins qu'ils soient intégrés dans le circuit de production éditoriale scientifique de l'université algérienne. (voir le schéma que nous proposons en page 344, Figure 38)

## **CHAPITRE 2. Le paysage éditorial algérien**

La « *géographie éditoriale* » d'un pays est déterminée par trois facteurs :

- des facteurs d'ordre politique,
- des facteurs liés à l'économie,
- et enfin les facteurs liés au marché du livre.

---

<sup>373</sup> Source : Arrêté interministériel du 24 août 2004

<sup>374</sup> Nous avons pu confirmer uniquement de visu le centre d'impression de l'Université d'Alger 2.

Dans son travail de thèse de doctorat R. ALLAHOUM (1984) a dégagé selon la théorie des modèles bibliologiques trois modèles successifs pour l'Algérie. Les deux premiers correspondent à la période coloniale, le troisième modèle débute avec l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Pour notre part, nous distinguons suite à son analyse, une quatrième période, période clé pour le secteur de l'édition universitaire qui est celui d'une édition tournée vers le secteur libéral à partir de la fin des années quatre-vingt-dix. L'analyse de ce secteur éditorial orienté aujourd'hui vers une économie de marché, nous permettra de proposer pour son avenir une démarche (un modèle) vers le numérique sans pour autant délaisser l'édition imprimée.

Nous, ne nous attarderons pas sur la première période du modèle, elle a fait l'objet d'une analyse historique très bien documentée par ALLAHOUM.<sup>375</sup> Nous mettrons en exergue pour cette période qu'Hachette avait le monopole de l'édition. Que le secteur de l'édition était organisé selon un modèle capitaliste et donc contraire aux orientations socialistes décidées au lendemain de l'indépendance.

### **3.1. Le modèle bibliologique appliqué à l'édition en Algérie**

La période postcoloniale du pays et plus précisément à partir de l'année 1966<sup>376</sup> nous nous trouvons en présence d'un modèle bibliologique pyramidal étatique.

---

<sup>375</sup> Idem

<sup>376</sup> Année de nationalisation du groupe Hachette

### 3.1.1. Première période du modèle bibliologique

Le secteur de l'édition était sous le monopole de trois ministères à savoir l'éducation nationale, la culture et l'enseignement supérieur<sup>377</sup>. R. ESTIVALS (1983) analyse cette étape dans les pays du Tiers-monde que c'est «*surtout dans le domaine de l'édition que l'étatisation des moyens de production était réalisée. Cette intervention était d'ailleurs considérée par les planificateurs comme nécessaire, étant donné les liens étroits qui unissaient à leurs yeux la production du livre et les problèmes de l'éducation nationale.* »

En effet, l'état algérien possède des maisons d'édition, des imprimeries, très peu d'organisme de distribution et quelques librairies. Les maisons d'édition sont organisées par genre de production et ne sont pas concurrentielles. À une maison d'édition généralement est associée une ou plusieurs imprimeries et des librairies concentrées dans les grandes villes du pays (Alger, Oran et Constantine).

La production et la distribution ne sont régies par aucune contrainte économique. La politique affichée en matière culturelle vise à faire du livre un produit abondant et bon marché. En raison du monopole d'État sur les contenus et du système de planification, la production livresque est indépendante de la demande. De plus une censure s'exerce avec des objectifs différents selon les gouvernements et selon les époques. Cette réalité du terrain algérien entérine totalement l'analyse d'ESTIVALS sur le modèle éditorial des pays du tiers monde.

Malgré le monopole de l'état sur le secteur éditorial, ALI PACHA (1997) en exploitant deux sources -qui a son sens «*ont valeur bibliologique*»- «*l'édition en Algérie*»<sup>378</sup> et «*Les maisons d'édition du secteur privé*»<sup>379</sup> y recense quarante-huit

---

<sup>377</sup> Le livre scolaire édité et commercialisé par l'Institut de pédagogie nationale ; le livre dit culturel par la SNED et enfin le livre universitaire par l'OPU.

<sup>378</sup> Catalogue publié à l'occasion d'une exposition du livre en 1980 et réalisé par les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale. Ce catalogue recense la production éditoriale depuis l'indépendance. Son classement est un classement chronologique par éditeur avec un sous classement chronologique d'année d'édition des publications de l'éditeur. Un index alphabétique auteur accompagne ce catalogue bilingue (français-arabe)

<sup>379</sup> Communication de LAMROUS et DJARI présentée lors de la Journée d'études organisée par l'Institut de bibliothéconomie le 16 mai 1994

éditeurs. Ces maisons composées essentiellement d'organismes politiques, administratifs, économiques ou sociaux pratiquant l'édition en *Algérie*. Huit éditeurs sont issus du secteur privé. Leurs principales activités restent la librairie et/ou l'imprimerie, l'édition étant occasionnelle jusqu'en 1988.

La première source<sup>380</sup> recense qu'en 1980, la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED) a publié 380 titres dont 79 titres sont des monographies scientifiques ou universitaires soit 20,78 %. Sur les 48 éditeurs recensés, seulement neuf (9) ont publié des ouvrages scientifiques et/ou universitaires. Leur production globale est de 423 titres, l'Office des publications universitaires (OPU) à lui seul, a édité 459 titres entre 1975 et 1980.

Tableau 27 : Production éditoriale nationale de 1962 à 1980, secteur étatique et secteur privé

	Nombre de titres publiés	%
Titres en langues étrangères	1405	57,04
Titres en langue arabe	835	3,90
Ouvrages scientifiques*	160	6,49
Périodiques**	63	0,28
<b>TOTAL</b>	<b>2463</b>	<b>97,71%</b>

- sauf OPU ; \*\* revue et bulletins ; Source : Ali Pacha. L'édition universitaire en Algérie. Rabat, 1997

À la lecture du (Tableau 27, ci-dessus), nous relevons pour cette période, d'une part, la prépondérance des publications en langues étrangères sur les publications en langue arabe. Les données de l'étude d'ALI PACHA font ressortir également que seulement 20% des ouvrages édités par l'OPU sont rédigés en langue arabe. D'autre part selon ALLAHOUM (1984) 95% de nos besoins sur le plan national en matière de livres universitaires sont couverts par une importation de l'étranger et plus particulièrement de la *France*. En effet, en 1981 un étudiant algérien pouvait avoir 4 livres importés toutes spécialités confondues pour moins d'un livre édité par l'OPU.

Au vu de ces indices, la production éditoriale universitaire reste très insuffisante au regard du nombre sans cesse croissant du nombre d'étudiants inscrits

<sup>380</sup> Signalée par ALI PACHA

dans nos universités : 36 936 étudiants inscrits en 1975 pour 67 284 inscrits en 1981. Déficience que HOUALI (2013) corrobore : « *Le livre en Algérie que ce soit par l'importation ou par la production locale, est toujours en décalage par rapport aux besoins nationaux.* »

En parallèle, l'état algérien entame une politique nationale d'arabisation de l'enseignement supérieur sans y associer une réflexion sur une politique éditoriale du livre en général et du livre universitaire en langue arabe en particulier.

Tableau 28 : Production éditoriale étatique de 1962 à 1980

Titres Éditeurs	Titres en langues étrangères	Titres en langue arabe	<b>Total</b>
IPN	125	120	245
SNED	219	161	380
OPU	277	106	383
<b>Total</b>	<b>621</b>	<b>387</b>	<b>1 008</b>

Source : ALIPACHA. L'édition universitaire en Algérie, op. citée

L'inexistence d'une médiation entre les différents secteurs et acteurs du livre<sup>381</sup> se reflète encore de nos jours. En effet, la rareté d'ouvrages scientifiques et particulièrement en langue arabe est soulevée à tous les stades de notre étude. Constat que nous avons relevé également à la lecture du tableau ci-dessus. La production éditoriale de l'OPU pour la période de 1975 à 1980 est de 383 titres soit 38% de la production nationale. Si nous observons de plus près ce chiffre, nous relevons que la langue arabe soit 106 titres ne représente que 27,67% des titres publiés par l'OPU et seulement 10% de la production nationale.

De cet état de fait, nous sommes très loin de ce qui est produit à l'étranger. En effet, si nous prenons par exemple, le *Mexique* publie, à lui seul, 11 917 titres dont les titres didactiques concentrent 81% de la production nationale. Le tirage moyen est de 6 000 exemplaires par titre ou l'OPU, lui tire entre 1 000 à

<sup>381</sup> Ministère de l'enseignement supérieur, ministère de l'éducation nationale et ministère de la culture d'une part et éditeurs, bibliothécaires, universitaires

2 000 exemplaires. Le *Mexique*, au lendemain de l'indépendance, a mis en place une ligne éditoriale ou la démocratisation dans le système éducatif, les conséquences de la guerre civile espagnole et de la deuxième guerre mondiale ont été des facteurs émergents pour l'édition.

En *Algérie*, la crise économique des années 1980 va entraîner une chute drastique du prix des hydrocarbures et le pays doit faire face à une dépression des financements extérieurs. Cette récession a pour corollaire la chute de l'investissement et de la production, une inflation de 25 % et un taux de chômage de l'ordre de 18 %. L'importation du livre scientifique n'échappera pas à cette crise.

### **3.1.2. Deuxième période du modèle bibliologique**

Soumise à une gestion planifiée et centralisée les entreprises publiques algériennes vont être restructurées à partir de l'année 1981. ALLAHOUM (1995) souligne que « *la restructuration avait pour but de donner un nouvel élan à l'édition mais en réalité, elle a donné naissance à de nouvelles structures dépourvues de moyens.* » À l'inverse de la SNED<sup>382</sup>, l'OPU ne sera pas concerné et touché par cette réorganisation.

L'arabisation globale de l'enseignement des sciences sociales et humaines de l'université algérienne va débiter à partir de l'année 1986. Là également, le Ministère de l'enseignement va répondre à l'urgence de la situation. Des *comités techniques du livre universitaire (CTLU)* vont être créés « *le livre, en tant que véhicule essentiel des connaissances, doit être mis, à la disposition des étudiants, enseignants et chercheurs en quantité, mais aujourd'hui plus en qualité* »<sup>383</sup>. Les objectifs des comités se résumaient comme suit :

---

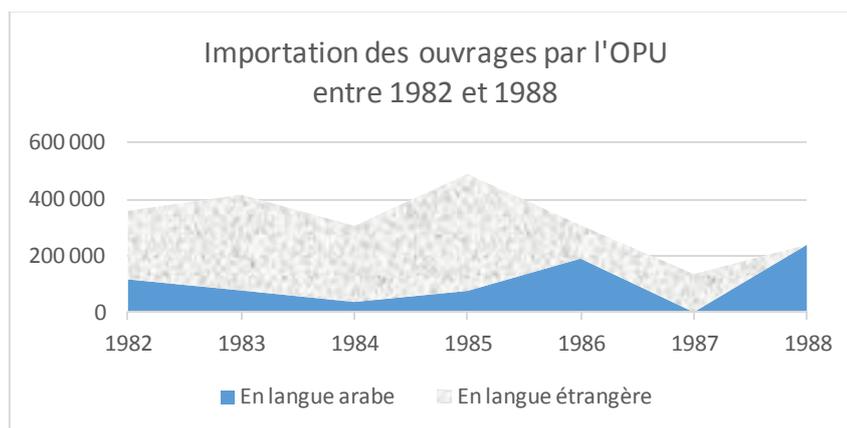
<sup>382</sup> La SNED sera restructurée en quatre entreprises : ENAL (Entreprise nationale du livre, ENAG (Entreprise nationale des arts graphiques, ENAMEP (Entreprise nationale des messageries de presse et l'ENAFEC (Entreprise nationale de fourniture d'équipements culturels)

<sup>383</sup> Allocution de Monsieur le Ministre lors de l'installation des CTLU, le 30/12/1982. Document interne du ministère de l'enseignement supérieur

- Éclairer l'office des publications universitaires et la Société nationale d'édition et de diffusion sur le choix des médias à acquérir,
- Promouvoir la production nationale,
- Réfléchir sur une politique nationale du document universitaire,
- Nécessité de chercher un équilibre entre ce qui doit être importé et ce qui peut être produit/édité dans notre pays,
- Élaboration de listes d'ouvrages de bases nécessaires aux enseignements des tronc communs de toutes les disciplines.

Ce dernier point est le seul qui a été concrétisé par cette commission avant sa dissolution<sup>384</sup>. L'OPU va accroître ses importations du livre universitaire en langue arabe et ce à partir du *Moyen Orient*. La lecture du graphe ci-dessous, met en exergue l'année 1985, soit une année avant l'arabisation totale des sciences sociales, où l'OPU a importé 412 926 exemplaires en arabe pour 75 000 exemplaires en langues étrangères. Soit 144 064 exemplaires de plus que l'année 1984. Croissance de 53,56 %. Cette importation massive du livre édité au *Moyen-Orient* par l'OPU ne va prendre fin qu'en 1994.

Graphe 5 : Importation des ouvrages par l'OPU de 1982 à 1988



Source des données : BENCHACHOUA(1996)

<sup>384</sup> Nous verrons en infra que la même décision va être prise par le CERIST pour alimenter la librairie OPU-LU

D'autre part, s'il est vrai que la langue arabe est l'outil culturel et scientifique du pays, il n'en demeure pas moins que la situation de bilinguisme est toujours présente dans notre société et également au niveau de l'enseignement supérieur. En effet, certaines filières et notamment les sciences médicales sont toujours enseignées en langue française. C'est ainsi que les enseignants se retrouvent devant une situation difficile de transmission des savoirs. Si la documentation en langue française pour cette discipline existe, elle est de moins au moins lue et comprise par la plus grande partie des étudiants. Cette conjoncture entraîne, et encore aujourd'hui, un décalage entre la formation universitaire et la réalité du terrain.

Conclure cette période du modèle bibliologique que jusqu'en 1988, nous sommes toujours en présence d'un système éditorial étatique n'est pas erroné. En effet, malgré la restructuration des entreprises publiques et la présence d'un secteur privé l'état algérien poursuit son contrôle et la censure sur le secteur de l'édition nationale.

Du côté de la production du livre universitaire, de nombreux problèmes coexistent et constituent une entrave sérieuse à son développement. Citons quelques-uns :

- Insuffisance de manuscrits,
- L'OPU ne dispose que de 3 imprimeries réparties dans les trois grandes villes du pays : Alger, Oran, Constantine<sup>385</sup>,
- un circuit de distribution faible et qui ne couvre pas l'ensemble du territoire national. L'OPU ne disposant que de 48 librairies.

Du côté des éditeurs privés, la situation reste identique à la première période. La stratégie éditoriale reste axée principalement sur l'impression. Signalons toutefois que trois nouvelles maisons d'édition vont voir le jour en 1987. Le ministère de la culture réagit immédiatement en promulguant un arrêté sur l'autorisation d'édition.

---

<sup>385</sup> A ce jour, l'OPU possède toujours trois presses offset et n'a pas investi dans l'impression numérique

Le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 va engendrer sur le plan politique le pluralisme des partis. Sur le plan économique, le pays va se diriger vers une économie de marché. Ainsi l'entreprise publique devient société par action, et est réputée commerçante et concurrente. Elle va disposer de tous les outils pour une croissance de stratégies de développement et ce, indépendamment des obligations de l'état.

### 3.1.3. Troisième période du modèle bibliologique

Le secteur éditorial va évoluer vers, comme souligné en supra, une économie de marché. ALI PACHA (1997) indique que quarante-cinq maisons<sup>386</sup> d'édition ont été créées entre 1991 et 1994 dont trente-six sont localisées dans la capitale.

Les éditeurs se regroupent en 1989, en association : l'Association nationale des éditeurs<sup>387</sup>. Son objectif principal est de prendre en charge les problèmes du secteur et de contribuer à développer une politique d'édition plus dynamique. Concrètement sur le terrain, l'organisation de salon du livre à l'intérieur du pays, pas d'annuaire d'éditeurs ; aucun bilan du secteur.

Durant cette période, observer et parler de maison d'édition spécialisée du livre universitaire est encore prématuré. Signalons toutefois le cas des *éditions Chihab* et des *éditons Houda* qui sont les seuls à notre connaissance à avoir édité dans ce domaine en dehors de l'OPU.

Le premier *Chihab*, installé à *Batna* (à l'est d'Alger) depuis 1962 comme imprimeur, touche véritablement à l'édition à partir de 1988<sup>388</sup> et installe des bureaux à *Alger*. Ce n'est qu'en 1993, qu'il oriente sa politique éditoriale vers le livre universitaire, scolaire et parascolaire. Stratégie qu'il orientera par la suite vers le parascolaire, la littérature et l'importation de livres. Il va ainsi publier en

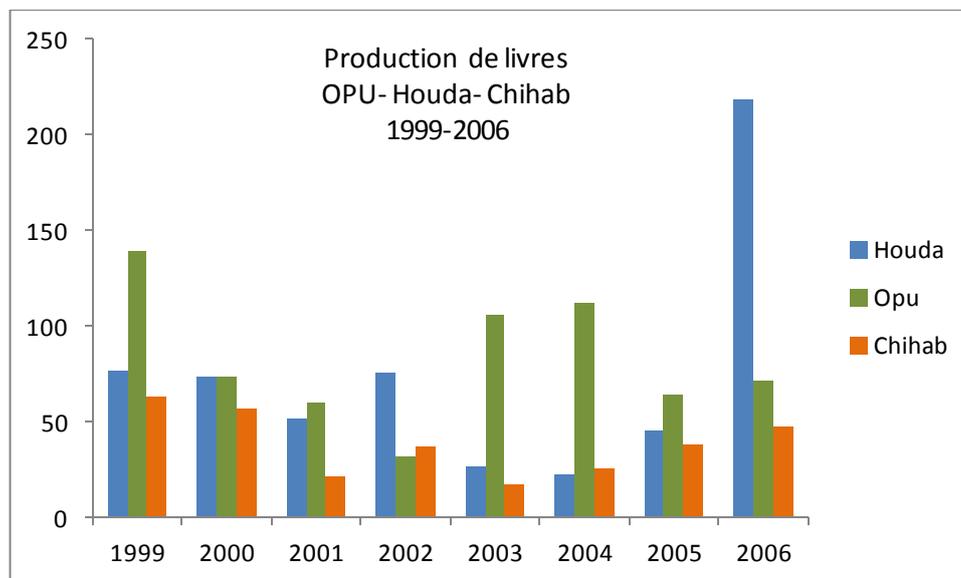
---

<sup>387</sup> Arrêté du 4 septembre 1989 portant agrément de l'association dénommée « association des éditeurs algériens.» en 2001 elle change de statut pour devenir le syndicat national des éditeurs du livre.

<sup>388</sup> De 1962 à 1981, cet éditeur a édité soixante titres. Source LAMROUS et DJARI, op. citée

moyenne cent titres<sup>389</sup> par an, chiffres que nous observons à la lecture du graphe ci-dessous, avec un tirage moyen de 2 000 exemplaires pour le livre universitaire et 3 000 exemplaires pour le livre scolaire.

Graph 6 : Production de livres OPU- les éditions Houda et Chihab de 1999 à 2006



Source : Bibliographie nationale

*Les éditions Houda* libraire et imprimeur depuis l'année 1973, commencent l'édition à partir de l'année 1987. En 2006, ils éditent 219 titres, alors que l'OPU n'a édité que 72 titres, soit le 1/3 des publications de l'éditeur privé. Cette même année le nombre d'étudiants inscrits à l'université s'élève à 820 664 inscrits en graduation et à 43 458 en post-graduation pour 31 585 enseignants ! *L'Algérie* est très loin des standards étrangers. La *Jordanie*, par exemple a publié en 2006, 855 titres dont 90% sont des livres universitaires. L'OPU s'il détient toujours le marché du livre universitaire avec 1 093 titres publiés et avec une moyenne annuelle de 97 titres en langue arabe et 85 titres en langue étrangère est concurrencé par les éditions Houda.

Suite au durcissement de la politique d'arabisation en 1990 la production de titres en langue arabe passe à 53%. Cette prépondérance ne va pas durer puisqu'en

<sup>389</sup> Source : dépouillement des catalogues de l'éditeur

1994, l'éditeur va non seulement produire une moyenne de (118 titres par an) dont 61 titres sont en langues étrangères, soit 51%. Mais également au niveau des importations, on relève que 58% des ouvrages sont importés du *Moyen Orient* et 28% sont achetés en *Europe*.

Par ailleurs, malgré l'insuffisance du nombre de titres publiés par rapport au nombre d'étudiants inscrits, l'OPU oriente sa stratégie éditoriale selon les directives du ministère vers la publication de livres universitaires en langue arabe dans la filière des sciences sociales et humaines. Les autres domaines sont toujours enseignés en langue française ainsi que la publication des manuels.

Pendant l'année 1997, l'OPU va traverser une crise financière. Un plan de redressement est décidé par la direction de l'entreprise. Ce plan se traduit par le licenciement de 50% des travailleurs ; d'autres vont créer leur propre maison d'édition, c'est le cas de Dar el Djazairia en 1998.

L'ENAL, elle, traverse une crise financière aigüe et ne publie que 96 titres en 1993. Son budget n'a pas dépassé les trois milliards de DA la même année. La moitié des librairies de l'éditeur seront soit mises aux enchères ; soit vendues aux travailleurs. L'entreprise sera dissoute en 1997. Suite à cette décision, le quotidien *El Watan* réagit dans sa chronique du 25 septembre 1997 « *la dissolution de l'ENAL s'avère aujourd'hui une décision très lourde de conséquences. La question de l'heure est de savoir quel est l'avenir réservé à la production du livre algérien ? Que restera-t-il du livre ? Et où est la politique du livre* ». L'ENAL comptait 580 travailleurs, disposait d'un patrimoine de 74 librairies et de 5 dépôts au niveau national et accusait un déficit budgétaire évalué à 13 milliards de centimes.

Du côté du livre scolaire, Le ministère de l'éducation nationale permet aux éditeurs privés à produire le livre scolaire et parascolaire avec une autorisation émanant de ses services après lecture du manuscrit.

À l'issue de ce troisième schéma du modèle bibliologique, une stabilité de la production du livre universitaire est plus ou moins constatée. Stabilité que nous

avons observé que ce soit au niveau des titres publiés ou du nombre d'exemplaires tirés. En ce qui concerne le livre destiné au grand public et dont le prix de vente est soutenu par le Ministère de la culture, le secteur a traversé de nombreuses crises financières, l'ENAG reste l'unique éditeur étatique du secteur. *Les éditions Chihab* et Houda vont, elles orienter leurs stratégies vers le livre scolaire et para scolaire tout en éditant quelques titres d'ouvrages universitaires.

Des maisons d'éditions du secteur privé vont être créées à partir des années 1990 et vont avoir comme ligne éditorial le livre universitaire. Citons comme exemple, *les pages bleues internationales* qui vont se spécialiser dès le début par la publication de livres en informatique ou *Berti* pour le livre de droit. À l'ouest signalons *les éditions El Gharb*, qui, en plus du livre littéraire publient quelques titres scientifiques. À l'est, les éditions *Média plus* à partir de l'année 2003 le livre universitaire généraliste. Ces éditeurs privés ont un point commun, ils sont tous issus du secteur de l'enseignement supérieur ou ils exerçaient le métier d'enseignant.

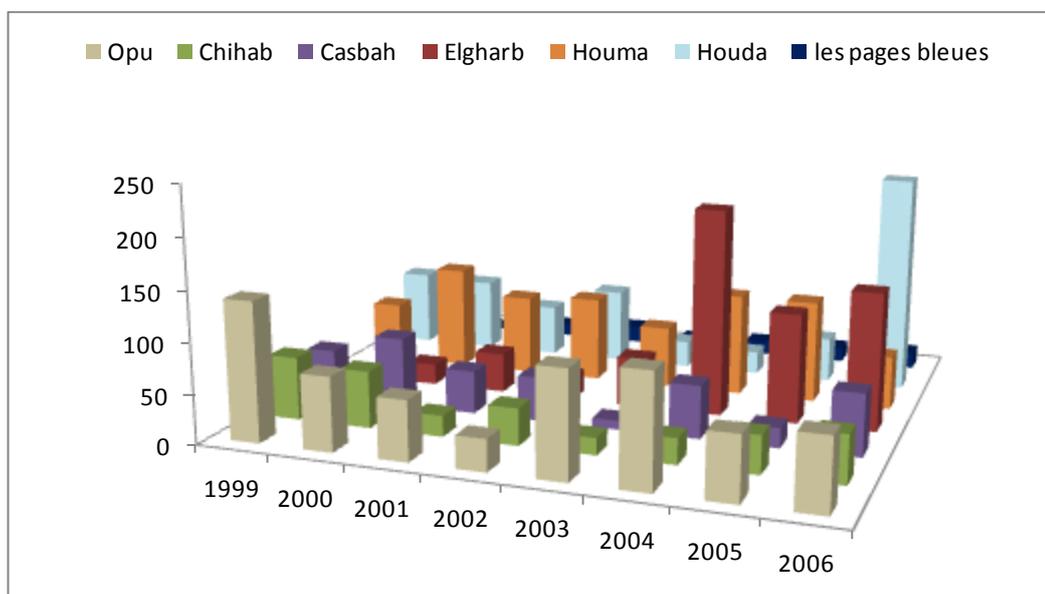
Enfin, pour conclure notre analyse sur les modèles bibliologiques, depuis 1997 le secteur éditorial algérien s'est dirigé vers une organisation libérale. Pour l'illustrer, le tableau et le graphe ci-dessous.

Tableau 29 : production globale du secteur privé de 1999 à 2006

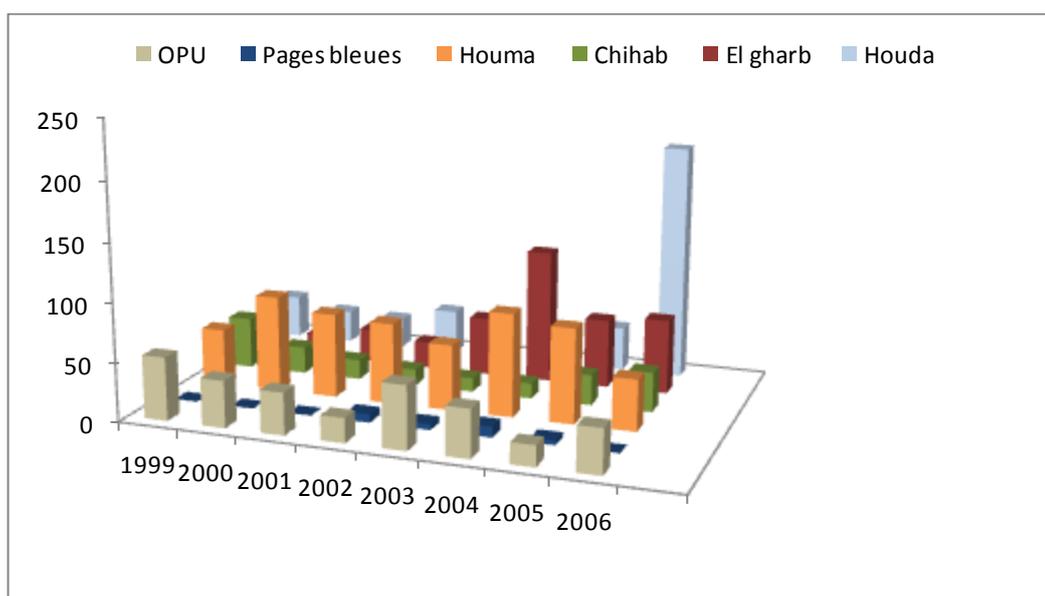
Editeurs Année	OPU	ENAG	CHIHAB	CASBAH	EIGHARB	HOUMA	HOUDA	PAGES BLEUES
1999	139	8	63	49	0	60	77	0
2000	74	35	57	69	21	105	74	2
2001	60	41	21	43	40	81	52	12
2002	32	87	37	44	24	86	76	17
2003	106	50	17	9	50	62	27	10
2004	112	40	26	53	207	103	23	14
2005	64	26	38	20	110	103	45	15
2006	72	57	48	62	138	54	219	17
<b>TOTAL</b>	<b>659</b>	<b>344</b>	<b>290</b>	<b>349</b>	<b>590</b>	<b>654</b>	<b>593</b>	<b>87</b>

Source : Bibliographie nationale Algérie ;

Graphe 7 : Répartition de la production livresque de quelques éditeurs de 1999 à 2006



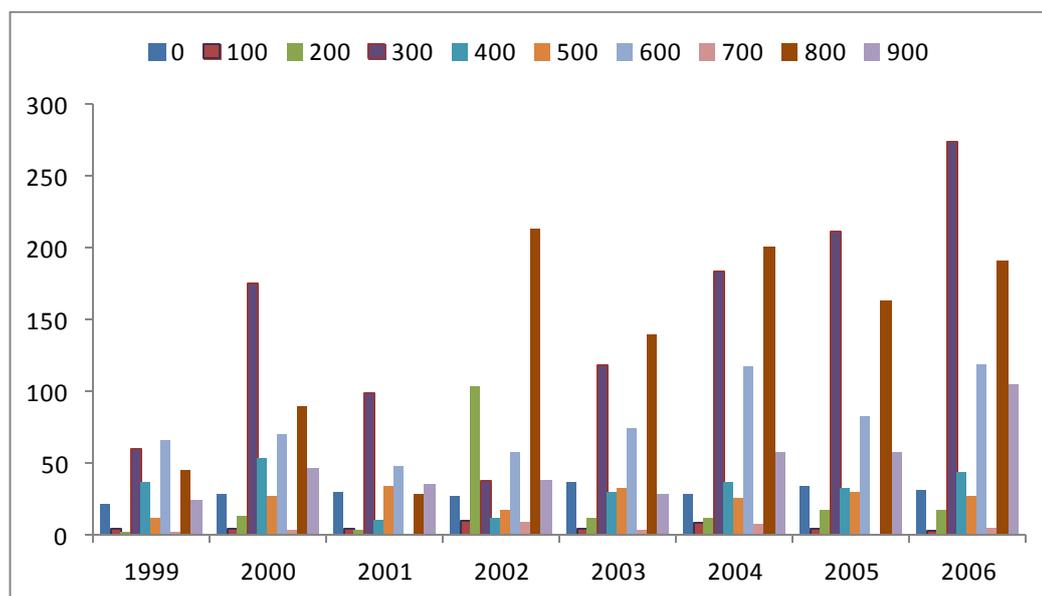
Graphe 8 : Dont en langue arabe



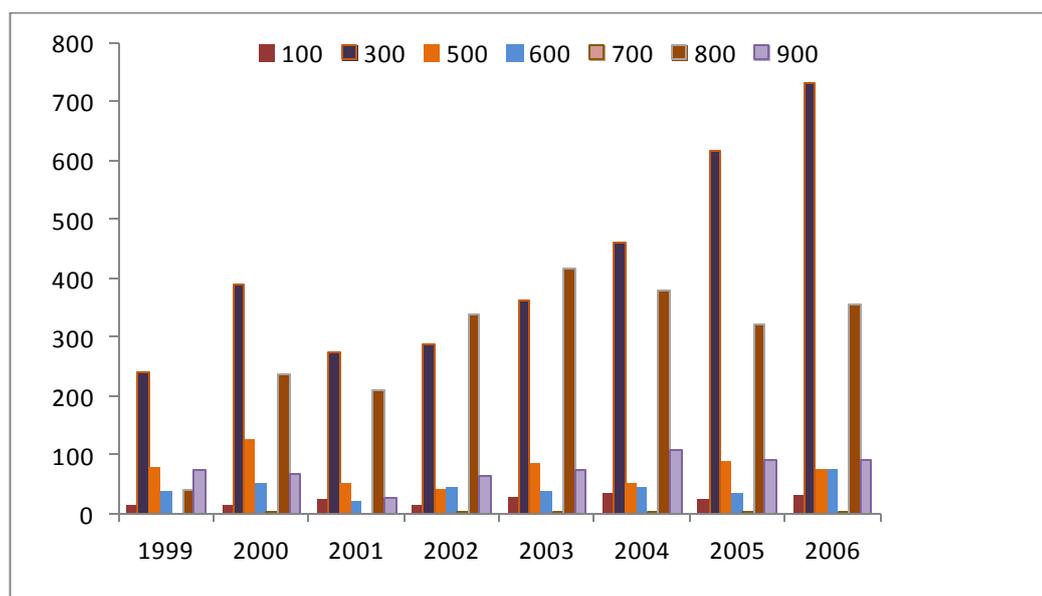
Ou nous observons que la production en langue arabe domine largement dans le secteur privé et que deux éditeurs détrônent le secteur étatique : les éditions *Houda* et *El Gharb*.

Si toujours à partir de la bibliographie nationale disponible, 1999-2006, nous portons une attention particulière à la production éditoriale par classe CDD, nous remarquons à partir des deux graphes ci-dessous :

Graphe 9 : visibilité de la production de livres par classes CDD en langues étrangères



Dont en langue arabe :



Que dans la classe 300 « Sciences sociales » à partir de l'année 2003 où l'on note une progression jusqu'à dominer les autres domaines, et ce dans les deux langues arabe et étrangères. Seulement si nous portons une attention particulière à

cette classe, nous constatons que la subdivision 370 « Éducation et enseignement<sup>390</sup> » est largement majoritaire (Tableau 30)

Tableau 30 : la subdivision « éducation et enseignement » dans les sciences sociales

Année	2003	2004	2005	2006
Classe 300	481	644	827	1007
Subdivision 370	225	332	612	658
% dans classe 300	47%	1.55%	74%	65.34%
Dont en langue arabe	40.33%	41%	61.54%	51.63%

Et représente plus de 50% de la production en sciences sociales et ce à partir de l'année 2004 et où la langue arabe est largement représentative. Nous pensons que cet état de fait est en relation directe avec l'autorisation accordée par le Ministère de l'éducation nationale aux éditeurs privés pour la réalisation de livres scolaires et parascolaires.

Sur le portail du salon international du livre d'Alger nous pouvons lire : « *ce sont des visiteurs qui comptent pour les exposants dans la mesure où leur demande de livres de savoir et de loisir est considérable, au point où des maisons d'édition se sont spécialisées dans ce domaine* » que Monsieur MADI, Président du SNEI, qualifie d'« *éditeurs opportunistes et occasionnels...seulement pour gagner de l'argent*<sup>391</sup> ». En effet, un pavillon entier l'« Ahaggar » du salon du livre est réservé à l'édition de jeunesse et de la petite enfance et du para scolaire où les éditeurs algériens<sup>392</sup> de ce secteur occupent les  $\frac{3}{4}$  de l'espace.

La figure et le texte ci-dessous extraits de la collection statistique économique de l'ONS « Indices des prix à la consommation » dans les sous-groupes<sup>393</sup> : « fournitures scolaires » et « livres, journaux, revues » montre bien la pénétration du

<sup>390</sup> 370 : subdivision propre à la BNA. CDD, 370 : éducation

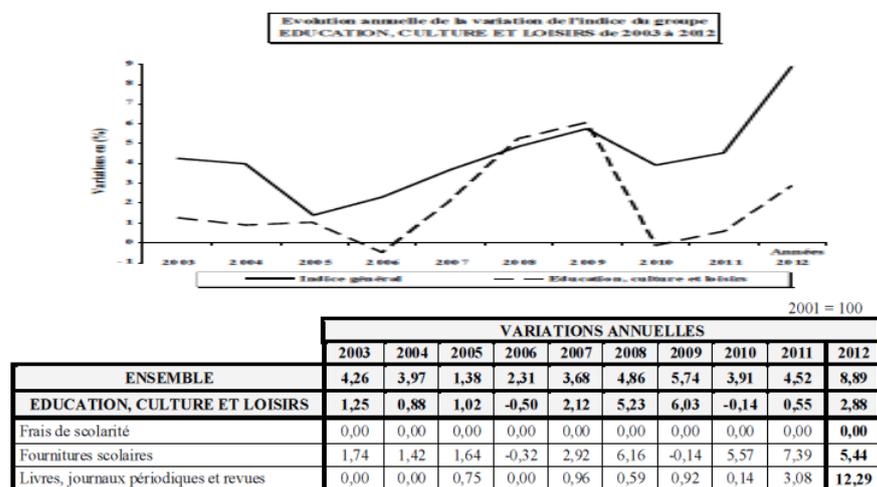
<sup>391</sup> Interview qu'il nous a accordée le samedi 4 janvier 2020

<sup>392</sup> Nous avons eu l'occasion en feuilletant les publications de constater qu'il n'existe aucun contrôle ou validation de la commission du ministère de l'éducation.

<sup>393</sup> L'annuaire de l'ONS ne situe pas de façon précise le livre scolaire dans les deux sous groupes.

livre dans les ménages algériens et où le niveau général des prix a été multiplié par 1,2 dans ce groupe.

Figure 35 : évolution de la variation de l'indice du groupe « éducation, culture et loisirs de 2003 à 2012



Les "fournitures scolaires" qui avaient sensiblement augmenté en 2011 (+7,4%), marque une décélération du rythme de hausse en 2012 en observant une croissance de 5,4%, de moindre ampleur, mais tout de même importante.

Les "livres, journaux périodiques et revues" dont les prix avaient évolué modérément et ce, pendant plusieurs années, accusent un relèvement de 3,1% en 2011 avant de passer à une croissance sensible de 12,3% en 2012.

Source : Indice des prix à la consommation : 2003-2012. Alger : ONS, 2013, p.27

Nous notons également à la lecture du (Graphe 9) la faiblesse de publications dans les classes dites scientifiques 500 et 600 surtout en langue arabe. Également pour les classes 100 philosophie et 200 religion avec une moyenne de 23 titres publiés annuellement.

Nous pouvons conclure qu'il y a un manque de concordance entre les décisions politiques et l'application de celles-ci sur le terrain. En effet, la décision d'arabiser l'enseignement supérieur n'a pas été accompagnée d'une politique nationale du livre en langue arabe et d'une formation du corps enseignant. Les résultats ci-dessus vont être confirmés dans cette deuxième section.

## DEUXIÈME SECTION, L'ÉDITION UNIVERSITAIRE

Même si l'image dominante reste toujours basée sur du papier crayon, la réalité des salles de cours et surtout de l'environnement global d'apprentissage de l'étudiant est de plus en plus souvent celle d'un mélange d'outils traditionnels et numériques.

### CHAPITRE 1. Quelle place a l'enseignement dans un monde numérique?

Lieux de savoirs par excellence, la plupart des établissements supérieurs algériens tardent à se mettre en ordre de marche pour situer le numérique dans leur organisation globale. Quelques initiatives de la tutelle et des universités ont permis sa mise en place ? Un exemple concret est ISTE<sup>394</sup> dont l'un des objectifs était l'optimisation de l'accès à l'ensemble des ressources documentaires maghrébines dans les universités de la région<sup>395</sup>. Le projet devait lancer :

- la création de portails documentaires des BU,
- créer des consortia documentaires afin d'appuyer la négociation collective de l'accès en ligne aux sources d'information
- et enfin définir et mettre en place une politique institutionnelle d'archive ouverte.

Ce projet de trois années consécutives a permis à trois universités algériennes<sup>396</sup> de mettre en place un dépôt institutionnel de leurs productions scientifiques à partir des portails des bibliothèques universitaires.

Il est vrai que la bibliothèque universitaire fait partie intégrante du projet pédagogique universitaire traditionnel et les enseignants la situent très clairement dans leurs activités. Donner une bibliographie en début de chaque année universitaire suppose que l'étudiant va accéder lui-même aux livres.

---

<sup>394</sup> Tempus IV : Optimisation de l'accès à l'information scientifique et technique dans les universités du Maghreb 2011-2013

<sup>395</sup> [En ligne] : <http://www.aib.ulb.ac.be/istemag/index.html>

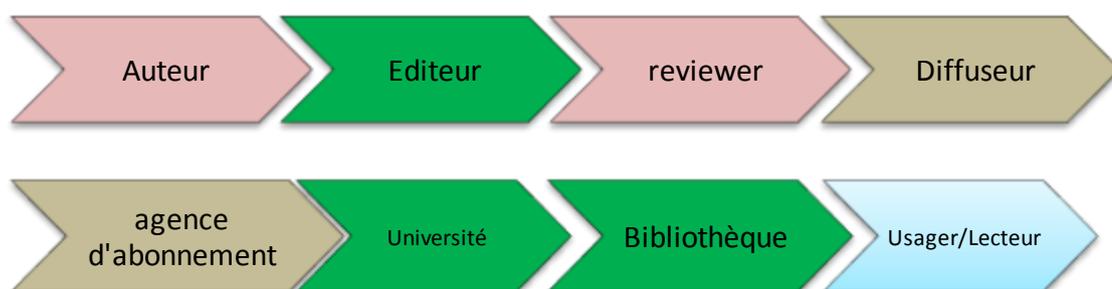
<sup>396</sup> Universités de Batna, Tlemcen et Boumerdès

De leur côté les étudiants ont investi l'environnement numérique non seulement comme lieu de travail personnel mais également comme lieu de contact avec la documentation scientifique. La bibliothèque universitaire algérienne voit ainsi sa mission initiale se mouvoir progressivement même si les ressources électroniques et numériques se développent peu.

Un livre dès lors qu'il est acquis ou numérisé par une bibliothèque devrait être mis à disposition sur le réseau. La bibliothèque doit donc non seulement assurer sa disponibilité in situ, mais elle doit également, pour des raisons économiques assurer sa visibilité à distance. Le développement du numérique va donc provoquer une mutation importante non seulement dans la gestion des ressources documentaires et informationnelles dans l'université algérienne et dans la formation de son personnel. Mais également pour les productions internes des enseignants qui font partie d'un environnement informationnel large. Ce qui va amener à refonder progressivement les politiques informationnelles et documentaires des bibliothèques universitaires algériennes<sup>397</sup>.

Mais avant que l'utilisateur n'atteigne ces contenus, un certain nombre d'acteurs interviennent et se positionnent en apportant de nouvelles valeurs. Ce que ROSENDAAL, cité par BOUKACEM-ZEHMOURI (2006, p. 89) nomme la chaîne de la valeur de l'information scientifique et technique et schématisée ci-dessous :

Figure 36: Chaîne de la valeur de l'information scientifique et technique



Source : (BOUKACEM-ZEGHMOURI, 2006)

<sup>397</sup> Nous avons abordé le point de la formation du personnel des bibliothèques dans la troisième partie de notre travail

Les acteurs impliqués dans cette chaîne des valeurs agissent pour fournir à l'utilisateur, dernier maillon de la chaîne, l'information la plus pertinente ; particulièrement l'éditeur universitaire, l'université et la bibliothèque<sup>398</sup> qui sont appelés dans un avenir proche à réaliser dans les meilleures conditions la réalisation de cet objectif.

Nous distinguons aujourd'hui en *Algérie* trois modèles économiques éditoriaux distincts pour ses contenus :

Le premier, des contenus disponibles en libre accès et dont l'archivage est financé par l'état et produit par la communauté universitaire : articles scientifiques et travaux académiques.

Le second, une économie marchande avec en amont, la présence d'un éditeur étatique spécialisé et en aval des éditeurs privés qui ont réservé dans leur politique éditoriale une place pour le livre universitaire.

Le dernier, est le « *don* » que fait l'enseignant chercheur de sa production intellectuelle sans revendiquer une quelconque rétribution. Ces ressources sont dispersées, souvent diffusées sur des plateformes étrangères basées sur la licence Créative Commons. Ainsi, pour exemple, dans son étude CHALABI (2018, p. 174) nous apprend qu'en 2014, 844 documents ont été déposés dans HAL par des chercheurs algériens.

### **1.1. Les contenus disponibles en libre accès mais financés par l'état**

Les contenus éditoriaux sont des biens publics et sont accessibles à toute la communauté universitaire. L'état algérien a investi dans la diffusion de ces contenus. Ce développement s'est traduit par l'archivage de revues dont l'état a financé la numérisation des articles scientifiques ainsi que les travaux académiques disponibles sur deux plateformes : Algerian Scientific Journal Platform (ASJP) et

---

<sup>398</sup> Que nous avons délibérément coloriés en vert

le Programme national de signalement de thèses (PNST). Nous les avons présentés dans la première partie.

Leur coexistence, leur savoir-faire, leur partenariat sont une valeur ajoutée-qui est étroitement liée- et ne peut qu'être bénéfique pour le transfert des connaissances. L'éditeur universitaire comme producteur de contenus éditoriaux ; l'université, qui coiffe à notre avis trois casquettes celle de formatrice de chercheurs/auteurs, de financière et de réservoirs de contenus éditoriaux ; et enfin la bibliothèque comme diffuseur de ces contenus.

Quelle offre éditoriale numérique dans les universités algériennes ? L'offre éditoriale est entendue ici comme tout contenu à destination des étudiants ou des enseignants chercheurs soumis à une procédure de sélection et de validation interne ou externe aux institutions de l'enseignement supérieur.

## **1.2. Les dossiers pédagogiques : proposition pour une transition vers le numérique**

À l'heure actuelle, les ressources et les documents créés par les enseignants et utilisés par les étudiants n'existent quasiment que dans un format papier. Si, dans le passé, le prix du papier et la rente pétrolière a largement favorisé l'impression de nombreux exemplaires. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

### *1.2.1. Un exemple concret*

Prenons le cours photocopié réalisé par l'enseignant mais non disponible que ce soit à la vente dans les librairies/dépôt de l'OPU ou dans les centres d'impression des universités, cités plus haut.

Le travail de mise en forme se fait via la reprographie après découpage et collage du dossier pédagogique. Ces dossiers doivent être préparés longtemps avant le début des enseignements en raison des délais de reprographie ce qui limite leur actualisation. Ils sont de qualité matérielle inférieure à celles des originaux. Ils sont

générateurs pour l'université de coûts de papier, d'encre pour la reprographie...souvent obsolète à la fin de l'année universitaire. L'Algérie étant handicapée par l'obligation d'importer les pâtes à papier<sup>399</sup> et le papier.

Aujourd'hui certains enseignants profitent de l'existence des réseaux sociaux pour diffuser cours et travaux pratiques à leurs étudiants. Leur but est souvent de pallier aux problèmes matériels : carence de papier ou défaillance des photocopieurs.

### 1.2.2. La consommation de papier : des solutions pour une économie ?

Nous avons voulu avoir une idée approximative de la consommation du papier au niveau du département de bibliothéconomie d'Alger<sup>2</sup>. Nous avons exploité le registre où est noté par l'agent de la reprographie : l'usage du papier, par module, par enseignant et par date de tirage (Tableau ci-dessous)

Tableau 31: Consommation papier département de bibliothéconomie

	2016/17 Budget* : 135 000 DA 33 cartons** ; 165 rames		2017/2018*** Budget : 258000 DA 38 cartons ; 190 rames		2018/19 Budget : 338 000 DA	
	Feuilles	Rames	Feuilles	Rames	Feuilles	Rames
Anglais	5738	12	2595	≈ 5	4285	≈ 9
Français	5368	11	2138	≈ 4		
L. document.	4528	9	2212	≈ 4		
Catalogage	5370	11	2289	≈ 4	4202	≈ 8
Archives	1254	3	3829	≈ 8		
Administration	4768	10	10119	≈ 20		
<b>Total</b>	<b>27026</b>	<b>56</b>	<b>23182</b>	<b>45</b>		

\* papier acheté pour l'ensemble de l'administration et des départements de la faculté des sciences humaines de l'Université de Bouzaréah ;

\*\* Totalité des rames affectées au département de bibliothéconomie

\*\*\* l'année universitaire a été marquée par une grève de plus de 4 mois des départements de bibliothéconomie à l'échelle nationale ce qui explique en partie la baisse de consommation du papier pour l'enseignement

Nous avons réalisé ce dépouillement pour seulement cinq modules qui par leur enseignement -exercices d'application et lecture de texte- consomme beaucoup de

<sup>399</sup>L'Algérie n'importe plus de pâte à papier

papier. Nous avons également noté le papier absorbé par l'administration du département.

Prenons comme terrain d'études le module de description normalisée des supports d'information ou son appellation usuel « catalogage »<sup>400</sup>. Nous avons sciemment choisi ce module au regard de notre longue pratique de son enseignement au département de bibliothéconomie d'Alger et également des formations pour des professionnelles que nous avons assuré dans d'autres institutions.

Ce cours est programmé pour les deuxièmes et troisièmes années de licence.

Son objectif :

- Apprendre et rédiger des descriptions conformément aux règles prescrites par l'ISBD (International Standard Book Description).
- Comprendre la structuration de l'information ainsi que le principe des accès et des index.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et nombreux exercices pratiques.

Pour l'année universitaire 2016/2017,<sup>401</sup> 391 étudiants étaient inscrits en 2<sup>ème</sup> année licence et 153 en 3<sup>ème</sup> année.<sup>402</sup> Le module de catalogage a généré 5 370 feuilles uniquement pour les travaux pratiques soit 11 rames de papier; approximativement 160 feuilles par étudiants.<sup>403</sup>

Pour l'année 2017/2018, 523 étudiants en 2<sup>ème</sup> année et 296 en 3<sup>ème</sup> année de licence étaient inscrits dans cette filière. Cette année a été marquée par une grève

---

<sup>400</sup> Ce registre qui est renseigné par les enseignants et par le personnel administratif comporte les informations suivantes : date de la demande de tirage, Nom de l'enseignant, intitulé du module, année d'études, nombre de groupes, nombre de feuille, nombre d'exemplaires demandés, signature du demandeur et observations. Nous n'avons pas comptabilisé la consommation du papier pour les examens.

<sup>401</sup> Source : Base de données du Département

<sup>402</sup> Les 3 spécialités ont dans leur programme ce module

<sup>403</sup> Nous avons pris une moyenne de 25 étudiants par groupe

estudiantine de 4 mois. Pour le module de catalogage, chaque étudiant a eu en moyenne 92 feuilles avec un contenu exercice ou rappel du cours.

#### *1.2.2.1. Première proposition : réduction du tirage*

Pour l'année universitaire 2018/19 nous avons décidé lors de la réunion du comité pédagogique de repenser la philosophie de ce module. Le nombre d'étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année de licence était de 412 répartis sur 15 groupes soit approximativement 27 étudiants par groupe. Les décisions prises par les enseignants membres du comité :

- Le même enseignement : cours et exercices d'application ou à réaliser au domicile de l'apprenant a été à l'identique à l'ensemble de la promotion.  
(*Soit 15 groupes*)
- L'étudiant devait pour le cours théorique avoir en sa possession la norme internationale soit sous forme électronique, soit sous un format papier<sup>404</sup>.
- les exercices d'application en salle étaient imprimés ;
- La synthèse des cours était imprimée en 15 exemplaires et remise aux délégués du groupe ; ainsi que les exercices à faire à domicile. Le délégué était chargé de les diffuser via la page du réseau social du groupe.

Ce qui a permis pour cette année de réaliser une économie de quatre rames de papier. Soit 250 000 feuilles

Il est vrai que le résultat observé d'un point de vue macro est dérisoire. C'est une expérience qui mérite d'être reproduite à d'autres modules gros consommateur de papiers.

En effet, la méthode appliquée à l'ensemble des modules et à l'échelle nationale devrait permettre non seulement une économie drastique de la consommation de papier acheté en devises mais également aurait un apport

---

<sup>404</sup> Elle était disponible à l'achat auprès d'un centre de reprographie privé à un prix très raisonnable (moins de 250 DA)

bénéfique pour l'environnement. La consommation de papier représente 80% des déchets d'une administration<sup>405</sup>.

#### *1.2.2.2. Deuxième proposition : usage des plateformes de messagerie*

Une seconde expérience que nous avons menée pendant l'année universitaire 2014/2015<sup>406</sup> avec les étudiants inscrits au master nouvelles technologies pour le module « évolution des règles de description ». Nous avons utilisé une plateforme en ligne gratuite qui est un service de la messagerie de *Google* : *Google groupes*.<sup>407</sup> La messagerie permet de créer des forums en ligne avec une interface pour les discussions de groupe. Après inscription, l'étudiant a accès à la documentation pédagogique en lien avec le cours, une bibliographie, les exercices d'application et les corrigés, les résultats des examens<sup>408</sup>. (Figure 37, ci-dessous)

Figure 37 : interface et exemple de dossier pédagogique dans Google groupes

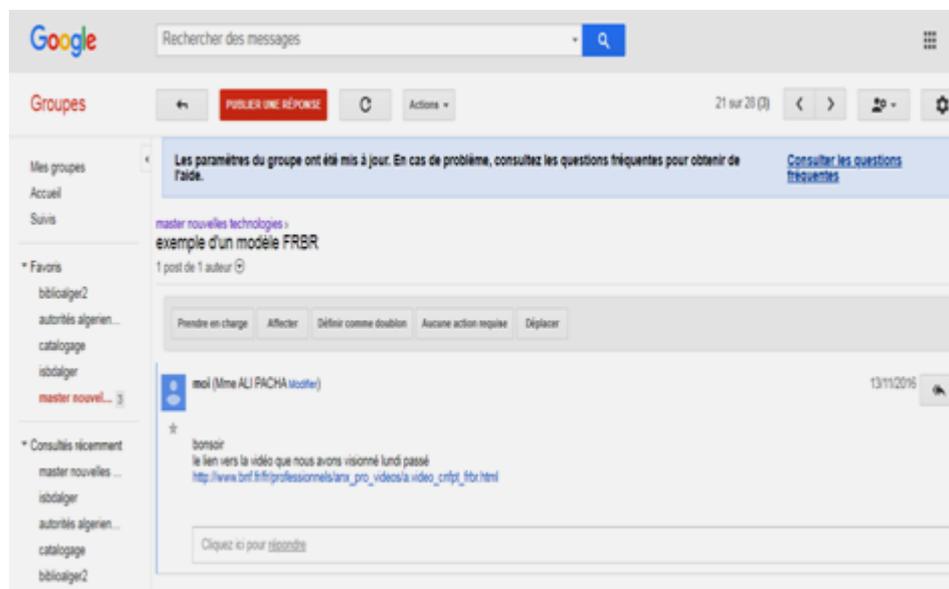
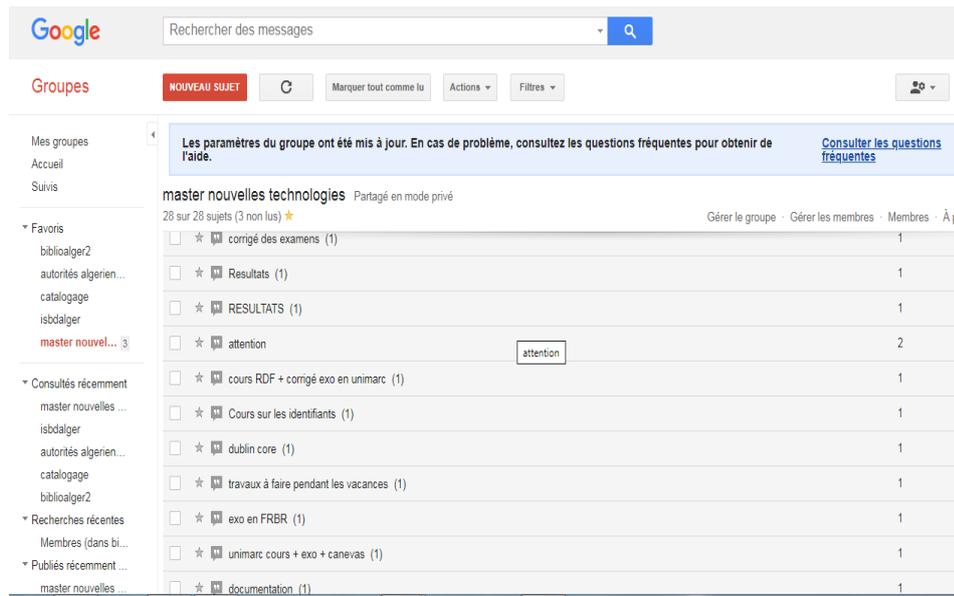
---

<sup>405</sup> Source : [En ligne] : <https://www.planetoscope.com/papier/380-consommation-de-papier-en-france.html>, consulté le 14 octobre 2019

<sup>406</sup> Expérience que nous avons reproduite pour l'année universitaire 2019/2020

<sup>407</sup> Projet que nous ambitionnons de réaliser pour l'année universitaire avec l'ensemble de l'équipe pédagogique

<sup>408</sup> En ligne] : <https://groups.google.com/forum/#!overview>



Les étudiants de leurs côtés envoyaient leurs exercices directement sur le courriel de l'enseignant. Pour cette expérience, ce module n'a généré aucun tirage de cours ou d'exercices sauf pour les sujets d'examens. Donc zéro papier.

Ainsi les opportunités offertes par les technologies numériques présentent donc des atouts pour optimiser la création et l'exploitation de ces dossiers pédagogiques.

Une troisième trajectoire qui peut être complémentaire aux deux précédentes que nous avons expérimentées ci-dessus est la réalisation d'une édition du polycopié à l'intérieur des campus universitaires.

### **1.2.2.3. Troisième solution : une bibliothèque de dépôt numérique**

Trois conditions sont indispensables pour sa réalisation :

- Rassemblement autour d'un agrégateur en l'occurrence le service de reprographie<sup>409</sup>, d'acteurs : les enseignants, le centre de calcul, la bibliothèque universitaire, les étudiants ;

- Au niveau des contenus, il s'agit de trouver au niveau de découpage des contenus éditoriaux suffisamment fins pour permettre aux enseignants de constituer leur dossier de TD de manière souple et adaptée à leurs besoins.

- Mise à disposition d'une interface efficace et intuitive de mise en forme et de personnalisation des dossiers pédagogiques.

La « bibliothèque numérique » construite sur ces points et schématisée ci-dessous (Figure 38)

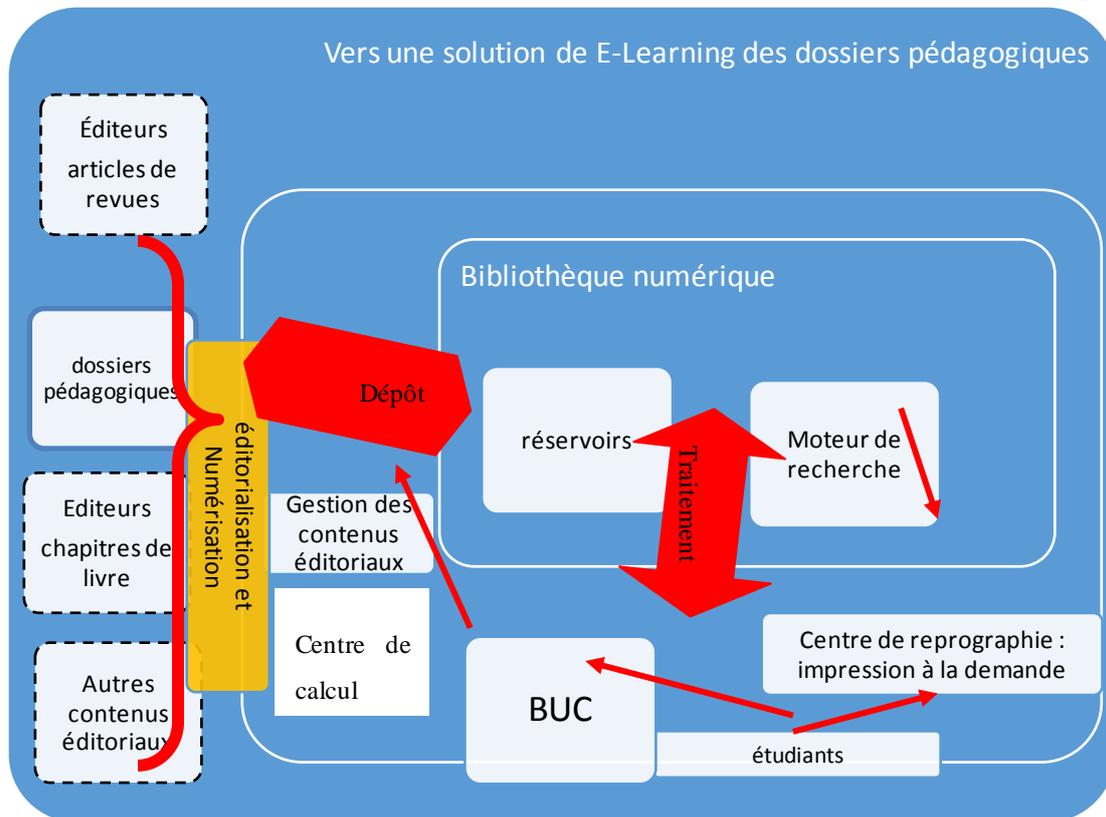
- Permettra de mettre en place une économie calquée sur celle des photocopies qui comme nous l'avons vu est largement intégrée dans les activités pédagogiques des universités ; ici pour cette activité universitaire, le numérique peut être un potentiel important et un facteur d'économie de papier.
- Mais également mise à la disposition des enseignants et des étudiants de contenus éditoriaux.
- Mettre en place une base unique, à négocier avec l'OPU et les éditeurs privés, les documents ou chapitres à numériser à la demande et à

---

<sup>409</sup> Dans l'organigramme type de l'université, le service de reprographie et d'impression est rattaché au Secrétaire général du rectorat (Figure 34).

intégrer dans le dossier pédagogique et bien entendu enrichir la base en fonction de l'utilisation qui en sera faite.

Figure 38 : proposition d'une Bibliothèque numérique de contenus éditoriaux mis à la disposition des étudiants



Le fichier numérique (dossier pédagogique) réalisé par l'enseignant grâce à une interface intuitive et interactive avec une application web. L'interface doit constituer également un moyen de contrôle et de protection des contenus éditoriaux ;

L'exploitation des contenus peut se faire à différents niveaux : l'enseignant peut le transmettre directement aux étudiants par voie électronique; au centre de reprographie qui peut ainsi réaliser des copies à la demande avec une participation financière de la part de l'étudiant ; accès de la part des étudiants à partir de la bibliothèque universitaire ou directement de chez lui en utilisant ses identifiants.

Cette approche, intégrant facilement le numérique dans le dossier pédagogique peut selon nous constituer un premier pallier et permettre également de combler le déficit en documentation scientifique nationale ou étrangère.

En conclusion la concrétisation d'un tel projet ne peut résulter que d'une démarche s'inscrivant à long terme. Des phases successives verraient non seulement accroître le nombre de discipline, d'établissements, utilisateurs mais aussi l'enrichissement de la base de contenus éditoriaux.

### **1.3. Les contenus éditoriaux inscrits dans une économie marchande**

Ses contenus regroupent essentiellement les ouvrages, les manuels, les cours photocopiés, très peu de revues édités par des éditeurs issus du secteur privé ou public. Actuellement, il n'existe pas une source unique et disponible permettant de connaître l'ensemble des contenus éditoriaux produits ainsi que des statistiques sur l'accès à ces contenus.<sup>410</sup> Un éditeur étatique, en l'occurrence l'Office des publications universitaires a en charge la production et la diffusion du livre universitaire. Certains éditeurs, très peu, ont pour stratégie éditoriale le livre universitaire, nous y reviendrons plus en détail lorsque nous aborderons le secteur privé.

Pour ce qui est des ressources électroniques acquises en devise dans le cadre du SNDL, le peu d'information disponible fait ressortir l'extrême faiblesse de contenus en langue arabe et française mais plutôt l'acquisition de ressources numériques majoritairement en langue anglo-saxonne.

Les résultats de l'enquête sur l'évaluation des bibliothèques universitaires algériennes lors des journées d'études de mai 2012, mentionnent que 46% des étudiants inscrits en post-graduation et 54 % des enseignants ont un compte SNDL.

---

<sup>410</sup> La bibliographie nationale de l'Algérie n'a pas paru depuis l'année 2006

Cet état de fait relève essentiellement à l'attitude des pouvoirs publics qui n'ont pu ni déterminer une offre éditoriale imprimée ou numérique spécifique à l'enseignement universitaire algérien, ni définir les mécanismes de soutien à l'émergence de celles-ci. Nous le constatons particulièrement avec le SNDL ou une documentation achetée en devise n'est aujourd'hui ni traitée, ni signalée et encore moins archivée dans les bibliothèques universitaires.

Ainsi, l'offre éditoriale universitaire algérienne inscrite dans une offre marchande est aujourd'hui circonscrite à deux types de services très aisément repérables :

Des livres édités localement<sup>411</sup> et destinés majoritairement aux sciences sociales en langue arabe et aux sciences exactes en langues étrangères et plus précisément francophones.

Des revues électroniques essentiellement anglophones acquises dans le cadre du SDNL mais toutefois avec un accès gratuit pour la communauté universitaire.

Nous focaliserons notre recherche pour le modèle d'économie marchande sur les livres universitaires édités essentiellement par l'office des publications universitaires et à quelques éditeurs du secteur privé. Nous n'aborderons pas la production éditée par les centres de recherche.

Nous tenterons d'y répondre avec l'appui des résultats des différentes études mentionnées tout au long de la rédaction de ce travail ; de données des enquêtes disponibles et de notre observation personnelle du monde de l'édition algérienne au cours de ses dernières années.

*La grande difficulté que nous avons rencontrée à ce stade de notre travail, réside en grande partie dans la collecte de données propres à ce secteur. En effet, ni la Direction du livre du Ministère de la culture, ni la Bibliothèque nationale ou les deux syndicats du livre (le SNEF et l'ONEL) n'ont pu nous*

---

<sup>411</sup> L'OPU, selon le Directeur de l'édition n'importe plus de livres universitaires.

*fournir des statistiques de la production du livre ou du nombre exact de maisons d'édition en activités et encore moins d'éditeurs spécialisés dans le livre universitaire. Nous n'avons pu obtenir et utiliser que le nombre global de titres publiés par les éditeurs disponibles au service du dépôt légal de la BNA. Une autre source a été le dépouillement des catalogues ou listing que certains éditeurs nous ont offerts lors de nos déplacements au Salon international du livre.*

En août 2019, l'ONEL, organisation nationale des éditeurs du livre, lance un cri d'alarme sur la situation que traverse le livre dans le pays. État caractérisé par des dépôts de bilan, de mutation de librairie en commerce, de reconversion d'imprimerie du livre en imprimerie d'emballage<sup>412</sup>. Qu'en est-il de l'office des publications universitaires ?

## **CHAPITRE 2. L'office des publications universitaires**

L'office des publications universitaires par les missions qui lui sont dévolues est le premier acteur de l'édition d'ouvrages et de cours photocopiés destinés à la communauté universitaire. En effet, le décret n°73/60 du 21/11/1973 portant création de l'office énonce son mandat : « *élaboration, impression, édition, diffusion de photocopiés ainsi que des ouvrages, manuels et revues écrits, enregistrés ou sous forme de films ou photographies ou toutes autres formes.* » Ainsi que « *la traduction en langue arabe de photocopiés, manuels et ouvrages publiés à l'étranger* ».

Notre questionnement : l'OPU a-t-il atteint les objectifs de la demande de documentation scientifique et quelle a été sa stratégie éditoriale pour la production du livre et du photocopié universitaire ? Notre seconde interrogation « *ou toutes autres formes* », cette expression sous entend-elle ou est-elle visionnaire,

---

<sup>412</sup> El Watan du 5 août 2019

aujourd'hui de l'édition numérique ? L'éditeur étatique doit-il revoir sa stratégie du point de vue technologique, de production et de commercialisation ?

Pour y répondre nous ne focaliserons pas notre recherche sur la production de l'éditeur pour les périodes antérieures à cette étude sauf si des éclaircissements ou des comparaisons statistiques l'exigent. En effet, des travaux académiques se rapportant à cet éditeur et cités dans la revue littéraire et dans la bibliographie où (ALLAHOUM, DAHMANE, BAKELLI, HOUALI, ALI PACHA) ont très bien documenté leur recherche par des données statistiques. Nous ne résumons ci-dessous que les résultats de leurs recherches qui suscitent en nous un intérêt.

## **2.1. Synthèse des résultats précédant notre étude**

C'est ainsi que DAHMANE (1990, p. 366) fait ressortir deux faits importants dans son analyse de la production de cet éditeur pour la période 1975-1984. La première, la dominance du polycopié sur le livre et la seconde la domination de la langue française comme véhicule des savoirs. Il relève à la lecture des tableaux linguistiques des mouvements qu'il nomme « la polarisation thématique-culturelle » où la langue arabe est «donneuse» en «littérature, sciences sociales et généralités » mais est «receveur en sciences exactes et en sciences appliquées » (idem, p. 371).

Cette production éditoriale universitaire est toujours selon DAHMANE, le noyau dur de l'IST. C'est ce qui le distingue des autres éditeurs, qui eux appartiennent à la catégorie des éditeurs « grand public»<sup>4</sup>. Nous verrons qu'à partir des années 90, d'autres acteurs sont présents dans la production de livres universitaires : les éditeurs du secteur privé.

BAKELLI (2000, p. 139) a étudié pour sa part deux décennies de la production éditoriale à partir des catalogues de l'OPU (1975/1984 et 1985/1994). L'auteur relève que la faiblesse de la production livresque est due essentiellement à des facteurs socioprofessionnels, et cite entre autres l'absence de chercheurs de haut rang et la marginalisation de la recherche dans le pays.

Pour corroborer ses résultats, il a dressé une courbe comparative entre la production de l'OPU à celle du nombre d'enseignants disponibles de 1985/1994. Il signale que la production éditoriale a évolué de façon inversement proportionnelle à celle du corps enseignants. Il conclue que si l' «*on suppose qu'à chaque enseignant correspond au moins un ouvrage, que le nombre de titres que l'OPU avait la possibilité de publier (pour la décennie 1985-1994) est de 12 738 titres. C'est-à-dire quatre fois plus*». Il indique un ratio de moins d'un titre par enseignants-chercheurs.

Il souligne par ailleurs, comme DAHMANE, ALI PACHA (1997) et HOUALI (2013) la prépondérance des langues étrangères sur la langue arabe et souligne que les deux courbes ont tendance à se rapprocher à partir de l'année universitaire 1994/1995. (Graphe ci-dessous)

Graphe 10 : Évolution de la production linguistique de l'OPU 1975-1995)

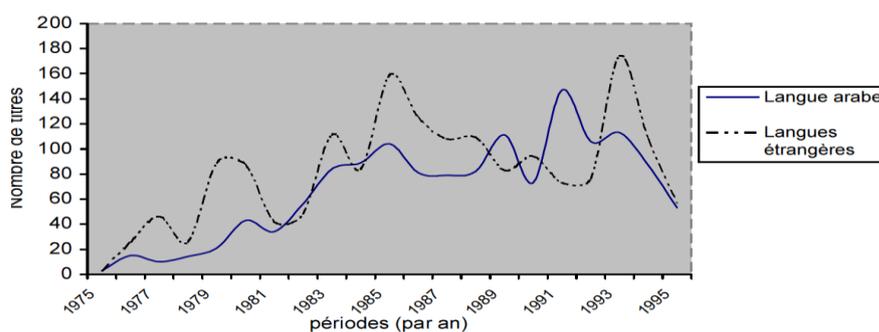


Fig. Evolution linguistique de la production de l'OPU (1975-1995)

Source : Bakelli

Les travaux d'ALLAHOUM (1992) et d'ALI PACHA (1997) ont, à partir des travaux de l'Association internationale de bibliologie et plus particulièrement de son président Robert ESTIVALS, présenté et défini un modèle bibliologique de l'édition algérienne. Modèle bibliologique qui comme nous l'avons souligné *en supra* que depuis 1997 se dirige vers une organisation libérale du secteur du livre et que nous tenterons de valider ou non et d'en suivre l'évolution.

Nous avons afin d'appuyer notre étude retenu comme période d'observation les années 2011 à 2017.

## 2.2. La production globale de l'OPU : 2011-2017

Cette étude a été réalisée à partir du catalogue général<sup>413</sup> et des listings de la production et des réimpressions de l'éditeur<sup>414</sup>. Cette analyse vise bien entendu des objectifs qui sont :

- De connaître la production livresque de l'édition universitaire algérienne ;
- Quelle stratégie éditoriale se dégage à partir de cette production chiffrée ;
- Et à partir des résultats relevés dans les études antérieures et de notre propre analyse voir si une mutation vers une édition numérique peut être envisageable,
- Et enfin, pourquoi il est devenu nécessaire de réfléchir à une transition vers une édition numérique.

Ainsi, la lecture du tableau récapitulatif de la production de nouveaux titres pour la période cumulée 2011-2017 ne confirme pas la tendance observée dans l'étude de BAKELLI vers une égalité linguistique dans la production d'ouvrages parus. En effet de 2011 à 2013 si nous constatons que les ouvrages édités en langue arabe prennent le dessus et dépassent les 50% (avec des taux respectifs de 52,87 ; 54,76 ; 55,40%). Les années suivantes, la tendance s'inverse avec des taux inférieurs à 47% (41,07 ; 45,90 ; 45,94 ; 46,57%) et à une domination des langues étrangères.

---

<sup>413</sup> Non daté, recense les publications parus de 2011 à 2015

<sup>414</sup> Qui nous ont été remis sous forme de fichier Excel par le directeur de l'édition de l'OPU

Tableau 32 : Production des nouveautés<sup>415</sup> de l'OPU de 2011 à 2017

		1*	2	3	4	5	Total	%
Arabe	Ouvrages	0	38	3	0	211	252	44%
	polycopiés	0	7	0	0	6	13	
	Sous total	0	45	3	0	217	265	
Français	Ouvrages	1	50	46	78	81	256	56%
	polycopiés	0	27	13	38	0	78	
	Sous total	1	77	59	116	81	334	
Autres langues	Anglais	0	0	0	0	1	1	0%
	Allemand	0	0	0	0	0	0	
	Sous total	0	0	0	0	1	1	
Total	Ouvrages	1	88	49	78	293	509	100%
	polycopiés	0	34	13	38	6	91	
	Totalgénéral	1	122	62	116	299	600	
	%	0%	20%	10%	19%	50%		

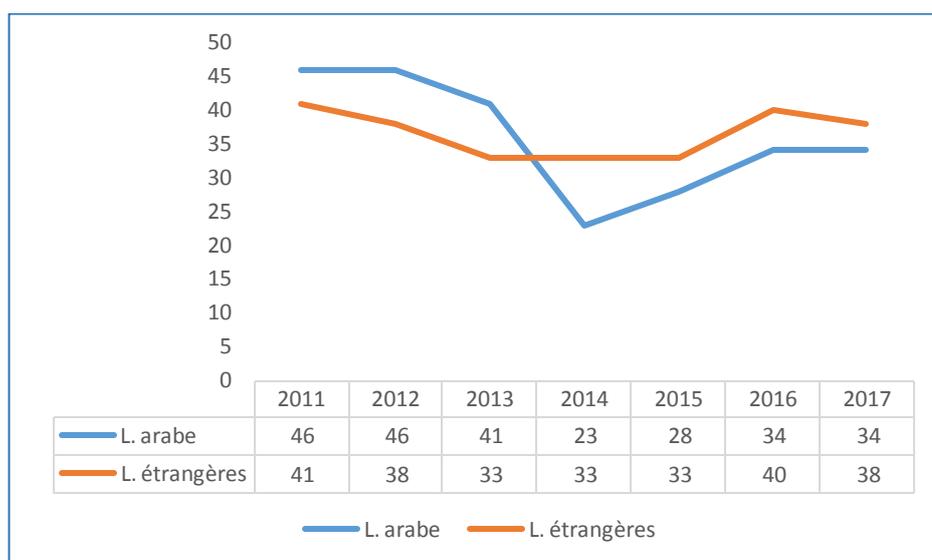
\*1 : généralités ; 2 : sciences exactes, 3 : technologie ; 4 : sc. médicales ; 5 : sc. Sociales  
Source : listing OPU

### 2.2.1. La production livresque de l'OPU et la politique d'arabisation de l'enseignement supérieur

La courbe obtenue fait se succéder, après une période de croissance de production en langue arabe jusqu'en 2013, une chute en 2014 et 2015 ; puis une période de croissance en 2016 qui se stabilise en 2017 et qui annonce peut-être une nouvelle reprise. Pour la production de livres en langues étrangères le même phénomène de croissance est observé à partir de l'année 2015.

<sup>415</sup> Les réimpressions font l'objet d'une analyse indépendante

Graph 11 : Production nouveautés\* OPU de 2011 à 2017



\*Ne sont comptabilisés que les monographies ; les cours photocopiés font l'objet d'un chapitre *en infra*

Une hausse de production succède après une stabilité observée de 2013 à 2015. Les années 2016 et 2017 sont marquées par une stabilité de la production en langue arabe et la présence d'un seul ouvrage publié en langue anglaise dans la filière des sciences sociales et humaines pour la période analysée. Cet intervalle demanderait à être approfondie sur un cycle beaucoup plus long. Mais toutefois ces résultats rejoignent les études antérieures ou le constat qu'une production en langue française domine souvent alors que l'enseignement en langue arabe pour les sciences sociales et humaines a commencé dans les années quatre-vingt.

La Loi 91-05 du 16 janvier 1991<sup>416</sup> portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe énonçait dans son article 37 : «*l'enseignement dans la seule langue arabe, au niveau des établissements et instituts d'enseignements supérieurs prendra effet à compter de la première année universitaire 1991/ 1992 et se poursuivra jusqu'à l'arabisation totale et définitive au plus tard le 5 juillet 1997*». Mais dans les faits, les filières des sciences exactes et technologie ainsi que celle des sciences médicales les cours sont transmis essentiellement en langue française.

<sup>416</sup> Journal officiel n°3 du 16 janvier 1991, pp 38-4, [Enligne] : <https://www.joradp.dz/hfr/>, consultée le 15 octobre 2019

Le Gouvernement algérien, en 1999, poursuivra sa politique d'arabisation avec plus de rigueur par un nouveau texte de loi.<sup>417</sup> Texte qui précise entre autre que les thèses et les mémoires doivent être rédigés en langue arabe («langue nationale») ou en une autre langue «*si une autorisation expresse est accordée par le chef de l'établissement, après avis motivé du conseil scientifique de l'entité universitaire concernée ou du conseil scientifique ou pédagogique de l'établissement habilité*».

Selon plusieurs analyses, dont celle de GHALAMALLAH (2011, p.25) l'université algérienne «*Faute de se connaître, elle s'est condamnée à un immobilisme de plus de quatre décennies et à l'échec récurrent des projets successifs de réforme, entrepris pour sa rénovation*». Elle présente un taux d'échec élevé en première année d'enseignement<sup>418</sup>. Les étudiants qui arrivent sur les bancs de l'université ont acquis des connaissances en langue arabe et ils sont obligés de suivre leurs cursus en langue française dans des filières autres que celles des sciences humaines.

Au vu des résultats (études antérieures ou en supra) sur la production livresque de l'OPU, éditeur étatique et entreprise publique n'a pas accompagné la politique d'arabisation du secteur par l'apport des supports didactiques. Cet état est dû en partie et à notre avis, à une carence d'enseignants-auteurs. Pénurie d'auteurs déjà soulevée par BAKELLI (2000, p. 139) que nous complétons ci-dessous.

### 2.2.2. Déficience d'auteurs :

Ainsi si l'OPU a publié 509 nouveaux titres et 91 cours photocopiés de 2011 à 2017, en sept ans, soit une moyenne de 86 livres par an et si nous comparons ce dernier chiffre au nombre d'enseignants du supérieur en poste pour l'année

---

<sup>417</sup> Loi n° 99-05 du 4 avril portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur (art 44 et 45)

<sup>418</sup> Une déclaration du Secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur : "Le taux d'échec en première année universitaire est plus élevé dans certaines universités et varie entre 50% et 60% ..." Les sciences technologiques figurent parmi les spécialités qui enregistrent le plus grand taux d'échec en première année dans nombre d'universités, a-t-il relevé en marge d'un atelier national sur "la refonte du baccalauréat". Ce taux d'échec selon M Seddiki serait à l'origine une mauvaise orientation et n'a pas évoqué le problème de la langue d'enseignement différente entre les deux cycles. [En ligne] : <http://radioalgerie.dz/news/fr/article/20160714/83459.html>

universitaire 2010/2011, 37 688<sup>419</sup>. Nous ne pouvons que faire le constat que les enseignants algériens publient peu ou pas.

Toujours selon GHALAMALLAH (2011, p.25) «*Le mal réside moins de la pénurie en enseignants qualifiés mais du désordre pédagogique et des dérèglements qui provoquent un énorme gâchis des énergies, du temps* ». Constat qui ne fait que s'accroître d'années en années par l'accroissement des étudiants qui rejoignent l'université. GUERRID (1998) nous fait part lui d'une dégradation considérable du niveau de formation et qui se caractérise notamment par « *la pauvreté des supports pédagogiques comme les livres.*»

En effet, si l'étude de DAHMANE (1975-1984) relève la domination de la production des photocopiés, la tendance s'inverse pour la période 2011-2017 où le livre imprimé occupe  $\approx 73\%$  de la production globale. Toutefois cette production reste très insuffisante par rapport à la croissance exponentielle des étudiants inscrits. Il faut relever également que l'OPU a adopté une nouvelle stratégie éditoriale<sup>420</sup> pour le cours photocopié<sup>421</sup> que nous analyserons ci-dessous.

Afin de vérifier notre conclusion -prématurée- nous le concédons, sur l'absence d'auteurs, nous avons posé la question au directeur de l'édition de l'OPU.<sup>422</sup> Pour lui, il n'y a pas de déficit d'auteurs dans les SHS, sciences et technologies « *mais nous considérons toujours qu'il y a un déficit en matière de titre dans le domaine de la médecine... la réponse des enseignants du secteur lorsque nous leur demandons des manuscrits : nous n'avons pas le temps d'écrire, or toutes leurs expériences peuvent faire l'objet de publications* ».

---

<sup>419</sup> Source : Office national des statistiques (ONS)

<sup>420</sup> Nous y reviendrons plus en détail *en infra*

<sup>421</sup> Nous entendons par cours photocopié : le support didactique d'accompagnement indispensable à l'étudiant.

<sup>422</sup> Monsieur Mohamed Larbi BEZZAZI nous a reçu à deux reprises dans son bureau au siège de l'OPU. La première entrevue a eu lieu le 20 mai 2018, la seconde le 8 octobre 2019

Nous avons consulté le site d'un éditeur privé spécialisé uniquement dans le livre médical, les éditions Loumi, créées en 2012 et qui à ce jour a enrichi son catalogue de 196 titres.<sup>423</sup> L'OPU, pour sa part, a édité 116 titres entre 2011 et 2018. Devons-nous déduire que le corps médical fuit l'étatique vers le privé ? Ou est-ce simplement des relations particulières car l'éditeur est également médecin ?

L'OPU cherche également la diversification dans l'édition de nouveaux titres ; par exemple, publiés des titres différents pour la même année d'études et pour le même module. Selon l'usage et la consultation par les étudiants, permet à l'éditeur de savoir que c'est un ouvrage de référence « *puisque'il est demandé tout le temps*<sup>424</sup> ».

Nous avons notifié ci-dessus que l'OPU publie en moyenne 86 nouveaux titres par an, si nous considérons ce chiffre très faible par rapport aux nombre croissant d'étudiants inscrits à l'université algérienne, pour Monsieur BEZZAZI, l'OPU est le seul éditeur algérien au niveau national (étatique et privé) qui publie parfois 100 titres annuellement. Il ajoute que « *l'ENAG a une politique d'imprimer pour le compte des autres éditeurs... si l'OPU suit cette stratégie il pourrait publier jusqu'à peut-être 800 titres par an ...mais éditer et mettre sur le marché et attendre qu'il soit vendu est très coûteux pour l'entreprise ...en nous engageons à éditer un livre c'est un risque financier que l'entreprise prend.* »

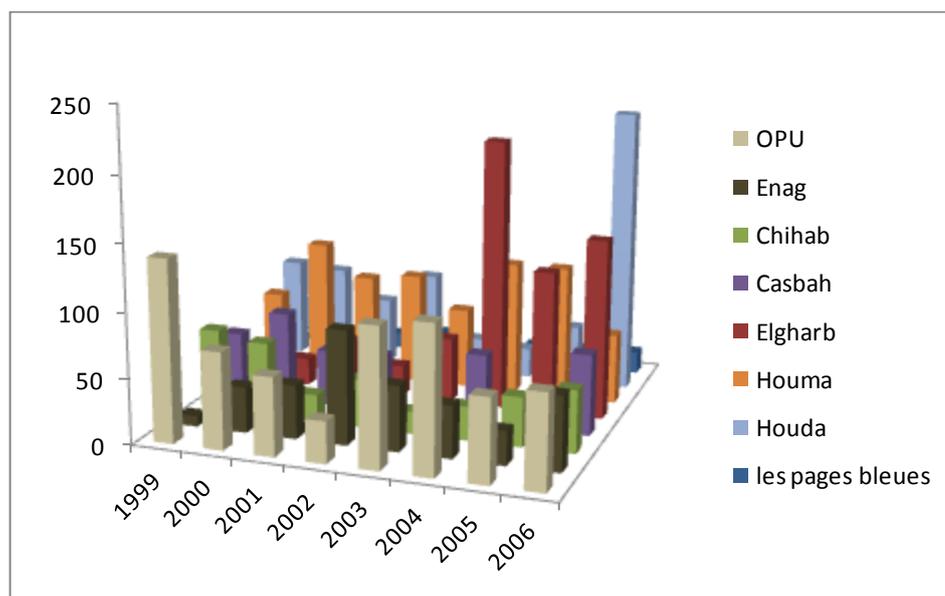
Afin de corroborer ses propos, nous avons toujours à partir de la Bibliographie nationale analysé la production nationale livresque de deux éditeurs étatiques (OPU, ENAG) et de six éditeurs du secteur privé (graphes ci-dessous)

---

<sup>423</sup> Source : depuis le salon du livre de l'année 2017, une application « SILA... », conçue sous Android par la société Nefter Smart Solutions l'application permet une recherche par auteurs, titres, mots clés, exposants. Dernière mise à jour 30 octobre 2019; taille 14 M version 3.0.7. Disponible sur : [\[https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.sila.expo&hl=fr\]](https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.sila.expo&hl=fr)

<sup>424</sup> Idem.

Graph 12 : Production éditoriale globale de 1999 à 2006



Source : Bibliographie nationale d'Algérie : vol. 72/73 à vol.86/87

Son observation et sa lecture montrent que si effectivement de 1999 à 2000 l'OPU était leader dans l'édition avec respectivement (139 et 74 titres publiés). Ce n'est plus le cas à partir de l'année 2001 où trois éditeurs privés : El Gharb (207 titres en 2004), Houda (219 titres en 2006) et Houma (103 titres en 2004 et 2005) dominent le marché national, surtout pour la production du livre en langue arabe.

La période étudiée est la période où le secteur du livre en Algérie est passé à partir de 1997 selon ALI PACHA (1997, p.22) à une organisation libérale du marché du livre. La bibliographie nationale n'étant plus disponible depuis 2006, nous ne pouvons pas faute de données fiables, voir l'évolution de ce mouvement éditorial. Toutefois, la bibliothèque nationale tente de rattraper ce retard et a publié l'année 2014. Année dont la production livresque sera analysée dans le chapitre consacré aux éditeurs privés. Mais nous pouvons déjà noter qu'à partir de l'année 2004 la production livresque privée est montée progressivement en puissance tandis que l'édition publique (OPU) stagnait ou régressait.

### 2.2.3. Langue de production du livre universitaire de l'OPU

Nous avons voulu mettre également en exergue dans quelle filière de l'enseignement supérieur algérien, la langue française est la langue de production des auteurs.

Tableau 33 : la production éditoriale par langue et par grand domaine de 2011 à 2017

0 : généralités ; 1 : sciences exactes, 2 : technologie ; 3 : sc. médicales ; 4 : sc. Sociales

Discipline/Langue		0	1	2	3	4	Total	% par discipline
Langue arabe	Ouvrages + photocopiés	0	45	3	0	217	265	44%
Langues étrangères	Ouvrages + photocopiés	1	77	9	116	82	35	56%
Total Général		1	122	12	116	299	600	
% par discipline		0%	20%	10%	19%	50%	100%	

Source : listing OPU

Le tableau 33 ci-dessus répartit la production éditoriale de l'OPU par domaines et par langue et nous indique que sur l'ensemble des quatre domaines, la langue française domine avec 335 titres soit 56% de la production de l'éditeur. Mais la filière des sciences sociales est très productrice en langue arabe avec 217 titres publiés pour 122 titres en technologie et 116 titres en sciences médicales. Pour la filière médecine, aucun titre publié en langue arabe. Résultat qui est tout à fait en adéquation avec la langue d'enseignement de cette filière. Le domaine technologie est très peu producteur en langue arabe. En effet seulement 3 titres publiés entre 2011 et 2017.

Les étudiants qui arrivent pour la première fois sur les bancs de l'université ont bénéficié, comme nous l'avons écrit *en supra*, d'un enseignement en langue arabe. Ne serait-il pas souhaitable, en attendant la publication d'ouvrages de synthèse en langue arabe, l'édition de lexiques bilingues spécialisés (arabe/français-français/arabe) pour toutes les filières et commercialisés à bas prix.

#### 2.2.4. Les ouvrages de référence édités par l'OPU: lexiques et dictionnaires

La consultation du catalogue en ligne de l'éditeur fait ressortir la publication de cinq lexiques et de deux dictionnaires<sup>425</sup>. (Tableau 34, ci-dessous)

Tableau 34 : Lexiques et dictionnaires édités par l'OPU

	Année d'édition	Nbr de pages	Prix unitaire En DA
Lexique de chimie	2013	204	700
Lexique de physique	2013	120	420
Lexique de médecine	2014	80	370
Lexique d'informatique	2004	130	490
Lexique de droit	1905*	284	710
Dictionnaire de médecine	2016	1098	5 400
Dictionnaire français/arabe	2014	576	2 240

\*date portée sur le catalogue ; Source : catalogue en ligne de l'OPU

Quel étudiant inscrit en première année de médecine peut acheter un dictionnaire médical bilingue à 5 400 DA. Pour M. BEZZAZI « *il a été édité pour eux*<sup>426</sup> » ; ou pour toutes les filières un dictionnaire de langue (arabe/français) à 2 240 DA !

Mais sont-ils disponibles dans les catalogues des bibliothèques universitaires algériennes ? Pour y répondre consultons le catalogue collectif algérien (CCdz).

Pour rappel, le Ccdz est le catalogue algérien, réalisé par le CERIST et qui recense et localise les fonds des bibliothèques universitaires. Aujourd'hui 76 universités sont membres : 48 bibliothèques d'universités ; 5 centres universitaires et 21 écoles sont membres actifs de ce réseau.<sup>427</sup> Réseau qui s'est étendu au secteur de la culture ou quelques bibliothèques de lecture publique ont versé leurs notices.

<sup>425</sup> Disponible <https://www.opu-dz.com/portal/fr>

<sup>426</sup> L'étudiant boursier de première année reçoit une somme trimestrielle de 4000 dinars !

<sup>427</sup> Source : Ccdz [En ligne] : <https://www.ccdz.cerist.dz/index.php?nav=27&ts=3>, consulté le 17 octobre 2019

## Le Ccdz en quelques chiffres<sup>428</sup>

Par langue :	par type de document
334 809 titres en arabe	628 622 livres
372 350 en langue française	7 732 périodiques
55 738 en langue anglaise	131 046 thèses
19 616 autres langues	1 055 non livres
<b>Total : 782 513</b>	<b>Total : 768 455</b>

La recherche n'a donné aucun résultat de la disponibilité de ces titres dans les catalogues des bibliothèques universitaires algériennes.

Nous avons voulu pousser plus en avant notre investigation avec une recherche par mot clés « lexique » et « dictionnaire » et avec comme éditeur OPU : 35 résultats affichés. Résultat réduit à 23 titres : soit par la présence de doublons ou le titre affiché n'est pas un dictionnaire. Liste que nous reproduisons sous la forme du tableau *en infra*.

Tableau 35 : Lexiques et dictionnaire édités par l'OPU et disponibles dans les bibliothèques universitaires

	Titre	Année	Localisation	Nbr ex.
1	Dictionary of vibrations Waves and optics terms/Jebar, Hisham	1991	BUC Constantine 1	19
2	Dictionnaire des sciences de la nature/Ghaleb, Edouard	1990	BUC Blida1	6
3	Dictionnaire des termes économiques et commerciaux/Henni Mustapha	1984	BUC Blida1	1
4	Dictionnaire des termes mécanique	1989	Boumerdès, Faculté des Sciences de l'Ingénieur	1
5	Dictionnaire des termes techniques de	1985	BUC Blida1	4

<sup>428</sup> Au 10 octobre 2019

	médecine/Garnier, Marcel.			
6	Dictionnaire élémentaire de l' Islam/ Gaïd, Tahar	1986	BUC Alger 2	1
7	Dictionnaire des termes de physique	1989	Boumerdès, Faculté des Sciences de l'Ingénieur	7
8	Dictionnaire et lexique Anglais - Français de la micro-informatique/ Belaidi, A. Kandsi, M	2004	BUC Constantine 1	15
9	Glossaire de biologie/ Chaouche -Mazouni, Siham.	2008	BUC Mascara	2
10	Le Vocabulaire architectural/ Kouici, Lakhdar	1999	BUC Blida1	5
11	Lexique de chimie physique/ Atik, Zadjia	1992	USTHB, faculté chimie	1
12	Lexique de génétique/ Alili, Djamel Eddine	1987	BUC Blida1	4
13	Lexique terminologie de l'électronique /Hafdi, Zoubeida	2011	BUC Bouira	1
14	Lexique de vocabulaire de chimie/ Mouhouche, Ali	1993	USTHB, faculté chimie	2
15	Lexique des sciences économiques politique et juridiques/ Bénissad, Mohamed El Hocine	1982	BUC Blida 1	2
16	Lexique illustré de cytologie/Khelil , Mohamed Anouar	1995	BUC Blida 1	5
17	Lexique médical / Ben Mansour , A.	1999	BUC Blida 1	4
18	Télécommunications lexicon English, French, Arabic/ Boutiouta, Seddik	1994	BUC Blida 1	5
19	Dictionary of mathematics terms/	1989	BUC Blida 1	5
20	Dictionary of physical terms	1989	BUC Blida 1	5
21	Dictionary of zoological terms	1989	BUC Blida 1	22
22	Dictionary of geological terms	1989	BUC Blida 1	4
23	Vocabulaire technique international/Bouhnik, Omar	1994	BUC Blida 1	5

Comme nous l’observons à la lecture du tableau (35, ci-dessus) très peu de dictionnaires et de lexiques édités par l’OPU sont acquis par les bibliothèques.

En effet, seulement sept bibliothèques universitaires ont acheté au moins un dictionnaire publié par l’OPU ! Sur les 23 titres accessibles, la bibliothèque universitaire centrale de Blida1 a acquit 12 titres soit ≈52% des titres édités entre 1982 et 1999. Autre résultat surprenant, aucun dictionnaire publié après 1999 par l’éditeur n’est présent dans le CCdz !

Alors quels sont les lexiques ou dictionnaires acquis pas nos bibliothèques ? Nous avons consulté le catalogue de la bibliothèque universitaire centrale d’Alger 1 qui selon les résultats du tableau ci-dessus n’a acheté qu’un seul dictionnaire publié par l’OPU en 1986! Les résultats sont stupéfiants 171 titres publiés à l’étranger pour un seul titre publié pour l’OPU ! Une partie des résultats est visible sur la (Figure 39, ci-dessous) et si nous regardons de plus près la date d’édition certains ont été acquis en 2016. Devons-nous en déduire que les bibliothécaires acquièrent très peu de titres édités en Algérie ? Nous avons trop peu d’éléments pour émettre une conclusion mais seulement les chiffres de la plus ancienne bibliothèque universitaire africaine parlent d’eux-mêmes.

Figure 39: Catalogue de la bibliothèque universitaire centrale d’Alger1

N°	Titre	Auteur	Type	Année
27	Lexique arabe français avec un index français-arabe correspondant. Contribution à l'étude de l'arabe moderne	Bercher Léon	Livre	1944
28	Lexique arabe français suivi d'un index français-arabe. Contribution à l'étude de l'arabe moderne	Bercher Léon	Livre	1938
29	Lexique commercial et marketing français-anglais-arabe	Djoudi Amal	Livre	2006
30	Lexique complet de la langue de Villon	Burger André J.	Livre	1974
31	Lexique d'antiquités grecques	Vial Claude	Livre	1972
32	Lexique d'antiquités romaines	Pelletier André	Livre	1972
33	Lexique de banque et de bourse	Sousi-Roubi Blanche	Livre	1963
34	Lexique de banque et des marchés financiers	Sousi-Roubi Blanche	Livre	2009
35	Lexique de Biologie des pêches (océanologie) Français-Arabe et Anglais-Arabe	Aïli Djamel Edjène	Livre	1968
36	Lexique de commerce international	Brassart Ugo	Livre	1993
37	Lexique de comptabilité	Lassegue Pierre	Livre	2007
38	Lexique de droit civil (contrats, responsabilité)	Colin Eric	Livre	1993
39	Lexique de géographie ancienne par Maurice Béslier. Avec une préface de R. Cagnat	Béslier Maurice	Livre	1914
40	Lexique de gestion		Livre	2000
41	Lexique de gestion		Livre	2005
42	Lexique de gestion et de management		Livre	2008
43	Lexique de gestion et de management		Livre	2016
44	Lexique de la langue philosophique et religieuse de Platon. 1ère partie (A)	Platon	Livre	1964
45	Lexique de la langue philosophique et religieuse de Platon. 2ème partie (M)	Platon	Livre	1964
46	Lexique de la langue	Racine Jean	Livre	1665-1673
47	Lexique de la nouvelle géographie économique	Benko Georges	Livre	2001
48	Lexique de la presse écrite		Livre	1988
49	Lexique de la presse écrite		Livre	1988

Nous reviendrons *en infra* plus en détail sur les acquisitions des publications de l’OPU par les bibliothèques universitaires.

Nous pouvons donc déduire que la politique éditoriale de l'OPU est axée sur une production globale en langue française même si le livre en sciences sociales en arabe domine par rapport aux autres filières. Il reste cependant insuffisant vu le nombre d'étudiants inscrits dans cette filière. La politique commerciale des dictionnaires et lexiques bilingues de l'éditeur doit être orientée également vers les bibliothèques universitaires.

#### *2.2.5. La stratégie éditoriale de l'OPU : les réimpressions*

Si nous reprenons notre analyse de la production de l'OPU et notamment les réimpressions d'ouvrages. Nous faisons le constat qu'à partir de l'année 2013 la réimpression des livres est supérieure aux nouveautés. La même observation sur la période cumulée 2011-2017 où l'OPU a réimprimé 718 titres soit 55%  $\approx$  de la production globale de l'éditeur dont 15% sont des cours photocopiés ; 600 nouveaux titres ont paru pendant cette période.

Selon M. BEZZAZI c'est la stratégie commerciale de l'OPU « éditer un titre la première année à 1 000 exemplaires, ensuite voir son impact sur le marché et à partir de la deuxième année d'existence, prendre la décision de le réimprimer ou non<sup>429</sup> ».

---

<sup>429</sup> Notons que M. BEZZAZI parle ici de réimpression et non de réédition

Tableau 36 : Les réimpressions ouvrages OPU par filières et par langues 2011-2017

0 : généralités ; 1 : sciences exactes, 2 : technologie ; 3 : sc. médicales ; 4 : sc. Sociales ; LE : langues étrangères

Discipline/ Langue		0	1	2	3	4	Total	Pourcentage par discipline
Arabe	Ouvrages	0	50	4	0	194	248	38%
	Polycopiés	0	9	0	0	15	24	
	S/Total	0	59	4	0	209	272	
LE	Ouvrages	0	110	79	51	36	276	62%
	Polycopiés	0	114	34	20	2	170	
	S/Total	0	224	113	71	38	446	
Anglais		0	0	0	0	0	0	
Total	Ouvrages	0	160	83	51	230	524	100%
	polycopiés	0	123	34	20	17	194	
	Total	0	283	117	71	247	718	
%		0%	39%	16%	10%	34%	100%	

Source : listing OPU

Toujours selon M. BEZZAZI, les réimpressions sont un problème de demandes qui s'expriment au niveau du marché universitaire, un titre sollicité peut parfois être réimprimé deux fois dans la même année. Les directions régionales<sup>430</sup> de l'OPU transmettent chaque fin d'année universitaire, les bilans de l'année écoulée et les besoins en réimpressions pour la prochaine rentrée. Si nous devons comparer avec d'autres pays comme la *France* ou le *Maroc*:

*« Les éditeurs de ces pays n'impriment pas le nombre d'exemplaires que nous réalisons mais impriment à la commande : le numérique permet de faire quelques tirages, 10, 15, 25, 60 mais en impression offset le minimum pour être rentable ne doit pas être inférieur à 500 exemplaires, à mesure que le nombre d'exemplaires augmente, le coût du livre diminue. Il est*

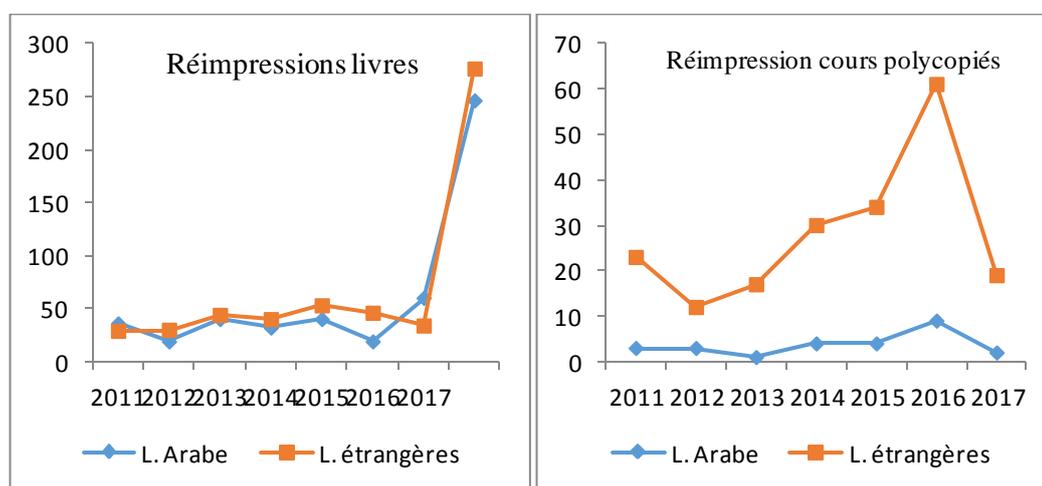
<sup>430</sup> L'OPU est organisé en quatre directions : la direction commerciale, une direction régionale à l'ouest du pays, une à l'est du pays et la dernière située à la capitale ainsi que de 41 librairies disséminées à travers les villes universitaires du pays.

*impossible à l'OPU de produire plus de 100 nouveaux titres par an au risque de ne pas pouvoir clôturer une deuxième année<sup>431</sup> ».*

Propos que nous étayons avec la citation de (JAMMET & HERIN, 2012, p. 291) « *le succès de l'entreprise repose finalement sur la vente de sa production* »

À la lecture du graphe ci-dessous, nous constatons que la réimpression des ouvrages en langue française (276 titres)<sup>432</sup> domine sur la langue arabe (246 titres) soit  $\approx 53\%$  des réimpressions. Même constat pour la réimpression des cours polycopiés avec 170 titres réimprimés pour seulement 24 titres en langue arabe.

Graphe 13 et Graphe 14 : Réimpression de l'OPU de 2011-2017



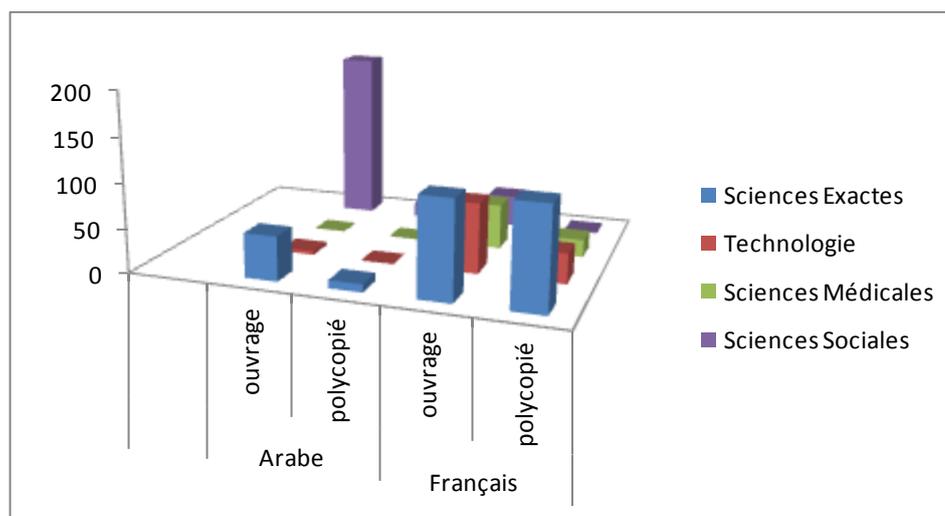
Source : listing OPU

Par contre, les sciences sociales en langue arabe dominent largement (194 titres, soit 27% de la période cumulée) devant les sciences exactes en langue française (110 titres,  $\approx 15\%$ ), technologie (79, 11%) et médecine (51 titres, 7,10%). (Graphe 15, ci-dessous)

<sup>431</sup> À ce jour, l'OPU n'a pas encore investi pour une impression numérique, tout ce fait en offset

<sup>432</sup> Aucun ouvrage dans une langue autre que le français a été réimprimé. Un seul ouvrage en langue anglaise a été édité pendant la période cumulée

Graphe 15 : réimpressions OPU par domaine et par langue de 2011 à 2017



### 2.2.6. La place du cours photocopié dans la stratégie éditoriale de l'OPU :

Toujours à la lecture des statistiques de la production éditoriale de l'OPU et du graphe ci-dessus, nous notons la présence de six cours photocopiés pour les SHS et publiés entre 2011 et 2017. Filière qui, chaque année universitaire draine le plus grand nombre de nouveaux bacheliers après la filière sciences et technologie. Selon DAHMANE (1990, p. 361) un des objectifs fondamentaux de l'O.P.U est d'atteindre pour l'année universitaire 1986-1987 le ratio de 13 photocopiés par étudiant soit la fabrication de 1 362 731 volumes. Objectif tout à fait utopique !

Si nous les comparons (les six titres) au nombre d'étudiants inscrits dans la filière sciences humaines et sciences sociales en LMD soit 47 468 étudiants pour l'année universitaire 2017/18<sup>433</sup> et le nombre de cours photocopiés mis sur le marché pour cette filière, soit UN titre pour 8 000 étudiants inscrits ! « *Un appel a été lancé aux enseignants par l'OPU<sup>434</sup> pour la publication de leurs cours. Aucun manuscrit n'a été proposé dans la filière sciences sociales et humaines ; les enseignants de médecine ont plus ou moins répondu* » avec

<sup>433</sup> Statistiques de la Direction de la prospective du Ministère de l'enseignement supérieur

<sup>434</sup> Interview avec le Directeur de l'édition de l'OPU

20 titres en langue française ; les sciences exactes 114 cours polycopiés en langue française.

Au regard de ce dernier chiffre, nous posons la question au directeur de l'édition de cet organisme : existe-t-il une politique de traduction des cours polycopiés édités en langue française vers la langue arabe ? *Non*, l'OPU a orienté sa politique uniquement pour la traduction des ouvrages d'histoire « 90 % des titres qui ont été publiés<sup>435</sup> dans cette matière sont en langue française, les auteurs étaient francophones et l'enseignement de l'histoire se fait en arabe. Ainsi 9 titres ont été traduits en arabe pour cette discipline. Les disciplines autres que les sciences sociales n'ont pas fait l'objet d'une traduction<sup>436</sup> ».

De 2011 à 2017, l'OPU a réimprimé 170 titres de cours polycopiés en langue française pour seulement 24 titres en langue arabe mais n'a produit pour cette même période seulement 91 nouveaux cours polycopiés. Notons que 53 % des cours polycopiés sont des réimpressions

Selon le directeur de l'édition, le nombre d'exemplaires est fixé à 1 000 ex. pour chaque titre réimprimé et peut parfois aller à 2 000 jusqu'à 2 500 exemplaires. Une réflexion portant sur les cours polycopiés ainsi que sur les dossiers de TD<sup>437</sup> pourrait être menée conjointement entre l'OPU avec un nombre suffisant d'acteurs autour du service : enseignants/Auteurs, Bibliothèque universitaire, Service reprographie de l'université et le Centre de calcul). Nous sommes persuadés que c'est sur ces ressources que la valeur ajoutée du numérique semble la plus importante et la plus rentable pour l'OPU ainsi que pour l'université algérienne. Nous cherchons ici à proposer les modèles les plus efficaces pour la publication et

---

<sup>435</sup> L'enseignement de l'histoire est dispensé en langue arabe depuis les années 80

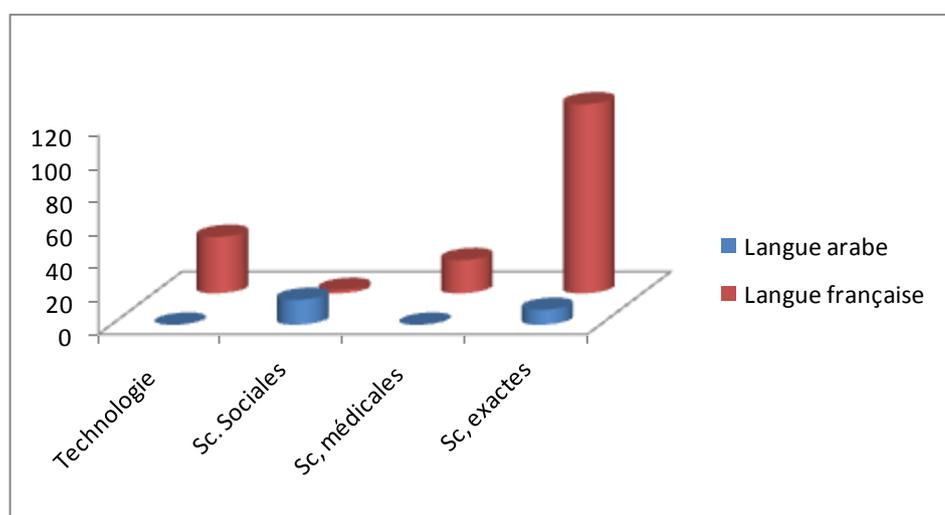
<sup>436</sup> Pourtant la Loi n° 15-13 du 15 juillet 2015 relative aux activités et au marché du livre, notamment son article 38, permet à l'État la promotion et le soutien pour les catégories : le livre édité en Algérie ; la traduction de livres ; le livre scientifique et technique. Mais le texte reste silencieux sur les organismes habilités à fournir les fonds nécessaires pour leur réalisation

<sup>437</sup> Nous avons dans le chapitre notre proposition pour les dossiers pédagogiques.

l'accès au document. En effet, le numérique permet une réduction de la consommation du papier<sup>438</sup>. S'il est vrai que ce dernier est plus pratique que l'électronique, il l'est moins dans d'autres circonstances (environnement, coûts...)

C'est sur ce type de ressources universitaires : les cours photocopiés, comme nous l'avons souligné plus haut que les usages d'utilisation semblent les plus évidentes à intégrer. En effet, Si nous reprenons les statistiques des réimpressions de l'éditeur en matière de cours photocopiés et que nous présentons (graphe 16, ci-dessous) :

Graphe 16 : les cours photocopiés réimprimés de l'OPU par domaines et par langue de 2011 à 2017



Source : Listing OPU : 2011 à 2017

Nous relevons, par exemple que les cours photocopiés en sciences exactes (114 titres réimprimés en langue française) dominent avec chacun des titres tirés au minimum à 1 000 exemplaires (sans réimpression) ce qui nous donne 114 000 exemplaires uniquement pour cette discipline, pour l'ensemble des disciplines et pour les deux langues confondues 718 000 exemplaires. Or, l'enseignement dans cette discipline devrait être normalement assuré en langue arabe ; pour l'OPU, l'enseignement est en langue française donc pas de publication ou très peu en

<sup>438</sup> Si dans les années 70, la pâte à papier était produite à partir de l'alpha au sud du papier. Sa production a cessé, les racines ont été arrachées par des non initiés et a presque disparu des plateaux algériens.

langue arabe. Le nombre d'étudiants inscrits dans ce domaine est de 103 446 inscrits pour l'année universitaire 2017/2018<sup>439</sup> ce qui nous donne un ratio de moins d'un exemplaire par étudiant, ou pour être plus précis un ratio de 0.90 exemplaire par étudiant<sup>440</sup>.

Les étudiants ont besoin d'accéder simultanément aux mêmes manuels et ceci n'est possible que si la bibliothèque universitaire a acquis plusieurs exemplaires, (rapidement abîmés ou obsolètes). À partir du catalogue en ligne de l'OPU nous avons prospecté des titres de cours photocopiés dans le domaine des sciences exactes et à destination des étudiants du tronc commun. Nous avons ensuite voulu voir leur disponibilité dans le catalogue collectif algérien.

Ci-dessous, les résultats affichés dans le CCdz :

1/ Auteur : Oubadi Serkhane Titre : Précise de structure de la matière Date d'édition 2017 Prix 570 DA Résultat : une seule bibliothèque le possède en 20 exemplaires ; non disponible pour le prêt entre bibliothèque
2/ Auteur : Hakiki Titre : Physique générale Date d'édition 2017 Prix : 840 DA Résultat : aucune notice disponible
3/ Titre/Auteur لترموديناميكا/عبد الريم و صارة بوهلال حسين/الدروس ملخصات Date d'édition 2017 Prix : 640 DA Résultat : aucune notice disponible
4/ Titre/Auteur علاب قادة من التحليل الرياضي ج عناصر Date d'édition 2015 Prix : 740 DA. Résultat : aucune notice disponible

<sup>439</sup> Sciences de la matière : 10 217 étudiants inscrits; Sciences et techniques 47 425 ; Mathématiques, informatique 14 651 ; Sciences de la nature et de la vie : 27 315 ; Sciences de la nature et de l'univers : 3 838. (Source : statistiques de l'enseignement supérieur)

<sup>440</sup> Il est bien entendu que ces chiffres sont grossiers ou nous avons considérés les 114 cours photocopiés sont utilisés pendant le cursus du LMD.

Nous avons entrepris la même démarche en sciences sociales et en médecine

1/Auteur : Radia Bernaoui Titre : Méthodologie de la recherche les étapes préliminaires d'un projet de recherche Date d'édition : 2018 Prix : 300 DA
Résultat : aucune notice disponible
2/ وتمارين محلولة في المحاسبة المعمقة أسئلة / Date d'édition : 2016 Prix : 640 DA
Résultat : aucune notice disponible
3/ و تمارين محلولة دروس : المقنن الوصف / Date d'édition : 2012 Prix : 710 DA Résultat : 3 exemplaires disponibles dans un centre universitaire
4/Auteur : Ahmed Ghouini Titre : Cours de physiologie rénale et digestive Date d'édition : 2014 Prix : 390 DA
Résultat : aucune notice disponible

Cet état de non disponibilité de la production éditoriale de l'OPU au sein des bibliothèques universitaires ne fait que valider les résultats que nous avons commenté en infra pour les dictionnaires.

### 2.2.7. Les bibliothèques universitaires et l'acquisition des publications de l'OPU

Suite à la faiblesse des résultats obtenus sur la disponibilité des dictionnaires et les cours photocopiés édités par L'OPU, nous avons lancé une nouvelle requête dans le Ccdz. Nous avons interrogé la base de données à partir du module « recherche avancée » avec les critères éditeurs = OPU, office des publications universitaires (le système ne tient pas compte des majuscules en début de phrases) et المطبوعات الجامعية ديوان; critère langue arabe et langue française et enfin l'année de publication.

Les résultats affichent 7 190 notices avec le critère *OPU* et 3 199 avec la forme développée du sigle. Mais ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de

précaution, en effet, la production globale de cet éditeur de 1975 à 2019 est de 2305 titres. La lecture détaillée des résultats affiche énormément de doublons pour le même titre<sup>441</sup>. À juste titre, LE PAPE, Philippe (1996, p.67) rappelle qu'« *un contrôle d'autorité rigoureux est une des conditions de la qualité d'un catalogue.* »

Tableau 37 : Nombre de titres publiés par l'OPU et acquis par les bibliothèques universitaires

Années	Catalogue collectif algérien			Catalogue OPU
	OPU	Office des publications universitaires	ديوان المطبوعات الجامعية	
2011	117	49	158	192
2012	57	55	109	149
2013	53	41	93	189
2014	13	34	53	166
2015	23	25	60	204
2016	19	3	27	223
2017	0	5	37	195

À la lecture des chiffres du tableau ci-dessus on observe que depuis l'année 2014, les bibliothèques universitaires acquièrent de moins en moins de titres publiés par l'OPU. Nous avons voulu savoir pourquoi. Nous avons pour cela utilisé un réseau social et plus particulièrement le groupe « *Bibliothécaires professionnels* ».

Selon les propos recueillis des répondants :

Du côté de l'OPU, ce dernier ne répond pas aux appels d'offres<sup>442</sup> des bibliothèques. La réglementation des marchés publics<sup>443</sup> rend pourtant nécessaire cette procédure ;

<sup>441</sup> Un travail de magister soutenu au Département de bibliothéconomie d'Alger 2 par Fatima CHEBA B soutenu en 2008 et intitulé :

التعليم العالي علي ضوء إرشادات مسحية تقويمية لفهارس مكتبات مؤسسات دراسة : الآلية المتاحة عبر شبكة الانترنت الفهارس الافلا

Montre les faiblesses et les forces des catalogues algériens

<sup>442</sup> L'appel d'offres est la procédure visant à obtenir les offres de plusieurs soumissionnaires entrant en concurrence et à attribuer le marché, sans négociation, au soumissionnaire présentant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse.

<sup>443</sup> Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Absence de politique marketing avec objectif clients. Les catalogues de l'éditeur ne sont pas disponibles au niveau des services acquisitions des bibliothèques ; il arrive parfois que l'OPU impose des titres ne figurant pas sur nos bons de commande.

Les bibliothécaires, eux, ne se déplacent plus pour « *butiner* » sur les rayons des librairies de l'éditeur ; si ça arrive parfois, ils sont très mal accueillis par le personnel des librairies OPU.

Les chiffres ci-dessus et les propos des bibliothécaires recueillis nous laissent d'une part penser que l'OPU n'a pas un objectif commercial orienté vers les bibliothèques universitaires. D'autre part, la loi sur la réglementation des marchés est mal maîtrisée par les bibliothécaires et ces derniers ne prospectent plus dans les librairies privées ou étatiques.

À la question posée dans le cadre d'une enquête nationale portant sur l'évaluation des bibliothèques universitaires algériennes<sup>444</sup> : quelles étaient les procédures d'acquisition ? Sur les 58 répondants 30 bibliothèques lancent un appel d'offre et 40 une consultation restreinte. La recommandation émise lors de ces journées demande la réalisation d' : « *un audit et une micro évaluation des collections et des procédures d'acquisition dans les différentes bibliothèques du réseau des établissements de l'enseignement supérieur* ».

Oui effectivement, cet audit des bibliothèques universitaires est une priorité si elles veulent être et devenir partenaire à part entière d'un programme national d'un système national d'information scientifique et technique.

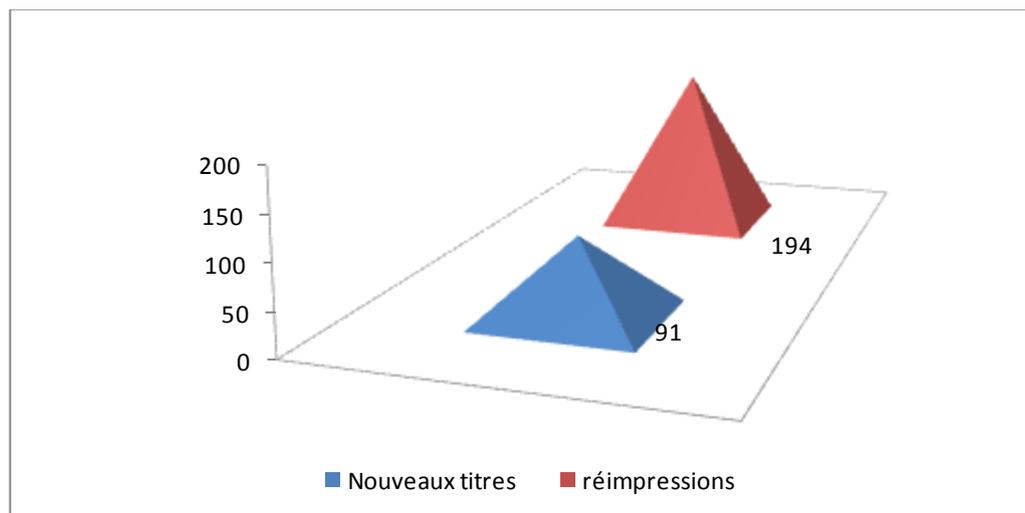
---

<sup>444</sup> Le questionnaire a été réalisé dans le cadre des journées d'études sur les bibliothèques universitaires et a été présenté lors des 12<sup>èmes</sup> journées le 30 et 31 mai 2012. Il a été distribué uniquement aux BUC, bibliothèques des centres universitaires et aux bibliothèques des centres universitaires. Sur les 94 questionnaires seulement 58 y ont répondu.

### 2.3. Synthèse de la production livresque de l'OPU

L'analyse statistique de la période 2011-2017 de la production livresque de l'OPU révèle que l'éditeur a publié ces sept dernières années 600 nouveaux titres et réimprimés 718 titres, répartis comme suit :

Graph 17 : Production éditoriale de l'OPU par support de 2011 à 2017



Source : Listing OPU

L'OPU a donc une stratégie éditoriale axée sur la réimpression. Seulement l'augmentation des prix mondiaux du papier, la crise économique que vit le pays depuis quelques années, la dévaluation du dinar, la carence d'auteurs signalée par d'autres travaux, ainsi que la croissance exponentielle d'étudiants 1 449 660 inscrits dont 331 989 inscrits en master pour l'année universitaire 2017/2018 et également notre propre analyse *en supra* font que l'OPU doit revoir sa politique sur le réimprimé.

En effet, tous ces facteurs conjugués font que la situation ne va sûrement pas s'améliorer mais qu'au contraire nous allons assister prochainement, et c'est notre avis, à une crise profonde du secteur éditorial national. Ajoutons à cela la diminution drastique des budgets des bibliothèques algériennes : elles ne pourront acquérir que très peu de titres édités à l'étranger.

La traduction et la coédition de livres sont très peu présentes. La politique d'arabisation et le manque d'auteurs font que l'éditeur doit revoir sa politique éditoriale les concernant. Nous avons abordé en supra que l'OPU n'a traduit à ce jour que 9 titres et seulement en histoire. La coédition « *est rare car elle coûte un peu cher.....nous n'avons pas les mêmes mécanismes ou les mêmes souplesses que ceux des éditeurs privés....* De plus, l'OPU n'importe plus d'ouvrages « *nous poussons les enseignants à produire...et nous voulons mettre à la disposition des étudiants des ouvrages écrits par des algériens.*<sup>445</sup> »

Nous avons mis aussi en exergue les photocopiés publiés par l'OPU et très peu acquis par les bibliothèques universitaires algériennes.

La politique éditoriale du livre universitaire ne peut réussir que si tout le circuit éditorial de sa conception à sa diffusion est revu et audité par tous les acteurs du secteur du livre : auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires. Lacune déjà signalée par HOUALI (2013, p. 160) « *...néanmoins il est à déplorer l'absence totale d'étude des besoins en la matière auprès de la communauté universitaire, car sans cette dernière, quelque soit l'option (coédition, traduction, achat) et les compétences de quelques personnes chargées de ce choix, l'initiative ne saurait être efficace et rationnelle.* »

Afin d'y pallier, des solutions existent. L'OPU en tant qu'éditeur universitaire et étatique devrait réfléchir à intégrer en plus de l'imprimé le numérique dans sa stratégie éditoriale et commerciale. Une édition numérique ne serait-elle pas plus visible et plus économique non seulement pour l'éditeur mais également pour la bibliothèque universitaire ? L'OPU ne pourrait-il pas envisager l'impression numérique à la demande ?

---

<sup>445</sup> Propos du Directeur de l'édition de l'OPU

## CHAPITRE 3. La librairie en ligne de l'office des publications en ligne

### Introduction

Nous ne pouvons pas parler de numérique sans aborder la question des librairies en ligne. En effet l'OPU, ainsi que certains éditeurs privés ont décidé d'intégrer dans leur stratégie marketing et commerciale une librairie en ligne.

Quels ont été les critères pour la conception du site ? Quelles sont les attentes des clients ? Et enfin quelle organisation pour la navigation et la lecture des contenus ? Pour y répondre, nous sommes partis d'une approche inductive puisqu'elle tient compte essentiellement de l'observation du fonctionnement du site existant et qui fait progressivement l'objet d'une évaluation critique. Ensuite l'approche devient déductive pour aboutir à un ensemble de propositions et de moyens pour que le site y réponde.

Le succès d'un site web ne dépend pas uniquement de son design ni des outils de développement d'animation. En effet, « *L'absence de contrainte éditoriale sur le réseau Internet, et aussi la possibilité pour chacun d'y déposer une information dont il est le seul garant peuvent présenter certains risques quant à la valeur scientifique de l'information repérée.* »<sup>446</sup> Une évaluation des sites web des éditeurs algériens s'impose aujourd'hui, s'il est vrai qu'il existe des travaux antérieurs, notre démarche est différente.

Il ne s'agit pas pour nous de réaliser un inventaire ou une expertise sur l'ergonomie des sites retenus mais plutôt de voir comment ils pourront évoluer pour se diriger vers une visibilité, un accès, de leur production en ligne.

---

<sup>446</sup>Commission du français de l'informatique de la FESEC. Comment évaluer de manière critique les ressources issues de l'Internet – <http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/index/html> cité par L. BONTAN, J. PAUL, M. PUJOL. Évaluation des sites Web « fédérateurs ». Mémoire de recherche. ENSSIB, 2003.

### 3.1. Élaboration de la grille d'analyse :

La grille d'analyse tient lieu d'un tableau de bord dans notre démarche d'évaluation : elle permet de confronter et de comparer de façon organisée et systématique la réalité des sites évalués à une conception idéale de ce qu'ils devraient être. L'outil « grille d'évaluation<sup>447</sup> » va nous permettre d'avoir d'une part une vision globale des librairies en ligne et, d'autre part la mise en œuvre d'une démarche aisément reproductible. Par souci tant de clarté que d'efficacité il nous est apparu judicieux que la grille se devait d'être la plus synthétique possible. En effet cette grille présente une double fonctionnalité :

- A court terme et dans le cadre de cette étude, la grille va nous permettre d'évaluer le plus objectivement possible les sites de l'étude à destination des institutions et des éditeurs.

- A plus long terme, compte tenu de la rapidité de l'évolution du Web, cette grille devrait pouvoir permettre aux éditeurs de réaliser une auto évaluation de leur site et d'apporter les correctifs nécessaires.

#### 3.1.1. Critères retenus pour la réalisation de la grille d'analyse

Dans chacun des cas, il s'agit pour nous d'évaluer en fonction de la définition des sites Internet de notre étude que nous donnons en note<sup>448</sup>. Nous avons opté pour une articulation en trois temps permettant de distinguer :

- les aspects techniques (ergonomiques) liés au Web
- la validité et l'intérêt du contenu
- le traitement « bibliothéconomique » spécifique apporté par les sites.

---

<sup>447</sup> Voir annexe 8.0

<sup>448</sup> Parfois, il peut être difficile de faire la différence entre deux termes comme par exemple le portail web et le site web. Cependant, un portail web et un site internet n'ont pas les mêmes objectifs et ne couvrent pas les mêmes besoins. Un site Internet représente généralement une certaine unicité par rapport à une thématique ou une entité, tandis qu'un portail renvoi à la notion de fédération de thématiques, d'organismes ou de services. Un site peut être dynamique, un portail doit l'être. [En ligne] <https://www.everwin.fr/la-mediatheque/585-portail-web-ou-site-web-queelles-sont-les-differences> (Consulté le 28 avril 2018)

De nombreuses grilles d'évaluation sont disponibles sur le Web, elles sont établies par des universitaires, des professionnels de l'information ou des particuliers. Toutes ces grilles ont en commun de considérer les sites évalués du point de vue de « l'édition électronique » et fonctionnent un peu comme un comité de lecture portant des jugements sur le contenu et sur la forme.

Un premier grand pan de l'évaluation concerne l'ergonomie du site, c'est-à-dire à la fois son aspect esthétique et les conditions de navigation. Le deuxième temps de l'évaluation concerne l'information en elle-même : sa crédibilité, sa quantité et sa qualité.

Cependant, dans le cas des sites du corpus nous verrons qu'il s'agit non seulement de produire des informations mais aussi et surtout de les soumettre à un traitement documentaire qui les rende plus facilement utilisables. On est donc en droit d'attendre et d'évaluer non seulement des fonctions de classification, d'indexation et de « *catalogage* » : le site devrait pouvoir s'interroger comme un catalogue de bibliothèque avec le même degré de finesse dans les possibilités d'interrogation. Tel est l'objectif de la troisième grande partie de la grille qui tente ainsi d'évaluer des savoir-faire plus spécifiquement bibliothéconomiques même si elles ne sont pas apparentes au premier abord puisqu'il s'agit de sites commerciaux mais dont le produit est le livre.

En effet, les sites des éditeurs doivent occuper sur le Web une fonction de médiation parallèle à celle du catalogue de la bibliothèque dans son établissement par les informations transmises à des lecteurs spécifiques : enseignants, chercheurs et étudiants, il est vrai dans une perspective commerciale, mais aussi par le signalement et la visibilité de la production scientifique algérienne.

Dans cette perspective, nous complétons la grille par une dernière série de critères regroupés sous la dénomination « services ». Cette partie tente d'évaluer l'interactivité du site avec l'internaute. On peut en effet, aux vues de l'évolution globale des annuaires et moteurs de recherche, attendre de ces sites qu'ils aillent

au-delà de la simple prestation technique de recherche d'information et qu'ils établissent un rapport plus personnalisé avec leurs lecteurs<sup>449</sup>.

### 3.1.2. Comptabilisation des critères

Dans le but de faciliter l'évaluation des sites, chaque critère de la grille est formulé de telle sorte qu'une seule réponse puisse y être faite par oui ou par non, la réponse affirmative entraînant l'obtention d'un point. Nous avons par ailleurs fait le choix d'accorder une valeur égale à chacun des trois grands méta-critères qui organisent la grille<sup>450</sup>. En effet notre but n'est pas de noter les sites mais de faire apparaître clairement les points forts et les points faibles des différents sites aux vues des grands axes que nous nous sommes fixés. Ainsi un site peut fournir un service de qualité avec des possibilités de recherche particulièrement approfondies et posséder une interface graphique rebutante voire dissuasive.

Pour la réalisation concrète des questions fermées de la grille d'évaluation des sites de notre étude nous nous sommes inspirés des modèles disponibles en l'absence de normes nationales ou internationales d'évaluation de site Internet<sup>451</sup>.

### 3.1.3. Les limites de la grille

Nous sommes conscients de constater que notre grille d'évaluation reste un outil imparfait laissant une place non négligeable au hasard et à notre subjectivité. Cependant cet outil demeure pour nous le plus opérationnel dans la mesure où il nous permet de privilégier une vision globale du corpus étudié. Il est à signaler à ce stade de notre travail, que nous l'avons également utilisé pour évaluer aussi les trois

---

<sup>449</sup> Nous avons opté délibérément pour le terme de lecteur à celui de client. Nous considérons en effet que les sites choisis pour notre étude doivent faire office d'une bibliothèque numérique par l'importance des informations nécessaires et indispensables à un public spécifique de l'enseignement supérieur.

<sup>450</sup> Les aspects ergonomiques ; la validité et l'intérêt du contenu ; le traitement bibliothéconomique.

<sup>451</sup> Particulièrement ceux disponibles en méthodologie documentaire, tels que celui de : Service des bibliothèques de l'UQAM, « Évaluer un site web », In InfoSphère, [En ligne], <http://www.infosphere.uqam.ca/analyser-linformation/evaluer-un-site-web> ou celui de l'université de Paris 8 : Analyser le contenu d'un site internet modèle de grille d'analyse, également ceux de SAPRISTI – Évaluation de l'information présente sur Internet, 2007. <http://docinsa.insa-lyon.fr/sapristi/index.php?rub=1004> ; CERISE, guide méthodologique de l'URFIST Paris – Évaluer des sites Internet, 2007. <http://urfist.enc.sorbonne.fr/cerise/p361.htm>

plateformes d'accès à la documentation scientifique algérienne (AJSP, WebReview et PNST).

### **3.2. Évaluation du site web :**

L'évaluation du site de l'éditeur s'inscrit dans une démarche ou un processus qui comporte une phase d'observation et une phase d'analyse. SUTTER (p. 69) met en évidence que « *L'évaluation qualitative relève de l'observation in situ de l'organisation du travail, des méthodes de diagnostic, voir l'audit (évaluation ponctuelle)... L'évaluation quantitative fait appel à l'exploitation des relevés statistiques et à la lecture des indicateurs (évaluation annuelle du fonctionnement)* ». Évaluer revient donc à juger, comparer et quantifier un certain nombre de valeurs selon des critères déterminés à l'avance et selon une démarche scientifique en l'absence d'une norme internationale.

En comparant les caractéristiques observables à des normes établies à partir de critères explicites d'une grille d'évaluation nous permettront de fournir des données utiles et de répondre à la question fondamentale : les sites web (les librairies en ligne) de l'OPU ainsi que ceux des éditeurs privés retenus dans le corpus répondent-ils aux attentes de leurs clients ? L'ergonomie et le contenu actuel de ses sites permettront-ils une transition vers l'accès à des contenus numériques ?

Notre démarche va porter sur deux éléments qui structurent un site web, le premier élément sera une étude de forme c'est-à-dire le contenant, et en second une étude de fond ou nous analyserons l'information contenue sur le site étudié. Il est entendu que les deux analyses ne seront pas dissociées puisqu'elles porteront sur un seul et même média.

### 3.2.1. La démarche d'évaluation :

« Qui, quoi, Où, Quand, Comment, Pourquoi » (QOOQCP) est l'outil que nous avons utilisé pour la réalisation de la grille d'évaluation des sites<sup>452</sup>. Outil simple de vérification de la qualité par 6 questions, regroupées selon trois grands critères d'évaluation et d'analyse (la crédibilité, le contenu et l'ergonomie) la méthode QOOQCP nous permet une analyse systémique et pragmatique des informations et des données collectées.

**La provenance** : La provenance du site détermine en grande partie la fiabilité et l'intérêt du site évalué.

**L'adresse et le domaine** : l'adresse de la page (ou URL) est un point de repère. Elle renseigne le nom -le type d'organisation- qui héberge les pages trouvées ainsi que le code du pays qui identifie l'adresse (ex. www.opu.dz). L'URL détermine également la notoriété d'un site en déterminant si l'information contenue appartient à : un site reconnu comme par exemple des sites gouvernementaux, universitaires et institutionnels, d'organismes internationaux, d'organismes ou d'associations connus, d'entreprises... ou au contraire à un site inconnu ou à un forum.

**L'auteur ou concepteur** du site est l'un des critères majeur de l'évaluation d'une information. Ce critère nous permet de juger de la qualité et de la fiabilité de l'information. Aussi est-il indispensable de poser quelques questions : Qui a créé la page ? L'auteur du site est-il clairement nommé ? Quelle est la formation de l'auteur, sa fonction, son rattachement à l'institution?

---

<sup>452</sup> Dans son mémoire de magister intitulé « les éditeurs algériens et Internet : problématique de la promotion du livre à travers les sites web » OUNZAR-MOULOUDI Nadia fait une description assez détaillée des différentes méthodes d'évaluation de sites web. Elle en signale une dizaine. Elle conclue à la fin de sa présentation que chacune de ces méthodes est représentée selon la conception de son auteur. Les différents types d'évaluation présentent, selon elle, une diversité dans le choix des critères et des questions.

***L'actualité de l'information*** disponible sur le site : La date de création et ou de mise à jour est aussi un facteur important à considérer. Est-il fait mention d'une date de création, copyright ou de mise à jour des sites retenus dans le corpus ?

***La qualité et l'ergonomie*** : La qualité de présentation d'une page Web, son ergonomie sont des facteurs déterminants de l'accès à l'information. L'organisation du site doit permettre des investigations rapides afin de ne pas dissuader l'utilisateur, comme par exemple la règle des trois clics.<sup>453</sup> Son ergonomie doit prendre en considération l'usage pour lequel le site a été créé : que vont en attendre les utilisateurs ? Quelles tâches vont-ils réaliser ? Quelles informations vont-ils trouver?

Sur tous les sites examinés, une évaluation de la mise en forme a été effectuée à partir des indices spécifiques de lisibilité et du design :

***La lisibilité*** : La présentation de l'information à l'écran pose-t-elle des problèmes de lecture?

***Le design*** : graphisme, images, textes, liens, couleurs utilisées, lisibilité du texte doivent induire une simplicité de l'utilisation. Une présentation harmonieuse s'impose dans le choix des couleurs, la sobriété est de mise notamment pour les domaines de la recherche et de la science. Qu'en est-il pour notre corpus d'étude?

***La logique d'organisation, rapidité de chargement*** : Le chargement du site et de ses différentes pages doit être rapide et approprié aux différents types de connexion possibles. L'organisation du site est-elle pour l'utilisateur aussi intuitive que possible ?

***L'outil de navigabilité*** : la présentation dès la page d'accueil d'un menu permet d'avoir un aperçu des pages principales. Comme nous le schématiserons-en

---

<sup>453</sup>La **règle des trois clics** est, en conception web, un principe informel d'ergonomie selon lequel l'internaute doit pouvoir accéder à n'importe quelle information présente sur un site web en suivant au plus trois hyperliens (trois clics de souris) depuis la page principale. [En ligne]. Disponible sur [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8gle\\_des\\_trois\\_clics](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8gle_des_trois_clics). (Consultée le 26 avril 2018)

*infra*. La barre de navigation doit être présente sur toutes les pages et c'est ce qui facilitera à notre sens un retour rapide à la page d'accueil.

De même la présence d'un moteur de recherche, d'un index, des nouveautés ... sont autant d'outils indispensables afin d'améliorer l'accès à l'information et offrir une plus grande efficacité. Le moteur de recherche du site doit fonctionner rapidement et efficacement en minimisant les « silences et les bruits ». Sa présence détermine l'efficacité d'utilisation du site. Qu'en est-il des moteurs de recherche de notre corpus d'étude ?

### ***L'accessibilité – le référencement :***

Pour accéder à un site, celui-ci doit permettre aux différents outils de recherche de le localiser (moteurs de recherche, annuaires, guides).

L'utilisation des métadonnées<sup>454</sup> sera un critère de structuration de l'information. La qualité de la description de l'information incluse dans les métadonnées va être le reflet de la qualité de l'information mise en ligne. Cet indice de qualité sera vérifié à partir des codes sources des sites considérés.

---

<sup>454</sup>Métadonnées, *en anglais : metadata* : Une métadonnée est littéralement une donnée sur une donnée. Plus précisément, c'est un ensemble structuré d'informations décrivant une ressource quelconque. Ceux sont :  
-des informations qui décrivent un contenu -des étiquettes qui permettent de retrouver des données ; l'intérêt d'insérer des métadonnées dans le code source d'une page web peut se résumer en cinq points essentiels :

#### **Faciliter la recherche d'information**

- décrire le contenu et les relations entre les fichiers d'un site,
- classer le contenu suivant un degré de difficulté ou un public cible,
- mieux référencer un site ou une page sur Internet.

#### **Faciliter l'interopérabilité**

- partager et échanger des informations.

#### **Faciliter la gestion et l'archivage**

- informer sur le cycle de vie des documents,
- gérer des collections de ressources,
- gérer des archives électroniques.

#### **Gérer et protéger les droits**

- les droits de propriété intellectuelle,
- les droits d'accès à des pages web (restrictions de consultation).

#### **Authentifier un texte**

- encoder une signature électronique pour valider un texte sur Internet

Source : <http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/metadata/metadonnees>. (Consulté le 28 avril 2018)

### 3.2.2. Choix du corpus d'étude

Nous avons délibérément opté pour notre étude évaluative à un corpus concis d'éditeurs spécialisés dans le livre universitaire. Des éditeurs soit sous la tutelle d'organismes publics<sup>455</sup> soit d'éditeurs privés disposant d'une librairie en ligne. Une étude plus exhaustive peut faire l'objet d'un autre travail de recherche.

Pour être sélectionné, un site se devait de concorder particulièrement avec les critères développés ci-dessous :

- Le(s) concepteur(s) du site, sont des éditeurs à caractère universitaire,
- L'audience recherchée peut être « tout public », néanmoins le site doit privilégier un public à caractère universitaire, étudiants, chercheurs ou de professionnels voire à la rigueur scolaire.
- Le site doit être gratuit et accessible à tous.

Une fois ces critères établis, il restait à élaborer la liste des sites à évaluer, c'est-à-dire de passer à la recherche proprement dite de notre corpus d'étude. Trois principales pistes d'investigation nous ont permis d'établir cette liste :

- Les mémoires d'étude ou de recherche soutenus au département de bibliothéconomie d'Alger traitant de l'évaluation des sites Web, notamment le mémoire de REMINI (2003), nous ont donné, outre des indications méthodologiques précieuses des adresses URL fort utiles.

D'autres mémoires de recherche soutenus dans d'autres établissements que ceux soutenus au département de bibliothéconomie d'Alger et disponibles sur la base de données du PNST<sup>456</sup> ont également facilité nos recherches. Signalons notamment les travaux de magister de BENRAHOU (2009) et d'OUENZAR-MOULOUDI (2011). Cette dernière pose comme principale problématique que

---

<sup>455</sup> «Une **maison d'édition universitaire**, ou **presses universitaires**, est une maison d'édition liée à un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur menant des activités de recherche scientifique, et publiant des ouvrages et des revues liées à ces activités. »

<sup>456</sup> [En ligne] : <https://www-pnst-cerist-dz.www.sndll.am.dz/stat.php?id=2> [Consulté le 27 avril 2018]

l'élaboration et la conception des sites web sont-elles conformes aux critères présents dans le réseau et peuvent-elles avoir un impact sur les publics potentiels ? Elle a utilisé la méthode descriptive pour présenter les différents éditeurs qu'ils soient du secteur étatique ou privé. Les résultats de sa recherche ont été présentés dans la revue littéraire.

Cependant, pour nous la meilleure source, a consisté dans un premier temps, à recenser dans la base de données des éditeurs algériens (réalisée sous Excel) du département ISBN et du dépôt légal de la Bibliothèque nationale d'Algérie. Cette base de données recense 1525 éditeurs inscrits.<sup>457</sup>

Mais malheureusement nous n'avons pas pu avoir des réponses aux questions suivantes : quel est le nombre exact d'éditeurs toujours en activité et ayant publié au moins un titre dans l'année ? Quel est le nombre global d'ouvrages édités par chaque éditeur ? Quel est le nombre d'éditeurs ayant cessé leur activité ?

La BDD ne fournit aucune information. Nous avons dû nous référer à l'expérience de la chef de service. Si cette dernière ne pouvait nous donner de réponses à toutes nos questions, nous a toutefois cité le nom de quelques maisons d'édition privées qui publient des ouvrages universitaires.

Nous avons poursuivi notre investigation par un dépouillement de la bibliographie nationale d'Algérie. Les résultats de cette recherche ont été présentés en supra. Cette prospection a été incomplète, la bibliographie n'a pas été publiée depuis l'année 2006. Ce qui a été préjudiciable à notre étude.

Nous avons également profité de la tenue du Salon international du livre d'Alger<sup>458</sup> ou nous avons pu visiter les stands des éditeurs algériens, recueillir leurs catalogues, consulter les ouvrages. Nos déplacements nous ont permis particulièrement de prendre des rendez-vous ou d'avoir des entretiens sur place avec

---

<sup>457</sup> Donnée relevée le 24 août 2019.

<sup>458</sup> 24<sup>ème</sup> édition du SILA du 31 octobre au 9 novembre 2019, La 1<sup>ère</sup> édition est de 1982 sous l'appellation de la Foire du livre. En 1994, la manifestation est devenue le SILA. Nous nous sommes rendus à trois reprises : le 4, le 6 et le 7 novembre 2019

les éditeurs algériens présents<sup>459</sup>. Cette manifestation littéraire a été pour nous très enrichissante dans la mesure où elle nous a permis d'avoir un nouveau regard sur l'édition algérienne et plus particulièrement sur l'édition du livre universitaire dans notre pays. En effet, le Salon international du livre nous a facilité la réalisation de notre corpus final ; d'avoir des statistiques de la production livresque universitaire.

Notre corpus primaire est donc constitué en plus du site de l'office des publications universitaires des sites d'éditeurs privés : les *éditions Louni* spécialisé dans le livre médical universitaire ; *Sarl Dar El Djazairia* ; *Berti éditions* spécialisé dans la publication des codes et des livres de droit ; les éditions *pages bleues internationales*<sup>460</sup>, surtout dans le livre informatique; les *éditions Djoussour* (جسور); un éditeur de l'est du pays: *Alphadoc*, et enfin un éditeur installé à l'ouest du pays : *La nouvelle publication universitaire*.

### 3.3. Une librairie étatique en ligne : la librairie de l'OPU

Le site de l'éditeur<sup>461</sup> a été développé par une société privée GS-Internet dont le siège social est situé à *Ghardaïa* (Algérie). Le logo, les coordonnées de l'entreprise sont visibles. Aucune date de création ou de mise à jour n'apparaissent sur la page d'accueil. Mais toutefois présence du logo copyright « ©Office des publications universitaires. Tous droits réservés »

Le site est disponible en langue française et d'une interface en langue arabe. Les deux interfaces sont identiques dans leur ergonomie. Les rubriques au nombre de huit sont présentes dans la barre de menu et les sous rubriques « livres » et « présentation » sont accessibles par un simple survol avec la souris. L'icône média ne fonctionne pas. Celui de « dépôt vente » est une liste d'ouvrages publiée par

---

<sup>459</sup> Selon le responsable de la communication du Salon du livre Amin IDJER, cette année, le salon a permis à 1030 maisons d'édition d'exposer leur production dont 298 sont des éditeurs algériens. Il est vrai que nous avons observé lors de nos différentes visites le nombre élevé d'éditeurs surtout spécialisés dans le livre parascolaire.

<sup>460</sup> Les grilles d'analyse sont disponibles en annexes 8 en page 518

<sup>461</sup> [En ligne] : <https://www.opu-dz.com/portal/fr>

d'autres éditeurs et que l'OPU commercialise<sup>462</sup>. En haut, sur le ruban, à droite de la page accueil la possibilité de faire une recherche par titre, Auteur, ISBN et N° d'édition.

Il serait intéressant de connaître le nombre de requêtes posées par les utilisateurs pour les champs n° d'édition et ISBN. En effet, un lecteur/client peut-il avoir connaissance d'un numéro d'édition (numéro propre d'un livre affecté par l'éditeur), pouvons-nous le qualifier de bruit ? Ou de l'ISBN utilisé surtout par les bibliothécaires, libraires et éditeurs).



Dans le coin droit, les icônes de deux réseaux sociaux : Face book et You tube et une icône compte utilisateur.



### 3.3.1. Approche théorique d'un site web et comparative au site OPU

La conception d'un site web est très différente de celle des autres moyens de communication d'une entreprise. La principale différence vient de la liberté donnée à l'utilisateur du site de choisir son parcours de recherche au travers d'une liberté de

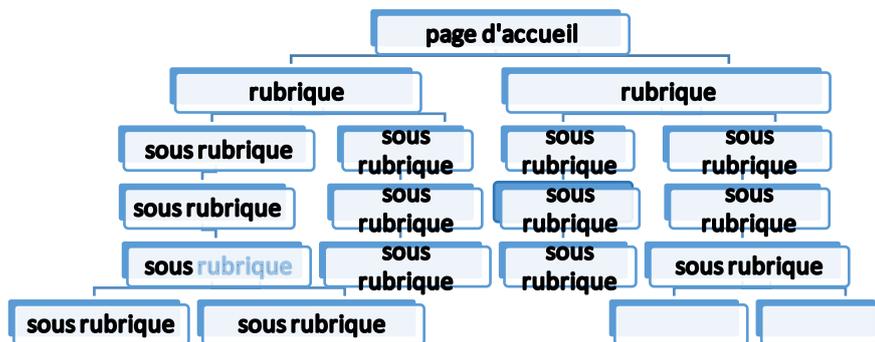
<sup>462</sup> Il s'agit d'une liste d'ouvrages intitulée : « Discipline des livres en dépôt vente », classée alphabétiquement par éditeurs, mise à jour et comprenant 267 titres. (Consultée le 19/10/2019).

navigation par les différentes pages disponibles et par les zones d'interactivité (liens hypertextes, recherche par mot clés etc.)

Deux risques sont à noter. Le premier que l'internaute se perde dans les dédales des pages sans trouver ce qu'il est venu chercher. Le second qu'il quitte trop rapidement le site sans avoir atteint son but. Cette désertion peut se faire tout simplement en tapant l'adresse d'un autre site ou de suivre des liens hypertextes.

Le concepteur du site peut les éviter ou tout au moins de les amoindrir en adoptant d'une part une structuration principalement hiérarchique (Figure 40, ci-dessous) du site avec une organisation réfléchie de la navigation et d'autre part de mettre en place une gestion de l'interactivité.

Figure 40 : exemple de structure ou d'arborescence hiérarchique d'un site



Généralement un site se présente comme une arborescence hiérarchique de pages dont le premier niveau est la page d'accueil. L'internaute va parcourir le site selon ses centres d'intérêts et également par les informations données par le site sur le contenu des pages disponibles. Nous reviendrons *en infra* par un exemple détaillé sur un parcours schématisé d'un internaute sur le site de l'Office des publications universitaires.

### 3.3.2. Organisation de la navigation dans un site internet

Son objectif principal est de faciliter la démarche de l'utilisateur et de retenir son intérêt. La profondeur des rubriques ne doit pas dépasser quatre niveaux afin de ne

pas décourager l'internaute et lui simplifier la lecture. La navigation à l'intérieur du site doit être en phase avec les objectifs du site. Nous constatons en infra comment le site de la librairie ne répond pas parfois à ces critères de navigation.

Le centre de la page d'accueil (Figure 41) de l'OPU est occupé par deux images l'une est une photo de la librairie, la seconde de deux ouvrages édités par l'office des publications universitaires, défilant en continu. Plus bas, deux accès à partir également d'images, l'une représentant la même image de la librairie et permettant d'atteindre la librairie numérique : OPU-LU,<sup>463</sup> d'un simple clic le client est dirigé sur la page d'accueil du site. La seconde se met en mouvement vers les modalités de publication. Un peu plus bas toujours sur la page d'accueil du site sont annoncées les nouveautés et les prochaines parutions.

Lors de la consultation du site et ce à divers reprises, nous avons constaté un certain nombre d'anomalies dont la plus importante à nos yeux reste la contradiction entre nouveautés et prochaines parutions. En effet, si au niveau des nouveautés nous relevons les parutions de l'année en cours ; il en est tout autrement de la seconde section où les ouvrages signalés comme « à paraître » datent de 2003 à 2012<sup>464</sup>.

En poursuivant la navigation, un bandeau inférieur où sont signalés les contacts des principales directions : générale et régionales ainsi que des « liens rapides » vers les différentes thématiques de la rubrique « livre » et « des liens utiles » vers les autres rubriques disponibles sur la barre d'état supérieur. Absence de date de création et/ou de la mise à jour du site.

En survolant l'onglet « présentation » de la page d'accueil du site de l'OPU, l'internaute bibliophile et/ou historien peut avoir accès à la collection complète

---

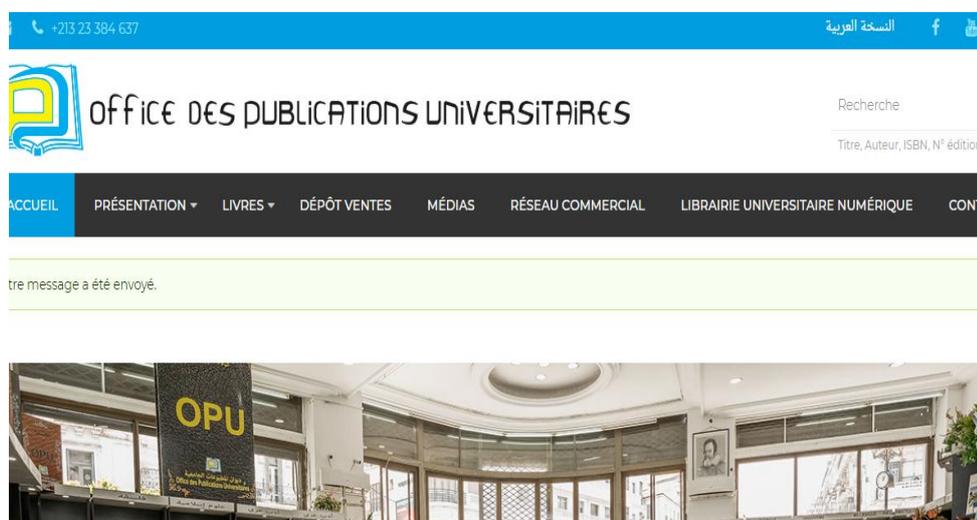
<sup>463</sup> Projet d'une bibliothèque numérique en partenariat avec le département de l'IST du CERIST, nous reviendrons plus en détail sur ce projet en page en infra.

<sup>464</sup> Lors de notre dernière visite du site plus exactement le 5 décembre 2019, nous avons constaté une mise à jour. La rubrique « à paraître » a été remplacée par « Nous vous proposons de lire ». La figure de la page d'accueil a été modifiée suite à ce changement

numérisée de la Revue africaine publiée par la Société historique algérienne de 1856 à 1962<sup>465</sup>.

Dans une ancienne version, signalée par OUENZA-MILOUDI<sup>466</sup>, le site se présentait différemment et comprenait également un onglet expositions, des statistiques, une visite guidée, les liens utiles, un catalogue des publications au format PDF.<sup>467</sup>

Figure 41 : Page d'accueil de la librairie en ligne de l'OPU



<sup>465</sup> Cette revue de périodicité annuelle publiée à Alger a été microfilmée par la Bibliothèque nationale de France ; numérisée par la bibliothèque numérique Gallica et également disponible sur le site Algérie ancienne.

Signalons également le mémoire de magister de Lamaria SEDDIKI, soutenu en 2008 à l'université Mentouri de Constantine intitulé : « La revue africaine de 1856-1962 : étude bibliométrique ». Ce travail de cent quatre-vingt-quatre pages est intéressant dans la mesure où l'étude bibliométrique est accompagnée de deux index. Un index auteur (83 pages) et un des noms des lieux (76 pages).

<sup>466</sup> D'après la présentation du site dans le travail d'OUENZA-MILOUDI. Lors de l'interview que nous a accordée le Directeur de l'édition M. BAZIZI « Nous voulons changer sa présentation et l'enrichir avec d'autres informations. Nous reconnaissons que les travaux ont tardé car nous n'avons pas choisi la facilité. Nous voulons présenter nos propres livres et nos propres illustrations au lieu de puiser dans Internet ».

<sup>467</sup> Ce dernier a été récemment supprimé (avril 2018)

## NOUVEAUX LIVRES

Travaux dirigés de Microbiologie KHADIR Abdelmounaim -BENDAOU... 640.00 DA	Céphalométrie et orthodontie les principales analyses Nadira BENKHERFALLAH - Malika DJ... 660.00 DA	Le saignement génital chez la petite fille et l'adolescente FARAH-GARI ZOHPRA&DJENNAOUI TA... 600.00 DA	Epidémiologie des maladies non transmissibles liées à l'obésité Zoubida ZAIDI-Nabila HEROUJA 640.00 DA

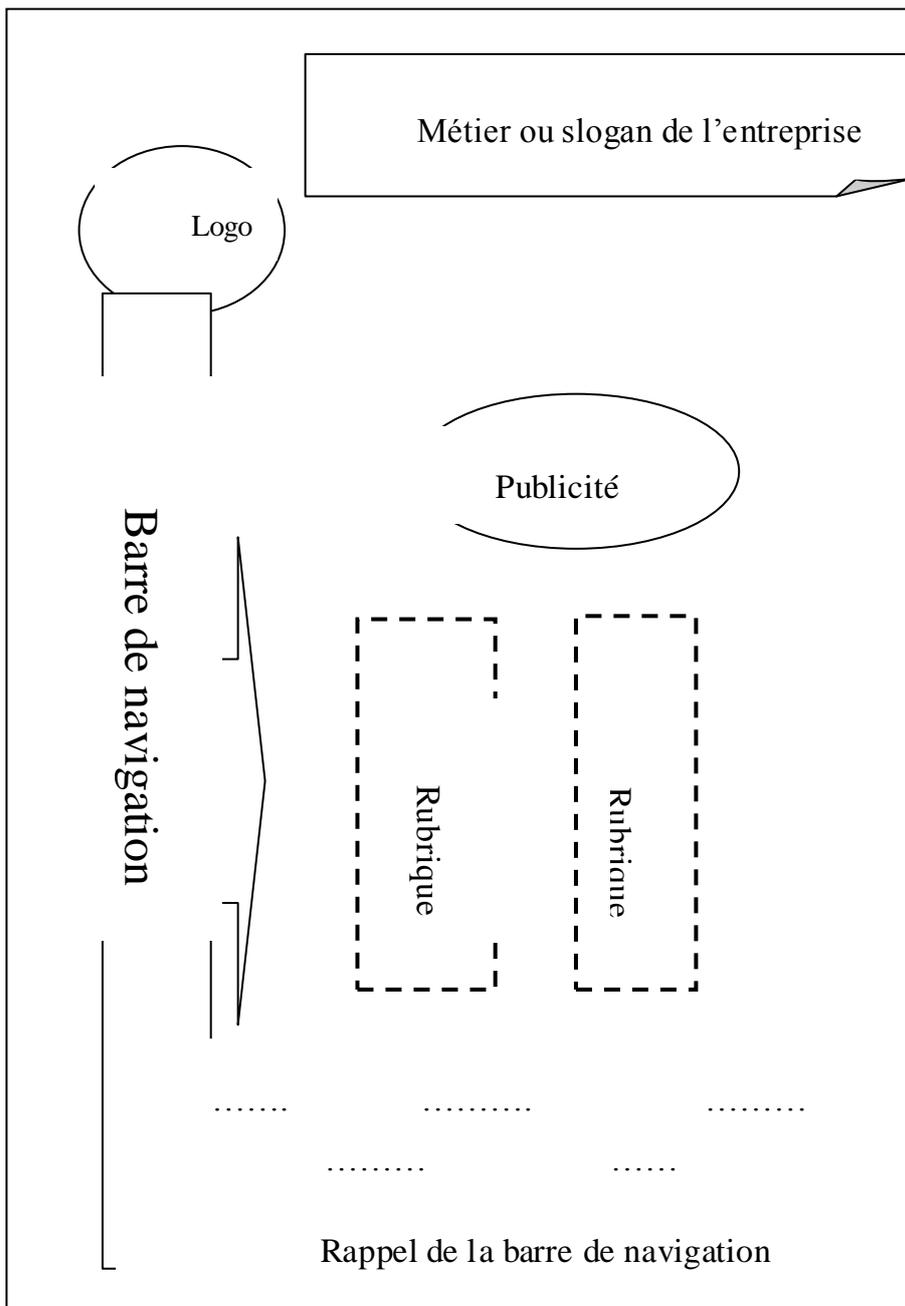
NOUS VOUS PROPOSONS DE LIRE

Généralités Technologie Sciences Sociales Sciences Exactes, Terre & Nature Sciences Médicales

التجارة الإلكترونية Ibrahim BEKHTI	Assainissement routier BOUTOUTA Djamel	Praxis d'habitat social et couronnement DAHMANI krimo MOUL...

Une page d'écran se lit d'en haut à gauche vers le bas à droite, l'application de ce principe aboutit à une structure optimale de la première page du site qui la fait ressembler à un L renversé. (Figure ci-dessous)

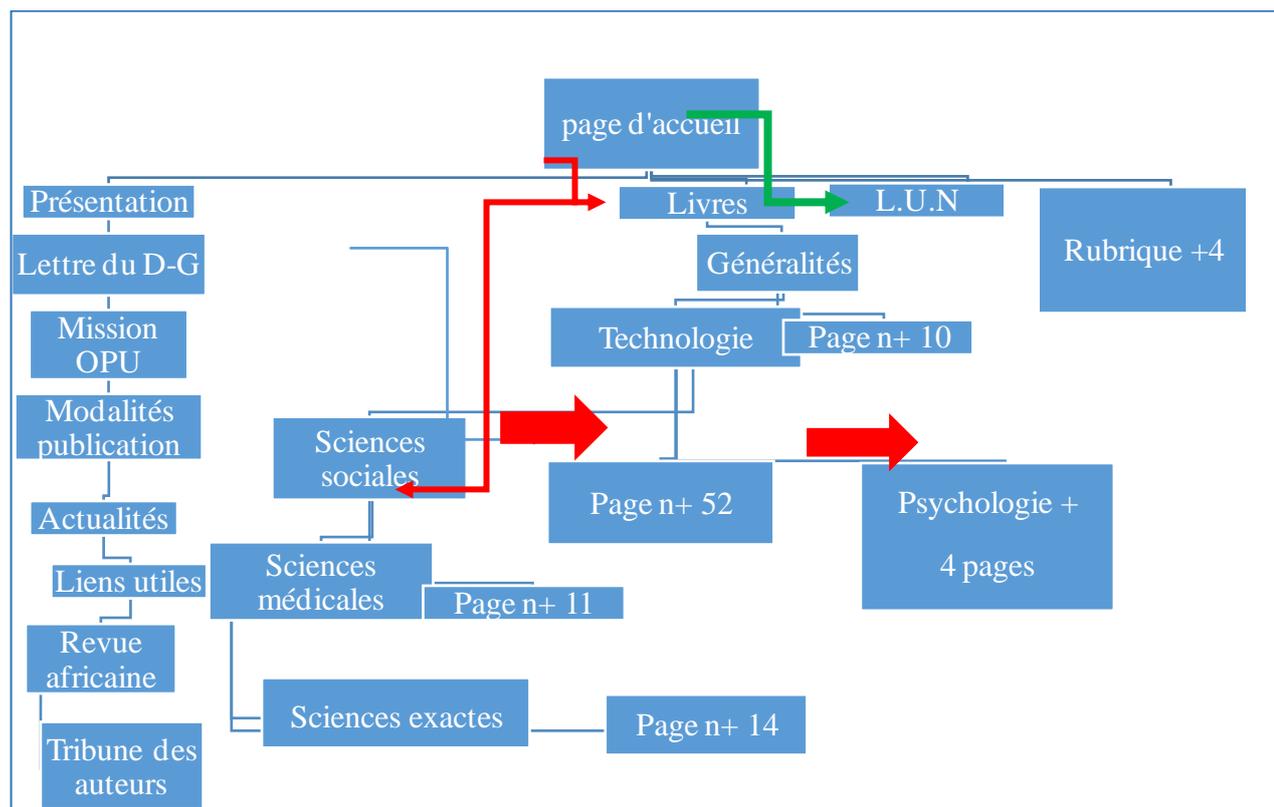
Figure 42 : Structure optimale d'une page d'accueil



L'ergonomie de la page d'accueil du schéma ci-dessus, nous montre bien les lacunes de celle de la page d'accueil de la librairie de l'OPU. Nous l'observons notamment par l'absence d'une barre de navigation vers le bas de la page d'accueil, la longueur de cette dernière, l'absence d'un slogan...

Pour approfondir notre examen du site de l'éditeur, on a représenté (dans la figure ci-dessous) un lecteur (parcours en rouge) faisant une recherche pour repérer des ouvrages dans le domaine de la psychologie. Or, la consultation du menu lui fait penser qu'il va trouver l'information dans la rubrique « livres » puis un clic sur sciences sociales et là il se rend compte qu'il va devoir peut être consulter quarante-trois (43) pages puisque le lecteur n'a pas un auteur précis et absence d'un sous menu « psychologie ».

Figure 43: Parcours d'un internaute sur le site de l'OPU



L.U.N : Librairie universitaire numérique

Par contre s'il utilise la barre de recherche (au-dessus de la page d'accueil) et introduit le terme « psychologie » le site affiche six titres alors que le nombre réel de titres signalés est de soixante-dix-huit titres répartis sur quatre pages.

A ce stade de notre analyse de la page d'accueil, nous constatons que la règle des trois clics<sup>468</sup> est absente. Deux risques sont à noter. Le premier que l'internaute se perde dans les dédales de pages sans trouver ce qu'il est venu chercher. Le second qu'il quitte trop rapidement le site sans avoir atteint son but. Ce qui a fait dire à Patricia SEYBOLD, cité par RECHMANN (2001, p. 40) : « *What is the secret of a success-full e-business initiative ? It is the customer, Stupid!*<sup>469</sup> ». Cette désertion peut se faire tout simplement en tapant l'adresse d'un site concurrent.

### 3.4. Le catalogue en ligne de l'OPU

Le catalogue en ligne est constitué de cinq rubriques qui sont elles-mêmes subdivisées en sous-rubriques<sup>470</sup> à l'exception de généralités.

Tableau 38 : Nombre de titres disponibles dans le catalogue en ligne

Disciplines	Nbr de pages	Nbr de titres	%
Généralités	1	3	0,19 %
Technologies	10	184	12,19 %
Sciences sociales	43	842	55,79 %
Sc. exactes	14	263	17,42 %
Sciences médicales	11	201	13,32 %
TOTAL	79	1509	98,99 %

Si nous observons les tableaux (32,36 et le tableau 38 ci-dessus) les deux premiers nous indiquent qu'entre les années 2011 et 2017 : 600 titres ont été publiés et 718 réimprimés soit un total de 1318 titres ; le tableau ci-dessus, nous indique lui, que 1509 titres sont signalés sur la plateforme. Pouvons-conclure

<sup>469</sup> « Qu'est-ce qui fait le succès d'un site web ? Mais c'est le client voyons ! »

<sup>470</sup> Rubriques et sous rubriques du catalogue en ligne de l'office des publications : 1/**Généralités**; 2/**Technologies** : généralités ; agronomie, hydraulique, génie civil, architecture et urbanisme ; mécanique ; électrotechnique ; électronique ; informatique ; mines et métallurgie ; chimie ; optique.3/**Sciences sociales** : généralités ; économie ; juridiques et administratives ; sociologie ; information et communication ; politiques et relations internationales ; psychologie et sciences de l'éducation ; histoire ; philosophie ; lettres arabes ; langues et littérature étrangères ; interprétariat ; archéologie ; éducation physique et sportive ; bibliothéconomie ; art plastique, musique et audiovisuel ; sciences islamiques. 4/**Sciences exactes, de la terre et de la nature** : généralités ; mathématiques ; physique ; chimie ; biologie ; géologie ; géographie. 5/**Sciences médicales** : généralités ; médecine ; chirurgie dentaire ; pharmacie ; vétérinaire.

qu'approximativement 40% des livres disponibles sur le site de l'éditeur sont des ouvrages parus entre 2011 et 2017 ?

Au niveau de la barre d'état, de la page d'accueil, les subdivisions n'apparaissent pas. Ce qui limite la recherche pertinente et génère du bruit. L'absence d'une recherche avancée ne permet pas à l'utilisateur d'accéder facilement à l'information.

Selon les principes de l'indexation publiés en 1975 par l'UNISIST<sup>471</sup> «*L'indexation est destinée à permettre une recherche efficace des informations contenues dans un fonds de documents* ». L'opération d'indexation, si la direction de l'édition de cette entreprise la met en place permettra d'aboutir à la création d'outils de recherche organisés afin de résoudre cette déficience. Selon KAMPÉ DE FÉRIET<sup>472</sup> (1997) «*cette possibilité d'ordonner une classe quelconque de propositions paraît être la racine profonde de toute théorie de la mesure de l'information.*» Il faudra bien sur éviter l'exhaustivité des concepts.

Nous nous limiterons dans le cadre de cette recherche à une analyse approfondie de la discipline « sciences sociales » et nous n'aborderons les autres disciplines seulement s'il y a nécessité d'un commentaire ou d'une précision de notre part.

La page-écran (Figure 32, ci-dessous) nous donne très peu d'information sur le contenu des ouvrages disponibles dans cette discipline. Chaque page-écran contient 16 pages de couverture de livres. Elles sont disposées par date de parution décroissante, de la plus récente à la plus ancienne. Au-dessous de chaque couverture, un bref signalement de l'ouvrage : l'auteur, le titre et le prix. Le nom de l'auteur en langue française même s'il s'agit d'une monographie en langue arabe<sup>473</sup>.

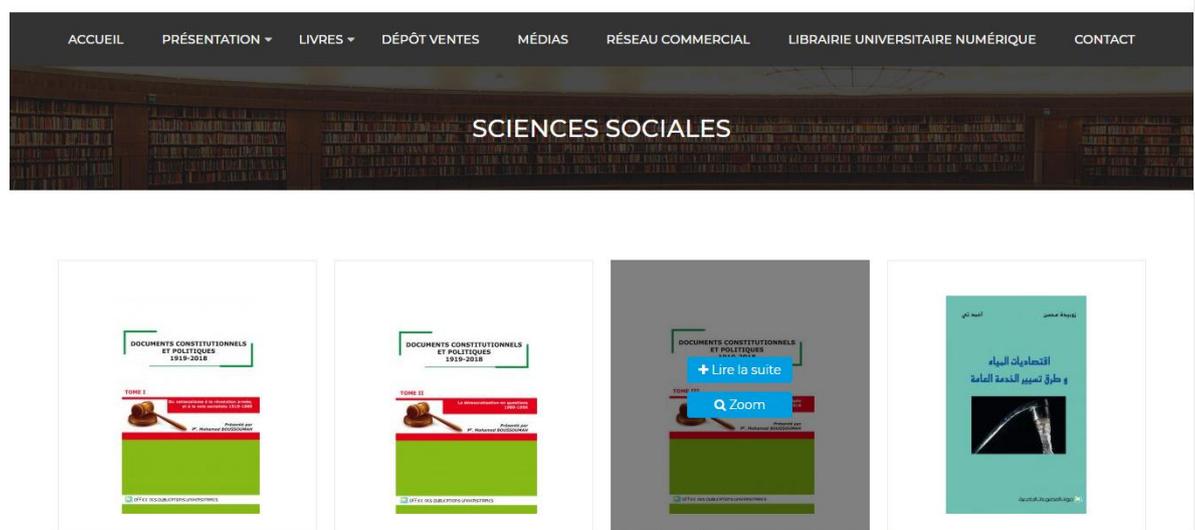
---

<sup>471</sup>UNISIST. Principes d'indexation. Paris : Unesco, 1975. 15 p. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0001/000164/016443FB.pdf> consulté le 12mai 2018

<sup>472</sup> Article disponible dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication

<sup>473</sup> Nous n'avons pas pu le vérifier pour tous les ouvrages en langue arabe

Figure 32 : Page écran de la discipline « sciences sociales »



Il y a deux manières d'accéder à la notice d'un ouvrage : en cliquant sur la couverture qui nous donne la main pour « + lire plus » ou directement en cliquant sur le titre de l'ouvrage. Pour certains ouvrages nous pouvons avoir la main sur « + OPU-LU » ? Ce qui signifie que cet ouvrage a été numérisé et « sera disponible » dans la librairie universitaire numérique.

Figure 33 : page-écran de la description d'un ouvrage





Format:	19x27
Parution:	mars, 2014
Type:	Ouvrage
Edition:	OPU
Prix:	1330,00 DA

**Résumé:**  
L'ouvrage se propose d'étudier le concept de système national d'information scientifique et technique (IST) sous différentes facettes afin de dégager son substrat théorique. Dans ce cadre, le paradigme systémique a été mis contribution ainsi que les différentes catégories constitutive d'un système national d'IST type pour jouer le rôle de "grille d'analyse et d'approche" du cas algérien. Ce qui a permis de dégager les dysfonctionnements caractérisant le système national algérien d'IST ainsi que le système de causalité l'origine de ces dysfonctionnements, C'est ce titre qu'est établie la relation entre le développement économique et social d'une nation et son système d'IST

- Histoire
- Philosophie
- Lettres Arabes
- Langues et Littératures Etrangères
- Interprétariat
- Archéologie
- Education Physique et Sportive
- Bibliothéconomie**
- Art Plastique, Musique et Audio Visuel
- Sciences Islamiques

Comme on l'aperçoit sur la figure ci-dessus, la notice descriptive de l'ouvrage comporte les informations suivantes : le nom de l'auteur, la discipline, le numéro d'édition, l'ISBN, nombre de pages, son format, la date de parution, type, édition et le prix. Un résumé lorsqu'il est disponible accompagne la notice. Nous pouvons dire que c'est une description complète de l'ouvrage. À droite de l'image, les sous classes de la discipline des sciences sociales ou la rubrique bibliothéconomie est mise en surbrillance. C'est seulement à ce stade de la recherche, que les sous-rubriques sont visibles.

Qu'en est-il de la production d'ouvrages en sciences sociales ? À la lecture du (Tableau 33) elles occupent globalement 56 % de l'espace globale de la librairie en ligne, soit plus de la moitié. L'ensemble des autres disciplines (les sciences exactes, médicales et la technologie) couvrent moins de 50% de la production disponible en ligne (44%) avec respectivement (17, 42 % ; 13,32% et 13,25 %). Le même constat est observé au niveau des pages de signalement des ouvrages, puisque 52 pages sur les 79 pages disponibles sont réservées à la rubrique des sciences sociales (soit approximativement 66 % de l'espace).

HOUALI (2013, p. 172) souligne que l'effort de production de l'OPU est concentré sur les sciences sociales qui représentent près du tiers des livres édités. Il relève également dans son étude que les sciences appliquées et les sciences pures ne

totalisent que 17, 33 % de la production globale et que ceci reste très insuffisant au regard du nombre d'étudiants inscrits dans ces spécialités.<sup>474</sup>

Pouvons-nous émettre une première hypothèse que vingt-trois ans après la création de l'OPU, ce dernier maintient la même politique éditoriale : politique axée essentiellement à cette discipline. Une seconde hypothèse suscite en nous un intérêt, le manque d'auteurs dans les autres disciplines, que nous avons commenté est également visible sur le site. Nos deux hypothèses émises *en supra* sont confirmées ici.

En effet, d'une part suite aux propos du directeur de l'édition de l'OPU dans l'entretien qu'il nous a accordé<sup>475</sup> « *Jusqu'à 60% en langue arabe car les sciences sociales et humaines sont pratiquement toutes arabisées. Les 40% qui demeurent concernent les sciences médicales (10%), les sciences exactes (12 à 14%) et le reste est constitué d'ouvrages de technologie* ». A titre d'exemple pour notre seconde hypothèse le nombre de titres publiés entre 2011 et 2017 dans la discipline des sciences médicales est de 78 titres<sup>476</sup>.

D'autre part, toujours selon HOUALI, les sciences sociales et la littérature sont les deux domaines scientifiques où l'éditeur universitaire algérien peut apporter sa contribution pour l'algérianisation et l'arabisation de la production éditoriale.

Si nous nous attardons au niveau des sous-rubriques pour les « Sciences sociales » nous en relevons un grand nombre. Pour être plus précise, dix-sept classes et qui ne sont pas visibles sur la page d'accueil du site de l'entreprise que nous présentons dans le Tableau 39, ci-dessous. Dans la première version du site, selon l'auteur OUENZAR-MOULOUDI,<sup>477</sup> l'internaute disposait d'une recherche rapide, d'une recherche par thème et enfin d'une recherche avancée. L'accès au module recherche était disponible sur toutes les pages du site de l'OPU. La

---

<sup>474</sup> Les résultats obtenus par HOUALI reposent sur des données statistiques de 1995

<sup>475</sup> Entretien avec Monsieur Mohamed-Larbi BEZZAZI, accordé le 20 mai 2018

<sup>476</sup> Voir le chapitre portant sur la production de l'OPU de 2011 à 2017

<sup>477</sup> Op. citée

recherche avancée pouvait se faire par titre, par auteur par thème ou à partir d'un code.<sup>478</sup> Ce qui, aujourd'hui n'est plus possible.

L'interprétation du tableau nous interpelle à plus d'un titre. Tout d'abord, « les sciences humaines<sup>479</sup> » est la discipline choisie pour notre terrain d'étude au sein de l'enseignement supérieur et plus particulièrement discipline enseignée à l'université Abou Kacem Saad Allah (Alger). Ensuite, la bibliothéconomie est notre formation universitaire<sup>480</sup>.

Tableau 39 : Répartition du nombre de titres disponibles dans la discipline des sciences sociales

Sciences sociales	Nbr de titres	Pourcentage
Généralités	19	2,25 %
Juridiques et administratives	200	23,75 %
Économie	186	22,09 %
Histoire	99	11,75 %
Lettres arabes	82	9,73 %
Psychologie et sc. de l'éd.	78	9,26 %
Sociologie	41	4,86 %
Langues et litt. étrangères	36	4,27 %
Information et commun.	22	2,61 %
Philosophie	22	2,61 %
Polit. et relations internat.	19	2,25 %
Sciences islamiques	19	2,25%
Bibliothéconomie	8	0,95 %
Éd. physique et sportive	7	0,8 3 %
Archéologie	2	0,23 %
Interprétariat	1	0,11 %
Art plastique, musique..	1	0,11 %
<b>TOTAL</b>	<b>842</b>	<b>99,91 %</b>

Nous avons souligné dans notre introduction et ainsi que dans différents chapitres que les départements de bibliothéconomie doivent être au cœur du débat portant sur le numérique.

En effet une réflexion et une politique nationale de l'édition dans l'enseignement supérieur et également de l'édition numérique dans notre pays doit

<sup>478</sup> ISBN ou d'édition, l'auteur ne le précise pas

<sup>479</sup> Les sciences humaines sont regroupées dans les sciences sociales dans le catalogue de l'OPU.

<sup>480</sup> La filière bibliothéconomie selon les universités est parfois intégrée dans les sciences sociales, dans les sciences humaines. Or, selon la nomenclature du Ministère elle est rattachée aux sciences humaines. Source : Algérie. Ministère de l'enseignement supérieur. Direction générale de l'enseignement supérieur et de la formation supérieure. L'enseignement supérieur en Algérie.

Sans date, page 80

réunir autour d'une même table les bibliothèques universitaires et nationale, l'OPU, le CERIST et les départements de bibliothéconomie. Chacun d'eux apportant ses compétences et son savoir-faire. Or, la bibliothéconomie n'occupe que moins de 1% de la production éditoriale, soit seulement huit titres et 0,53% du fonds global de l'OPU. Pour l'année universitaire 2016 /2017, le nombre d'étudiants inscrits en licence dans la filière bibliothéconomie de l'université des sciences humaines d'Alger<sup>2</sup> est de 494 <sup>481</sup>(dont 258 inscrits en deuxième année,<sup>482</sup> 236 en troisième année). Nous obtenons un ratio de 0,16 titre par étudiants pour les deux premières années d'études de spécialité au Département de bibliothéconomie d'Alger. Nous ne pouvons que constater et confirmer le « désert éditorial » dans cette filière.

Nous avons mentionné *en supra*, que la librairie de l'OPU a un fonds de 1509 titres toutes disciplines confondues dont 842 titres en sciences sociales soit 55,79 % du fonds global présent. Si nous regardons de plus près ces chiffres, les sciences juridiques et les sciences économiques occupent à elles seules 46,19 % de ce volume. Cet indice peut être justifié historiquement.

En effet, quatre écoles<sup>483</sup> composaient l'université d'Alger en 1879 dont celle de l'école de droit qui deviendra en 1957 la faculté de droit et des sciences économiques puis en 1971 va être scindée en deux facultés. Trois autres disciplines ont des taux compris entre 11,75 % et 9,26 % ; il s'agit respectivement de l'histoire, les lettres arabes et la psychologie - sciences de l'éducation avec respectivement 99, 82 et 78 titres. Il faut noter également la faible présence dans ce fonds pour certaines disciplines telles que l'interprétariat et les arts plastiques avec un titre et l'archéologie, deux titres.

Notre seconde interrogation suite à la lecture du tableau (Tableau 39, ci-dessus) est la recherche dans le catalogue en ligne de l'OPU. Nous avons à partir de

---

<sup>481</sup> Source : Statistiques. Document publié le 14 avril 2019 par le vice rectorat de la prospective de l'Université d'Alger 2. [En ligne] : <http://www.univ-alger2.dz/index.php/fr/prospective-et-orientation/statistiques>, consulté le 10 juillet 2019

<sup>482</sup> La filière sciences humaines de l'université est constituée de trois filières au tronc commun : histoire, philosophie et bibliothéconomie.

<sup>483</sup> L'école de médecine créée en 1857, écoles des sciences et des lettres en 1879. Source : Université d'Alger, Cinquantenaire : 1909-1959

la norme ISO 11620 d'octobre 2008<sup>484</sup>, tenté d'adapter l'indicateur<sup>485</sup> «Taux de réussite de la recherche par sujet ». Quel est le pourcentage de titres disponibles dans le catalogue OPU qui répondent au sujet demandé par l'utilisateur du site.<sup>486</sup> Il est vrai que cette norme est spécifique à l'évaluation des bibliothèques, mais l'OPU disposant d'un catalogue en ligne de sa production éditoriale<sup>487</sup> et qu'à notre connaissance il n'a jamais été évalué et que par ailleurs notre recherche porte sur le livre nous avons jugé utile d'utiliser cet indicateur. Les résultats que nous attendons de cette évaluation pourront à moyen terme :

- De mieux libeller le module recherche du site qui ne comprend que 4 termes : Auteur, titre, ISBN et Numéro d'édition ;
- Ajouter de nouvelles entrées ;
- Ajouter un module d'aide à la recherche ;
- De donner des informations particulières sur le catalogue.

**Méthode de calcul :**

$$Isssr = \frac{A}{B} \times 100$$

Où :

**A** : est le nombre de titres répondant aux sujets de recherche qu'il a lui-même trouvé

**B** : est le nombre de titres répondant aux sujets de recherche qui sont effectivement indexés au catalogue

Nous avons effectué dans un premier temps une recherche du terme « Psychologie » dans l'onglet recherche du site, nous avons obtenu cinq titres. Les résultats de la requête s'affichent sans que l'on note un classement alphabétique par

<sup>484</sup> Norme NF ISO 11620. 2008. Information et documentation. Indicateurs de performance des bibliothèques. Paris : Afnor. 91 pages

<sup>485</sup> « Un indicateur est une donnée observable permettant d'appréhender les dimensions, la présence ou l'absence de phénomène que l'on ne peut saisir directement ni objectivement ». Source : Madeleine GRAWITZ. Lexique des sciences sociales. 7<sup>ème</sup> édition. Paris : Dalloz, 2000. P. 223

<sup>486</sup> Nous nous sommes considérés dans le cadre de cette étude comme « usager »

<sup>487</sup> Le domaine d'application de cet indicateur de performance selon la norme : « applicable à toutes les bibliothèques offrant des catalogues matières et précise en note : un catalogue en ligne offrant un accès par mot clé ou par sujet est l'équivalent d'un catalogue matière ». p. 23

auteur ou par titre ou un classement chronologique par date de parution. Cette dernière n'est pas visible dans les résultats.

Dans un second temps, nous avons comptabilisé le nombre de titres disponibles dans la discipline Psychologie (78 titres).

$$\text{Donc : Issr} = \frac{5}{78} = 0,06$$

Ce résultat inférieur à 1 révèle des carences dans l'interface et dans le système de recherche du catalogue en ligne. En termes de gestion, les décisions suivantes peuvent être prises par les responsables de l'OPU :

- Ajouter un module de recherche avancée
- Ajouter des écrans d'aide à la recherche
- Ajouter des entrées plus fines

Comme nous l'avons signalé *en supra*, la rubrique des sciences sociales est subdivisée en 17 thèmes mais cette segmentation n'est pas visible sur la page d'accueil de l'éditeur. Une refonte de catégorisation de cette discipline est jugée nécessaire et indispensable.

Le catalogue en ligne de la production éditoriale de l'OPU reconstruit sur de nouvelles thématiques permettrait d'une part une meilleure visibilité des ouvrages sur le site et d'autre part une répartition thématique plus fine. Nous proposons :

### **3.5. Pour une réorganisation thématique du catalogue sur le site de l'OPU**

Si nous devons proposer une nouvelle distribution du catalogue ce serait à partir des treize domaines et soixante-dix-sept filières de formation existantes au sein de l'enseignement supérieur (Annexe 5)<sup>488</sup> et des disciplines disponibles sur le

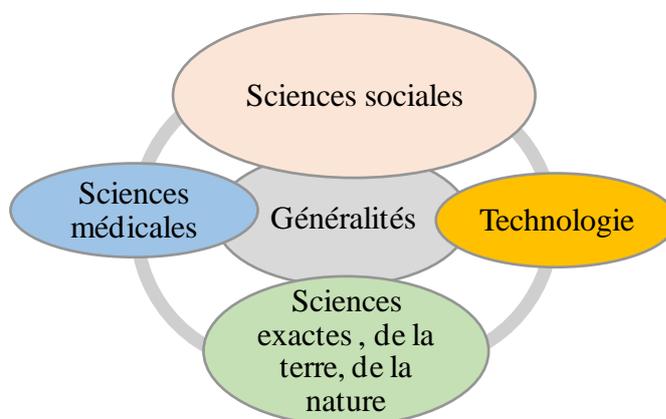
---

<sup>488</sup> Source : Algérie. Ministère de l'enseignement supérieur en Algérie. Direction générale des enseignements et de la formation supérieurs. L'enseignement supérieur en Algérie. [2015]. [En ligne] <https://www.mesrs.dz/documents/12221/2577539/L'Enseignement+Sup+en+Algerie+Fr.pdf/90e29c0e-7e8a-4c67-b357-ab332765e818>, consulté le 10 mai 2018

site de l'OPU de créer huit grandes rubriques. Elles sont représentées dans la (Figure 44, ci-dessus).

Ainsi, qu'en nous référons au plan de la classification (Unesco)<sup>489</sup> nous suggérons de répartir le catalogue en 8 disciplines<sup>490</sup> : Généralités ; Sciences sociales ; Philologie ; Sciences pures ; Sciences appliquées ; Art et loisirs ; Littérature ; Géographie/histoire. (Figure 45).

Figure 44 : les thématiques du fonds de la librairie en ligne de l'OPU

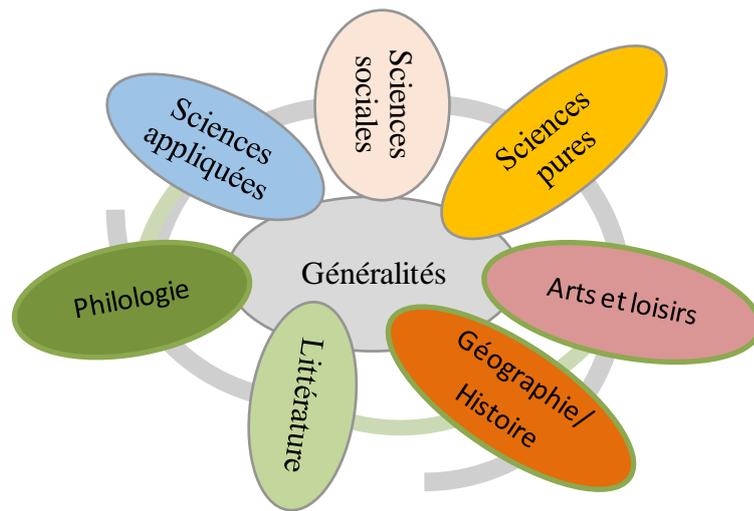


Nous proposons :

---

<sup>489</sup>Classification de l'UNESCO de la production de titres et d'exemplaires sur la base de la CDU en 25 rubriques adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à sa 23ème conférence en 1985. In : Norme internationale ISO 9707. Juin 1995. Information et documentation-Statistiques relatives à la production et à la distribution de livres, de journaux, de périodiques et de publications électroniques. Annexe 6

<sup>490</sup> Depuis mai 2019, Thema est la nouvelle classification des livres par sujet qui a été élaborée par les professionnels pour être utilisée à l'échelle mondiale. Elle est destinée à tous les acteurs du commerce du livre. Elle permet notamment à chaque marché de conserver ses spécificités tout en présentant une hiérarchie unifiée qui rationalise le classement des livres. Le système de classification des sujets Thema est maintenu par EDItEUR, en consultation avec les groupes nationaux Thema et sous la direction d'un comité directeur international Thema. Ce processus est très similaire à celui utilisé avec succès avec ONIX for Books. Le seul pays arabe membre est l'Égypte. La dernière version est la 1.03 et est disponible sur <https://www.editeur.org/204/Thema-previous-releases/>

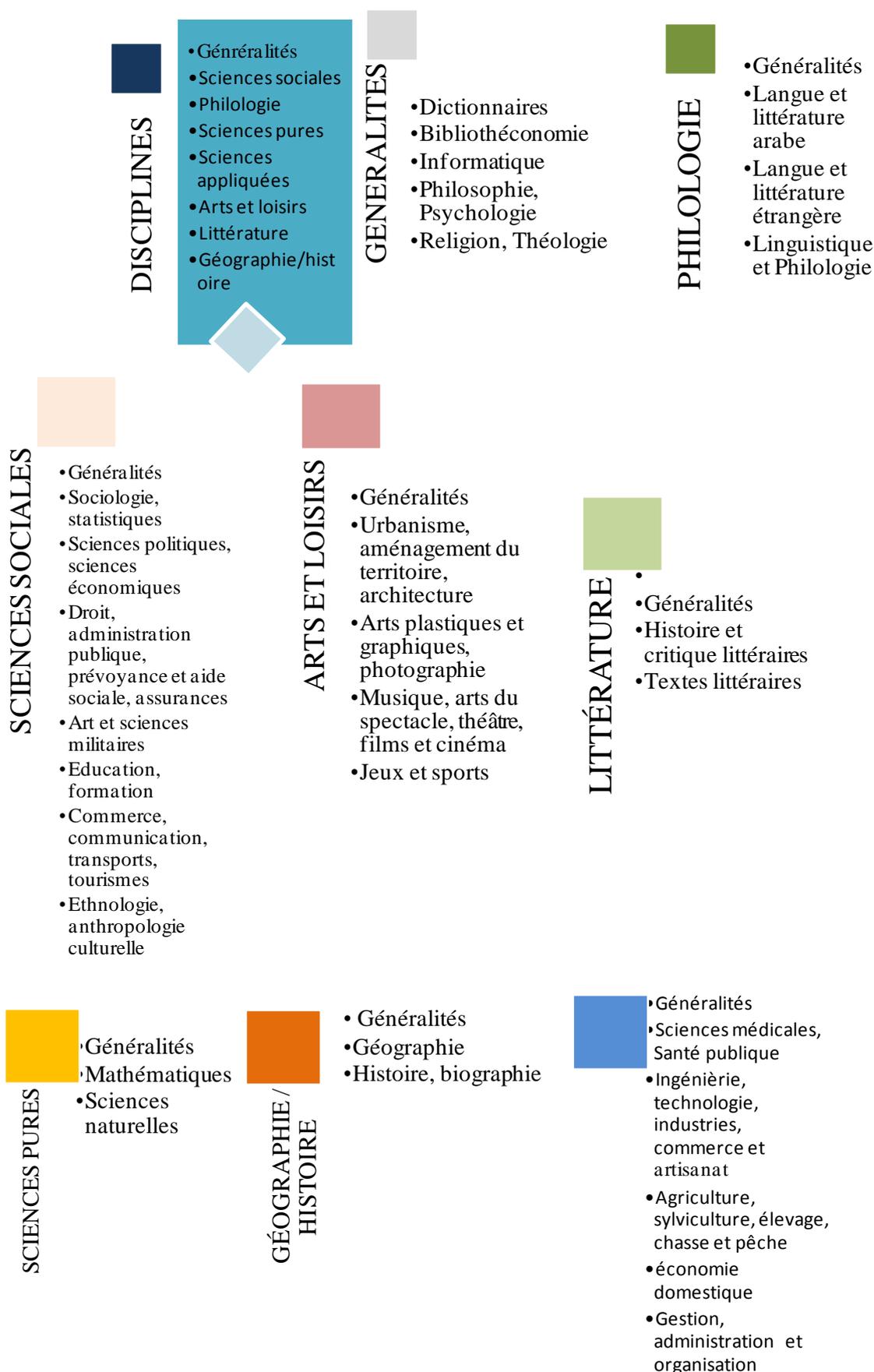


Où nous avons introduit dans généralités : Bibliothéconomie, Informatique, sciences de l'information (CDU); en plus du classement Unesco.

Chacune des sept autres disciplines auront également une rubrique « généralités ».

Pour Philologie, nous avons réparti les langues en langue arabe et langues étrangères.

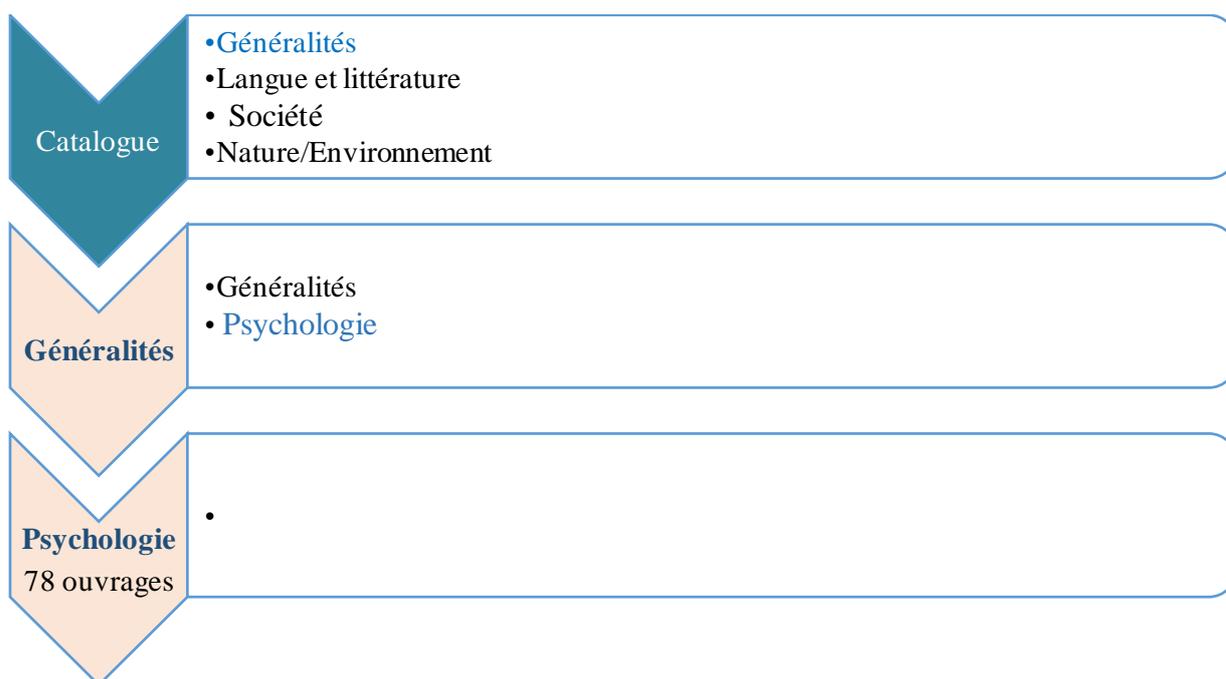
Figure 45: proposition d'un plan de classement pour le catalogue de l'OPU



Si nous devions refaire le parcours du lecteur (Figure 43) pour un ouvrage en psychologie :

Ici, le lecteur ira sur la page d'accueil de l'éditeur, un clic sur le catalogue.<sup>491</sup> (Figure 46, ci-dessous) ensuite «*discipline*» Généralités, il pourra avoir la main sur toutes les disciplines classées à Généralités. Un clic sur Psychologie. Dans cette discipline s'affiche ainsi un onglet déroulant lui permettant d'effectuer un filtre par date de publication, par auteur, par prix. Un autre onglet « Panier » lui permettra de garder un historique de sa recherche et dans un avenir qui sait peut être proche lui permettra un achat en ligne de la version électronique ou numérisée de l'ouvrage choisi.

Figure 46 : refonte du catalogue de l'OPU



Avec cette nouvelle organisation, les trois clics sont respectés.

L'analyse ci-dessus du site de l'OPU rejoint l'évaluation menée à partir de la grille d'analyse du site (Annexe 8.1) En effet, si du point de vue de l'ergonomie, de

<sup>491</sup>Au lieu du terme livre choix de l'éditeur, nous préférons le terme catalogue

l'accessibilité et de la lisibilité du site (21 points obtenus sur les 25 points), soit 84% de réponses positives, il en est tout autrement pour les services, où l'OPU n'obtient qu'1.5 point sur les 7 points. L'absence d'un panier et d'achat en ligne a pénalisé l'éditeur de deux points. En ce qui concerne le contenu et la crédibilité du site, l'éditeur a acquis 12.5 points sur les 19 disponibles sur la grille, soit ~66% ; l'absence de date de création et de mise à jour ont été relevées ainsi que le non-respect de la règle des trois clics.<sup>492</sup> Le traitement documentaire et les modalités de recherche (avec respectivement 1,5 points sur 6 et 4 points sur 7) sont les points faibles que révèle la grille d'analyse de la librairie en ligne de l'OPU. La refonte du catalogue proposée en supra, permettra, nous le souhaitons de rehausser largement ce résultat.

L'analyse quantitative du site et l'analyse qualitative du comportement de l'internaute vont se compléter pour auditer le référencement et l'ergonomie du site. La librairie en ligne a obtenu un résultat satisfaisant pour l'ensemble de son site soit 62,30 %.

Trois fondements sur lesquels doit reposer la refonte d'un site web<sup>493</sup> : le client, l'information, et son intégration dans le système d'information de l'entreprise.

1/ Le client s'interroge « quelles informations puis-je y trouver qui puissent résoudre mon problème ?

Qui sont les clients de l'OPU : à la différence du grand public, la cible étudiant présente l'avantage de rassembler en une seule entité l'acheteur et le consommateur.

Lorsque l'internaute cible est de nature à s'impliquer dans le secteur d'activité du produit présenté en ligne, il est enclin à intégrer une communauté virtuelle qui vit et se développe par un échange permanent d'informations.

---

<sup>492</sup> Pour rappel la règle des trois clics consiste à ce que l'internaute doit pouvoir accéder à n'importe quelle information présente sur un site web en suivant au plus trois hyperliens (trois clics de souris) depuis la page principale

<sup>493</sup> Si les responsables y pensent

Prenons l'exemple de la communauté des scientifiques (étudiants- enseignants chercheurs). Ces derniers s'intéressent aux dernières publications concernant leurs spécialités, aux articles publiés par d'autres scientifiques. Par contre pris individuellement, ils rechercheront des informations ponctuelles précises et ciblées. Un étudiant ou un enseignant peut avoir donc deux comportements différents : sa recherche d'information très ciblée dans le cadre de son travail de recherche s'élargit considérablement en tant que membre d'une communauté dans laquelle il s'implique.

Le simple fait que l'OPU joue un rôle didactique en reprenant sur son site l'ensemble des informations relatives à son secteur, devrait la positionner implicitement en leader sur le marché éditorial national. Si le lecteur fait partie d'une communauté d'intérêt, le site lui-même fait partie de la même communauté en tant que fournisseur d'information. Il se rattachera par des liens hypertexte aux autres sites de sa communauté.

La qualité du site est souvent jugée par l'internaute par la richesse des liens qu'il contient. Une entreprise qui a identifié ses partenaires sur le web est perçue comme une entreprise qui connaît son métier. Les acteurs du marché de l'édition universitaire ainsi identifiés, pourront répondre au besoin d'informations de l'internaute. Ce dernier par un simple clic sur le lien peut quitter le site pour élargir sa recherche. L'OPU a renoncé à établir des liens vers d'autres entreprises du même secteur, peut-être par peur de mauvaise concurrence ou de mauvaise communication.

**2/ L'information :** un site web ne présente aucune contrainte de coût d'espace mémoire, ni de limitation dans le temps. Il peut donc décrire les fonctions du produit autant que nécessaire, et apporter au client, toutes les informations qu'il est en droit d'attendre. Il importe qu'en première page du site apparaisse la rubrique

presse<sup>494</sup> permettant aux journalistes de télécharger les communiqués ou les dossiers de presse de l'entreprise. « *Une entreprise qui ne communique pas n'existe pas* »

3/ L'intégration dans le système d'information de l'entreprise : un site est destiné à recueillir des données relatives à ses visiteurs permettant à l'entreprise :

- D'élargir son panel client,
- Prendre les décisions relatives à la fidélisation de ce panel client.

Il serait intéressant dans une perspective de vente en ligne, d'ajouter un onglet « panier ». Les données du panier (commandes des clients), va non seulement attirer l'attention de la direction pour une exploitation commerciale et marketing sur d'autres produits apparentés. Et inciter le visiteur vers d'autres articles ; Exemple d'accroche marketing : « *Les personnes qui ont acheté ce livre ont également acheté les livres suivants*<sup>495</sup> : » et s'accompagne d'une présentation sommaire de ces volumes. Ce qui nous amène ci-dessous à présenter le projet de la bibliothèque numérique de l'éditeur.

Le projet d'une bibliothèque numérique : OPU-LU

Le Système National de Documentation en Ligne (SNDL) a mis en ligne le 28 novembre 2016<sup>496</sup> sur sa plateforme un nouveau portail : La librairie Numérique Universitaire « OPU-LU ». Le portail dont le contenu est présenté comme une bibliothèque numérique est depuis mars 2018 à l'arrêt. Selon le directeur de l'édition de l'OPU « *Nous devons au préalable signer un contrat avec le CERIST. Nous en avons fait la proposition et nous attendons sa concrétisation* ». Elle propose deux bouquets, le premier offre une documentation destinée à l'enseignement et à la pédagogie alors que le second bouquet est à destination du grand public. « *La communauté universitaire pourra consulter gratuitement intra-muros la totalité du contenu en ligne. Les autres usagers même s'il s'agit*

---

<sup>494</sup> L'onglet média de la page d'accueil est bloqué.

<sup>495</sup> Nous avons relevé cette accroche marketing sur plusieurs sites d'éditeurs français

<sup>496</sup> Source : <http://www.bibliouniv.cerist.dz/> (consultée le 5 mai 2018)

d'étudiants se trouvant à l'extérieur du campus, ne pourront avoir accès qu'à 10% du fonds<sup>497</sup> ».

En Juillet 2016, lors de la réunion du Comité de suivi du JEBU<sup>498</sup>, il a été demandé aux responsables des bibliothèques universitaires présents d'établir un listing des titres d'ouvrages édités par l'OPU les plus empruntés ainsi que ceux qui feront objet d'une forte demande de consultation. La liste arrêtée et validée par le comité servira de base à la plateforme destinée pour la mise en ligne de la production universitaire de l'OPU, ainsi les livres pourront être consultés par les étudiants dès la rentrée universitaires 2016/2017<sup>499</sup>.

Figure 47 : un ouvrage numérisé dans OPU-LU

The screenshot displays a digital book interface. On the left, there is a book cover for 'التجارة الإلكترونية و التسويق الإلكتروني' (E-commerce and Digital Marketing) by Noury Mounir. The cover features a hand holding a smartphone. To the right of the cover, the following metadata is provided:

- Type de document: كتاب
- Langue: ara
- Adresse bib: Alger: النشر المشترك: الجمعية 2014.
- Collation: ن. إيس 350-22151
- ISBN: 978.9961.0.1763.6
- Domaine(s): الكسار و إدارة الأعمال

Below the metadata is a green button labeled 'Sommaire du livre'. To the right, a large window displays the 'محتوى الكتاب' (Table of Contents) with the following entries:

- 3 مقدمة الكتاب.....
- الفصل الأول
- المعارة الإلكترونية.....
- 10 أ- مفهوم المعارة الإلكترونية.....
- 13 أ- أنواع المعارة الإلكترونية.....
- 21 أ- مميزات المعارة الإلكترونية.....
- 22 أ- فوائد المعارة الإلكترونية.....
- 27 أ- مخاطر المعارة الإلكترونية والإدارة الاقتصادية.....
- 41 أ- الأثر الاقتصادية للمعارة الإلكترونية.....
- الفصل الثاني
- من المعارة الإلكترونية إلى التسويق الإلكتروني.....
- 49 أ- إحصائيات حول نمو التجارة الإلكترونية بالأردن.....
- 59 أ- تطور التجارة الإلكترونية على الفضاء التسويقي.....
- 72 أ- المثل التسويقي في العهد الإلكتروني.....
- 80 أ- تأثير التجارة الإلكترونية على التسويق الإلكتروني.....
- الفصل الثالث
- التسويق الإلكتروني و التسويق الفوري.....
- 85 أ- مفهوم ومزايا التسويق الإلكتروني.....
- 88 أ- طرق التسويق الإلكتروني ومزاياه ومخاطره.....
- 92 أ- أ- فرص وتحديات التسويق الإلكتروني.....
- 98 أ- أ- التسويق الفوري Viral Marketing.....

At the bottom of the interface, the title 'التجارة الإلكترونية و التسويق الإلكتروني' is displayed in large, bold Arabic letters.

أ.د. نوري منير

<sup>497</sup> Propos de M. BEZZAZI, Directeur de l'édition à l'OPU

<sup>498</sup> JEBU : Journées d'études des bibliothèques universitaires

<sup>499</sup> Procès-verbal de la réunion du Comité de suivi JEBU'16 du 14 Juillet 2016 tenue dans les locaux du CERIST et dont nous étions membres.

Une période de test de deux mois et ensuite prolongée de 4 mois a permis à la communauté universitaire d'avoir accès à 1 500 titres numérisés. Le lecteur pouvait avoir accès au sommaire, à la bibliographie et au texte intégral d'un ouvrage. La recherche pouvait se faire par auteur, par titre, par mots clés. Cependant la plateforme n'autorisait pas le téléchargement pour des questions de droits d'auteurs. En janvier 2018, le CERIST a enregistré 3 166 visites<sup>500</sup>. Mais la période est trop courte pour établir une estimation globale du potentiel de la plateforme. Depuis mars 2018, le portail a cessé de fonctionner « *Nous formons un grand espoir sur cette issue. Dans tous les cas, nous n'avons pas d'autre choix. Notre objectif est de construire la bibliothèque numérique...ce qui nous permettra la mise en place de nos livres au niveau de ce site*<sup>501</sup> ».

## **CHAPITRE 4. Les éditeurs algériens du secteur privé**

Nous avons voulu connaître quelle était la production éditoriale universitaire hors OPU. Nous avons eu l'ambition d'utiliser, dans un premier temps comme source principale, la Bibliographie nationale de l'Algérie. En effet, n'est-elle pas la publication destinée à répertorier, signaler l'ensemble de la production éditoriale du pays ? Elle est produite à partir des livres reçus dans le cadre du dépôt légal. Seulement, n'étant pas éditée depuis l'année 2006, nous avons dû nous diriger vers deux autres sources. Il s'agit du fichier ISBN, constitué et enrichi par l'éditeur et conservé au service du dépôt légal et nous avons exploité les catalogues imprimés et en ligne des éditeurs du secteur privé.

### **4.1. Dépôt légal, ISBN et bibliographie nationale :**

La bibliothèque nationale a connu durant un siècle et demi d'existence, différentes mutations et plusieurs sites. D'une maison domaniale en 1835, les différents fonds occupent aujourd'hui, deux espaces différents, le premier sis à la

---

<sup>500</sup> Source : le responsable de la plateforme d'OPU-LU au CERIST. Nous avons sollicité en vain plusieurs rendez-vous avec le directeur du Département de l'IST pour avoir des informations et des statistiques pour les plateformes PNST, ASJP, OPU-LU et le SNDL.

<sup>501</sup> Propos de M. BEZZAZI

rue Frantz Fanon (*Taggarins*) et le second sis à *El-Hamma* (commune de *Belouizdad*). Le nouveau bâtiment, inauguré en 1994, a une superficie de 64.000 m<sup>2</sup>, réparti sur treize niveaux. Les magasins à livres (les six derniers niveaux) peuvent contenir et conserver huit millions de volumes sur une longueur de 170 km linéaires. Les salles de lecture publique (au nombre de quatre) peuvent accueillir deux mille trois cent (2 300) lecteurs à la fois. Des espaces ont été aménagés pour les non voyants et pour les enfants ; ainsi qu'une salle pour la consultation des manuscrits et une autre pour les périodiques<sup>502</sup>.

Ce n'est qu'en 1996, qu'un service du dépôt légal est créé à la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA).<sup>503</sup> Ce service,<sup>504</sup> rattaché au Département de dépôt légal, des publications périodiques et des organisations internationales a pour mission :

- De collecter, conserver et signaler la production intellectuelle nationale ;
- De publier la bibliographie nationale

Les principales actions assignées à ce service sont :

- L'accueil des éditeurs algériens,
- l'affectation d'un numéro de dépôt légal,

---

<sup>502</sup> Des travaux académiques ont porté sur les différents aspects tels que l'organisation, d'évaluation des fonds, sur le personnel... signalons celui de MOUCHACHE, Nadia « *المكتبة الوطنية الجزائرية نحو الرقمية: إعداد عملية العصرية* » ainsi que les ouvrages d'ARAB, Abdelhamid : « *Bibliothèque nationale d'Algérie: création et développement des origines à la veille de l'indépendance*, Alger, Bibliothèque nationale d'Algérie, 2004, 181 p » ; de Messaouda BOUTABA, : « *Bibliothèque nationale d'Algérie: histoire et œuvres*, [Alger], Éditions Dalimen, 2007, 296 p.» et de Feu BOUAYAD, Mahmoud : « *Bibliothèque Nationale d'Algérie*, Alger : Bibliothèque nationale, 1967. »

<sup>503</sup> Par Arrêté interministériel du 29 mai 1996

<sup>504</sup> Ordonnance n° 96-16 du 2 juillet 1996 relative au dépôt légal (Journal officiel n°41 du 3 juillet 1996

Décret exécutif n°99-226 du 4 octobre 1999 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de l'ordonnance n°96-16

- L'attribution d'un ISBN. L'octroi d'un numéro d'identification ISBN<sup>505</sup> est obligatoire seulement depuis l'année 1994.

L'ISBN est structuré en cinq segments séparés par un tiret :

Exemple 978-9931-484-41-7

978 est le préfixe livre (il peut être 979) ;

9931 identifie le pays, la région géographique ou une aire linguistique. Il peut être composé de 1 à 5 chiffres. L'Algérie possède trois identifiants groupes : 9961 ; 9931 et 9948 ;

484 est l'identifiant éditeur, il peut avoir jusqu'à 7 chiffres. 484 est l'identifiant de l'éditeur Alpha doc ;

41 identifie le livre avec un titre spécifique. Il peut avoir jusqu'à 6 chiffres ; il est fixé par la BNA il peut avoir 5- 10- 100 ou 1000 numéros. Une fois absorbé un nouveau identifiant pays est attribué.

Enfin le dernier segment est un numéro de contrôle

Le service du DL de la Bibliothèque nationale rend obligatoire le dépôt d'une copie du registre de commerce pour l'ouverture d'un dossier ISBN. Ce dossier comprend en plus :

Une fiche signalétique de l'éditeur avec les informations suivantes :

Nom de la maison d'édition

Nom du directeur

Date de création

Adresse, numéro de téléphone et fax

Domaines d'activité

Type de publication

Estimation du nombre de titres publiables chaque année

Nom et coordonnées du correspondant avec la BNA ;

Une déclaration sur l'honneur, ainsi que les listes des titres publiés et enfin les réclamations émises par la BNA en cas de non dépôt.

Nous avons malheureusement constaté qu'à ce jour le service n'est toujours pas informatisé. Absence d'une base de données mais un enregistrement sur un

---

<sup>505</sup> Idem

fichier Excel ainsi qu'une inscription sur un registre manuel pour l'attribution des tranches ISBN.

Une autre source mais que nous n'avons pas utilisé est le registre du dépôt légal. C'est l'obligation à tout éditeur, imprimeur, importateur de déposer des exemplaires de chaque document qu'il édite, imprime, réédite, réimprime auprès de la bibliothèque nationale<sup>506</sup>. Le dépôt légal d'un ouvrage à la BNA permet d'assurer :

- Sa collecte et sa conservation
- La constitution et la diffusion de notices bibliographiques.

Le service du DL a également pour mission la réalisation et la publication de la bibliographie nationale. La responsable<sup>507</sup> nous informe que les fascicules de la bibliographie nationale n'étant plus publiés depuis l'année 2006 ; tout le personnel du service ainsi que ceux des services traitement et audiovisuels sont mobilisés pour sa mise à jour. Le travail finalisé sera diffusé sur un support électronique. (Cdrom).<sup>508</sup>

Rappelons que le premier fascicule a paru en 1963. Son format a subi des modifications de 20 puis 19.5cm il est passé à 21 cm. La couverture du fascicule porte les informations bibliographiques suivantes : titre ; période couverte, année ; le n° du fascicule ; le nom de l'éditeur ; ainsi que le logo de la bibliothèque nationale d'Algérie. La page de titre : l'auteur, le titre : Bibliographie de l'Algérie, suivi du sous titre : livres, périodiques ; des informations sur la numérotation du volume ; le lieu d'édition, l'éditeur, l'année de publication '(grégorienne et hégirienne) Le prix du fascicule ainsi que la politique d'échange et d'abonnement

---

<sup>506</sup> Quatre exemplaires pour l'éditeur et l'auteur (lorsqu'il édite à compte d'auteur) ; deux exemplaires pour l'imprimeur et un exemplaire pour l'importateur

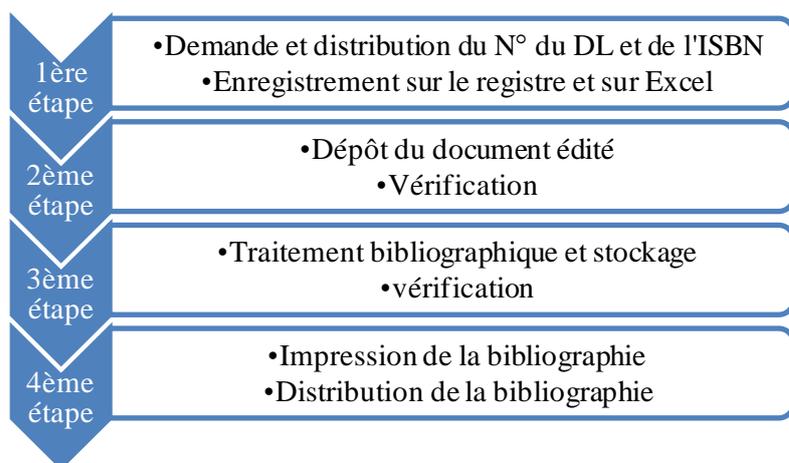
<sup>507</sup> Entretien avec la Mme Hayet GOUNI, directrice par Intérim depuis l'année 2017

<sup>508</sup> Les années 2007 à 2010 et 2012/13 sont en voie de publication, l'année 2011 à l'impression, 2014 publiée et 2015 à 2018 en voie de réalisation.

sont portés sur la page suivante. l'ISSN 1111-4835 est mentionné sur la quatrième page de couverture<sup>509</sup>. La périodicité est semestrielle.

La bibliographie est bilingue, elle a un classement Dewey (22<sup>ème</sup> édition). Les titres des nouveaux périodiques sont mis en tête de la classe correspondante et enfin comporte trois index pour chacune des langues : auteurs, titres et éditeurs.

Figure 48 : processus d'élaboration de la Bibliographie nationale d'Algérie



Aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, il y a un manque de visibilité de la production éditoriale algérienne. Les instruments cités ci-dessus sont soit inexploitablement soit incomplets et ne permettent pas d'élaborer des statistiques ou des analyses bibliométriques sûres, fiables, complètes de la production intellectuelle algérienne.

Déjà en 1999 BOUTABA (pp. 53-54) signalait le retard entre la publication d'un ouvrage et sa visibilité dans la bibliographie nationale. Elle a réalisé une étude sur l'adéquation entre les titres publiés par deux éditeurs étatiques (OPU et ENAL) et leur signalement dans la bibliographie nationale pour une période déterminée : 1989-1993.

L'auteure constate que la procédure trop longue du dépôt légal engendre un retard de deux années pouvant aller parfois jusqu'à trois années. Ainsi 22% des publications en langue arabe de l'OPU n'ont pas été signalées et 27% pour les

<sup>509</sup> Description réalisée à partir du dernier numéro paru le n°103 du deuxième semestre 2014.

langues étrangères. L'écart est plus important pour l'ENAL (29 et 48% respectivement pour la langue arabe et les langues étrangères). Toujours selon l'auteure, cette situation est due principalement à l'absence d'une législation rigoureuse du dépôt légal<sup>510</sup> et que GAMOUH (2005, p.-6) confirme « *dont l'application sur le terrain reste timide* ».

Pour BOUNADJA (2002, p. 229), le retard de la publication de la bibliographie s'explique partiellement par la ressaisie des notices par l'ENAG puis une nouvelle vérification par le personnel de la BNA. Ces deux opérations peuvent prendre deux mois et l'impression finale 45 à 60 jours. Pour la responsable du service du dépôt légal,<sup>511</sup> il n'y a pas assez de personnel, peu de bibliothécaires diplômés pour la description bibliographique et l'indexation des monographies et autres documents déposés dans le cadre de la législation sur le dépôt légal.

Cette dynamique de la production de titres d'ouvrages est perceptible à la lecture du tableau ci-dessous. En effet, l'évolution depuis l'indépendance du pays est passée de 2 672 titres à 11 916 titres. Évolution que ABDELLILAH (2016, p. 29) qualifie « *d'imparfaite et incomplète dans la mesure où la contextualisation de cette production est importante et permet de situer les enjeux et de comprendre les stratégies opérées par les entreprises d'édition étatiques, le secteur privé et les pouvoirs publics* »

Tableau 40 : Production de titres de 1963 à 2007

Année	Langue arabe	Autres Langues	Total
1963-1970	354	2318	2672
1971-1980	609	3039	3648
1981-990	2705	3749	6454
1991-2000	4643	2988	7631
2001-2007	8156	3760	11916
Total	16467	15854	32321

<sup>510</sup>Ordonnance n° 96-16 du 02 Juillet 1996 sur le dépôt légal

<sup>511</sup> Plusieurs entretiens ont été réalisés avec Madame Sabeha TOUATI

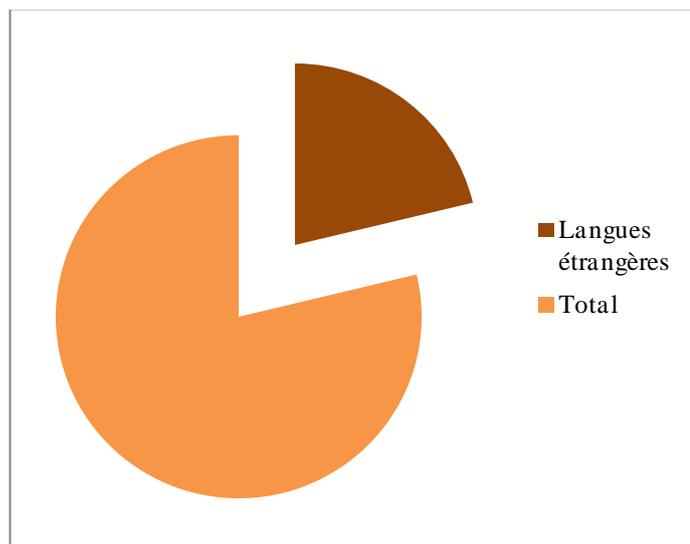
Source : ABDELLILAH (2016, p. 29)

Nous avons pour notre part, complété notre analyse de la production intellectuelle : 1999 à 2006<sup>512</sup> par le dépouillement des volumes 102 et 103 de l'année 2014.<sup>513</sup>

#### 4.2. Production éditoriale nationale année 2014

Cette année, 3 075 titres ont été édités en Algérie dont 2 245 en langue arabe et 830 titres en langues étrangères. Selon le Ministère de la culture, cent cinquante et un titres ont été édités dans le cadre du programme annuel.<sup>514</sup>

Graphe 18 : production intellectuelle selon la langue d'écriture



Si nous étudions la classe 300 de l'année 2014 de la bibliographie, 871 titres ont été publiés soit 28,32 % de la production intellectuelle globale (Tableau 41) ; le pays voisin, le *Maroc*, a lui, publié 712 titres en sciences sociales et humaines en 2015.

---

512 Voir chapitre sur l'OPU

513 Comme nous l'avons signalé, depuis 2006, seulement l'année 2014 publiée en 2016 est disponible.

514 Le site ne fournit aucune explication sur ses programmes annuels ou sur les montants financiers. Disponible sur [<https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/lecture-publique/donnee-statistiques-sur-nos-bibliotheques>]

La lecture approfondie de la classe 300, nous apprend que la subdivision éducation et enseignement (370) totalise à elle seule 498 titres soit 57,17 %, et dont 42.47 % sont du parascolaire en langue arabe.

Tableau 41 : Production intellectuelle par classe CDD année 2014

Classe CDD	000	100	200	300	400	500	900	Total
Langue arabe	29	72	287	651	84	84	175	2245
Langues étrangères	10	2	28	220	37	32	92	830
Total	39	74	315	871	121	116	267	3075
%	1,26%	2,4	10,24	28,32	3,93	3,77	8,68	99,88

Dont classe 370 :

Classe 370	LA	LE	Total
	37	128	498
% dans classe 300	42,47%	2,06%	57,17%
% pour l'ensemble de la production	12,03%	4,16%	16,19%

LA : langue arabe ; LE : langues étrangères ; source : Bibliographie nationale Algérie, année 2014

Dans un article de presse paru en 2016, en marge du salon international du livre d'Alger, « *Le marché du livre serait dominé selon des experts à 60% par le livre parascolaire et ou 80% sont à caractère commercial. Les formes de cette organisation ne sont pas encore visibles. Le livre scolaire est un immense marché.* »... *Le marché de ce type d'ouvrages tourne autour de 70 millions de \$ annuellement en Algérie*<sup>515</sup> ».

Ce qui confirme notre analyse de la période 1999-2006 et où le secteur éditorial privé s'est dirigé vers le livre scolaire et parascolaire. À titre d'exemple, l'éditeur « *Atfalona* » a publié 69 titres en 2014 et se classe à la quatrième place des éditeurs ayant édité plus de vingt titres (graphe 19, ci-dessous)

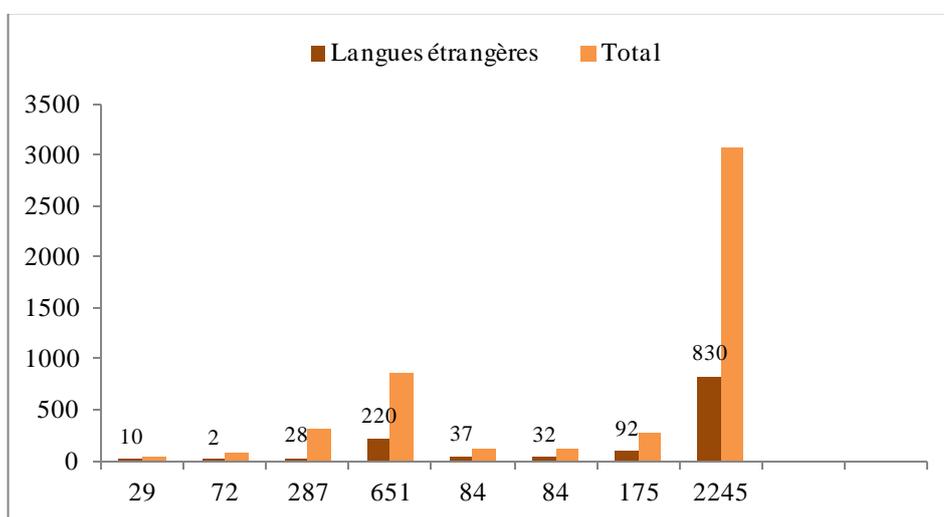
Toujours au niveau des sciences humaines et sociales, la philosophie (classe 200) est très peu représentée avec seulement 74 titres (2,40%) ; également pour histoire, géographie-biographie (classe 900) avec 267 titres soit 8,68% de la

<sup>515</sup> SALMI, Mouna : « Pourquoi le livre est-il trop cher ? ». In : Cap Algérie.dz, 2 novembre 2016. [Disponible sur] : <https://www.capalgerie.dz/pourquoi-le-livre-est-il-trop-cher/>

production globale. La classe 800 « littérature » avec 1 082 titres représente plus de 35% de la production globale.

Les classes 500 (sciences naturelles et mathématiques) et 600 (technologie) avec respectivement 116 titres et 181 titres (3,77%, 5,81%) ; soit moins de 10% de la production globale ; et où l'OPU a publié cette année 17 titres en sciences exactes, 5 titres en technologie et 11 titres en sciences médicales.<sup>516</sup> L'édition scientifique est très peu représentative dans la production intellectuelle algérienne.

Graph 19 : Production intellectuelle par classe CDD année 2014



Source : Bibliographie nationale d'Algérie vol.102/103, année 2014

Pour les langues de la production intellectuelle (graphe19, ci-dessus) nous remarquons qu'elles sont en adéquation avec la politique d'arabisation menée par le gouvernement algérien depuis les années 80 pour certaines filières : philosophie (72 titres) pour seulement deux titres en langue française, sciences sociales (651 titres), littérature (774 titres) et histoire 175 titres). Les sciences religieuses (28 titres) en langue française ; la classe 600 technologie (97 titres) est la seule classe où la production en langues étrangères est légèrement supérieure à la langue

<sup>516</sup> Source : Listing OPU, année 2014

arabe (84 titres). Cette analyse de la production intellectuelle confirme nos précédentes analyses.

Du côté de la répartition de cette production par éditeurs (secteur privé et public) pour l'année 2014 (Tableau 42, graphe 20, ci-dessous), les éditions Houma avec 143 titres publiés (123 titres en langues étrangères) suivi par l'ENAG avec 134 titres dominant le secteur du livre ; 77 titres ont été édités par l'OPU. L'année 2014 voit également la venue de deux nouveaux éditeurs (date de création 2013) : El Djazairia (40 titres) et Alpha documentation (8 titres).

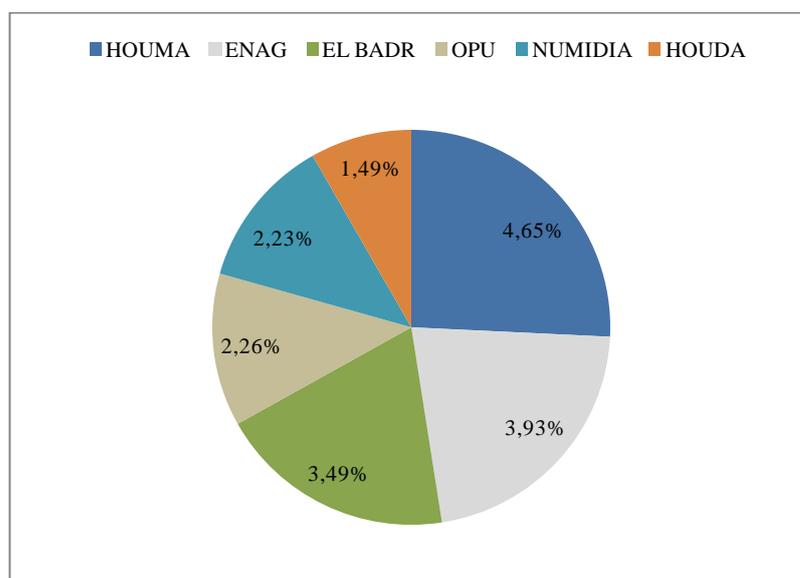
Tableau 42 : production intellectuelle des principaux éditeurs \*

Éditeurs	Houma	ENAG	El Badr	OPU	Numidia	Houda	Total
Nbr de titres	143	134	11	77**	76	51	50
	3	4	9				0
% ***	4.65%	3.93%	3.49%	2.26%	2.23%	1.49%	14.68%

\*Maisons d'édition ayant publié plus de 50 titres ; \*\* le listing de l'OPU mentionne 64 titres publiés en 2014\*\*\*Pourcentage dans la production globale pour l'année 2014. Source : Bibliographie d'Algérie, vol.102 et 103, année 2014.

Les chiffres du tableau ci-dessus et le graphe *en infra*, nécessitent une analyse plus approfondie. Nous avons pour cela consulté, selon la disponibilité de nos sources, les catalogues des éditeurs, les librairies en ligne et nous avons également entrepris des recherches sur les pages des éditeurs existantes dans un réseau social.

Graphe 20 : Répartition de la production intellectuelle des principaux éditeurs



Ainsi, le catalogue en ligne des éditions Houma nous donne quelques indications sur sa ligne éditoriale. Cet éditeur, a créé sa maison d'édition en 1995 et est pluridisciplinaire. Il publie dans les trois langues (arabe, français et anglais). Son catalogue disponible en ligne, affiche 1 343 titres répartis comme suit : 516 titres en Droit ; 247 titres pour le Parascolaire ; Histoire/civilisation 229 titres ; Économie/Gestion 95 titres ; Religion 81 titres ; Psychologie/Sociologie 35 titres ; Littérature et Sciences politiques 32 titres ; Information/Communication 22 titres et enfin Informatique 18 titres. Le parascolaire représente approximativement 19% de sa production disponible en ligne et le droit 39%. Les domaines scientifiques tels que les mathématiques, la physique, la médecine ne sont pas présents dans sa stratégie éditoriale.

Les éditeurs El Badr et Numidia dont la page d'accueil<sup>517</sup> sur Face book (Figure 49, ci-dessous) affiche les différentes couvertures d'ouvrages édités que leur stratégie est orientées vers le para scolaire.

Figure 49 : Pages d'accueil Numidia et Dar et Badr



Pour les éditions Houma, leur réponse à une question<sup>518</sup> que nous leur avons posée : « ces dernières années, nous nous sommes orientés vers le livre universitaire. Il y a un potentiel dans le domaine car il y a une demande et il y a des professeurs qui veulent publier. »

<sup>517</sup> Aucun site internet n'a été recensé par les moteurs de recherche. Nous n'avons pas pu avoir leurs catalogues lors de nos visites dans les stands au Salon international du livre de 2019

<sup>518</sup> Questionnaire envoyé le 25 décembre 2019

En effet, la page d'accueil de leur librairie en ligne (figure ci-dessous), montre bien que cet éditeur édite des livres universitaires et que les disciplines des sciences et de la médecine sont présents dans son catalogue à l'inverse des éditions Houma. Cette dernière a été créée en 1989, juste un an avant l'ouverture d'une économie de marché et qui a entraîné l'émergence d'entreprises privées. Le catalogue signale trois titres de collections dans la discipline des sciences médicales et de la médecine alternative<sup>519</sup> avec 67 titres parus entre 2009 et 2018. Toujours selon son directeur, tous les ouvrages universitaires ne sont publiés qu'après un processus d'évaluation par les pairs, qui, souvent sont des enseignants universitaires.

Figure 50 : La librairie en ligne des éditions Houda



Nous avons voulu connaître la langue de production et de diffusion du livre algérien en 2014. Nous avons pour cela de nouveau dépouillé la bibliographie de l'Algérie.

L'examen du (Tableau 43 et du graphe 21) montre qu'en langue arabe, cinquante huit éditeurs ont publié entre deux et cinq titres et soixante éditeurs ont édité un seul titre dans cette langue.

519

سلسلة الصحة و الحياة ؛ السلسلة الطبية الدليل الصحي للأسرة ؛ سلسلة دليلك الطبي الطبيعي

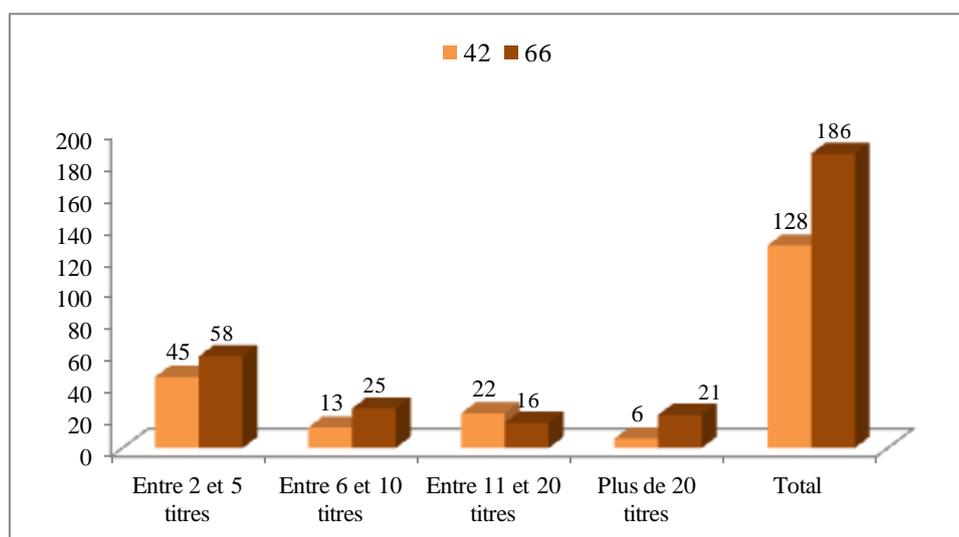
Tableau 43 : présence des éditeurs algériens dans la production nationale

Nbr de titres publié	L. E	L.A	Total
Publié un seul titre	42	66	108
Entre 2 et 5 titres	45	58	103
Entre 6 et 10 titres	13	25	38
Entre 11 et 20 titres	22	16	38
Plus de 20 titres	6	21	27
Total	128	186	314

L. E : langues étrangères ; L. A : langue arabe. Source : Bibliographie de l'Algérie, vol.102/103

La langue arabe domine largement la production des éditeurs (21 maisons) ayant publié plus de vingt (20) titres ; six (6) éditeurs ont édité en langues étrangères pour l'année 2014.

Graphe 21 : Présence des éditeurs algériens dans la production nationale

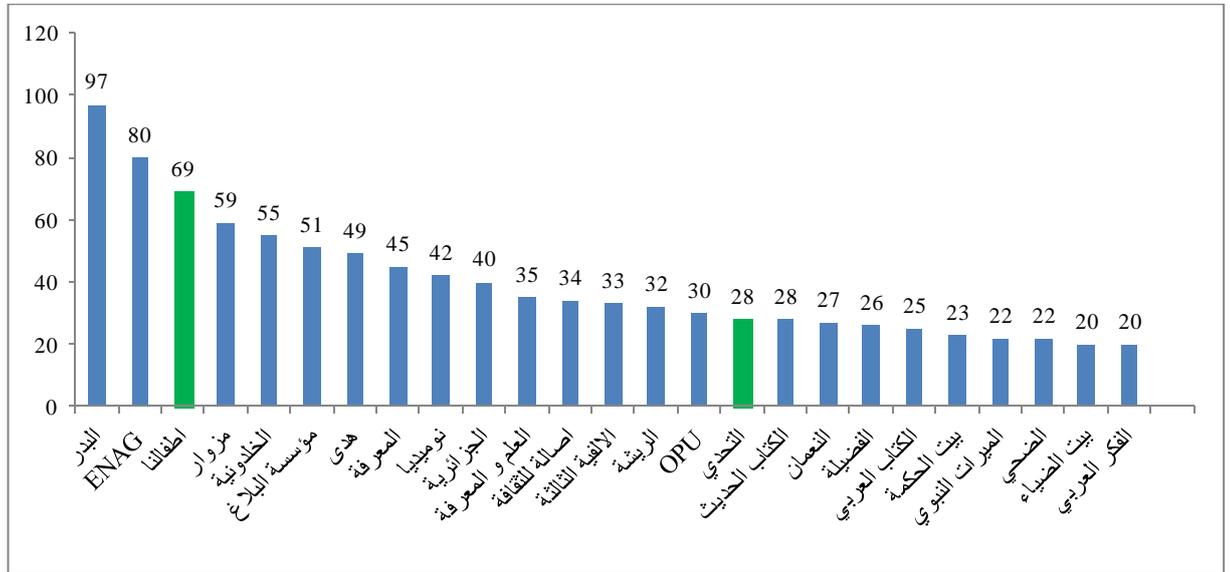


Source : Bibliographie de l'Algérie, vol.102/103

Ce qui ressort également à la lecture du graphe ci-dessous (production par éditeurs), où nous observons la prépondérance du secteur privé. En effet, pour les monographies en langue arabe, deux éditeurs prennent la tête du classement : les éditions Houma (125 titres) et El Badr (97 titres). Les premiers occupent seulement 5% du marché du livre en langue arabe et 4,45% (143 titres) du marché national. L'OPU, pour le livre universitaire, est loin derrière (16<sup>ème</sup> place) et se classe après Dar el djazairia (11<sup>ème</sup> place), maison d'édition créée en 1998 et ne publiant pareillement que du livre universitaire. Les deux éditeurs réunis produisent moins de 2% de toute la production en langue arabe.

Toujours à la lecture du graphe ci-dessous, nous observons que ces vingt six (26) maisons d'édition ont édité plus de 49% des monographies en langue arabe et 36% de toute la production intellectuelle pour l'année 2014.

Graphe 22 : Éditeurs ayant publié plus de 20 titres en langue arabe



■ : secteur étatique ; ■ : secteur privé. Source : Bibliographie de l'Algérie, vol. 102/103, 2014

La bibliographie nationale n'étant plus disponible depuis l'année 2014, nous nous sommes orientés vers une autre source. Le service du Dépôt légal de la Bibliothèque nationale qui nous a permis de consulter les listes des dépôts des ISBN des éditeurs attribués et conservées dans leurs dossiers d'inscription au niveau du service. Nous avons dépouillé uniquement les dossiers d'éditeurs qui ont le livre universitaire comme stratégie éditoriale.<sup>520</sup>

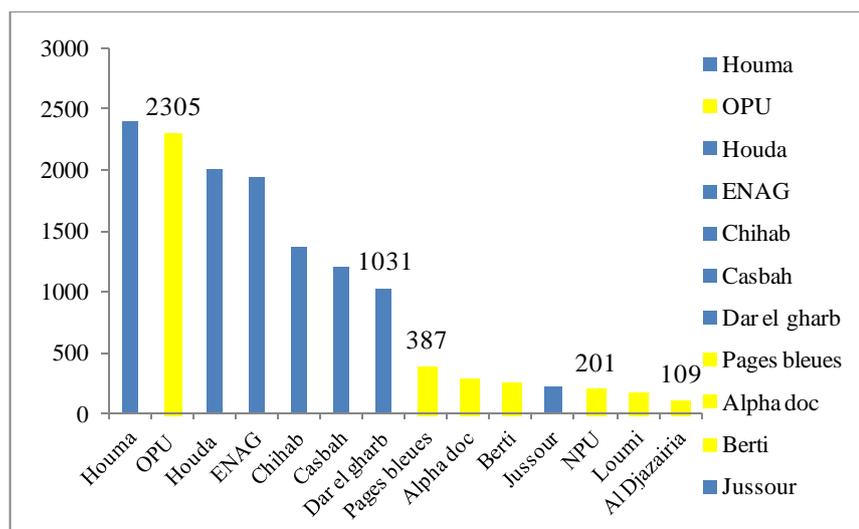
### 4.3. Production éditoriale selon le registre de l'ISBN

L'examen du (graphe 23, ci-dessous), montre que nous sommes bien en présence d'un nouveau modèle bibliologique pour l'Algérie où le secteur privé, malgré le jeune âge de certaines maisons d'édition, prend la tête dans la production

<sup>520</sup> Il était impossible de consulter tous les dossiers disponibles ; le nombre global d'éditeurs ayant un compte ISBN en 2019 est de 1564 éditeurs (Source : Agence nationale de l'ISBN)

éditoriale du pays. En effet, cinq éditeurs du secteur privé ont publié plus de 1 000 titres : les éditions Houma dominent avec 2 408 titres et se classent devant l'OPU avec 2305 titres. Selon ABDELLILAH (2016, p. 30) 80% du marché sont détenus par l'édition privée. Le secteur public n'en couvre que 20%.

Graphe 23 : production livresque à partir de l'enregistrement ISBN au 4 janvier 2020



► : éditeurs n'éditant que du livre universitaire. Source : dossiers ISBN, Service du dépôt légal, Bibliothèque nationale, janvier 2019

Pour le livre universitaire, peu d'éditeurs privés ont choisi cette option comme ligne éditoriale. Visibles (couleur jaune sur le graphe ci-dessus et le tableau disponible en Annexe 3 ; ils sont au nombre de six. La production globale pour les six éditeurs réunis est de 2 890 titres (55,63%).

Afin de connaître le taux de croissance du nombre de titres publiés par l'OPU, nous avons pris comme année de référence l'année 1993, soit trois ans après l'ouverture du marché au secteur privé. L'OPU a publié 1 093<sup>521</sup> titres cette année ; en 2019, 2 305 titres soit un taux de croissance légèrement supérieur à 2 (plus précisément 2,10). En pourcentage, le nombre de publications s'est accru de 110% en 26 ans, soit une moyenne de 4,23% par an. Le nombre de titres publiés par cet éditeur a été multiplié par 2.

<sup>521</sup> Source : ALI PACHA (1997)

Lors de l'inauguration du 23<sup>ème</sup> salon international du livre (2018) le premier ministre<sup>522</sup> devant le stand de l'éditeur « *l'OPU est appelé désormais à couvrir la demande sur le marché national en vue de réduire l'importation, d'autant que les prix proposés sont à la portée des étudiants* ». Il est clair qu'à partir de ses propos, on constate qu'il est loin de la réalité et des problèmes qui touchent tout le secteur du livre et particulièrement du livre universitaire.

En effet, la production globale de livres universitaires publiés par les sept éditeurs réunis est de 5 195 titres. Ce qui reste très insuffisant par rapport au nombre d'étudiants inscrits<sup>523</sup> dans l'enseignement supérieur, et représente un ratio de 0.003 titres, soit moins d'un manuel/polycope algérien par étudiant ! il est évident que ce ratio est global et ne nous donne pas d'indication de nombre de titres par spécialités et par étudiants.

Afin de compléter et d'enrichir notre analyse, nous avons voulu consulter les catalogues des éditeurs. Afin de les obtenir, un lieu : le salon international du livre d'Alger (SILA). L'une des sources, à notre avis, la plus enrichissante. Cette manifestation qui est à sa 24<sup>ème</sup> édition s'est tenue du 31 octobre au 9 novembre 2019.

#### **4.4. Le SILA en quelques chiffres et compte rendu de la presse**

Hormis les chiffres ci-dessous, aucune statistique, ni recherche n'ont été fournies sur la circulation du livre, l'importance du lectorat ou encore les préférences des lecteurs ou acquéreurs de livres au fil des années.

---

<sup>522</sup> Ahmed Ouyahia, quatre fois chef du gouvernement entre 1995 et 2019,

<sup>523</sup> Nombre d'étudiants inscrits 1449660 sur tout le territoire pour l'année universitaire 2017/2018 (source MERS)

Tableau 44 : le SILA en quelques chiffres

	Nombre d'exposants	Éditeurs algériens	Visiteurs
SILA 2019	1 030	298	1.1 millions
SILA 2018	1015	276	
SILA 2017	672	314	1 735 000

Source : Chargé de la communication du SILA, et page officiel du SILA

Une application mobile<sup>524</sup> « SILA » développée par la société « *Netfer smart solution* » est disponible depuis l'année 2018. Elle est dans les deux langues (français-arabe) et a grandement facilité nos déplacements à l'intérieur du salon. En effet, l'application permet de localiser les stands des exposants soit par une recherche à partir du nom de l'entreprise ou à partir de la visualisation du plan du SILA. Le visiteur peut rechercher un titre ou un auteur et les ajouter à ses favoris.

Pour compléter notre travail d'investigation, nous avons consulté la presse en ligne qui pendant cette manifestation foisonne de comptes rendus. Ainsi dans un article paru dans l'hebdomadaire « Le point » daté du 6 novembre 2018, le président du SNEL informe que : « *nous avons enregistré une augmentation de 120 % sur le prix des matières premières. Lors du Salon du livre de 2017, le prix du papier était à 85 dinars (0,63 euro) le kilo. Aujourd'hui, il est à 200 dinars (1,48 euro).* » Le directeur des éditions Barzakh confirme ces propos dans un entretien accordé à une chaîne privée en ligne Radio M « *le coût du papier est devenu exorbitant dans la fabrication d'un livre. Le livre moyen, qui était à 500 dinars (3,71 euros), est passé à 800 dinars (5,93 euros) aujourd'hui. C'est beaucoup (...) et cela a un impact sur les ventes.* »

Toujours selon M. MADI, président du SNEL : « Ce que demandent tous les éditeurs, c'est la suppression des taxes sur les matières premières ... *Mais cela ne réglera pas tous les problèmes des maisons d'édition, dont celui de la distribution qui demeure un « point noir » pour les acteurs du secteur* » ajoute-t-il. Pour Mouloud ACHOUR des éditions Casbah, dans un entretien accordé au journal en

<sup>524</sup> Disponible et à télécharger sur : dernière mise à jour 30 octobre 2019; taille 14 M version 3.0.7.  
Disponible sur : [<https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.sila.expo&hl=fr>]

ligne TSA, « *Le secteur du livre a souffert d'abord d'une espèce de désaffection de l'école pour la lecture* »

Sur le SILA lui-même le témoignage de la représentante en Algérie des éditions Gallimard dans le quotidien en ligne d'Algérie-Watch du 7 novembre 2016 « *le SILA est devenu au fil des éditions plus une foire qu'un salon. Normalement, c'est une rencontre professionnelle. Il faudrait à mon sens revoir la structure du salon.* »

Dans une interview du Président de l'ONEL, accordée à El Watan du 5 août 2019, l'organisation syndicale lance un cri d'alarme sur la situation du secteur du livre et demande l'instauration de « *critères clairs, logiques et justes dans l'attribution des stands, tant en matière de surface que d'emplacement* » pour une participation au SILA.

Pour la dernière édition du SILA, nous nous y sommes rendues à quatre reprises. Nous avons durant nos différents déplacements : prospecté, butiné, discuté avec les éditeurs algériens. Nous avons pu constater de visu que des éditeurs, même s'ils ne sont pas nombreux, se sont appropriés, ces dernières années, une ligne éditoriale claire et cohérente, en se spécialisant dans des domaines divers notamment dans la littérature et ses différents genres (Barzakh), l'histoire (Dahlab), la littérature africaine (APIC), le droit (Berti) et (Houma), pour l'actualité (Casbah) le livre para scolaire (Sédia) ; le livre de poche importé (Chihab 2000)...La présence d'éditeurs scientifiques renforcée cette année par la présence du CREAD, du CRASC et du CNPH, les éditeurs étatiques (OPU, ANEP, ENAG) étaient présents.

Il n'en demeure pas moins que "*des éditeurs anarchiques*" remplissent l'espace. Pour le président du SNEI, M. MADI<sup>525</sup>, « *si le registre de commerce recense 1 000 à 1 100 éditeurs, en réalité, il n'y a pas plus de 150 éditeurs au vrai*

---

<sup>525</sup> Entretien accordé le 4 janvier 2019

*sens du terme. Le reste ne sont là que pour gagner de l'argent et profiter du soutien de l'état ».*

#### **4.5. Les éditeurs du livre universitaire du secteur privé**

Pour notre étude sur le secteur éditorial privé, nous avons retenu les maisons d'édition suivantes : les éditions Berti, les pages bleues internationales, Dar el Djazairia dont le siège social est situé à *Alger* ; à l'ouest du pays, les Nouvelles publications universitaires (NPU)<sup>526</sup> et enfin Alpha documentation à l'est du pays. Nous avons visité leurs stands, pris les coordonnées des responsables et leurs avons soit transmis par courrier électronique un questionnaire ou bien nous avons pu avoir des entretiens avec les directeurs des maisons d'édition<sup>527</sup>; ainsi qu'avec les deux présidents des associations des éditeurs algériens : ONEL et SNEL. Nous regrettons cependant de ne pas avoir pu intégrer dans notre corpus les éditions Loumi. Aucune donnée statistique de sa production livresque à part celles du registre de l'ISBN; sa librairie en ligne ne fournit pas d'information. Les éditions Loumi sont spécialisées dans la publication du livre universitaire médical.

Le choix de notre corpus d'étude a été dicté par le fait que d'une part, le livre universitaire est leur principale activité éditoriale pour ne pas dire l'unique et d'autre part leur librairie est visible sur le net.

##### *4.5.1. Présentation des maisons d'édition en ligne :*

Les maisons d'éditions en ligne du panel sous l'onglet « Qui sommes-nous » pour les éditions Alpha Doc, « Notre maison » pour les pages bleues ou « présentation » pour Dar el Djazairia, dévoilent la stratégie éditoriale de leurs entreprises accompagnée d'un historique. Les éditions Berti, si l'onglet « qui sommes-nous » est présent sur le plan du site, en revanche son contenu est en construction.

---

<sup>526</sup> Nous avons du malheureusement supprimé cet éditeur. Sa librairie n'étant plus disponible en ligne et le catalogue imprimé recense du para scolaire et des romans.

<sup>527</sup> Nous avons pu avoir des entretiens avec le directeur des éditions EL Djazairia et alpha doc. Le questionnaire est individuel et comprend une dizaine de questions. Il a été réalisé à partir de l'observation de la librairie en ligne.

Ces maisons d'édition ont été créées dans les années 1995, c'est-à-dire après la promulgation de la loi sur l'information en 1990. La Sarl Alpha Documentation s'était spécialisée à ses débuts, en 2001, dans l'importation, la distribution, la commercialisation et n'a commencé l'édition du livre universitaire qu'à partir de l'année 2014.

Toutes mentionnent leurs coordonnées à partir de l'onglet « Contactez-nous » avec la présence d'un formulaire en ligne sauf pour les éditions Dar el Djazairia. Une carte Google Map est disponible. Pour se rendre aux éditions les pages bleues internationales, ces derniers ont prévues l'itinéraire avec les coordonnées GPS.

Le copyright et les dates de mises à jour du site sont mentionnés uniquement sur les sites des Pages bleues internationales et Berti éditions. Les autres n'ont pas jugé utile de les mentionner ainsi que le nom du concepteur du site.

Le site de la librairie en ligne de Dar el Djazairia n'a pas été mis à jour depuis l'année 2014, selon son directeur<sup>528</sup>, le site va être réactivé prochainement et toujours d'après ses propos le catalogue imprimé est mis à jour et « *est envoyé chaque année aux institutions, aux éditeurs ainsi qu'à la bibliothèque nationale* »

Les pages d'accueil en langue française ne permettent pas de basculer vers une page d'accueil en langue arabe. Sauf pour la maison d'édition Alpha Documentation.

La couverture des livres qui viennent d'être publiés est visible sous l'onglet « nouveautés », et/ou « à paraître » sur la page d'accueil pour les éditions Alpha Doc, Berti, Les pages bleues internationales. Ceci s'avère intéressant dans la mesure où cela permet la fidélisation d'un panel client. Cette fidélisation est accentuée par un lien vers la page face book sauf pour les éditions Berti.

---

<sup>528</sup> Entretien réalisé le 20 janvier 2019

Le client peut avoir un compte personnel sur les sites de Berti et les pages bleues internationales. Nous les avons testés. Si pour le compte client des éditions Berti nous avons eu tout de suite la confirmation de l'ouverture de notre compte, comme visionné sur la figure ci-dessous ; pour les pages bleues internationales nous attendons toujours un accès à notre compte.

Figure 51: L'onglet mon compte chez Berti éditions

The screenshot displays the 'Mon compte' (My Account) page on the Berti Editions website. The page is divided into several sections:

- Mon compte:** Includes links for 'Modifier Profil', 'Mot de passe', 'Address Book', and 'Favoris (%s)'. A dropdown menu is open, showing options: 'Mon compte', 'Historique des commandes', 'Transactions', 'Téléchargements', 'Favoris (0)', and 'Déconnexion'.
- Mes commandes:** Includes links for 'Historique des commandes', 'Téléchargements', 'Reward Points', 'Retours', 'Transactions', and 'Profil de paiement'.
- Mon compte affilié:** Includes a link for 'Enregistrer un compte d'affilié'.
- My Wish List:** A table listing items in the user's wish list.
- Shopping Cart (0.00kg):** A table showing the current shopping cart contents.

**My Wish List Table:**

Image	Nom de produit	Model	Stock	Prix unitaire	Action
	Droit commercial international	Droit commercial international	En stock	700.00 DZ	
	Analyse financière	Analyse financière	En stock	550.00 DZ	

**Shopping Cart (0.00kg) Table:**

Image	produit	Référence	Quantité	Prix unitaire	Total
	Droit commercial international	Droit commercial international	4	700.00 DZ	2,800.00 DZ
	Histoire des berbères - 3 Tomes	Histoire des berbères - 3 Tomes	1	4,000.00 DZ	4,000.00 DZ
	Atlas d'anatomie du corps humain	Atlas d'anatomie du corps humain	1	350.00 DZ	350.00 DZ

**Shopping Cart Summary:**

Sub-Total	7,150.00 DZ
Total	7,150.00 DZ

Buttons: [Consulter le panier](#), [Commander](#)

**Que désirez-vous faire maintenant?**

Indiquez si vous voulez utiliser un code de réduction ou des points fidélité ou si vous voulez estimer vos frais d'expédition.

[Use Coupon Code](#)

[Use Gift Certificate](#)

La figure ci-dessus montre bien que l'éditeur prépare la vente en ligne de ses livres. Il nous l'a confirmé en réponse à une de nos questions « *on travaille dessus*<sup>529</sup> ».

Si les deux critères : ergonomie et contenu/crédibilité ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne (sauf pour Dar el Djazairia) il en est tout autrement pour le critère modalités de recherche ou celui de classification.

En effet, à la lecture du (Tableau 45, ci-dessous) nous notons une faiblesse au niveau du critère d'évaluation « service » des librairies en ligne avec un résultat compris entre zéro et trois points (sur les sept prévus). Cette déficience est due en partie à l'absence d'une mise à disposition d'un vocabulaire d'indexation et à un module d'aide à la recherche sur les sites étudiés.

Tableau 45 : Synthèse de l'évaluation des librairies en ligne<sup>530</sup>

<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Alpha doc</b>	<b>Berti</b>	<b>El Djazairia</b>	<b>Pages bleues</b>	<b>OPU</b>
<b>Date de création</b>	2001	1990	1998	1999	1975
<b>Ergonomie</b>					
Accessibilité	8	8	7	7	7
Facilité de navigation	5	4	5	4	4
Lisibilité	7	8	7	7	8
<b>S/total</b>	<b>20/25</b>	<b>20/25</b>	<b>19/25</b>	<b>18/25</b>	<b>19/25</b>
<b>Contenu et crédibilité</b>					
Crédibilité	5	7	3	5	4.5
Contenu	6	8	6	7	8
<b>S/total</b>	<b>11/20</b>	<b>15/20</b>	<b>9/20</b>	<b>12/20</b>	<b>12.5/20</b>
<b>Bibliothéconomie</b>					
Classification/indexation	3	3	1	4	1.5
Modalités de recherche	2	4	0	2	4
<b>S/total</b>	<b>5/13</b>	<b>7/13</b>	<b>1/13</b>	<b>6/13</b>	<b>5.5/13</b>
<b>Services</b>	<b>2/7</b>	<b>2/7</b>	<b>0/7</b>	<b>3/7</b>	<b>1.5</b>
<b>Total</b>	<b>38/65</b>	<b>44/65</b>	<b>29/65</b>	<b>38/65</b>	<b>38.5/65</b>

Notamment pour les éditions Alpha Documentation ou Dar el Djazairia qui ont obtenu des scores inférieurs à la moyenne (respectivement 5 et 1 sur 13 points). Seules deux librairies ont mis en place un moteur de recherche interne

<sup>529</sup> Questionnaire envoyé le 17 novembre 2019

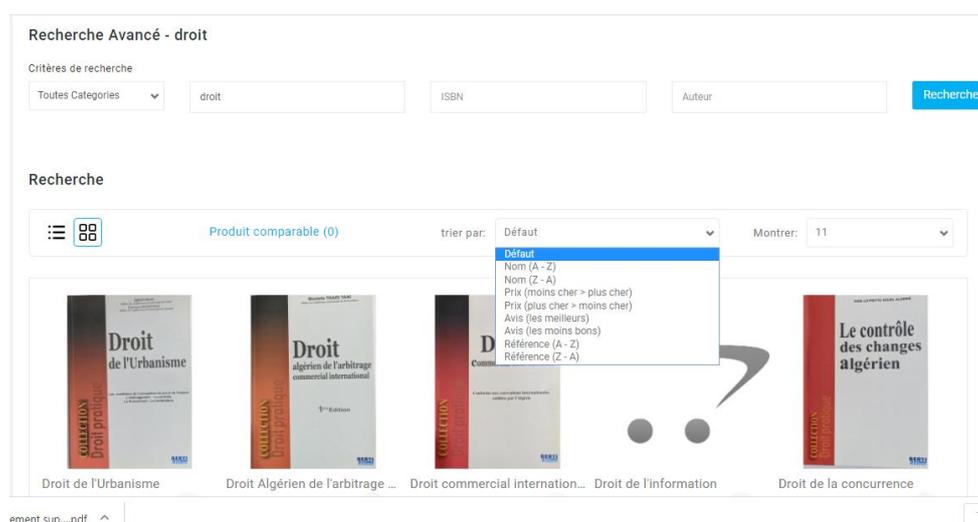
<sup>530</sup> Les fiches d'évaluation propre à chaque éditeur sont disponibles dans les annexes

permettant de formuler une recherche simple ou une recherche avancée. : Berti éditions et les pages bleues internationales.

Ainsi, la requête sur le site des pages bleues internationales ne peut se faire qu'à partir d'un mot clé ou d'une catégorie. Elle peut se faire également à partir des lettres de l'alphabet. Les résultats de la recherche peuvent être épurés par date de publication, par prix ou par ordre alphabétique des titres des publications. Aucun onglet recherche par auteur n'a été prévu par le concepteur du site.

Si nous mettons en exergue la fenêtre de « recherche » des éditions Berti qui lui a obtenu sept points. (Figure ci-dessous) nous constatons que :

Figure 52 : Module recherche des éditions Berti



L'internaute peut effectuer une recherche par titre ou mots-clés, par n° ISBN ou par auteur ou par catégorie.

Cette maison d'édition fondée en 1990 est spécialisée dans la publication d'ouvrages en droit. Ce choix éditorial a été dicté en raison du profil du directeur de cette entreprise. Tout le site a été construit avec une perspective de passer au numérique. En effet, les liens « feuilletez le livre » et « un panier », annoncent que c'est en cours de développement pour le premier et que pour le

second, comme nous l'avons schématisé *en supra*, ils n'attendent que le déploiement de l'opération du paiement électronique.<sup>531</sup>

L'éditeur a mis en ligne également une plateforme de droit algérien. Cette base de données législative- avec en parallèle d'autres services réservés pour les abonnés- regroupe loi, ordonnances, décrets...et jurisprudence relative au droit algérien. Un essai gratuit de 48 heures permet l'accès seulement aux références des textes législatifs. Le site dispose d'un moteur de recherche ainsi que d'une FAQ<sup>532</sup> (Figure 53, ci-dessous).

Figure 53 : Page d'accueil de la plateforme du droit numérique



#### 4.5.2. Les catalogues des éditeurs du livre universitaire en ligne

Le catalogue en ligne pour l'ensemble des éditeurs de notre corpus est disponible dès l'ouverture de la page d'accueil. La dénomination de l'onglet diffère d'un site à l'autre : « nos ouvrages » pour les pages bleues, pour Berti et Alpha Doc « librairie ». Ces derniers permettent un accès direct par un lien vers la discipline choisie. Dar Al Djazairia met à la disposition de ses clients un fichier Excel des titres disponibles en 2014. Les sites des éditions Alpha Documentation, les pages bleues internationales permettent également le téléchargement de leurs catalogues.

<sup>531</sup> Propos recueillis dans le questionnaire transmis le 30 novembre 2019 et retourné le 1<sup>er</sup> décembre 2019

<sup>532</sup> FAQ : foire aux questions

Les thématiques (ou classement des ouvrages) présentes pour l'ensemble des catalogues<sup>533</sup> diffèrent d'une maison d'édition à l'autre. On constate toutefois que certaines disciplines ont un lien direct avec le profil du responsable de l'édition : le droit pour Berti, informatique pour les pages bleues internationales. Les éditions Alpha Documentation, Dar Al Djazairia sont orientées pluridisciplinaires dans les sciences humaines et sociales.

La notice signalétique, accessible à partir d'un clic sur la couverture de l'ouvrage, mentionne le titre, l'ISBN, le prix et le nombre de pages. Par contre, le nom de l'auteur est omis par les éditions *Berti et Alpha* Documentation. Un résumé accompagne cette description pour les livres publiés par Alpha Doc. Il est intéressant de signaler pour cet éditeur la présence d'un lien vers des thématiques proches « produits apparentés. » Lien qui existe aussi sur la librairie en ligne de l'OPU : « à lire aussi » et « du même auteur ».

#### 4.5.2.1. Les pages bleues internationales

Maison d'édition fondée en 1999. La politique éditoriale, selon son directeur : « nous éditons des livres techniques pédagogiques destinés à l'université et à la formation professionnelle ; nous choisissons nos auteurs parmi les professeurs/enseignants qui ont de l'expérience en pédagogie. » Son catalogue en ligne est structuré en 9 rubriques et présente les livres édités de 2011 à 2020. Le registre ISBN recense 387 titres publiés par cet éditeur. Nous avons comptabilisé 189 titres disponibles dans la librairie en ligne; soit 48,83 % de la production globale est visible. Toujours selon son manager : « Actuellement nous fonctionnons avec 250 titres toujours valables, certains titres ne sont plus édités. »

---

<sup>533</sup> Le catalogue de l'OPU a fait l'objet d'une étude dans le chapitre consacré à cet éditeur.

Tableau 46 : Visibilité de la production éditoriale « Les pages bleues internationales »

Disciplines	Nbr de titres	%
Informatique	28	14.97
Maths/Physique/Chimie	30	16.04
Électronique /Automatique/Télécom/	11	5.88
Génie civil/Génie mécanique/Travaux publics/Hydraulique	15	8.02
SNV/Biologie/Médecine/ Pharmacie	8	4.27
Gestion/Marketing/Economie/GRH	15	8.02
Comptabilité/Fiscalité/Finances	34	18.18
Formation professionnelle	33	17.67
Littérature	13	6.95
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>100%</b>

Nous constatons à partir de la lecture du (Tableau 46 ci-dessus et du graphe 24) que la publication d'ouvrages dans les filières comptabilité/Fiscalité et Finances (34 titres) est légèrement supérieure à la discipline informatique (28 titres) avec des taux respectifs de 14,97% et 18.18 %.

Par ailleurs, cinq spécialités ont des taux inférieurs à 10% ; il s'agit des sciences médicales (8 titres, 4,27%) ; de l'électronique (11 titres, 5,88%) ; les sciences économiques et le génie civil et mécanique avec 15 titres publiés et une représentation de 8,02%, et enfin la littérature (13 titres, 6,95%). Pour cette dernière, le catalogue nous apprend que ce n'est qu'à partir des années 2015 que les pages bleues internationales se sont intéressées à ce créneau. Toujours pour cette filière, le catalogue nous signale des publications en langue tamazigh (7 titres soit plus de la moitié de la production dans cette discipline 53,84%). Ces livres ont été publiés entre 2015 et 2019, est-ce une nouvelle politique éditoriale de la part de l'éditeur ?

Tableau 47 : Âge des collections visibles en ligne : Les pages bleues internationales

Disciplines	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2007-2009	Total	%
Informatique	0	5	4	9	4	2	3	0	0	1	0	0	28	14.97
Maths/Physique/Chimie	1	7	12	7	1	0	0	0	1	1	0	0	30	16.04
Electronique/Automatique /Télécom/	0	3	2	2	0	0	1	1	1	1	0	0	11	5.88
Génie civil/Génie mécanique/Travaux publics/Hydraulique	2	0	3	2	3	0	3	1	0	1	0	0	15	8.02
SNV/Biologie/Médecine/ Pharmacie	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	8	4.27
Gestion/Marketing/ Économie/GRH	0	2	2	0	1	2	2	1	0	0	0	5	15	8.02
Comptabilité/Fiscalité/Fin.	0	0	7	3	5	5	3	1	0	4	3	3	34	18.18
Formation professionnelle	1	0	3	4	4	5	9	2	1	2	1	1	33	17.67
Littérature	0	1	4	2	3	1	1	0	1	0	0	0	13	6.95
Total	5	23	37	29	21	15	22	6	4	10	4	11	187	
%	2.67	12.29	19.78	15.50	11.12	8.02	11.76	3.2	2.13	5.34	2.13	5.88		100%

La moyenne annuelle de titres publiés par les éditions les pages bleues pour la période cumulée de 2010 à 2019 est de 17 titres par an. Ce qui reste très insuffisant vu la date de création de la maison d'édition : 1999.

Le (Graphe 25) illustre bien l'absence d'une véritable stratégie éditoriale pour cet éditeur. Ainsi les mathématiques n'ont fait l'objet de publications qu'à partir de l'année 2017 (7 titres édités) ; nous le constatons également pour la formation professionnelle, discipline pourtant annoncée dans sa stratégie éditoriale en page d'accueil ou la production est hétéroclite selon les années. Le grand absent de cette production reste la médecine, aucun ouvrage publié à ce jour. Les titres signalés dans cette rubrique relève de la biologie ou des sciences vétérinaires.

Tableau 48 : La production éditoriale par langue : Les pages bleues internationales

Disciplines	Langue arabe	Langue française*	Langue Tamazigh	Total
Informatique	0	28	0	28
Maths/Physique/Chimie	0	30	0	30
Électronique /Automatique/Télécom/	0	11	0	11
Génie civil/Génie mécanique/Travaux publics/	0	15	0	15
SNV/Biologie/Médecine/ Pharmacie	0	8	0	8
Gestion/Marketing/Économie/GRH	3	12	0	15
Comptabilité/Fiscalité/Finances	11	23	0	34
Formation professionnelle	11	22	0	33
Littérature	1	5	7	13
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>154</b>	<b>7</b>	<b>187</b>
<b>%</b>	<b>13.90</b>	<b>82,35</b>	<b>3.74</b>	<b>99.99%</b>

Aucun ouvrage publié dans une autre langue étrangère que la langue française

Les chiffres du tableau ci-dessus ainsi que le (Graphe 24) nous permettent de constater que la production éditoriale est majoritairement en langue française (82,35%). On l'observe notamment dans les disciplines STM qui sont éditées uniquement dans cette langue (41,17%).

Dans les disciplines des SHS on note que (14 titres) en Gestion/Comptabilité/Finances ont été publiés en langue arabe. La production d'ouvrages dans cette langue représente moins de 14% de la production globale.

#### 4.5.2.2. *Berti éditions :*

Maison d'édition créée en 1990, le registre de la Bibliothèque nationale d'Algérie signale 252 numéros d'ISBN distribués jusqu'en 2013. L'éditeur n'a plus fait de demandes depuis cette date.

Tableau 49 : Visibilité de la production livresque de Berti édition

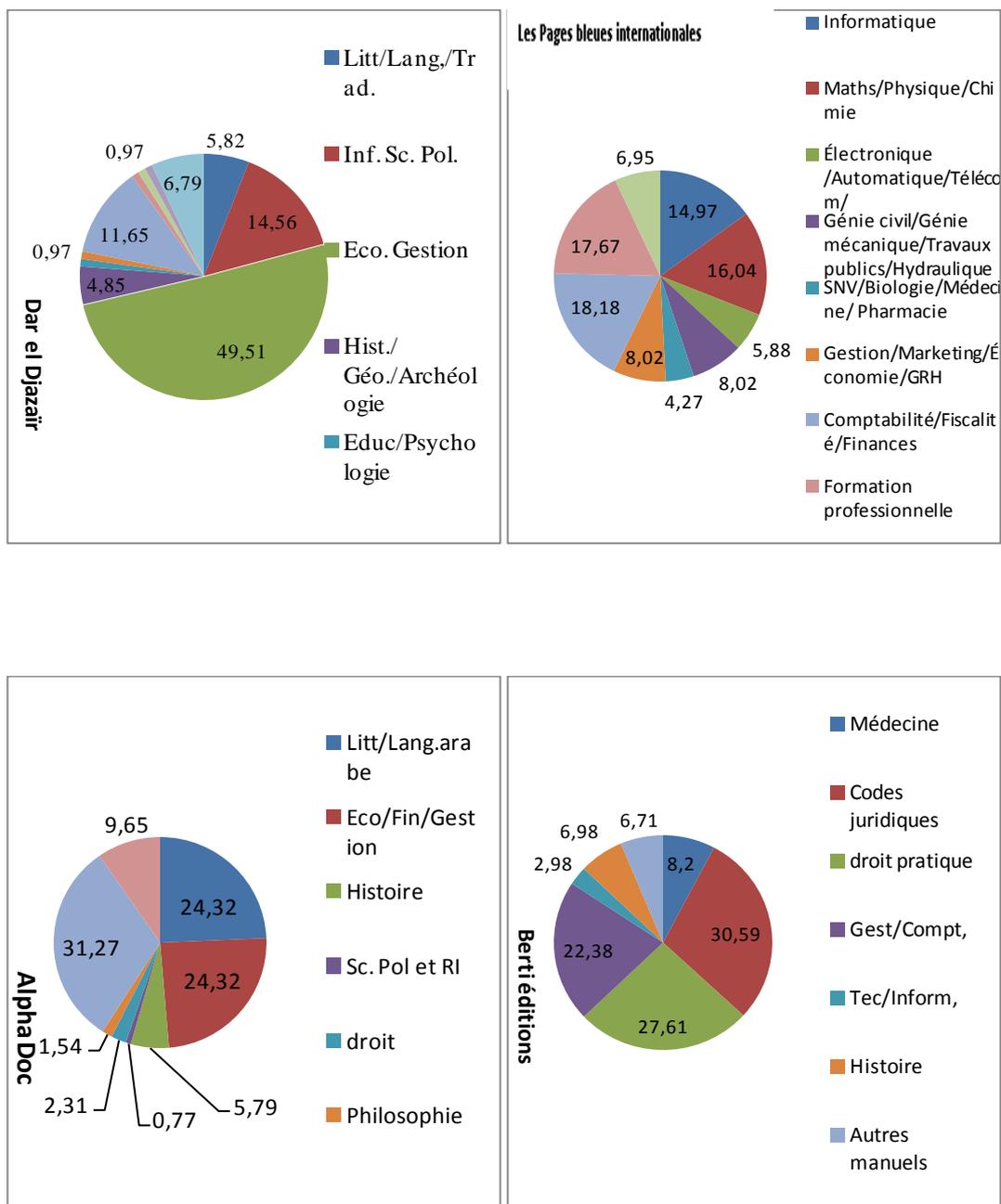
Disciplines	Nr de titres	%
Médecine	11	8.20
Codes juridiques	41	30.59
Droit pratique	37	27.61
Gestion/comptabilité	30	22.38
Technique et informatique	2	1.49
Histoire	4	2.98
Autres manuels	9	6.71
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>99.96%</b>

Mais selon leur « *Liste de diffusion de 2019* » distribuée lors du Salon international du livre, le dernier ISBN attribué, est le 978-9961-69-329-2. Ce qui nous laisse supposer que 329 titres ont été édités par les éditions Berti. Donc 40.72% des titres publiés sont disponibles dans sa librairie en ligne.

Le (Graphe 24 et le Tableau 49 ci-dessus) confirment la ligne éditoriale de Berti éditions : publication d'ouvrages et de codes en droit. En effet, 78 couvertures d'ouvrages en droit sont visibles sur son site soit 58.20% de l'espace sont occupés par cette discipline.

La librairie en ligne des éditions Berti nous révèle également la nouvelle stratégie éditoriale depuis l'année 2019 qui est le livre médical avec 8 titres publiés et que nous avons mis en exergue dans le tableau ci-dessous. Ce dernier tableau et le graphe qui l'accompagne en (page 442) nous informe que la moyenne de titres publiés annuellement se situe aux environs de 12 titres/an.

Graphe 24 : Visibilité de la production livresque des éditeurs du secteur privé



Si la filière gestion/comptabilité des éditions Berti est bien représentée avec 27 titres publiés entre 2010 et 2019 soit 22.38% de visibilité au niveau de la librairie en ligne ; il en est tout autrement avec les technologies et l'informatique, seulement deux titres publiés entre 2004 et 2009 et toujours disponibles (1.49%).

Tableau 50 : Âge de la production éditoriale : Berti éditions

Disciplines \ Année	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2004-2009	Total
Médecine	8	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	11
Codes juridiques	13	10	4	3	1	0	0	0	0	10	0	41
Droit pratique	1	5	4	3	6	2	3	1	3	0	9	37
Gestion/comptabilité	3	1	2	3	3	1	4	0	7	3	3	30
Tec/ informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Histoire	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	4
Autres manuels	0	0	2	0	0	0	2	0	1	0	4	9
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>134</b>

Approximativement, nous notons les mêmes résultats pour les ouvrages d'histoire avec quatre titres, soit 2.18% d'espace occupé. Parmi eux, deux ouvrages ont reçu un bon écho de la part du public présent au salon de 2018 : « *al Muqqâdima* » et « *Histoire des berbères* » d'Ibn Khaldoun.<sup>534</sup> Ouvrages traduits en langue française.

Tableau 51 : Production éditoriale selon la langue : Berti éditions

Disciplines	Langue arabe	Bilingue Français/arabe	Langues étrangères	Total
Médecine	0	0	11	11
Codes juridiques	8	22	11	41
Droit pratique	10	8	19	37
Gestion/comptabilité	1	1	28	30
Technique et informatique	0	0	2	2
Histoire	0	0	4	4
Autres manuels	0	0	9	9
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>84</b>	<b>134</b>
%	14.17	31.34	54.47	99.98%

Les codes juridiques sont généralement édités dans les deux langues français-arabe (53.65%). L'ensemble de cette production bilingue (42 titres)

<sup>534</sup> De son nom complet Abou Zeid Abd er-Rahman Ben Mohamed Ben Khaldoun el Hadrami

caractérise la stratégie éditoriale globale de l'éditeur. La filière « Droit » est enseignée en langue arabe depuis les années quatre-vingt, seulement 19 titres ont été publiés et rédigés entièrement dans cette langue.

Si nous voulons comparer ce résultat (19 titres publiés) avec les publications des éditions Houda : *Éditeur pluridisciplinaire*.<sup>535</sup> Cette maison d'édition, créée dans les années 1989 et qui selon le registre de l'ISBN aurait édité au 21 août 2019 plus de 2 000 titres.

Son catalogue, classé par grandes rubriques, nous informe qu'en « Droit et sciences administratives » 212 titres en langue arabe ont été publiés entre les années 2004 et 2019.

Les ouvrages en gestion et comptabilité sont également pour cet éditeur (Berti) rédigés en langue française soit 28 titres sur les 30 titres publiés. Filière qui rappelons-le est également enseignée en langue nationale.

Sous l'intitulé, autres manuels, Berti édition a réuni des manuels pour l'apprentissage des langues étrangères autres que le français, plus particulièrement la langue anglaise et italienne. Cette stratégie éditoriale (7 titres publiés entre 2009 et 2013) n'a pas été renouvelée les années suivantes. (Graphe 26)

#### 4.5.2.3. Dar el Djazair :

Maison d'édition fondée en 1998, par un ancien cadre de l'OPU. Selon le registre de l'ISBN, 109 titres publiés au 1<sup>er</sup> décembre 2019 ; soit approximativement moins de 5 titres par an. Entreprise qui a un statut juridique de Sarl<sup>536</sup> et qui s'est spécialisée dans l'importation d'ouvrages universitaires et du matériel du laboratoire. Pour lui : « *il fait et importe du 100% universitaire, il a*

---

<sup>535</sup> Nous n'avons pas retenu cet éditeur car il publie également du para scolaire. Nous avons pu obtenir son catalogue lors du Salon international du livre

<sup>536</sup> SARL : Société à responsabilité limitée

*travaillé toute sa vie dans l'universitaire...maintenant plus tard si mes enfants veulent changer ... »*

Tableau 52 : Visibilité de la production livresque : Dar el Djazairia

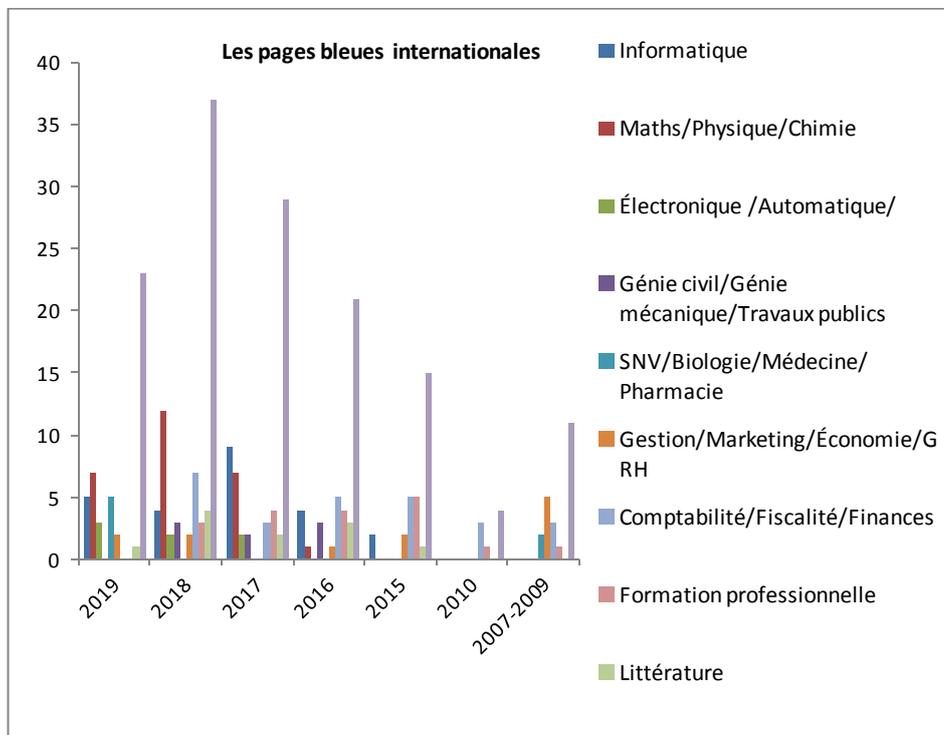
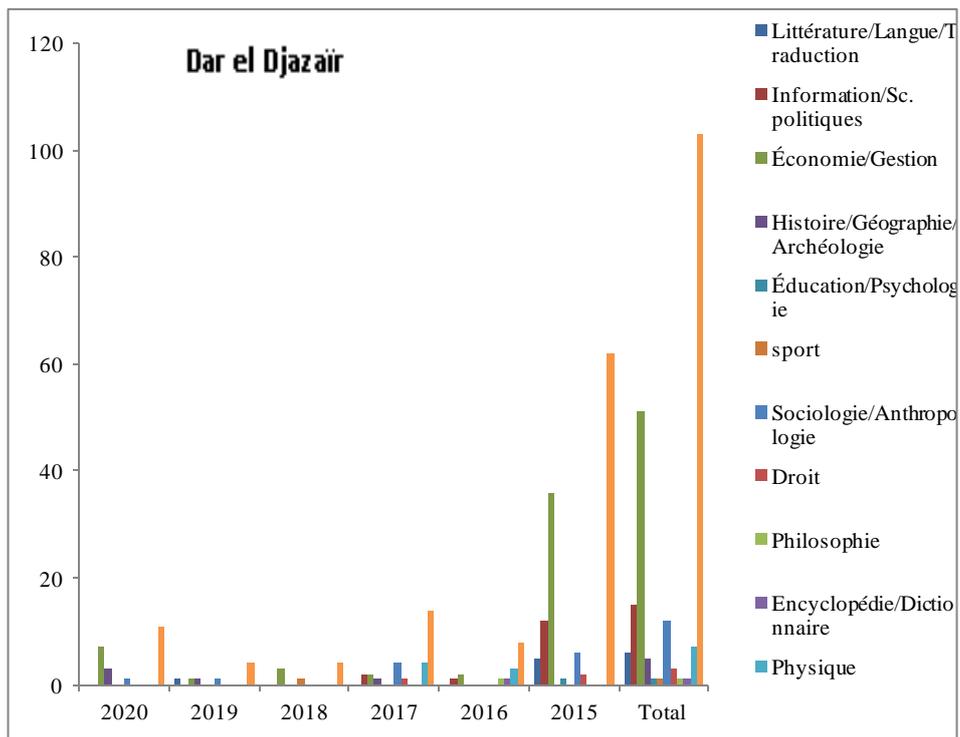
Disciplines	Nr de titres	%
Littérature/Langue/Traduction	6	5.82
Information/Sc. politiques	15	14.56
Économie/Gestion	51	49.51
Histoire/Géographie/Archéologie	5	4.85
Éducation/Psychologie	1	0.97
sport	1	0.97
Sociologie/Anthropologie	12	11.65
Droit	3	2.91
Philosophie	1	0.97
Encyclopédie/Dictionnaire	1	0.97
Physique	7	6.79
Total	103	99.97

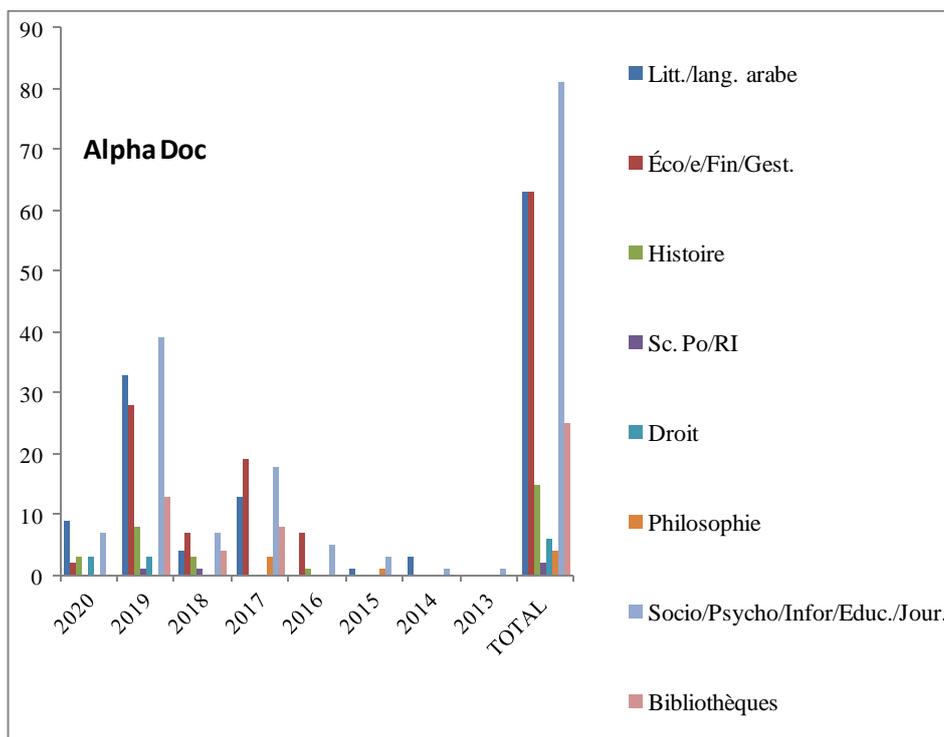
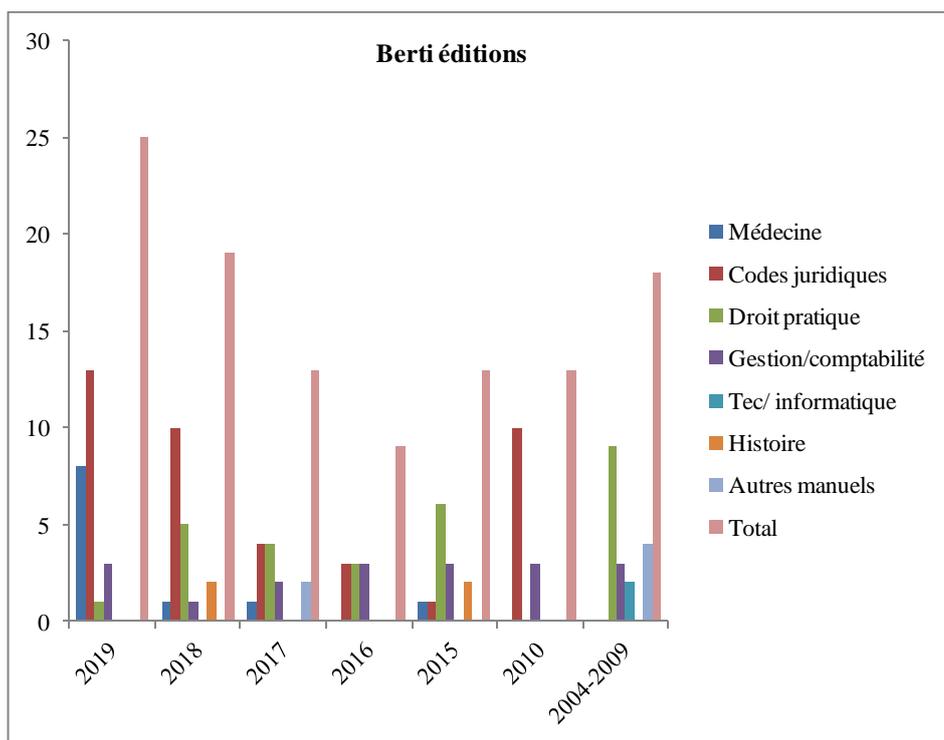
La lecture du tableau<sup>537</sup> ci-dessus, montre que la maison d'édition même si sa politique éditoriale est pluridisciplinaire, comme nous l'a dit son manager, se focalise sur la filière économie et gestion avec 51 titres édités (49.51%) suivi de près par les sciences politiques et l'information avec 15 titres publiés (14.56%). Pour ces deux spécialités, 48 titres édités en coédition avec des éditeurs des pays arabes. L'éditeur nous fait part que c'est un excellent créneau *« je suis très content et je vais signer d'autres contrats »*

---

<sup>537</sup> Son catalogue (Listing) en ligne au format Excel est daté de 2014. La librairie en ligne n'a pas été mise à jour ou n'a pas fait l'objet d'une refonte. Lors de l'interview réalisé le 20 janvier 2019 ; le Directeur nous a remis un listing qui recense les publications éditées entre 2015 et 2019

Graphe 25 : Âge de la production livresque du secteur privé





L'observation du graphe (24) nous montre que moins de dix titres ont été publiés dans sept disciplines et parmi elles, Psychologie, Philosophie et l'éducation physique où l'éditeur n'a publié qu'un seul titre entre 2015 et 2019.

Tableau 53 : Âge de la production éditoriale : Dar el Djazaïr

Disciplines	2020	2019	2018	2017	2016	2015	Total
Littérature/Langue/Traduction	0	1	0	0	0	5	6
Information/Sc. politiques	0	0	0	2	1	12	15
Économie/Gestion	7	1	3	2	2	36	51
Histoire/Géographie/Archéologie	3	1	0	1	0	0	5
Éducation/Psychologie	0	0	0	0	0	1	1
Sport	0	0	1	0	0	0	1
Sociologie/Anthropologie	1	1	0	4	0	6	12
Droit	0	0	0	1	0	2	3
Philosophie	0	0	0	0	1	0	1
Encyclopédie/Dictionnaire	0	0	0	0	1	0	1
Physique	0	0	0	4	3	0	7
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>103</b>

Par contre, si nous portons une attention particulière à l'âge des publications (Tableau 53, Graphe 25) édités pour la discipline Économie et gestion, nous nous apercevons que 36 titres ont été publiés pendant l'année 2015, soit approximativement 71% des titres pour l'ensemble de cette spécialité ; le même constat est observé pour les sciences politiques et les sciences de l'information (80%). L'année 2015, l'éditeur a publié 62 titres (60.19%) pour les 11 disciplines disponibles sur son catalogue. Pouvons-nous conclure que Dar el Djazairia s'oriente de plus en plus vers l'importation du livre universitaire ? (plus de 2 000 titres importés selon le directeur de la maison d'édition.

L'année 2020 commence bien pour cet éditeur avec 11 titres déjà édités. Seulement nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une opération marketing pour la 24<sup>ème</sup> édition du Salon international du livre d'Alger et de sa participation à la 51<sup>ème</sup> édition du salon international du livre du Caire qui a eu lieu du 22 janvier au 4 février 2020.

Si nous portons une attention particulière à la langue de publication, la langue arabe est dominante avec 93.13 % des publications éditées de 2015 à 2020. (Graphe 26).

Tableau 54 : Production éditoriale selon la langue : Dar el Djazaïr

Disciplines	Langue arabe	Langue française	Total
Littérature/Langue/Traduction	6	0	6
Information/Sc. politiques	15	0	15
Economie/Gestion	50	1	51
Histoire/Géographie/Archéologie	5	0	5
Éducation/Psychologie	1	0	1
sport	1	0	1
Sociologie/Anthropologie	12	0	12
Droit	3	0	3
Philosophie	1	0	1
Encyclopédie/Dictionnaire	1	0	1
Physique	0	6	6
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>7</b>	<b>102</b>
<b>%</b>	<b>93.13</b>	<b>6.86</b>	<b>99.99%</b>

La langue anglaise n'est pas du tout présente tandis que la langue française l'est avec seulement sept titres publiés et dont six uniquement dans la spécialité de la physique, rédigés par le même auteur et qui ont paru entre 2016 et 2017.

#### 4.5.2.4. Alpha documentation:

Fondée en 2001, la maison d'édition a débuté son activité par l'importation et la diffusion de livres universitaires. Ce n'est qu'en 2014, qu'un secteur édition d'ouvrages universitaires a été créé. Le tableau ci-dessous, réalisé à partir de son catalogue en ligne (sous Excel), montre que la maison d'édition est pluridisciplinaire dans l'édition de livres dans les sciences humaines et sociales. Mais deux tendances semblent se dégager : « Littérature/Langue arabe » et « Économie/Finances et Gestion » priment sur les autres disciplines avec 63 titres publiés. Le profil du manager est lié à ce choix (formation en banques et finances).

Graphe 26 : Production éditoriale du secteur privé selon la langue d'écriture

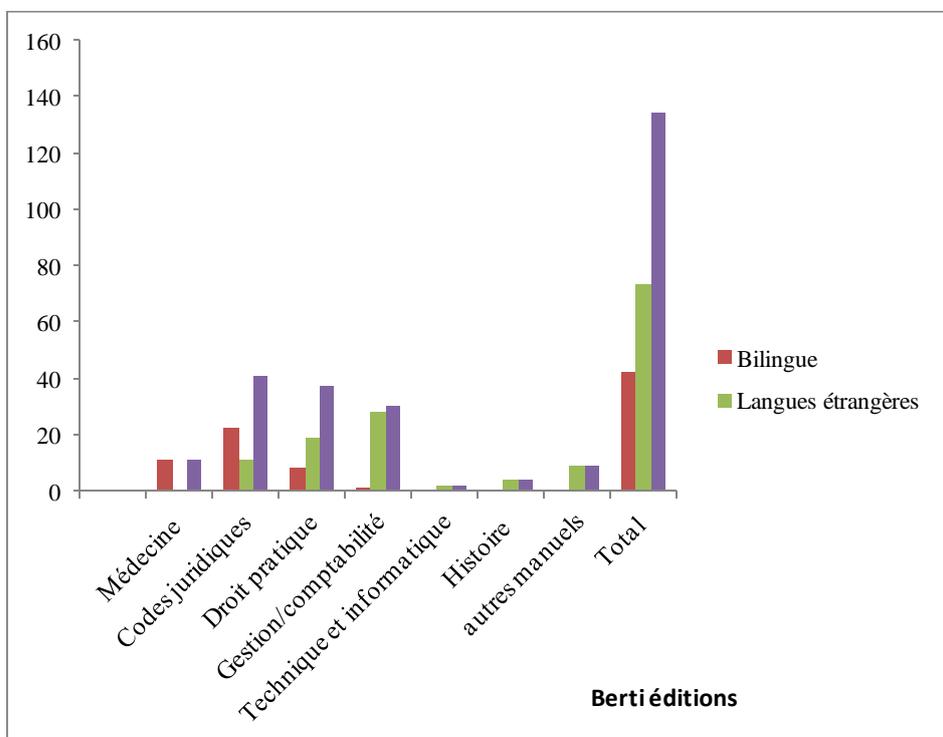
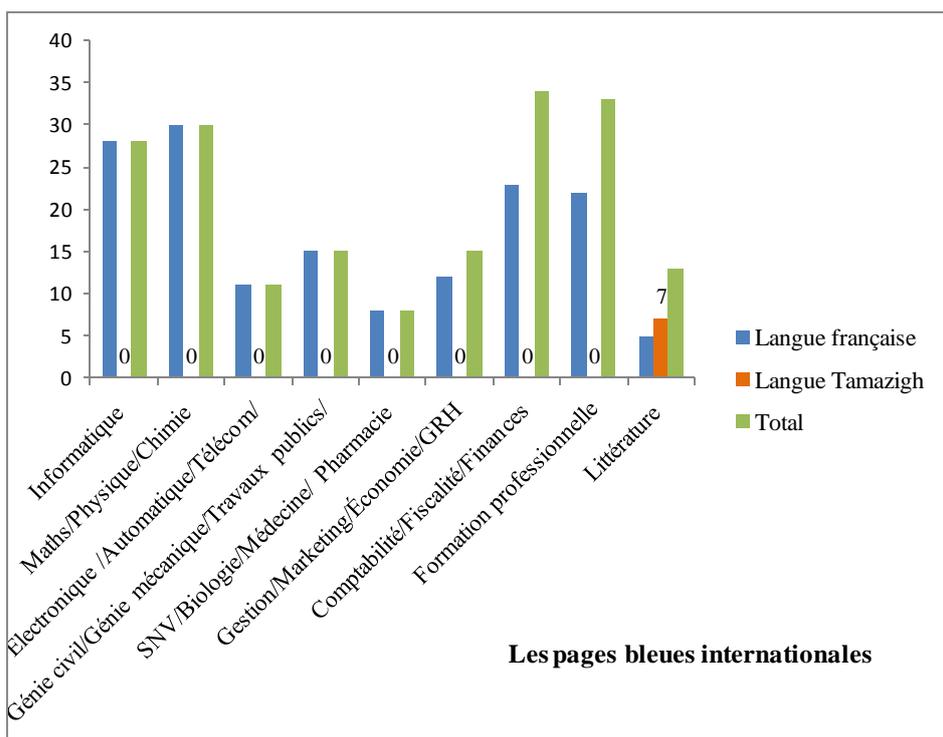


Tableau 55 : Production livresque : Alpha Documentation

Disciplines	Nombre de titres	%
Littérature et langue arabe	63	24.32
Economie/Finances/Gestion	63	24.32
Histoire	15	5.79
Sc. Politiques et RI	2	0.77
Droit	6	2.31
Philosophie	4	1.54
Socio/Psycho/Information/Education/Journalisme	81	31.27
Bibliothèques	25	9.65
Total	259	99.97

Nous avons également noté la présence de la discipline "علم المكتبات" traduites par l'éditeur « Bibliothèques scientifiques » avec 25 titres édités à ce jour. Mais à la lecture des titres nous apprenons que l'éditeur a classé ici les « généralités » avec trois titres édités dans la filière bibliothéconomie.

Tableau 56 : Âge de la production livresque : Alpha Documentation

Disciplines	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	Total
Litt./langue arabe	9	33	4	13	0	1	3	0	63
Économie/Finances/Gestion	2	28	7	19	7	0	0	0	63
Histoire	3	8	3	0	1	0	0	0	15
Sciences politiques /R.I	0	1	1	0	0	0	0	0	2
Droit	3	3	0	0	0	0	0	0	6
Philosophie	0	0	0	3	0	1	0	0	4
Socio/Psycho/Infor/Educ./Jour.	7	39	7	18	5	3	1	1	81
Bibliothèques	0	13	4	8	0	0	0	0	25
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>125</b>	<b>26</b>	<b>61</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>259</b>

De 2013 à 2015, seulement neuf titres ont été publiés durant ces trois années. Ce n'est qu'à partir de l'année 2016 où nous observons un accroissement significatif dans la production de livres universitaires avec un bond de 125 titres publiés durant l'année 2019 ; dont 28 titres en sciences économiques et 39 titres en sociologie/information. (Graphe 25).

Si Alpha Documentation importe le livre universitaire en langue arabe et en langues étrangères<sup>538</sup> ; il n'édite à ce jour que des ouvrages en SHS en langue arabe.

<sup>538</sup> Source : son listing imprimé acquit lors du salon du livre

### 4.5.3. Impression, coédition, traduction

Le nombre d'exemplaires imprimés est compris entre 200 et 350 exemplaires pour tous les éditeurs de notre corpus d'étude. Pour le livre universitaire, selon Alpha Documentation, « *aucun éditeur ne dépasse ce chiffre. Ce qui permet une meilleure gestion des stocks*<sup>539</sup> ». La réimpression se fait en très petite quantité, ou dans les mêmes proportions.

Les éditeurs nous ont fait part des difficultés qu'ils ont pour se maintenir : le prix du papier et une fiscalité forte pour l'édition nationale très désavantageuse par rapport au livre importé.

#### **La Coédition :**

Certains éditeurs ont signé des contrats de coédition avec des éditeurs des pays arabes comme pour Dar el Djazairia avec les éditions مؤسسة الوراق، المنظمة العربية دار الفجر، للتربية، l'organisation arabe pour l'éducation. Les pages bleues internationales : De Boeck (Belgique) et PPUR (Suisse). Selon Ahmed Madi (SNEL), « *l'Algérie importe pour plusieurs millions de dollars en ouvrages. Nous voulons que l'état réduise cette facture et encourage l'achat par les éditeurs algériens des droits d'auteurs... l'aide de l'état serait précieuse en ce sens que cela va créer des postes d'emploi, relancer le secteur de l'impression.* »

#### **La traduction :**

Dar el Djazairia a eu des contacts avec des éditeurs des pays arabes pour la traduction d'ouvrages de l'anglais vers l'arabe. Les pages bleues internationales ont traduit quelques titres en arabe de leurs propres publications. Alpha Documentation, l'envisage dans un avenir prochain. Lors du dernier salon du livre de *Frankfurt*, l'éditeur a également pris des contacts avec des éditeurs allemands ainsi qu'avec des éditeurs turcs. Mais selon les éditions Média Plus rencontré au salon du livre,

---

<sup>539</sup> Interview accordée le 7 novembre 2019

l'achat des droits d'auteur sont exorbitants. Une première expérience tentée par l'éditeur : « *nous avons acheté les droits aux éditions Armand Colin publié en 2013, cela m'est revenu à 1000 euros, la banque centrale a refusé le change, j'ai dû m'adresser au marché parallèle. C'est un gros problème que nous rencontrons quotidiennement dans l'exercice de notre profession.*

Un projet selon lui qui devrait être finalisé en 2020 où l'ONDA, l'office des droits d'auteurs va dégager une aide financière pour l'achat des droits et ainsi soutenir la traduction. Une seconde expérience, un ouvrage publié en langue française par une auteure algérienne a été traduit par cette maison d'édition, les frais de traduction en langue arabe lui ont été facturés pour les deux volumes six cent mille dinars algériens et le manuscrit traduit, finalisé ne lui a été remis que deux années après.

Nous comprenons aisément pourquoi les éditeurs hésitent à introduire la traduction dans leurs politiques éditoriales. Pourtant, nous sommes persuadés que la traduction et la coédition des langues étrangères vers la langue arabe serait une des solutions envisageable pour augmenter le nombre de titres surtout dans les filières STM.

#### **4.5.4. La loi sur le marché du livre, prix du livre**

Les éditeurs sont tous d'accord pour dire que la loi sur le marché du livre publiée en 2015 n'a pas répondu à leurs attentes. Pour eux, l'état n'a pas fait appel aux principaux concernés. Pour les pages bleues : « *son application fait défaut* » ; le directeur de Dar El Djazairia : « *le législateur n'a pas été réaliste, il ne connaît pas le terrain* » ; pour les éditions Berti « *non elle n'a pas répondu à nos attentes* » ; selon le président de l'ONEL : « *Il y a encore beaucoup de choses à faire dans le domaine du livre* ». Tous attendent les décrets d'application qui tardent à être publiés. L'obligation pour les organismes et institutions publiques de passer leurs commandes de livres auprès des librairies n'a jamais été mise en application. Pour beaucoup d'entre eux, elle a été conçue comme un instrument de contrôle et de répression au lieu de promouvoir le livre. (ABDELLILAH, 2016, p. 34) : le texte de

loi « *a le mérite d'exister et de participer à structurer l'industrie du livre en Algérie. Il a le mérite aussi d'avoir intégré des éléments nouveaux tels que le prix unique du livre* »

### **Le prix du livre :**

Si des éditeurs comme Berti éditions et Les pages bleues internationales mentionnent le prix du livre sur la quatrième page de couverture comme le stipule la loi sur le marché du livre de l'année 2015. « *On mentionnait le prix sur la quatrième de couverture avant la loi, mais dans la pratique il n'y a pas de contrôle ni de sanction en cas de dépassement du prix affiché.* » a répondu Berti éditions à notre question.

D'autres, comme Alpha Documentation et Dar el Djazairia préfèrent ne pas le faire. Ces deux éditeurs, en plus de leurs activités d'édition font également de l'importation et de la distribution du livre universitaire étranger. Le directeur d'Alpha Documentation « *je ne peux pas lorsque j'expose le livre universitaire algérien dans les foires internationales, mettre le prix en dinar (DA) et le vendre en dollar.* » ; Pour le manager de Dar el Djazair « *s'il est vrai que nous avons commencé à le faire au début. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Nous ne sommes pas encouragés pour l'exportation du livre algérien : la pomme de terre et le livre c'est la même chose pour le législateur algérien. En plus nous devons ajouter les frais de transport et le crédit bancaire* »

### **4.5.5. Le passage au numérique :**

Les avis divergent, si pour certains éditeurs il est encore trop tôt pour parler de livre numérique dans notre pays. Pour le président de l'ONEL : « *c'est le moment d'y réfléchir. L'édition numérique et électronique existent mais il y a le problème de la vente en ligne.*»

Les conditions ne sont pas réunies, comme par exemple, pour la vente en ligne, l'ordonnance n°3-05 du 19 juillet 2003 sur les droits d'auteur ne prévoit rien

sur la protection des auteurs à l'ère du numérique. Les pages bleues internationales n'envisagent pas du tout cette transition vers le numérique : « *Non ; pour nous le livre papier est notre combat ! On ne peut pas lire un livre pédagogique en ligne ! Ça créera un problème de santé publique !* ». Pour la vente en ligne, l'éditeur attend que « *les lois et la législation du pays le permettent et que les moyens du paiement électronique soient disponibles* ». Les éditions Berti : « *le lecteur aura le choix entre le livre papier et le livre numérique (Ebook). C'est en cours de développement.* » Les nouvelles publications universitaires : « *nous réfléchissons afin de mettre nos contenus en ligne* ». Pour le directeur de Dar el Djazairia « *il devient incontournable et nous y réfléchissons mais aucune décision n'a encore été prise* » ; le jeune directeur des éditions Alpha Documentation : « *On a peur que nos livres soient piratés.* » Pour les droits d'auteur, les éditions Berti : « *le lecteur aura un accès par mot de passe et aura le privilège de consulter en ligne.* ».

#### **4.6. Synthèse globale de la production du livre universitaire :**

Nous n'aurions pas pu conclure l'analyse de la production éditoriale du secteur privé sans avoir réalisé une étude comparative avec le secteur étatique. Il est utile de rappeler ici que nous n'avons retenu pour notre étude que les éditeurs ayant comme politique éditoriale le livre universitaire comme l'OPU. Nous avons exclu des maisons d'édition comme les éditions Houda, les éditions Houma. Exclusion due essentiellement à leur stratégie éditoriale qui en plus du livre universitaire est orientée aussi vers le parascolaire et le grand public. C'est ainsi que le para scolaire et le livre de jeunesse réunis représentent respectivement pour chacun d'eux 23% et 24% de leurs productions globales. L'édition du livre universitaire pour les éditions Houda 45% (812 titres publiés entre 1990 et 2019) de sa production et 36% pour les éditions Houma (968 titres publiés entre 1993 et 2017)<sup>540</sup>.

La première étape de notre analyse comparative a été d'évaluer cette production éditoriale globale pour l'ensemble des éditeurs de notre échantillon (public et privé). Pour cette production globale, nous avons utilisé les listing ou

---

<sup>540</sup> Sources : les catalogues des éditeurs

catalogues mis à notre disposition. Nous avons réparti les titres selon la langue et selon les deux grandes disciplines que nous avons dégagé dans notre introduction générale, c'est-à-dire SHS et STM. En effet, il était impossible pour notre analyse d'utiliser les plans de classement propre à chaque éditeur. (Tableau Tableau 57, ci-dessous).

Tableau 57 : Production éditoriale du livre universitaire

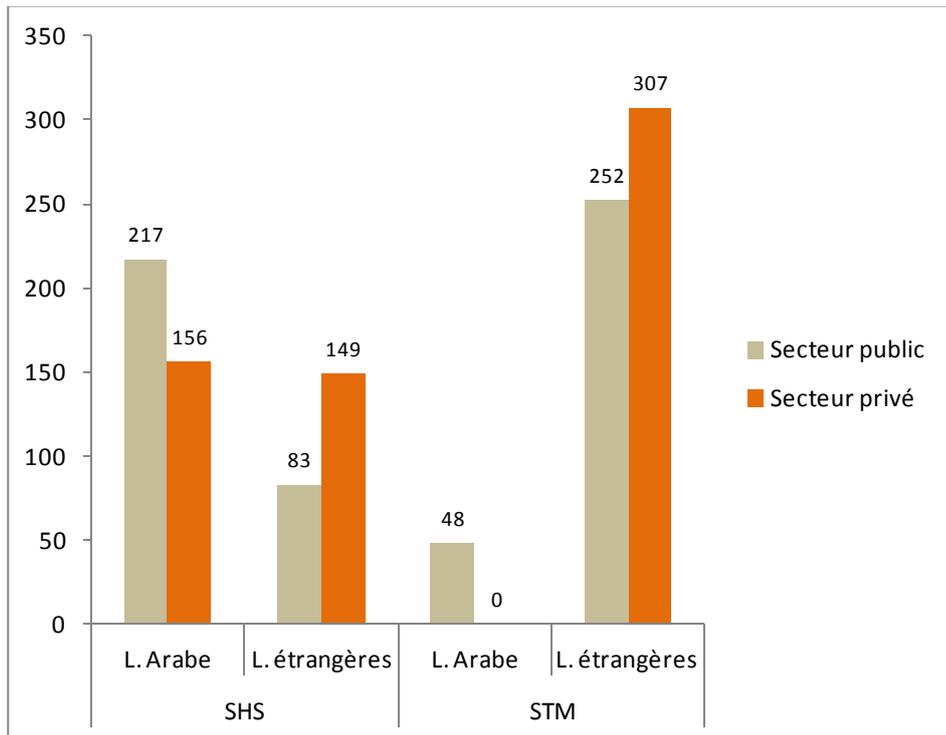
	SHS		STM		Total
	L. Arabe	L. Étrangères	L. Arabe	L. Étrangères	
OPU	217	83	48	252	600
Les pages bleues	26	62	0	92	180
Berti	35	86	0	13	134
Dar El Djazairia	95	1	0	6	102
Alpha Documentation	259	0	0	0	259
<b>Total</b>	<b>632</b>	<b>232</b>	<b>48</b>	<b>363</b>	<b>1275</b>

Si la langue arabe est prépondérante pour les collections en SHS, le rapport est inversé en STM majoritairement édité en langue française. En effet, sur une production globale de 1275 titres, 363 titres soit 28% sont en langue française pour les STM et 18% (232 titres) pour le transfert des connaissances en SHS.

La langue arabe, langue obligatoire pour l'ensemble des filières de l'enseignement supérieur et où nous constatons que 48 titres d'ouvrages en STM ont été édités par l'OPU entre 2011 et 2017. Seulement trois titres disponibles pour la filière technologie. Les éditeurs privés n'ont publié aucun titre en langue arabe pour ce segment.

Autre résultat important à mettre en exergue est la production en SHS d'Alpha Documentation qui s'est lancé tardivement dans l'édition (2014) et est aujourd'hui le leader du marché pour le segment des sciences humaines (259 titres). Nous relevons dans le catalogue des éditions Houma 132 titres de 2015 à 2019 pour le même segment. Rappelons que selon le registre des ISBN, cet éditeur a édité 2 408 titres et devance de peu l'éditeur étatique OPU.

Graph 27 : Production éditoriale du livre universitaire

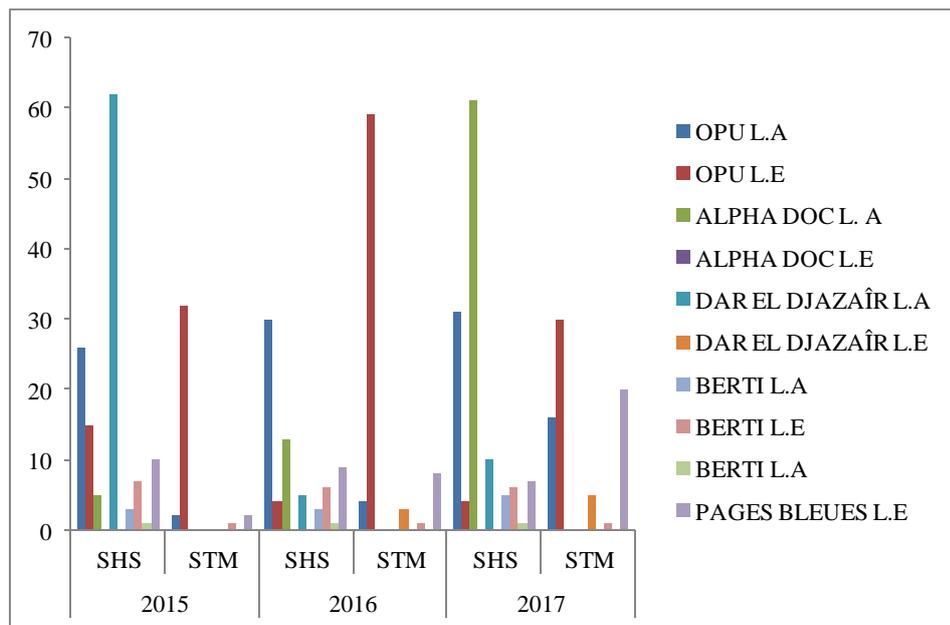
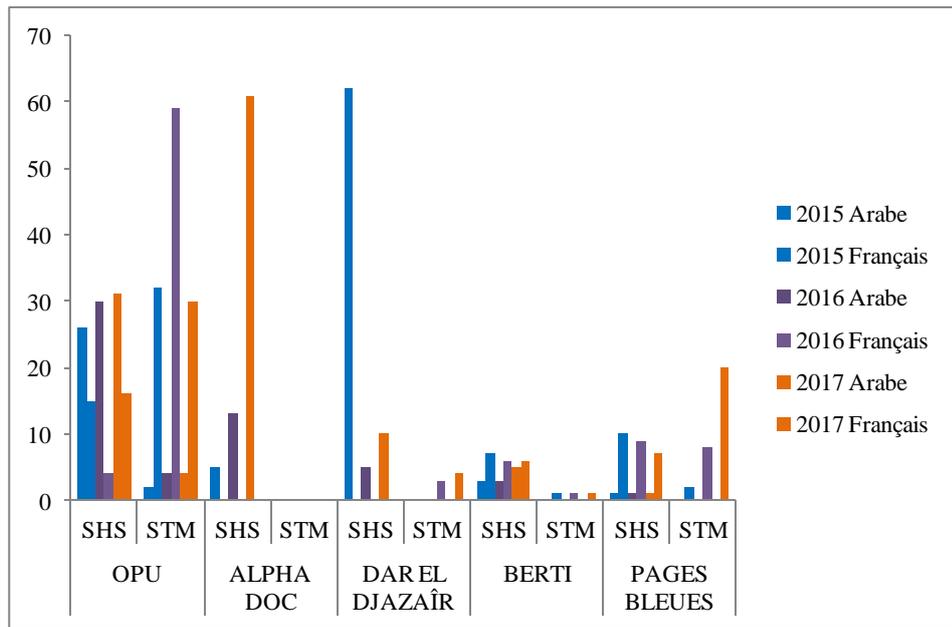


La production des éditeurs privés réunis est de 307 titres<sup>541</sup> pour 252 titres édités par l’OPU en STM. Pour les SHS, 149 titres en langue française alors que l’éditeur étatique a édité 83 titres. Pouvons-nous émettre l’hypothèse que les auteurs se dirigent de plus en plus vers le secteur privé pour la publication de leurs ouvrages ? S’il est trop tôt pour l’affirmer, les chiffres sont là et nous permettent de corroborer cette tendance.

Afin de valider nos résultats, nous avons restreint notre étude à trois années consécutives de 2015 à 2017. Pour cette période, nous disposons des statistiques de la production pour tous les éditeurs choisis pour notre échantillon. Notre analyse va porter sur les mêmes indicateurs : les segments SHS/STM ; secteur public/secteur privé et enfin langue arabe/langues étrangères. (Graph 28, ci-dessous)

<sup>541</sup> Nous avons rajouté le nombre de titres publiés par les éditions Loumi et disponibles sur le registre de l’ISBN.

Graphe 28 : production éditoriale de 2015 à 2017



Les graphes ci-dessus confirment bien les résultats affichés en supra. En effet, la production en langue arabe est la langue dominante pour la diffusion des connaissances en SHS. L'OPU est l'éditeur prééminent pour le secteur des STM. Si les pages bleues internationales éditent du livre scientifique, les autres maisons d'édition du secteur privé en produisent très peu ou pas du tout. Enfin, le secteur privé publie de plus en plus d'ouvrages pour le segment des SHS et détrône ainsi le secteur public.

#### 4.7. Présence des éditeurs du secteur privé dans les catalogues des bibliothèques universitaires

De même que nous avons voulu savoir si les livres édités par l'OPU étaient disponibles parmi les collections des bibliothèques universitaires algériennes nous avons procédé à la même démarche avec les éditeurs privés. Nous avons effectué une recherche dans le CcDz à partir des critères : éditeurs, année d'édition et langue. La période étudiée est 2015 à 2017.

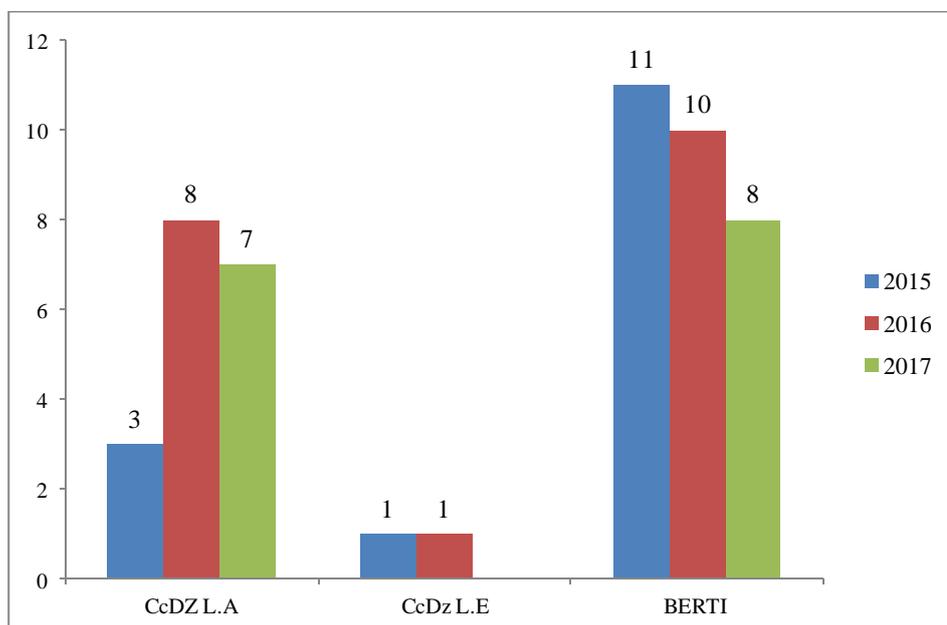
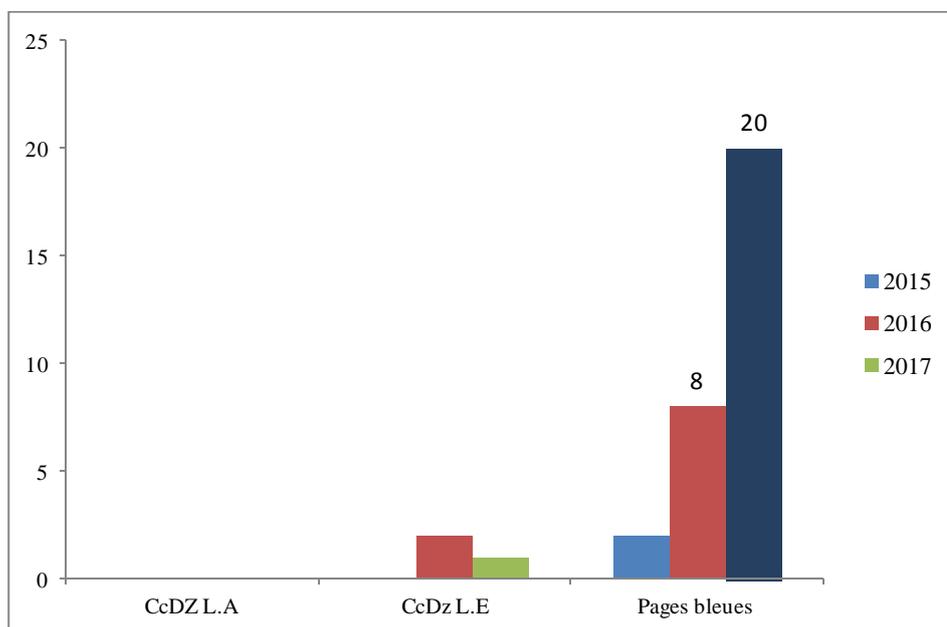
Tableau 58 : étude comparative catalogue éditeur/ CcDz

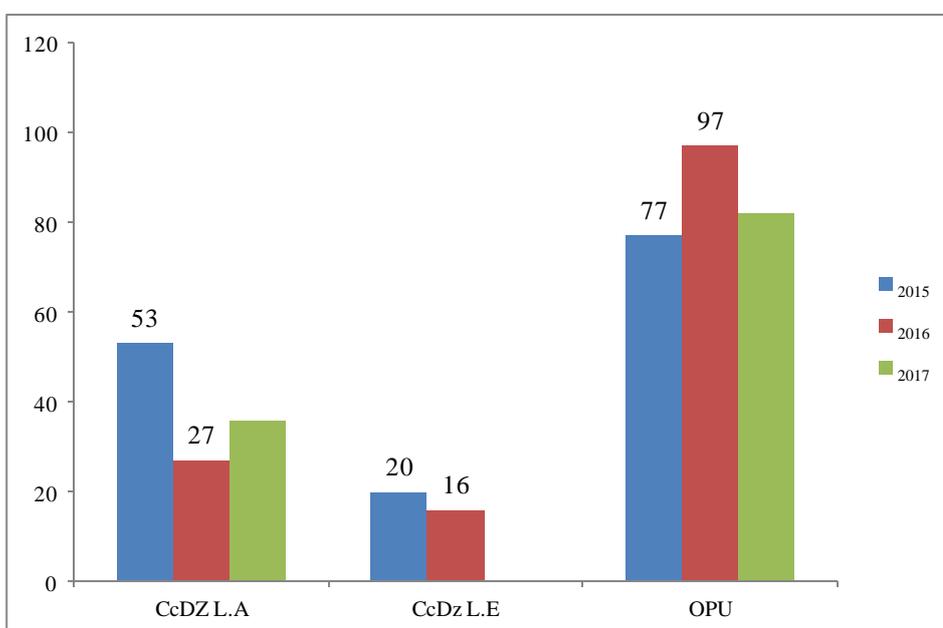
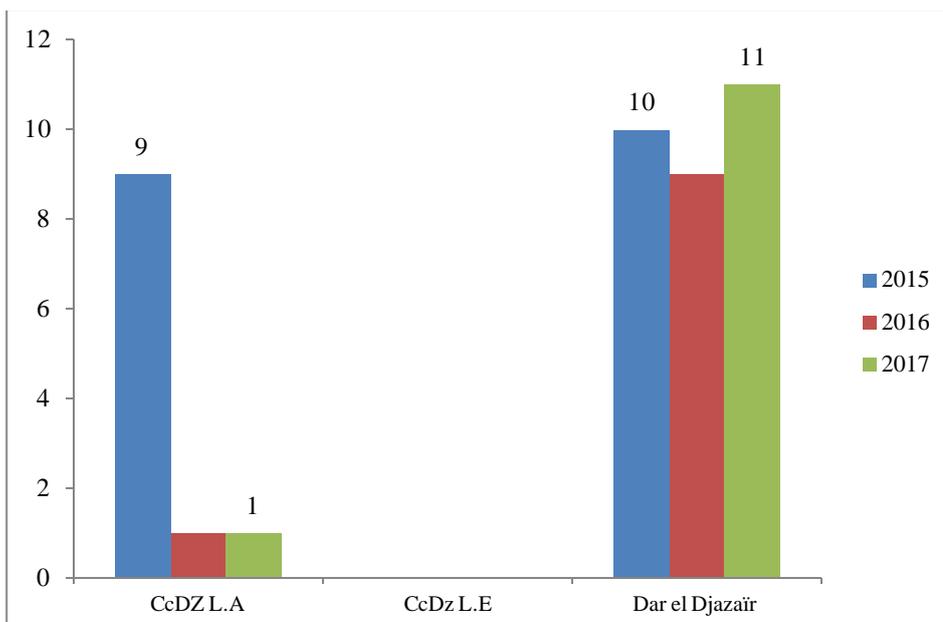
	Bertiéditions		Dar el Djazaïria		Les pages bleues	
	Catalogue éditeur	CcDz	Catalogue éditeur	CcDz	Catalogue éditeur	CcDz
2015	11	3	10	9	2	0
2016	10	9	9	1	8	2
2017	8	7	11	1	20	1
Total	29	19	30	11	30	3

Nous avons obtenu le même résultat que l'analyse réalisée avec les ouvrages de l'OPU. Ainsi, pour la période 2015-2017, seulement 33 titres sur les 89 titres publiés par le secteur privé sont disponibles dans 9 bibliothèques universitaires dont six sont des bibliothèques de grandes écoles. Pour rappel, 76 structures de l'enseignement supérieur alimentent le CcDz.

Le taux de présence du secteur privé dans le CcDz est de 37%. Deux bibliothèques : la bibliothèque universitaire centrale de Médéa et la bibliothèque de l'école nationale supérieure de management de Koléa ont acquis 19 titres (27.27%) ; Sur les trois éditeurs, tous domiciliés à Alger, aucune bibliothèque universitaire de l'algérois n'a acquis un seul ouvrage entre 2015 et 2017. Pour Alpha documentation, aucun de ses ouvrages n'est signalé dans la base de données du CcDz. Les publications de l'OPU ont un taux de visibilité de 56% entre 2015 et 2017.

Graphe 29 : étude comparative catalogue éditeur/ CcDz





Seulement cinq titres en langue française parus entre 2015 et 2017 sont conservés dans les magasins des bibliothèques universitaires des grandes écoles nationales. Il s'agit des ouvrages édités par les pages bleues internationales et Berti éditions. Pour l'OPU, 36 titres, soit 24% de l'ensemble des collections de l'éditeur existent dans les bibliothèques universitaires algériennes.

Cette défection de la production nationale dans nos bibliothèques est due selon nous à plusieurs facteurs. Le premier, la distribution est l'un des problèmes soulevé à divers reprises par les éditeurs dans les quotidiens nationaux. Selon le directeur

des éditions Chihab<sup>542</sup> : « *l'éditeur est responsable du stocks des livres qu'il laisse chez le libraire. Il est tenu de reprendre les invendus. Nous avons besoin d'un réseau professionnel de distribution, mais pour y arriver, il faut adopter une politique nationale du livre.* » ABDELLILAH (2002) soulève l'absence d'un réseau de distribution du livre en Algérie dans sa thèse de doctorat. Secteur que l'auteur désigne comme secteur névralgique de l'édition. Il réitère ce constat dans un article publié en 2016 dans la revue du CRASC (p. 28) « *Les difficultés à l'origine de beaucoup de reconversions d'éditeurs dans d'autres créneaux ou carrément l'abandon de l'activité, sont liés à deux problèmes majeurs : l'impression et la distribution.* »

L'absence d'un réseau de distribution performant est accentuée par la défection d'une stratégie clientèle de la part des éditeurs étatiques ou privés. La définition du couple « Produit/marché » établie par les spécialistes du marketing que nous retraduisons par le couple « livre universitaire/bibliothèque » est ignorée par la grande majorité des éditeurs du secteur universitaire. Dans l'interview qu'il nous a accordé, le souhait du directeur des éditions Alpha documentation est de toucher de plus en plus les bibliothèques des universités ; or, comme vu en supra, aucun de ses titres n'est visible dans le CcDz. C'est pourquoi pour une meilleure visibilité de leurs collections, les éditeurs sont dans l'obligation d'introduire dans leurs réseaux de distribution les bibliothèques et ce, en plus des librairies. Souvent, cette dernière disparaît ou est détournée à une autre activité beaucoup plus lucrative. Propos confirmés par le directeur des éditions Média plus de Constantine : « *je vais chez le libraire récupérer mes invendus, et la, je constate que c'est devenu un fast food*<sup>543</sup> ! »

Du côté des bibliothèques universitaires, une réflexion sur la politique documentaire pour l'achat d'ouvrages scientifiques algériens doit être menée en concertation avec le service des acquisitions. Il est vrai que le code des marchés

---

<sup>542</sup> Source : Cap d'Algérie, quotidien en ligne du 2 novembre 2011

<sup>543</sup> Interview accordée le 31 octobre 2019 au Salon international du livre »

publics est une entrave sérieuse. Le législateur n'a pas pris en considération les spécificités du livre comme une entité à part entière des industries culturelles. Pour lui : « *livre et pomme de terre c'est la même chose* » nous confie le directeur des éditions Dar el Djazairia.

Selon la directrice de la bibliothèque universitaire centrale d'Alger 2, le budget affecté pour les acquisitions peut être fractionné en lots « *ainsi pour cette année universitaire, nous avons préparé une liste des ouvrages de l'OPU, à ce jour, le cahier des charges n'a pas été récupéré par le chargé commercial de l'entreprise. Par contre, nous avons de très bonnes relations avec la chargée de clientèle des éditions Chihab et nous avons pu leur passer une commande d'ouvrages cette année*<sup>544</sup>. Par ailleurs, il est possible de demander à notre regroupueur/fournisseur de démarcher auprès des éditeurs/libraires locaux pour des titres que nous voulons acquérir dans le cadre d'un achat groupé. »

Nous avons de même demandé à un ancien importateur/regroupeur, quelles étaient les difficultés pour approvisionner les bibliothèques en livres édités en Algérie ? Pour lui, le gros du problème se situe au niveau du code des marchés publics qui a omis la situation particulière du livre algérien et particulièrement du livre universitaire. Un appel d'offres est lancé par la bibliothèque. Le recours à la publicité par voie de presse est obligatoire pour un appel d'offres ouvert ; d'un appel d'offres restreint ; ou le cas échéant un marché de gré à gré après consultation.

Ainsi, les soumissionnaires (les importateurs/ fournisseurs/regroupeurs) remettent sous pli cacheté et anonyme leurs offres à partir d'une liste établie et parafée par le responsable de la bibliothèque. La commission des marchés des établissements examine les propositions et retient l'offre la plus avantageuse économiquement, correspondant à l'offre. L'évaluation de la commission dans ce cas, se base uniquement sur le critère prix. Comment peut-on demander une comparaison de prix pour des titres d'auteurs algériens publiés en Algérie ? C'est

---

<sup>544</sup> Entretien accordé le 8 février 2019

une aberration à laquelle il faudra y remédier le plus rapidement. Il y va non seulement de la survie des éditeurs, des libraires et des imprimeurs mais également de la présence d'auteurs algériens dans les collections de nos bibliothèques universitaires.

### **Conclusion :**

La consultation des documents disponibles au service du dépôt légal de la Bibliothèque nationale d'Algérie ainsi que notre observation des stands des éditeurs algériens au salon international du livre et de notre étude statistique des catalogues montrent qu'il est pour le moins problématique de tracer une frontière entre édition dite scientifique et technique et édition générale. Nous l'avons observé avec certaines maisons d'édition tels que Houma, Média plus et d'autres.

D'autant plus, que le marché du livre en Algérie souffre d'une crise existentielle. C'est une impression de désordre qui domine l'examen du paysage éditorial privé algérien : certains ferment boutique ou changent d'activité, d'autres se maintiennent ou progressent difficilement. Parfois des éditeurs occasionnels émergent le temps d'un salon, d'un événement : être présents dans tous les secteurs pour bénéficier parfois du soutien de l'état.

Sur le terrain, on observe parfois des concentrations des productions éditoriales autour des mêmes thématiques, ou de définition de sous marchés correspondant à des besoins spécifiques. Sur ces segments de marché la concurrence entre les éditeurs est réelle et implique une substitution possible entre les ouvrages : le marché du parascolaire en est un bon exemple.

Pour le livre universitaire algérien, nous estimons que la demande publique, si aujourd'hui elle n'est pas maîtrisée par le couple éditeurs/bibliothécaires, peut constituer à l'avenir jusqu'à 60 à 70% essentiellement exprimée en commande des bibliothèques universitaires. À condition, bien entendu que tous les facteurs soient réunis et notamment la révision du code des marchés publics adaptés aux industries culturelles ; la promulgation des décrets d'application de la loi sur le marché du

livre ainsi que la mise en place d'un réseau de distribution performant. Pour le livre universitaire importé, l'austérité recommandée par le gouvernement risque, si elle touche les universités et particulièrement les bibliothèques, de mettre fin à l'activité d'importateur pour la majeure partie d'entre eux.

D'autant plus que le livre importé bénéficie d'une réglementation en déséquilibre et nettement en sa faveur. En effet, il est assujéti à une TVA de 7% au lieu des 17% auxquels sont assujéti les différents intrants du livre algérien et est également exonéré de taxes douanières ou assujéti à une taxe douanière à taux réduit alors que le livre local l'est à 15%.

Selon<sup>545</sup> les statistiques de la douane, l'Algérie a importé en 2014 des livres pour une valeur de 130 millions de dinars. Un marché en croissance annuelle constante autour de 10% depuis 2011. Ce qui fait dire à un importateur égyptien, dans une émission radiophonique tenue lors du salon du livre d'Alger « *le marché algérien est excellent, tout ce vend!* ».

La responsable de la bibliothèque universitaire centrale d'Alger 2 : dénonce des pratiques malhonnêtes de certains éditeurs : « *lors du traitement des ouvrages réédités et importés du monde arabe, surtout égyptien, nous apercevons qu'aucune modification n'a été opérée dans le contenu de la nouvelle édition. Plus grave, parfois le titre change mais l'ouvrage est identique à celui d'une version précédente. Parfois seulement l'année en cours est ajoutée sur le listing ou la page de titre. Nous n'avons aucun moyen de contrôle avant l'établissement du bon de commande* »

Sur le plan économique, les préoccupations de la majorité des éditeurs sont de nature voisine : bénéfices aléatoires sur la plupart des produits, nécessité de recourir aux différents circuits de l'aide publique et du soutien de l'état, problèmes au niveau de la diffusion et de la promotion, difficulté d'accès aux marchés extérieurs - entre autres à cause du problème de la lourdeur des dossiers pour l'exportation, de

---

<sup>545</sup> Source : « Cap Algérie » quotidien en ligne du 2 novembre 2011

la dévaluation du dinar. Toutes ces contraintes pénalisent les éditeurs ne serait-ce déjà que dans le monde arabe. Pour la maison d'édition Dar El Djazairia, qui a tenté de mettre en place une politique de réciprocité avec ses homologues égyptiens, saoudiens, jordaniens...et à leur vendre ses propres publications « *nous avons énormément de difficultés : il n'y a pas d'encouragement de l'état pour l'exportation du livre algérien ; les frais de transports sont lourds à gérer. Un livre dont le prix de vente est mentionné sur la 4<sup>ème</sup> de couverture à 320 DA (soit 2 euros) nous porte préjudice à l'étranger. Notre partenaire refuse de l'acheter à 5 euros par exemple.* »

C'est pour ces raisons que le secteur de l'édition scientifique est caractérisé par la présence d'un petit nombre d'éditeurs de petite taille, à très faibles tirages, entre 100 et 500 exemplaires (l'OPU, 1000 exemplaires). Il constitue ainsi le maillon le plus faible de ce secteur économique et cette situation est aggravée par les difficultés que connaissent les libraires de petites tailles.

De même pour les auteurs des livres universitaires sont des enseignants-chercheurs, et ce pour deux raisons principalement : c'est essentiellement à travers des écrits scientifiques et, plus particulièrement de textes destinés aux étudiants que ces derniers construisent leur carrière et établissent leur notoriété ; d'autre part, les enseignements dispensés dans les universités constituent une source inépuisable pour ce type de publication, qu'il s'agisse de manuels, de revues ou de cours photocopiés.

Par ailleurs, du côté des éditeurs, les droits d'auteur étant nuls ou très faibles (10% maximum) et les espoirs de vente à grande échelle sont limités (moins d'inventures et moins de stocks en réserve).

Il existe heureusement des indices positifs : augmentation régulière du nombre de livres édités, diminution des coûts de fabrication, et en particulier des frais fixes, due essentiellement aux progrès technologiques, professionnalisation accrue des petits éditeurs (majoritairement issus du milieu universitaire (Berti, les pages bleues internationales). L'OPU, autrefois en situation de monopole et désormais

conurrencé par ses nouveaux éditeurs. Quelles sont les perspectives qui s'ouvrent à l'édition universitaire algérienne ?

## **CONCLUSION GENERALE :**

### **DEMAIN, LE LIVRE UNIVERSITAIRE ALGERIEN SERA-T-IL UN LIVRE NUMERIQUE ?**

En effet, quels développements peut-on espérer du secteur de l'édition universitaire algérienne ? Quelles sont les conjectures qui s'offrent à lui dans un monde de plus en plus numérique ? Des historiens du livre comme CHARTIER (2019) parlent de troisième révolution du livre. Mais le livre universitaire algérien peut-il aujourd'hui entrer de plein pied dans cette révolution du numérique ?

Les acquis introduits dans la partie théorique, nous amènent à suggérer ce qui pourraient être, de notre point de vue un aspect mais non des moindres de l'édition numérique universitaire algérienne de demain. Notre raisonnement et les orientations stratégiques proposées sont bâtis sur plusieurs postulats. Pour cela, nous développerons un argumentaire que nous corroborons parfois par des illustrations lorsqu'elles seront jugées nécessaires. Notre objectif est la présentation de choix stratégiques pour configurer les prémisses d'un modèle éditorial du livre numérique universitaire algérien.

Nous sommes partis par l'observation d'un existant dans le paysage éditorial algérien : l'édition universitaire imprimée. Ainsi, nous avons vu dans quelle mesure et selon quel schéma éditorial le livre universitaire peut demain être numérique ?

Notre étude basée sur la théorie du modèle bibliologique d'ESTIVALS, ou nous avons pu dégager, suite aux travaux d'ALLAHOUM, un nouveau modèle

éditorial qui s'oriente de plus en plus vers une organisation libérale du secteur et une société demandeuse de nouvelles technologies.

En effet, d'un modèle postcolonial, l'Algérie, au lendemain de son indépendance s'est dirigée en premier vers un modèle bibliologique pyramidal. Modèle basé sur le monopole de l'état sur le contrôle et la censure. Trois ministères étaient en charge du livre (éducation, enseignement supérieur et la culture) et ce, jusqu'en 1987.

L'année suivante, avec l'ouverture de l'économie de marché, on assiste à la naissance d'un secteur privé de l'édition. Période que nous définissons comme phase de transition (1988-2000), où peu à peu le livre algérien prend ses assises dans le secteur privé. Période qui verra, à partir de l'année 1997, une restructuration du secteur étatique pour l'édition du livre. Notamment par la dissolution de l'Entreprise nationale du livre (ENAL) et un plan de redressement pour l'Office de publications universitaires (OPU). Enfin, depuis ces dernières années nous assistons à un essor de maisons d'éditions privées depuis la libération du marché.

C'est ainsi que depuis le début des années 2000, le secteur de l'édition est passé à un schéma bibliologique libéral où le secteur privé domine pleinement le marché du livre. En effet, si à la fin du deuxième schéma bibliologique seulement quarante cinq maisons d'édition ont été recensées, aujourd'hui, au dernier Salon international du livre d'Alger, 298 étaient présentes à cette manifestation. Soit un taux de croissance de 5.6 dans un secteur qui a été toujours été caractérisé par le monopole de l'état.

Mais un secteur surtout marqué par une déficience du nombre de titres publiés. Même si, par rapport à nos voisins marocains et tunisiens, la production algérienne se porte mieux, avec respectivement (3075, 1945 et 1431)<sup>546</sup> titres publiés en 2014. Cependant elle reste faible par rapport aux standards mondiaux et également par

---

<sup>546</sup> Source, Bibliographie nationale, Algérie, Maroc et Tunisie, année 2014

rapport à la production des pays arabes comme par exemple le *Yémen* ou la *Jordanie*.

Cette insuffisance dans la production de titres nous l'avons également constaté dans la production du livre universitaire. Particulièrement au sein de l'entreprise étatique (OPU) qui verra peu à peu sa position de leader du marché du livre universitaire s'éclipser en faveur d'un secteur privé. Notamment par l'émergence de nouvelles maisons d'édition qui ont adopté le livre universitaire comme stratégie éditoriales : Berti (le droit) ; Loumi (les sciences médicales) ; Dar el Djazairia et Alpha documentation (les sciences sociales et humaines) et Les pages bleues internationales pour le livre scientifique. Sommes-nous sur la voie du modèle économique français ou nous avons noté que le secteur privé est leader sur le marché du livre universitaire ?

En effet, si dans le segment des STM, l'éditeur maintient sa position de leader, il en est tout autrement pour les SHS et pour les sciences médicales. Notre analyse du secteur privé a notamment mis en exergue ces maisons d'édition qui peu à peu dominent le marché du livre universitaire. Citons, les éditions Loumi avec 192 titres publiés depuis 2012 et ou l'OPU n'a produit que 116 titres.

Nous avons mis en exergue, également, ce segment du marché éditorial qui est le livre universitaire. Segment ou nous avons observé que d'une part, aujourd'hui, il existe trois modèles économiques éditoriaux distincts ; et que par ailleurs, il doit faire face à de nombreux obstacles.

### **Modèles économiques éditoriaux algériens**

Le premier modèle est une économie marchande avec en amont, la présence d'un éditeur étatique spécialisé et en aval des éditeurs privés. Ces derniers qui ont, comme nous l'avons déjà souligné, ont soit ajouté le livre universitaire dans leur stratégie éditoriale et, ou d'autres l'ont carrément retenu comme seule stratégie du point de vue de son édition, de sa commercialisation et de sa diffusion.

Le second modèle, est un modèle financé par l'état et qui met à la disposition de la communauté universitaire des contenus disponibles en libre accès. Cette documentation est produite par la communauté elle-même. Son traitement, son archivage et sa diffusion sont assurés par le CERIST. L'analyse de ces deux plateformes, le PNST (travaux académiques) et l'ASJP (articles scientifiques) a révélé en particulier une faiblesse dans la recherche et la non maîtrise des métadonnées. Notamment dans le choix des mots clés par les auteurs et ou aucun module d'aide ou de contrôle n'a été prévu par les concepteurs des deux plateformes.

Il existe un modèle que nous avons signalé mais que nous n'avons pas du tout abordé dans le cadre de cette thèse. C'est celui où l'enseignant/chercheur algérien dépose sa production intellectuelle sans revendiquer une quelconque rétribution financière. Ces ressources sont dispersées et souvent diffusées sur des plateformes étrangères basées sur la licence Créative Commons.

Le troisième modèle, est l'acquisition d'une documentation scientifique étrangère soit à partir d'un accès en ligne financé par l'état (SNDL) et une documentation au format imprimé, acquise par des fournisseurs privés pour le compte des bibliothèques universitaires. Cette documentation acquise en devises étrangères et dont certaines études<sup>547</sup> ont signalé sa mauvaise gestion relève essentiellement à l'attitude des pouvoirs publics.

Une gestion qui doit en principe être menée par un consortium de bibliothèques est pilotée par le Département l'information et de la recherche scientifique du CERIST. Les missions des bibliothèques de l'enseignement supérieur sont limitées aujourd'hui à des fonctions traditionnelles : acquisition d'ouvrages (plus d'abonnements à des revues), recherche bibliographique et prêt des documents.

---

<sup>547</sup> ALLAHOUIM (1984) ; DAHMANE (1990) ; HOUALI (2013) ; ALI PACHA (1987, 2002 et 2007)

Cet état de fait est, nous le pensons, dû principalement à la vacance d'une Direction générale de la documentation au sein du Ministère de l'enseignement supérieur. Ce qui a altéré à notre avis, une offre éditoriale imprimée ou numérique spécifique à l'enseignement supérieur. Cette défection nous la constatons aussi par l'absence de mécanismes de soutien à l'émergence d'une édition du livre numérique. Nous l'avons tout particulièrement aperçu avec le gel du projet OPU-LU.

S'il est vrai qu'à la lecture du dernier organigramme du MERS<sup>548</sup> ou il est prévu une sous direction des bibliothèques numériques, rattachée à la direction des réseaux et systèmes d'information et de communication universitaire (DRSICU). Une sous direction, comme le prévoit le texte, qui est chargée notamment :

D'assurer l'informatisation des bibliothèques universitaires et leur interconnexion ;

De mutualiser les ressources acquises et favoriser l'échange entre bibliothèques;

De soutenir la coopération entre les réseaux internationaux similaires ;

D'assurer la formation continue des gestionnaires des bibliothèques universitaires ;

De mettre en place les outils de veille informationnelle dans son domaine de compétence.

Si, le premier point a été plus ou moins concrétisé avec la mise à disposition du logiciel SYNGEB, le reste de ses missions est encore à l'état embryonnaire pour ne pas dire inexistant.

Par ailleurs, la direction générale de cette structure, la DRSICU, a parmi ses missions, celle « *d'assurer la création de contenus pédagogiques en soutien à la formation en présentiel dans le cadre d'une charte pédagogique nationale, en*

---

<sup>548</sup> JO n°8 du 6 février 2013 Décret exécutif n° 13-78 du 30 janvier 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

*préservant les droits d'auteur et droits voisins* ». Quelles sont ses prérogatives, ses bilans d'activité ? A-t-elle un droit de regard sur les titres publiés par l'OPU ?

Nous avons émis comme hypothèse, dans notre partie introductive, qu'il ne peut y avoir une édition numérique au sein de l'enseignement supérieur sans l'apport d'un plan de développement de la part de la tutelle.

La structure existe, mais concrètement, aucune étude, aucune réflexion sur le livre, sur les bibliothèques n'ont été réalisées ces dernières années par la tutelle. Les journées d'études des bibliothèques universitaires (JEBU) n'ont plus cours depuis leur 14<sup>ème</sup> édition en 2014. Cette manifestation annuelle permettait aux responsables des bibliothèques de réfléchir, de débattre, de proposer à partir d'une thématique des recommandations à la tutelle. Des réflexions sur les politiques documentaires, la formation du personnel des bibliothèques universitaires sont quelques unes des thématiques abordées lors de ces journées qui malheureusement n'ont pas eu d'écho auprès des instances concernées.

Nous avons également souligné que l'absence d'une politique nationale de l'information scientifique et technique peut être un frein pour le secteur de l'édition universitaire et en conséquent, un frein à une édition numérique du livre universitaire. Cette défection est perceptible déjà au niveau de la production éditoriale imprimée, maintes fois constatée lors de séminaires et colloques nationaux et également soulignée dans des articles<sup>549</sup>.

S'il est vrai que l'état algérien a, à de nombreuses fois, promulgué des textes de lois mais cela s'est fait au détriment d'une étude globale des industries culturelles et qui s'est répercutée sur les industries du livre. En parallèle, la gestion du secteur de l'enseignement supérieur n'a été que des décisions palliatives visant principalement à caser les étudiants d'une année à l'autre ; ce qui a eu une incidence sur la production et l'édition du livre universitaire algérien.

---

<sup>549</sup> Lire dans ce cadre la synthèse de DAHMANE (1993) rédigée en clôture du séminaire national « Système national d'information, Alger, 27 et 28 juin 1993

Le bilan que nous avons réalisé nous permet de déduire que la pénurie d'enseignants du corps professoral, les carences de l'administration, l'absence d'une véritable réflexion dans le processus de démocratisation, d'algérianisation expliquent en grande partie les innombrables insuffisances constatées et qui, à notre avis et celui d'autres auteurs<sup>550</sup>, ont été les prémisses de la crise que connaît actuellement le secteur de l'enseignement supérieur.

La priorité du gouvernement en matière d'enseignement supérieur à partir des années 70 a été une politique d'arabisation sans l'accompagner d'une réflexion sur les conditions et les outils nécessaires pour assurer son succès. En effet, si la restructuration de l'université a eu lieu en 1971 ; l'arabisation globale de l'université algérienne n'a démarré qu'à partir des années 80 et ou, encore une fois, le ministère va agir dans l'urgence: importation massive de livres du Moyen-Orient, formation accélérée du corps enseignant pour les SHS en début de rentrée universitaire. La conséquence de cette politique basée souvent sur l'urgence est que trente trois ans après la promulgation du texte de loi, les STM et les sciences médicales sont toujours enseignés en langue française.

Cet état est accentué par l'absence d'une politique de traduction du livre universitaire en langue arabe accompagnée d'une documentation éditée en grande partie en langue française pour le segment des STM. Une documentation scientifique de moins en moins acquise, peu lue et encore moins assimilée par une grande partie des étudiants.

Ainsi, cette conjoncture est aujourd'hui complètement en décalage entre la maîtrise d'une langue acquise à l'école et une langue française, comme outil de transfert des connaissances à l'université. En effet, l'étude de notre corpus a révélé que sur une production globale de 1275 titres, 595 titres soit 46.66% sont en langue française et dont 26% (335 titres) ont été édités par l'OPU.

---

<sup>550</sup> (BENNOUNE, 2000) ; (BENHASSINE, 1998) ; (DAHMANI, et al., 2009) ; (GUERID, 1998)...

S'il est vrai que la Loi d'orientation publiée en 1999 a ouvert d'importantes perspectives pour le développement, la promotion de la recherche scientifique malheureusement sur le terrain, nous avons du constater à partir de l'examen de la production scientifique des plateformes algériennes, sa faiblesse, son manque de visibilité.

Ainsi, l'absence d'études stratégiques et prospectives du secteur de l'enseignement supérieur fait qu'aujourd'hui, l'université algérienne se place aux dernières places dans les classements académiques internationaux tel que celui de Shanghai. Plus grave, elle se positionne derrière les universités des pays voisins où celles des pays du golf de construction très récentes.

Pour illustrer nos propos, l'exploration du PNST pour les travaux académiques et l'ASJP pour les articles scientifiques a fait ressortir que pour la thématique de notre recherche « l'édition numérique », par exemple n'a générée aucune réponse pour les travaux académiques et seulement deux articles dans l'ASJP. Alors que l'interrogation des plateformes étrangères francophones a généré 126 occurrences.

S'il est vrai que la tragédie nationale qu'a connue le pays durant la décennie 1990-1999 peut en partie expliquer cette défaillance, elle ne la justifie pas. Le ministère a voulu y remédier en décrétant des textes de lois incitant « *obligeant* » ainsi les enseignants à la rédaction d'articles scientifiques pour l'avancement de leurs carrières.

Notre réflexion, nos lectures ainsi que nos différentes analyses du secteur nous permettent d'émettre la conclusion qu'une politique nationale du numérique pour les industries du livre en général et du livre universitaire plus particulièrement doit impérativement ne pas négliger les points ci-dessous :

#### **Droits d'auteurs, dépôt légal et prêt numérique :**

Pour la protection des droits d'auteurs, le gouvernement algérien se doit d'amender les textes en vigueur, qu'il s'agisse de la fiscalité (révision des taux de TVA appliqués au livre numérique), des relations contractuelles entre auteurs et

éditeurs (Ordonnance de 2009 relative aux droits d'auteurs) ; dans le cadre de la signature d'un contrat auteur/éditeur pour l'édition numérique.

L'extension du dépôt légal au contenu d'Internet ou du livre numérique ne doit pas faire l'objet d'une loi ou d'un décret spécifique mais doit s'inscrire dans le texte de base : l'*Ordonnance 96-16*. D'autre part, mettre en place les outils nécessaires pour gérer les entrées au titre du dépôt légal des ressources numériques. Ce qui impliquera la mise en place de plans de formation réservée aux métiers du livre : libraire, éditeurs bibliothécaires.

La question du droit de prêt n'a pas été envisagée dans la législation en matière de droit d'auteur et des droits voisins ou dans celle du marché du livre. Il faudra pour le prêt numérique d'une part, définir les missions des bibliothèques de l'enseignement supérieur algérien. Définir également les missions du CERIST : un rôle de médiateur, de fournisseur ou d'apport de solutions techniques et de logistiques ? Quel droit d'accès pour les usagers ? Un droit de consultation, un droit de copie, un accès hors du campus ?

D'autre part, dans le cadre de l'accès en ligne d'une partie de la production éditoriale acquise auprès des éditeurs algériens (étatiques ou privés), les points ci-dessous ne devront pas être négligés :

Permettre aux auteurs d'être rémunérés au titre du prêt de leurs œuvres,

Soutenir la chaîne du livre en améliorant la situation des éditeurs et des librairies,

Consolider l'action des bibliothèques de l'enseignement supérieur par des consortiums ; définir leurs missions.

Achat et mise en ligne du livre universitaire algérien à partir de contrats entre les éditeurs et les bibliothèques (sous forme de licence par exemple).

Le mode d'exploitation qui n'a pas été envisagé par la loi portant sur les droits d'auteur, va, si le texte n'est pas amendé être un frein important lors de la mise en place de conventions entre les éditeurs et les bibliothèques.

Pour ces deux derniers points, les éditeurs algériens pourraient envisager d'inclure dans le prix de vente du livre universitaire, le droit de prêt et d'exploitation. Ce dernier serait compris dans l'achat du livre numérique.

Une autre solution consiste à adopter ce qui se fait déjà dans beaucoup de pays : l'inscription directe du coût du droit de prêt et d'exploitation au budget de la documentation du ministère : une contribution forfaitaire de l'État et non des usagers et serait inscrite dans les lois annuelles des finances.

### **Le marché du livre en général et le livre universitaire en particulier :**

Nous avons constaté à la lecture du texte de loi sur le marché du livre, l'absence d'une concertation entre les différents acteurs du métier du livre. Loi promulguée en juillet 2015 et dont les textes d'application tardent à voir le jour. Un texte qui a été très critiqué par les professionnels : « *Plusieurs dispositions de ce texte sont de nature à mettre en danger le développement des métiers du livre dans notre pays.* » nous confie l'un d'eux.

On l'observe aussi avec le code des marchés publics où le livre est assujettit à une denrée alimentaire ou à un marché de gros. Le législateur semble avoir omis que l'édition algérienne est présente, publie des auteurs algériens et fait face à une concurrence déloyale par rapport au livre importé.

Cette production du livre, même si sa présence reste insignifiante, si on la compare à la production éditée dans le monde, a le mérite d'exister. Mais une production qui est peu visible et peu disponible dans les librairies et les bibliothèques. L'ancien ministre de la culture dans l'introduction du catalogue du Salon international du livre en 2015 : se veut rassurant « *le soutien à l'édition, mesure qui a sans nul doute permis de dynamiser ce secteur, mérite que nous y injections davantage de rationalité, de transparence et de modernité* ».

Cette production est également très peu exportée à l'étranger. Le problème de l'exportation du livre algérien a fait l'objet d'un long débat lors du salon *BookProd* de l'année 2018. Dans sa conférence, le responsable de la sous direction du livre du Ministère de la culture précise que le volume des exportations du livre algérien reste encore «faible». Il précise aussi que depuis le début de l'année 2018 et à ce jour, il a délivré vingt autorisations d'exportations à des éditeurs privés et que l'opération matérielle est financièrement subventionnée par son administration. Toujours selon ses propos «*le livre algérien est surtout exporté vers les pays africains et en seconde position vers l'Europe* ».

Les éditions Alpha documentation, selon les propos de son directeur recueillis lors de l'entretien, est la seule maison d'édition algérienne à participer aux foires internationales et à vendre le livre universitaire algérien. Mais nous avons également les propos de Dar el Djazairia qui exporte quelques titres de ses monographies.

### **Le prix de vente :**

Le prix de vente d'un livre universitaire imprimé reste souvent inaccessible aux étudiants. Nous l'avons souligné, *en supra* et à titre d'exemple pour les dictionnaires médicaux algériens et qui n'ont pas été acquis par les bibliothèques universitaires. S'il est vrai que le prix de fabrication d'un livre reste élevé ceci est dû principalement au prix des matières premières dont la pâte à papier qui est importée.

Le pays, qui produisait de la pâte à papier jusque dans les années soixante dix, a du cesser sa fabrication jusqu'en 2019 faute de la matière première : l'Alpha, disparut des steppes algériennes. Mais sa production reste très insuffisante. Son prix à l'importation est extrêmement variable, et dépend de nombreux facteurs liés aux cycles économiques ainsi qu'à des données proprement techniques telles que la nature et la qualité des pâtes utilisées.

Ainsi, le numérique serait une des solutions à envisager pour réduire la consommation et la transformation de la pâte à papier acquise en devise. En effet, la constitution du prix des « livres numériques » donne une plus grande importance à l'amont puisque les coûts de fabrication disparaissent.

Loin de nous l'idée de supprimer entièrement le livre papier mais nous préconisons leurs coexistences et expressément dans l'enseignement.

### **Un modèle économique pour le livre pédagogique universitaire ?**

C'est pourquoi, nous avons notamment proposé un modèle économique pour la réalisation et la diffusion des dossiers pédagogiques réalisées par les enseignants. Ce modèle économique basé sur la diffusion en ligne à partir d'une plateforme des connaissances mettrait à contribution les éditeurs de livres universitaires et plus particulièrement l'OPU, la bibliothèque universitaire (ou les bibliothèques universitaires dans le cadre d'un réseau national) ainsi que le centre de calcul et le centre d'impression. L'impression se ferait à la demande et serait facturée aux étudiants à des prix subventionnés par la tutelle.

Un autre modèle économique et appliqué par l'université de Californie est fondé sur le partage des coûts entre toutes les parties qui bénéficient de la publication : Éditeur – Institution- Bibliothèque universitaire (en préachat). Le livre universitaire est ici en libre accès sur le portail des bibliothèques universitaires, (bien sur accompagné de verrous). Il est imprimé à la demande. Il est évident que des conditions préalables sont indispensables à la réussite de ce modèle. Modèle basé sur le partenariat. Il suppose également, qu'un plan annuel de prévision de titres à éditer soit transmis à l'avance aux différentes parties du projet.

Un autre exemple est celui du modèle appliqué par les Presses de l'Université de Floride et qui porte sur les manuels universitaires. Ces derniers sont en accès libre sur la plateforme de l'éditeur et ceux sont les étudiants qui financent le programme d'achat de la version imprimée en bénéficiant d'une importante remise.

## **Le livre universitaire édité, un modèle de transition ?**

Nous avons fait ressortir dans notre étude portant sur l'éditeur du secteur public : l'OPU, que sa stratégie éditoriale est basée plus sur la réimpression que sur la traduction ou la réédition. En effet, pour la période cumulée de 2011-2017, l'éditeur a réimprimé 718 titres soit une moyenne de 102 titres par an. Pour la même période, l'éditeur a édité 600 nouveaux titres, soit une moyenne de 66 titres de monographies. Des économies drastiques auraient pu être réalisées, si l'éditeur s'était engagé dans l'achat d'imprimantes de nouvelles générations et opérait des impressions à la demande, et non comme il le fait aujourd'hui à 1000 et 2500 exemplaires et parfois deux fois au cours d'une année.

Nous avons également apporté le témoignage de certains éditeurs du secteur privé qui eux préfèrent publier moins de 200 exemplaires et ne pas avoir à gérer des stocks d'invendus et qui au contraire publient et enrichissent leurs catalogues de nouveaux titres. C'est le cas notamment d'Alpha documentation, maison d'édition créée seulement en 2014 et qui, aujourd'hui, est le leader du marché national d'ouvrages universitaires en SHS avec 259 titres publiés.

Le secteur étatique qui avait le monopole de ce marché, se trouve aujourd'hui en concurrence avec de jeunes éditeurs du secteur privé. Les résultats acquis par ces derniers nous ont laissé supposer que les auteurs/enseignants se dirigent de plus en plus vers le secteur privé pour la publication de leurs ouvrages. Nous avons notamment mis en exergue les éditions Loumi pour le livre médical.

Afin d'accroître le nombre de titres d'ouvrages disponibles pour le secteur de l'enseignement supérieur, l'OPU se doit d'augmenter le nombre de titres de cours photocopiés (seulement six titres publiés en sciences sociales et humaines entre 2011 et 2017). La première raison est qu'elle peut être génératrice d'économie. En effet, ce type de publication ne génère pas trop de frais de fabrication : une couverture cartonnée, une monographie inférieure à une centaine de pages, généralement imprimée en noir et blanc. La seconde raison, peut permettre à des enseignants de

travaux dirigés ou de travaux pratiques de prendre de l'assurance dans l'écriture et de publier leurs cours validés par le Conseil scientifique de l'établissement.

Notre suggestion du cours photocopié comme politique éditoriale est appuyée par les propos d'un ancien cadre de l'OPU et directeur de la maison d'édition de Dar el Djazairia «*il faut que chaque enseignant publie son propre cours photocopié*».

Nous avons mis en exergue, dans notre analyse que 27 titres en langue française de cours photocopiés en sciences exactes ont été publiés par l'OPU. Chacun des titres est imprimé dans sa première édition à 1000 exemplaires soit une production globale de 27 000 exemplaires uniquement pour cette discipline. Si nous ajoutons à ce chiffre, la réimpression en 1000 exemplaires<sup>551</sup> des 114 cours photocopiés toujours en langue étrangère et programmés entre 2011 et 2017 ; soit 114 000 exemplaires.

Là aussi, nous sommes persuadés que le numérique peut apporter une plus value. Vendre le cours photocopié sous un format électronique aux bibliothèques universitaires sous forme de licence. Cette dernière peut rentabiliser ses acquisitions par l'impression à la demande. En effet, les bibliothèques sont exonérées des taxes de photocopies.

### **Traduction et coédition**

À l'inverse, des éditeurs du secteur privé algérien, l'OPU n'a pas aujourd'hui de politiques éditoriales axées sur la traduction et la coédition. L'analyse de la production du livre universitaire algérien nous a révélé que le rapport du nombre de titres publiés par rapport au nombre d'étudiants inscrits dans les universités algériennes est de moins d'un titre par étudiants. La traduction et la coédition d'ouvrages soit avec des partenaires nationaux ou étrangers doivent être envisagées et encouragées. Nous sommes persuadés que se sont des facteurs positifs pour pallier à l'insuffisance du nombre de livres édités et mis à la disposition de

---

<sup>551</sup> L'OPU réimprime entre 1000 et 2500 exemplaires

l'enseignement universitaire. Nous avons particulièrement observé dans la deuxième partie de notre travail que des pays ont une stratégie éditoriale complétée par une politique nationale de traduction comme par exemple l'Espagne (16,1%), la Tchécoslovaquie (36%), la Russie (12,9%) et la Géorgie (45%) de leur production sont des traductions...l'une des missions de l'OPU selon le décret 73/60 du 21/11/1973 *«la traduction en langue arabe de photocopiés, manuels et ouvrages publiés à l'étranger...»* or, seulement neuf titres d'histoire publiés par l'éditeur ont été traduits en langue arabe !

Pour la coédition, nous avons le témoignage du directeur des éditions Dar el Djazairia et celui des éditions les pages bleues internationales. En effet, tous les deux pratiquent la coédition avec des éditeurs arabes ou européens. Ainsi, pour le premier, 59 titres de son catalogue ont été coédités avec des maisons d'édition arabe *« la coédition j'y trouve mon compte, c'est un créneau très intéressant. Les frais sont divisés par deux, notre seul problème est le transport de la documentation de l'étranger vers l'Algérie qui reste à notre charge. Les frais sont lourds »*

Il est évident que l'état algérien doit mettre en place un dispositif de soutien public à la traduction et à la coédition du livre universitaire.

### **Les travaux académiques : les thèses**

Nous avons abordé dans la troisième partie, la particularité des thèses électroniques et nous avons fait ressortir que c'est dans ce domaine et dans celui des dossiers pédagogiques des enseignants qu'il y a une consommation drastique de papier. De nos jours, l'impression et la diffusion matérielle de ces deux supports est un non-sens économique tant pour les auteurs, qui par exemple, doivent payer un certain nombre d'exemplaires pour l'impression de leurs thèses, que pour les bibliothèques ou ces dernières occupent un espace très souvent saturé.

La diffusion et la conservation d'une thèse se faisait auparavant par une politique d'échanges entre les bibliothèques universitaires que ce soit au niveau national ou international. Aujourd'hui, ces fonctions sont assumées par des

serveurs. Nous avons vu, que l'enseignement supérieur algérien, a opté pour un regroupement national des travaux académiques par le CERIST, sur la plateforme du PNST.

En tant qu'opérateur national pour le signalement et la diffusion des thèses, le CERIST se doit de concevoir un système d'information plus performant et mettre à la disposition des établissements de l'enseignement supérieur une gamme d'outils, en tenant compte des expériences étrangères d'outils de qualité pour le signalement et la diffusion des thèses électroniques. En effet, l'absence d'un document structuré selon des normes établies et l'absence de métadonnées ont été notamment relevés. La présence d'un guide méthodologique, pour la rédaction et la présentation des thèses, doit être disponible sur le site du PNST. Prévoir et programmer des formations dans ce sens pour les doctorants.

#### **Les dépôts institutionnels :**

Par ailleurs, dans le monde universitaire, un revirement a été observé ces dernières années. Il s'agit du développement d'une politique de dépôts institutionnels pour la production scientifique financée sur fonds publics. Son objectif, à notre sens, est d'éviter à l'état de financer à la fois l'activité de recherche et l'accès aux résultats auprès d'éditeurs commerciaux. Cette réappropriation de cette production scientifique va s'inscrire dans le futur dans le mouvement des archives ouvertes.

La légitimation des contenus est cruciale pour l'édition scientifique. Dans la perspective d'une édition numérique le contenu doit être validé scientifiquement par un système d'évaluation par les pairs. Surtout que les dispositifs de légitimation de l'édition papier sont remis en question et la tutelle est donc appelée à repenser le processus de validation scientifique. En effet, le web remet en question cette évaluation par les pairs : blog d'un chercheur, outils de recherche généraliste tels que Google Search commencent à obtenir une fonction de légitimation.

## **Distribution et diffusion**

Du côté de la distribution et de la diffusion, les éditeurs affirment ne pas pouvoir véritablement s'appuyer sur un réseau de librairies suffisamment dense pour commercialiser leurs produits. Tous soulignent les difficultés de la distribution ainsi que l'application d'un code des marchés publics peu adapté à la particularité du livre. Ces deux facteurs ont particulièrement nuit à sa présence sur les rayonnages et dans les catalogues des bibliothèques universitaires. En effet, l'analyse du catalogue collectif algérien des bibliothèques universitaires a mis en exergue l'absence ou la rareté des titres édités par les éditeurs locaux.

En parallèle, ces éditeurs qu'ils soient du secteur privé ou étatique ont investi dans la mise en ligne de leurs productions éditoriales sous forme d'une librairie virtuelle.

Ce concept, si ailleurs dans le monde n'est pas nouveau et est considéré comme stratégie marketing, va permettre chez nous d'accroître la visibilité de la production scientifique nationale et principalement dans les régions reculées du pays. Ces régions défavorisées souffrent en effet de l'absence de librairies. Les bibliothèques de ces régions qu'elles soient publiques ou universitaires n'ont aucune structure locale pour s'approvisionner en livres.

Il serait intéressant de réaliser une enquête auprès des bibliothèques du secteur de l'enseignement supérieur sur les pratiques et l'utilisation des sites des éditeurs dans leurs politiques d'acquisition.

Pour notre part, et dans cette perspective de visibilité et d'achat en ligne, nous avons évalué les sites des éditeurs de notre corpus. Si les critères de conception et d'ergonomie sont performants il en est tout autrement de leurs catalogues en ligne. Plus particulièrement le critère recherche. Sur certains sites, ce module est inexistant où alors ne permet pas de mener des requêtes par auteur ou par mots clés ou tout simplement par titres d'ouvrages : les fonctions basiques. La recherche avancée est très souvent ignorée par les concepteurs de la plupart des sites visités.

L'absence d'instituts de formation aux métiers du livre est l'une des raisons de la faiblesse des moteurs de recherche. En effet, si les métiers d'éditeurs et d'imprimeurs sont présents dans la nomenclature des branches professionnelles du Ministère de la formation et de l'enseignement professionnel<sup>552</sup>, sur le terrain, aucun institut de formation ne propose ce diplôme et encore moins une fiche technique de formation. L'OPU, premier éditeur du livre universitaire en *Algérie*, a formé lui-même son personnel aux techniques d'impression. Seulement, faute de promotion, de salaires motivants, il déserte l'entreprise pour se diriger vers le privé plus attractif pécuniairement.

En outre, une librairie en ligne sans la possibilité d'une vente en ligne ne peut se définir comme telle. Il est vrai que la sécurité des données et des transactions monétaires est un enjeu sérieux à son essor. Ce que les éditeurs n'ont pas manqué de soulever et ont traduit en crainte lorsque nous les avons rencontrés. Problème également abordé lors d'une journée d'études organisée à *Alger* en 2019 et portant sur la monétique bancaire. Les intervenants ont relevé que le manque de confiance et l'économie informelle sont les principaux facteurs qui freinent le développement du paiement électronique dans le pays. Or, la Loi sur le marché du livre, notamment ses articles 32 à 34 font référence à la vente du livre par voie électronique.

De plus, le texte de Loi relative au commerce électronique<sup>553</sup> donne des garanties et des mesures à prendre pour la sécurité du paiement par voie électronique. Notamment ses articles 28 et 29.

La mise en ligne de la plateforme OPU-LU, en partenariat avec le CERIST, reflète bien cette situation de prudence, de recul vis-à-vis du paiement pour les accès aux contenus. Le souci majeur de cet éditeur étatique est le paiement de la prestation et la protection des droits d'auteurs. L'étudiant pourra-t-il avoir accès aux contenus par cartes prépayées ? Ou, sur un fonds dégagé par la tutelle, en

---

<sup>552</sup> Algérie. Ministère de la formation et de l'enseignement professionnel. Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle. Edition 2019. 82 pages. Disponible en ligne [<http://www.mfep.gov.dz/wp-content/uploads/Nomenclature-%20C3%A9dition-2019-en-LF.pdf>]

<sup>553</sup> Loi n° 18-05 du 10 mai 2018 relative au commerce électronique. Journal officiel N°28 du 16/5/ 2018

l'occurrence le MERS ? Ou un bouquet d'ouvrages cédé par abonnement à la bibliothèque universitaire centrale ? Nous n'avons pas eu de réponse des deux prestataires. Aucune décision n'a été prise, chacun se rejette la balle.

Nous entrons dans la deuxième année du gel de ce projet et un accord n'a toujours pas été trouvé entre les deux parties. Pourtant ce n'est pas les exemples de plateformes universitaires de par le monde qui manquent. Nous en avons citées quelques unes dans le chapitre portant sur les presses universitaires.

La bibliothèque numérique « *Fimaktabati* » est un projet algérien où toutes les garanties de paiement, de la protection des droits d'auteurs ont été présentes. La plateforme mise en place en 2015, se divise en une bibliothèque généraliste à destination du tout public et une bibliothèque académique orientée plutôt vers les étudiants, enseignants et chercheurs algériens en quête d'ouvrages universitaires. La première comportait près de 9 200 ouvrages et la seconde environ 13 500 titres. En mars 2015, une nouvelle bibliothèque avec uniquement des ouvrages en langue arabe a rejoint la toile algérienne « Noonbooks » qui proposait plus de 30 000 titres dans son catalogue et une application mobile.

La consultation et l'utilisation de la plateforme Fimaktabati<sup>554</sup>, nous a permis de constater qu'exactement 14 361 titres étaient disponibles et répartis en deux collections : « gestion -sciences économiques et « sciences, informatiques et techniques ». La notice descriptive de l'ouvrage donnait en temps réel le nombre de téléchargements, le sujet de l'ouvrage et un accès à sa table des matières.

Mais aujourd'hui, les trois bibliothèques numériques créées ne sont plus accessibles pour les usagers. Algérie Télécom ne vend plus de cartes prépayées. Aucune explication n'a été donnée aux abonnés sur leur site. Une étudiante utilisatrice de la plateforme témoigne sur la page face book de Fimaktabati : « *lors de la préparation de mon mémoire en 2018 elle a été la solution parfaite pour moi.*

---

<sup>554</sup> Consultée le 16 juillet 2019

*Maintenant que j'ai besoin du service pour un autre mémoire mais pas de chance pour moi car le service est indisponible. »*

Pourtant, selon le directeur de la direction des statistiques, des études et de la prospective du Ministère des postes et télécommunications dans une interview<sup>555</sup> qu'il nous a accordé, la plateforme avec 3 515 abonnés a généré un million huit cent mille DA de recettes en 2017. Si le téléchargement n'était pas autorisé l'utilisateur pouvait toutefois imprimer quelques pages. Ainsi 459 mille consultations de la base ont été enregistrés, chiffre annoncé par notre interlocuteur.

Du côté d'OPU-LU, pourquoi cette réticence de la part de la direction générale de l'OPU ? Selon, son directeur de l'édition : *« nous n'avons pas encore toutes les garanties. Nous attendons des réponses et des propositions de la tutelle et du CERIST »*. Malgré le gel du projet, la librairie en ligne est toujours accessible. L'étudiant peut avoir accès à partir d'une recherche, seulement à la table des matières et à une dizaine de pages de l'ouvrage. Aucune impression ou téléchargement ne sont actuellement possibles ou autorisés.

L'expérience de la maison d'édition *Sedia* est intéressante à être présentée ici. Maison d'édition créée dans les années 2000 sa directrice a en partenariat avec une plateforme jordanienne eKtab.com<sup>556</sup>, mis en ligne des ouvrages d'auteurs algériens traduits en arabe. *Sedia* envoie le fichier électronique du livre à la plateforme eKtab.com qui se charge de sa conversion en Ebook, de sa vente et de sa promotion<sup>557</sup>. Voici une opportunité de visibilité du livre universitaire algérien dans le monde arabe à exploiter. Selon, la directrice de *Sedia*<sup>558</sup> *« pour le paiement et comme il est d'usage dans le monde, c'est la plateforme qui reçoit les règlements puis reverse à l'éditeur en prenant sa marge évidemment »*.

---

<sup>555</sup> L'Interview a eu lieu le 25 septembre 2019

<sup>556</sup> eKtab.com est une plateforme de diffusion de livres électroniques en langue arabe.

<sup>557</sup> La page de *Sedia* sur la plateforme d'eKtab. Disponible sur : <http://www.ektab.com/publishing-house/28016/>

<sup>558</sup> Que nous avons contacté par courriel le 14/02/2020

La responsable nous informe que *Sedia* est également présente dans une plateforme algérienne de diffusion du livre électronique. Plateforme disponible sur le net depuis l'année 2018 mais qui est opérationnelle seulement depuis quelques mois. Il s'agit de la plateforme *Arambook*<sup>559</sup>, son objectif une meilleure visibilité de la littérature algérienne. Actuellement cinq éditeurs sont partenaires du projet dont deux sont des maisons d'édition étrangères.

Nous l'avons contacté par courriel et l'avons sollicité pour répondre à quelques unes de nos interrogations. Comme par exemple, sur l'absence de livres universitaires algériens sur la plateforme : si certains éditeurs sollicités n'ont pas répondu, beaucoup n'ont pas pris connaissance de l'existence de cette plateforme « *nous venons tout juste de démarrer.* » Toujours selon, la responsable du site, madame KHIAT « *il est vrai que la plupart des éditeurs sont réticents, je comprends très bien ce qui les freine même s'ils ne disent pas toujours ce qui les bloquent : la peur du piratage du livre ainsi que la concurrence entre le livre imprimé et le livre numérique.* »

L'éditeur qui confie son fichier à la plateforme est protégé par un contrat ou tout est statué. À partir des ventes réalisées sur la plateforme, « *les éditeurs partenaires de la plateforme reçoivent un virement bancaire de leurs dûs* ».

Du côté client, il peut faire un achat à partir du catalogue en ligne où 119 Ebook sont disponibles sur la plateforme. Le mode de paiement ne peut se faire pour le moment que par virement bancaire ou postal à partir de l'*Algérie* ou en ligne sur *Paypal* en devises étrangères. Une fois le paiement effectué, le client reçoit par courriel des liens de téléchargement des Ebook. Ces liens ont une durée de validité de cinq jours et par mesure de sécurité ne peuvent être manipulés que trois fois.

Pour la sécurité des fichiers, il a été fait appel à des techniciens qualifiés et confirmés. Une fois acheté, le logiciel appose une signature sur chacune des pages du livre numérique : le nom du client, son prénom, mail, téléphone et adresse. Pour

---

<sup>559</sup> [En ligne] : <https://aramebook.com/>

la responsable « *C'est un moyen de le dissuader le partager de fichier. Le logiciel empêche également l'impression et la copie du livre acquis* ». Elle ajoutera : « *toutefois, dans le monde de la technologie, on ne peut pas sécuriser un fichier à 100%, le dire serait un mensonge* »

Les deux plateformes citées en supra, sont deux opportunités pour la visibilité et l'accessibilité du livre universitaire algérien. Mais « *comment passer au livre numérique, quand le paiement en ligne n'est pas encore opérationnel chez nous et nous ne donne pas encore des garanties de sécurité* » nous avouera un éditeur présent au Salon international du livre. Pour Madame KHIAT « *leur argument du paiement en ligne non sécurisé n'est pas un argument fiable* »

Surtout que, la multiplication de plateformes de ventes de livres électroniques aura pour objectifs, d'une part, l'impact économique qui est énorme, moins de problème de stockage et réduction de la consommation de papiers. Et d'autre part, permet une augmentation des ventes, la relation client est optimisée, investissement sur la promotion d'un titre à moindre coût, sans oublier l'amélioration de l'image de la maison d'édition.

### **Les bibliothèques universitaires**

Nous avons émis comme hypothèse que la bibliothèque universitaire est un partenaire à part entière pour une mutation vers une édition numérique. Selon, David Attis<sup>560</sup> « *les bibliothèques doivent s'adapter toujours plus à un monde qui fait de la fourniture de l'accès aux ressources académiques leur rôle principal, bien plus que la possession en propre de ces ressources* ».

Les bibliothèques universitaires algériennes avec la mise en place du SNDL ne sont pas perçues ou reconnues comme un intermédiaire à part entière pour accéder aux collections numériques. Si, auparavant elles représentaient une alternative soutenue par les pouvoirs publics pour le livre imprimé, aujourd'hui, faute d'une

---

<sup>560</sup> Cité par SQUAL (Le Livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives, 2015)

politique clairement définie par le MERS, nous risquons dans quelques années d'être soumis aux libres forces d'un marché éditorial privé qui décidera de leurs (les bibliothèques) imposer des contenus.

Nous l'avons relevé pour la documentation en ligne, ou nous avons signalé l'absence d'une réflexion, d'un audit des bibliothèques et d'une politique nationale du livre. En effet, l'*Algérie* a investi en devise pour des abonnements en revues sous forme de bouquets qui malheureusement aujourd'hui, selon des enquêtes réalisées dans le cadre de doctorat, sont très peu ou mal exploités par la communauté universitaire.

Nous le constatons également avec le livre arabe imprimé, importé du *Moyen-Orient*. Des livres selon des témoignages de bibliothécaires sont des livres mal traduits, des titres de couvertures ne reflétant pas le contenu, des mentions de réédition fausses...

### **Conclusion**

Avec la naissance et le développement du numérique, de nouveaux dispositifs de circulation des contenus se mettent en place. Ces dispositifs menacent de mettre en crise le modèle traditionnel de l'édition papier. À l'international, nous sommes en présence d'une multiplication de modèles économiques qui témoignent de l'intensité avec laquelle tous les acteurs cherchent à s'adapter au numérique : accès gratuit, achat à l'unité, abonnements par bouquets, vente de l'imprimé avec une version électronique, de la version électronique gratuite et de la version imprimable payante nous avons pu voir dans la deuxième partie de ce travail, qu'aucun modèle ne semble encore dominer le marché du livre numérique.

Quels modèles économiques pour la circulation du savoir en Algérie ? Quels sont les enjeux liés au développement aux nouveaux modèles économiques ? Il semble qu'il soit encore tôt de dégager une structure du paysage numérique algérien.

La fonction éditoriale pour l'imprimé perdurera et aura toujours un rôle fondamental. Les maisons d'édition qui ont toujours dans le passé été les dépositaires des travaux universitaires, ne sont plus aujourd'hui les seuls acteurs à produire et diffuser ces contenus. De nouveaux modes de production, de légitimation et de diffusion sont en train d'apparaître. Nous l'avons relevé avec les plateformes de visibilité des travaux et articles académiques (le PNST et l'ASJP) mais nous l'avons également signalé avec *Arambook*, plateforme de diffusion et de vente des Ebook algériens.

La question qu'il devient urgent de se poser aujourd'hui est que seront les instances éditoriales de demain en *Algérie* ? Qui sont les dépositaires du savoir ? Qui aura le pouvoir de légitimer les contenus et de les rendre accessibles ? Quelles sont les valeurs et les idéologies portées par ces institutions ?

La définition d'un modèle pour l'édition numérique du livre universitaire algérien doit prendre en compte à la fois les spécificités disciplinaires des pratiques documentaires des étudiants, les contraintes des environnements pédagogiques universitaires et les attentes des enseignants et des bibliothécaires dont la mise à disposition des ressources documentaires. Le passage au numérique se construit fortement sur la base des besoins des utilisateurs existants dans le domaine du papier.

Le futur de l'édition universitaire numérique dépendra de la capacité de chaque acteur de repenser sa mission et de prendre une place dans le panorama éditorial algérien qui se dessine. Les expériences passées des modèles américains et européens montrent que les stratégies de pure centralisation de la documentation ont peu de chance d'être compétitives au plan scientifique. Le MERS devrait orienter sa stratégie au profit de stratégie d'ouverture vers le privé.

Nous concluons ce travail par les propos du directeur de la maison d'édition Dar el Djazaïr « *l'édition du livre numérique devient incontournable. La mondialisation nous y oblige. Pour le livre universitaire, toute la politique doit être*

*revue. Il faut une réflexion profonde en présence de tous les acteurs du secteur universitaire : le ministère, le CERIST, l'OPU, les bibliothécaires. »*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdellilah, Abdelkader (2002). *Le réseau de distribution du livre en Algérie : offres de lecture et logiques de sa configuration*. Thèse de Doctorat : sc. de l'information et de la communication : Bordeaux III.

Abdellilah, A. (2016). *L'industrie du livre et l'offre de lecture en Algérie*. In : H. Miliani (ED.), Productions et réceptions culturelles : littérature, musique et cinéma (p.p. 11-40). Oran: CRASC.

Les activités menées sur les plateformes numériques. N° spécial. Réseaux. Janvier 2018, n°212. 256 p.

Al Husban, A. H. (2016). *Le livre en Jordanie : rétrospective historique et dynalique socioculturelles*. In : C. Majdalani, & Mermeir, Franck (Ed.), Regards sur l'édition dans le monde arabe (pp. 271-281). Paris : Khartala.

ALGERIE. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. (2012). *L'Enseignement supérieur et la recherche scientifique en Algérie : 50 années au service du développement : 1962-2012*. Alger: MERS.

ALGÉRIE. Ministère de l'enseignement supérieur en Algérie. Direction générale des enseignements et de la formation supérieurs. *L'enseignement supérieur en Algérie*. [2015]. [En ligne] <https://www.mesrs.dz/documents/12221/2577539/L'Enseignement+Sup+en+Algérie+Fr.pdf/90e29c0e-7e8a-4c67-b357-ab332765e818>, consulté le 10 mai 2018

ALGÉRIE. Ministère de l'enseignement supérieur. Direction générale de l'enseignement supérieur et de la formation supérieure. *L'enseignement supérieur en Algérie*. (S. d.), 80p.

ALGÉRIE. Ministère de la formation et de l'enseignement professionnel. *Nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle*. Edition 2019. 82 pages. [En ligne], Disponible [\[http://www.mfep.gov.dz/wp-content/uploads/Nomenclature-%C3%A9dition-2019-en-LF.pdf\]](http://www.mfep.gov.dz/wp-content/uploads/Nomenclature-%C3%A9dition-2019-en-LF.pdf)

ALGÉRIE. Ministère des finances. Direction générale des impôts. *Guide pratique de la TVA*. Alger, 2017. [En ligne] [https://www.mfdgi.gov.dz/images/pdf/guides\\_fiscaux/G\\_TVA\\_2017.pdf](https://www.mfdgi.gov.dz/images/pdf/guides_fiscaux/G_TVA_2017.pdf).

- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement 2018. Loi n° 18-05 du 10 mai 2018 relative *au commerce électronique*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 30 décembre 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 2015. Loi n° 15-13 du 15 juillet 2015 relative *aux activités et au marché du livre*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 30 juillet 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 2015. Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant *réglementation des marchés publics et des délégations de service public*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 30 juillet 2018]
- ALGERIE. Secrétariat général du gouvernement. 2013. Décret exécutif n° 13-78 du 30 janvier 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 25 juillet 2018]
- ALGERIE. Secrétariat général du gouvernement. 2009. Loi n° 09-04 du 5 août 2009 relative à *la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 2003. Ordonnance n°03-05 du 19 juillet 2003 relative *aux droits d'auteur et aux droits voisins*. 2003. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2003/F2003044.pdf> [consulté le 15 août 2018)
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 2003. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant *les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 20 juin 2018]
- ALGERIE. Secrétariat général du gouvernement. 2001. Décret exécutif n° 11- 294 du 18 août 2011 concernant *les modalités de perception et de répartition de la redevance sur les appareils de reprographie*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>
- ALGERIE. Secrétariat général du gouvernement. 1999. Loi n° 99-05 du 4 avril portant *loi d'orientation sur l'enseignement supérieur* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 20 juin 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 1998. Décret n° 366-98 du 21 novembre 1998 portant *statut de l'Office national des droits d'auteur* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 20 juillet 2018]

- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 1997. *Ordonnance n°97-10 du 6 mars 1997 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/> [consulté le 15 août 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 1996. Ordonnance 96-16 du 2 juillet 1996, *Relative au dépôt légal*. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 30 juillet 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 1991. Loi 91-05 du 16 janvier 1991<sup>1</sup> portant *généralisation de l'utilisation de la langue arabe* [En ligne] disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, consultée le 15 octobre 2019
- ALGERIE. Secrétariat général du gouvernement. 1973. *Ordonnance n°73-14 du 3 avril 1973. Relative au droit d'auteur*. Journal officiel. 1973. [En ligne] Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/> [consulté le 15 août 2018]
- ALGÉRIE. Secrétariat général du gouvernement. 1973. Ordonnance n°73-46 du 25 juillet 1973 portant *création de l'Office national des droits d'auteur* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.joradp.dz/hfr/>, [consulté le 20 juillet 2018]
- Ali Pacha, F-Z. 1997. *L'édition universitaire en Algérie*. Colloque international de bibliologie, Rabat, 1997.
- Ali Pacha, F. Z. (2004). *Les Bibliothèques universitaires dans l'enseignement supérieur : état des lieux*. *Les cahiers du CREAD* (n°70), pp. 87-105.
- Ali Pacha, F.Z. (2002). *Les Magasins à livre des bibliothèques de l'université d'Alger* Mémoire de magister : Bibliothéconomie : Alger : 2002
- Alix, Yves. 2004. *La Protection du droit d'auteur en bibliothèque*. In: Emmanuèle Payen. (Ed.) Les bibliothèques dans la chaîne du livre. Paris : éd. du cercle de la librairie, 2004, pp. 193-208.
- Alix, Yves. 2000. *Le droit de prêt*. Dans Yves Alix. Le droit d'auteur et les bibliothèques. Paris : éditions du cercle de la librairie, 2000, 237p.
- Allahoum, Rabah. 1992. *Etat du livre dans les pays du tiers monde*. *Revue de l'information scientifique et technique*. Vol. 2, N°1
- Allahoum, R. (1984). *Le Livre en Algérie*. Thèse de Doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Bordeaux III : 1985.
- Allahoum, R. (1995). *Les Modèles bibliologiques dans le monde : passé et présent*. *13 ème Colloque international de bibliologie, Paris, 23-26 octobre 1995*. Paris : s.n., 1995.
- ALLIANCE INTERNATIONALE DES EDITEURS INDEPENDANTS. (2017, mars 30). In : *Politiques publiques du livre dans le monde arabe*. [En ligne] sur : <https://www.alliance->

[editeurs.org/IMG/pdf/premieres\\_conclusions\\_politiques\\_publicques\\_du\\_livre\\_tunis\\_30\\_mars\\_2017.pdf](http://editeurs.org/IMG/pdf/premieres_conclusions_politiques_publicques_du_livre_tunis_30_mars_2017.pdf)], Consulté le 17 août 2019

- Amerouali, Youcef & Terrar, Abdelkrim. *La problématique de l'édition dans les pays de la rive sud de la méditerranée : cas de l'Algérie*. RIST. Revue de l'information scientifique et technique. Vol. 19, 2, 49-62.
- Andro, Mathieu, Asselin, Emmanuelle & Maisonnueve, Marc. 2012. *Bibliothèques numériques : logiciels et plateforme*. Paris : ADBS, 2012. p. 351. ISBN 978-2-84365-140-3.
- Angers, Maurice. 2014. *initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 6ème édition. Québec : les éditions CEC, 208 p. ISBN 978-2-7617-6769-9.
- Assie, Benjamin. (2007). *L'édition universitaire*. Lyon: ENSSIB.
- ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. 1987. *Vocabulaire de la documentation*. 2ème éd. 1987.
- ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. 2008. Norme NF ISO 11620. 2008. *Information et documentation. Indicateurs de performance des bibliothèques*. Paris : Afnor. 91 pages
- ASSOCIATION OF AMERICAN UNIVERSITY PRESSES. (2011). *Sustaining Scholarly Publishing : New Business Models for University Presses*. New York: AAUP.
- Aubry, Sarah. 2004. *Archives ouvertes : nouveaux modèles de publication et de diffusion et nouveaux outils*. In : Jean Claude Le Moal (Ed.). Publier sur Internet. Séminaire INRIA, 27 septembre-1er octobre 2004, Aix les Bains. Paris : ADBS, 2004, pp. 209-238.
- Aussenac, Nathalie, Bouricault, Didier & Charlet, Jean. 2006. *Construction et représentation d'ontologie*. Jean-Gabriel (Dir.) Ganascia. Communication et connaissance : supports et médiation à l'âge de l'information. Paris : éd. du CNRS, 2006, pp. 109-113..
- Bacha, J., Ben abid-zarrouk, S., & Kadi-ksouri, Latifa (Éds.). (2018). *TIC et innovation pédagogique dans les universités du Maghreb : actes/ du Colloque international, Tabarka (Tunisie), 17 au 19 avril 2017*. Paris: l'Harmattan.
- Bakelli, Yahia. 2000. *Contribution à l'étude de la problématique de l'édition électronique : cas du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*. Thèse de magister : Bibliothéconomie : Alger
- Barbier, F. (2000). Le XXe siècle : concurrences et mondialisation. In : Histoire du livre (pp. 242-258). Paris: Armand Colin.

- Bardin, Laurence. 1980. *L'Analyse de contenu*. Paris, PUF, 1980. Paris : P.U.F., 1980.
- Barluet, S. (2005). *L'édition en histoire : anatomie d'une crise*. *Vingt siècles*. Revue d'histoire, 2 (86), 81-89.
- Becourt, Daniel et Carneroli, Sandrine. 2001. *Dépôt légal, de l'écrit à l'électronique*. Paris : éditions litec, 2001..
- Beddiar, Tahar. 2014. *Droits d'auteur et droits voisins en matière de communication audiovisuelle [En ligne]*. Thèse de Magister : Droit : Alger.
- Belbenoit-Avich, Pierre Marie. 1999. *Les Défis de l'édition électronique en bio-médecine : critères d'informations et de documents validés*. Paris : éditions frison-roche. ISBN 2-87671-333-0.
- Ben Hamadi. 1991. *Les Perspectives de développement des réseaux d'IST*. RIST : revue d'information scientifique et technique. 37-40.
- Ben Youssef, A., & Hadhri, W. (2009). *Les dynamiques d'usage des technologies de l'information et de la communication par les enseignants universitaires*. Réseaux, vol. 3 (n° 155), 23-54.
- Benabou, Françoise et Farchy, Joëlle. 2014. *Droit d'auteur et copyright*. Paris : La découverte. ISBN : 9782707182784.
- Benchachoua, B. (1996). *Office des publications universitaires : étude descriptive. Mémoire de fin de licence : Bibliothéconomie : Alger : 1996*. Alger.
- Benhamou, F., & Guillon, O. (2010). *Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique*. Culture prospective (2), 1-16.
- Benhamou, F. (2018, Février). *Quelle régulation face aux plateformes numériques ?* Annales des Mines - Réalités industrielles vol.1, 75-78.
- benhassine, M. (1998). *Relations pédagogique et de recherche. Examen critique d'une pratique, à partir de l'enseignement d'économie*. In : D. GUERRID (Ed.), L'université aujourd'hui. Actes du séminaire organisé par le CRASC, les 14,15,16 mai 1996 (pp. 113-139). Oran: CRASC.
- Benichou, Laurence, DUIN, Daphné et BALLINGER, Michel. 2010. *L'édition scientifique publique européenne. L'exemple de l'European Journal of Taxonomy*. In : Enjeux politiques du document numérique. Actes/de la 3ème Conférence document numérique et société. Paris : ADB. ISBN 978-2-84365-127-4.
- Bénichoux, R. 1985. *Guide pratique de la communication scientifique : Comment écrire- comment dire*. Paris : Gaston Lachure.

- Bennoune, M. (2000). *Education culture et développement en Algérie : bilan et perspectives du système éducatif* (vol. 2). Alger: Marinoor, ENAG.
- Benrahou, F. Z. (2009). *Méthodologie ergonomique de conception et d'évaluation des sites web: cas du site de l'UMBB*. Thèse de Magister : Génie des Procédés : Boumerdès : Université M'Hamed Bougerra
- Berthelot, J.M (Dir.). 2003. *Figures du texte scientifique, Paris, PUF , 312 p.* Paris : PUF, 2003. p. 312.
- Berthou, Benoit. 2012. Les acteurs du livre : une nouvelle organisation ? B. Legendre (Ed.). Les métiers de l'édition. 5e édition. Paris : éditions du cercle de la librairie.
- Berthou, B. (2012). Livre et numérique. In : B. Legendre (Ed.), Les métiers de l'édition. 5e édition. Paris: éditions du Cercle de la librairie.
- BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE France. Livre numérique : bibliographie sélective. 2017. [En ligne] <https://www.bnf.fr/sites/default/files/2018-11/biblio%20lecture%20num%204mail17.pdf>
- BIBLIOTHÈQUES. 2012. La chaîne du livre numérique. N° spécial de la Revue de l'ABF. ISSN 1632-9201.
- Boimenu, G., PAQUIN, Emilie, & Boucher, Martin. (2010). *Le Livre universitaire numérique en sciences sociales et humaines*. Montréal : Conseil de recherche en sciences humaines et sociales.
- Bonville, Jean de. 2000. *L'analyse de contenu des médias : de la problématique au traitement statistique : de la problématique au traitement statistique*. Bruxelles : de Boeck.
- Boukacem-Zeghmouri. 2006. *Une relecture du champs de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales*. In : G. Broudoux, E. Chartron. Document et société. Paris : ADBS.
- Bouletreau, Viviane et Habert, Benoît. 2014. *Les formats*. In : Pratiques de l'édition numérique. Montréal : presses de l'université de Montréal.
- Bounadja, K. (2002). *Contribution à l'étude de la problématique du contrôle bibliographique nationale : cas de l'Algérie*. Thèse de Magister : Bibliothéconomie : Alger.
- Boutaba, M. (1999, décembre). *Problématique du signalement de la production éditoriale dans la bibliographie générale de l'Algérie*. Annales de l'Université d'Alger , vol.12 (n°1), pp. 49-58.

- Broudoux, E., & Chartron, G. (Éds.). (2010). *Enjeux politiques du document numérique : actes /de la 3ème Conférence Document numérique et société, Aix-en-Provence 15 et 16 novembre 2010*. Paris: ADBS.
- Bruley, C., & Merrien, Delphine. (2012). *Un panorama des pratiques et usages des e-books au sein des établissements Couperin*. In : G. Chartron, B. Epron, & M. Annaig (Éds.), *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Lyon: presses de l'ENSSIB.
- BUREAU INTERNATIONAL DE L'EDITION FRANÇAISE. (2019, Février). *Études*. Réalisés à partir de données économiques. *Fiche Pays/ dir. de la publication Nicholas Roche*. Paris. [En ligne] Disponible sur <http://www.bief.org/Etudes.html>
- Cacaly, Serge, Le Coadic, Yves F. & Pomart, Paul-Dominique. 2006. *Dictionnaire de l'information*. 2ème édition. Paris : A. Colin, 2006. ISBN 2-200-26682-0.
- Calderan, Lisette, Laurent, Pascal et Lowinger, hélène. 2016. *Publier, éditer, éditorialiser : nouveaux enjeux de la production numérique*. Louvain-La-Neuve : De boeck supérieur. ISBN 978-2-8073-0665-3.
- Carbone, Pierre et Cavalier, François [éd.]. 2009. *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 2009. ISBN 978-2-7654-0975-5.
- Cardon, D. (2019). L'économie des plateformes. In : *Culture numérique*. Paris: Presses de sciences pol.
- Castillo-Merino, D., Serradell-Lopez, E. & Vilaseca-Requena, J. (2009). Usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur. *Réseaux, Vol. 3* (n° 155), 55-80.
- Cecere, G., & Mbo'o Ida, M. F. (2006). Les DRM pourraient-ils être des outils de régulation fiables ? In : G. Chartron, & E. Broudoux, *Document numérique et société*, pp. 15-28. Paris: ADBS.
- CENTRE DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE. Séminaire. (1998). *L'université aujourd'hui*. Oran CRASC.
- Chalabi, L. (2018). *La place du libre accès dans la pratique des chercheurs algériens dans les domaines STM*. Thèse de doctorat : Bibliothéconomie : Alger
- Chartier, R. (2009). *La mort du livre*. *Communication et langages* (n° 159), 57-66.
- Chartier, R., & Lebrun, Jean. (1997). *Le Livre en révolutions : entretien avec Jean Lebrun*. Paris: textuel.
- Chartron, G. (Éd.). (2002). *Les chercheurs et la documentation numérique, nouveaux services et usages*. Paris: éditions du cercle de la librairie.

- Chartron, G., Epron, B., & Mahe, A. (Éds.). (2012). *Pratiques documentaires numériques à l'université*. Paris: éditions du cercle de la librairie.
- Chartron, G. (2010). Quelle redistribution du pouvoir dans l'espace documentaire académique. In : E. Broudoux, & Chartron, Ghislaine, Enjeux politiques du document numérique Paris: ADBS.
- Chartron, Ghislaine. 2001. Rapport sur la diffusion électronique des thèses Disponible en ligne. In : Bulletin des bibliothèques de France. Mars 2001, n° 2, 132-133.
- Chevallier, T. & Musselin, Christine (Éds.). (2014). *L'enseignement supérieur recomposé : actes /du Colloque international du RESUP (Réseau d'études sur l'enseignement supérieur*. Rennes: PUR.
- Chichereau, D. E. (2007). *Les Normes de conception, gestion et maintenance de thésaurus. Évolution récentes et perspectives*. Documentaliste-Sciences de l'information, 44 (1), 66-74.
- Cislaru, Claudel et al. 2011. *L'écrit universitaire en pratique*. 2ème édition. Bruxelles : De Boeck.
- Collard, F., Goethals, Christophe, & Wunderle, Marcus. (2015). *Le Livre*. Dossiers du CRISP (84), 9-147.
- Cusset, François. 1998. L'édition et la distribution du livre aux États-Unis : lignes de force. In: Revue Française d'Études Américaines, N°78, octobre 1998. L'édition américaine en mouvement. pp. 13-37. [En ligne]: [https://www.persee.fr/doc/rfea\\_0397-7870\\_1998\\_num\\_78\\_1\\_1746](https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1998_num_78_1_1746), consulté le 19/8/2019
- Dacos, Marin et Mounier, Pierre. 2010. *L'édition électronique*. Paris : La Découverte.
- Dahmane, Madjid. 1990. *Contribution à l'étude des systèmes d'information scientifique et technique : approche théorique et étude de cas de l'Algérie*. Thèse de doctorat : Sciences de l'information et de la communication : Bordeaux III.
- Dahmane, Madjid. 1993. *Synthèse du Séminaire national sur le système national d'information : état actuel et perspectives d'avenir*. RIST. Revue de l'information scientifique et technique. 1993, vol. 3, n°1, 38-41.
- Dahmani, M., & Ragni, L. (2009). *L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les performances des étudiants*. Réseaux, vol.3 (n°155), 81-110.
- Damesin, I. (2016). *L'édition au yémen*. in : C. Majdalani, & F. Mermier, Regards sur l'édition dans le monde arabe (pp. 215-231). Paris: Kartala.

- Darton, R. (2009). *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier*. Édition augmentée). Paris: Gallimard.
- Desaive, Suna et Poggioli, Noëlle. 2006. *le Marketing du livre : études et stratégies*. Paris : éditions du cercle de la librairie, 2. ISBN 978-2-7654-0929-8.
- Dillaert, H. (2010). *Analyse prospective du libre accès en France*. In : E. Broudoux, & G. Chartron, Enjeux politiques du document numérique. Paris: ADBS.
- Donnat, O. (2018). *Evolution de la diversité consommée sur le marché du livre : 2007-2016*. France. Ministère de la culture, Département des études, de la prospective et des statistiques. Paris: Département des études, de la prospective et des statistiques.
- Dupoirier, Gérard, [éd.]. 1999. *Les Bibliothèques numériques*. Paris : Hermes science publications. ISBN 2-86601-738-2.
- Epron, Benoit. 2005. *L'édition universitaire française face au numérique : enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en SHS*. Thèse de doctorat : sc. de l'information et de la communication : Lyon.
- Epron, B., & Vitali-Rosati, M. (2018). *L'édition universitaire à l'ère numérique*. Paris: La découverte.
- Estermann, Y., & Jacquesson, A. (2000). *Quelle formation pour les bibliothèques numériques*. In : Bulletin des bibliothèques de France, vol. 45 (5), 4-17.
- Estivals, R. (1983). *Le Livre dans le monde*. Paris: Retz.
- Fondin, Hubert. 1998. *Le traitement numérique des documents*. Paris : Hermes, 1998. ISBN 2-86601-689-0.
- Foucher, p., Péchoin, Daniel, & Schuwer, Philippe (Éds.). (2016). *Le livre : dictionnaire terminologique des métiers du livre*. Paris: éditions du cercle de la librairie.
- Foucher, P., Pechoin, Daniel, & Schuwer, Philippe (Éds.). (2002-2011). *Dictionnaire encyclopédique du livre*. Paris: éditions du cercle de la librairie.
- FRANCE. Ministère de l'éducation nationale, d. l. (2006). *Les presses des établissements d'enseignement supérieur. Synthèse de l'état des lieux*. Paris.
- Gamouh, N. (2005). *Le dépôt légal en Algérie en quelques mots*. Majalet el maktabel oua el maaloumet, 4 (4), 3-6.
- Garcia, D. (s.d.). *Une modernisation à marche forcée*. Livres Hebdo (n° 567).
- Gaudemar, Antoine. 1998. *Un pas vers le droit de prêt dans les bibliothèques*. *Libération*. 03 09 1998.

- Ghulamallah, M. (2011). *Université, savoir et société en Algérie*. In : L'Université algérienne et sa gouvernance (pp. 15-56). Alger: CREAD.
- Ghulamallah, M. Dir. (2011). *L'Université algérienne et sa gouvernance*. Alger: CREAD.
- Ghiglione, R. et Matalon, B. 1998. *Les enquêtes sociologiques*. Paris : A. Colin, 1998.
- Godet, Michel. 2016. *La prospective. Penser et agir autrement. Dossier*. Mars 2016, n°458 7.
- Grawitz, Madeleine. 2000. *Méthodes en sciences sociales*. 11<sup>ème</sup> édition. Paris : Dalloz, 2000. p. 1019.
- GROUPE FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE ET DE L'INFORMATION. (2012). *Le Livre numérique dans l'édition*. Paris: Sofia.
- Guerid, D. (1998). *L'Université d'aujourd'hui : actes/ du séminaire du CRASC, Oran les 14, 15 et 16 mai 1996*. Oran: CRASC.
- Guesdon, G. (2002). *Manuscrits et bibliothèques*. In : G. Guesdon, & A. Vernay-Nouri, L'art du livre arabe : du manuscrit au livre d'artiste. Paris: Bibliothèque nationale de France.
- Guinchat, Claire et Skouri, Yolande. 1996. *Guide pratique des techniques documentaires, vol.2*. Nouvelle édition revue et mise à jour. Vanves : EDICEF. ISBN2-841-29205-3.
- Hart, Michael. Histoire et philosophie du projet Gutenberg [En ligne]: [https://www.gutenberg.org/wiki/Gutenberg:The\\_History\\_and\\_Philosophy\\_of\\_Project\\_Gutenberg\\_by\\_Michael\\_Hart](https://www.gutenberg.org/wiki/Gutenberg:The_History_and_Philosophy_of_Project_Gutenberg_by_Michael_Hart) (consulté le 11 juin 2019)
- Hosni, I. (2016). *L'édition en Egypte avant et après la révolution du 25 janvier 2011 : témoignage d'éditeurs*. In : C. Majdalani, & Mermier, Franck, Regards sur l'édition dans le monde arabe (pp. 241-249). Paris: Karthala.
- Houali, Mouloud. 2013. *Contribution à l'évaluation des bibliothèques universitaires : analyse quantitative et qualitative de l'offre et de la demande d'ouvrages imprimés dans les établissements d'enseignement supérieur algériens*. Thèse de doctorat : Bibliothéconomie : Alger
- Hudon, M. (2016). *Continuité, stabilité, identité : une analyse du contenu de Documentation et bibliothèques, 1973-2013*. Documentation et bibliothèque, 62, (Janvier-mars), 3-47.
- Hudon, Michèle. 2012. ISO 25964 : vers une nouvelle norme pour l'organisation et l'accès à l'information et aux connaissances. In : M. H. Widad (Ed.).

L'organisation des connaissances : dynamisme et stabilité. Paris : édition Lavoisier.

Ibekwe San Juan, Fidelia. 2006. *Repérage et annotation d'indices de nouveautés dans les écrits scientifiques.* In : I.Tamini et S. Kovacs. *Indice, index, indexation* : actes du Colloque organisé par les laboratoires *CERSATES et GERICO* de l'Université Lille 3. Paris : ADBS, 2006., 261-275.

Institut marocain de l'IST. Service veille et aide à l'innovation. 2018. « *Production scientifique nationale dans le domaine des Big data : 2013-2017.*

Jacobsen, Hèlène. 2012. *Le dépôt légal à l'ère du numérique.* In : Bibliothèques, octobre 2012, 64, 54-56.

Jacquesson, Alain et Rivier, Alexis. 2005. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux.* Nouvelle édition. Paris : éditions du cercle de la librairie. ISBN 2-7654-0716-9.

Jacquesson, Alain. 2010. *Google livres et le futur des bibliothèques numériques.* Paris : éditions du cercle de la librairie. ISBN 978-2-7654-0980-9.

Jammet, M., & Herin, L. (2012). *La Sphère technique.* In : B. Legendre, Les métiers de l'édition (pp. 159-297). Paris: les éditions du Cercle de la librairie.

Jeanneney, Jean-Noël. 2006. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut.* 2 éd. revue, augmentée et mise à jour. Paris : Mille et Une Nuits.

Joannes, Alain. 2007. *Le Journalisme à l'ère électronique.* Paris : Vuibert. ISBN 978-2-7117-8710-4.

Juanals, Brigitte. 2005. *Le livre et le numérique : la tentation de la métaphore.* Communication et langage, 145, septembre 2005, 81-93.

Kloetzlin Sophie. 2016. La chaîne du livre numérique [En ligne] <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/la-chaîne-du-livre-numérique/65666>, (consulté le 9 juin 2018)

La Vega, Josette F. 2000. *La communication scientifique à l'épreuve de l'internet : l'émergence d'un nouveau modèle.* Lyon : presses de l'ENSSIB. ISBN2 2-910227-29-4.

Labarre, Albert. 1970. *Histoire du livre.* 4ème édition. Paris : PUF. ISBN 2-13-038838-8.

Lafouge, Thierry, Le Coadic, Yves-François & Michel, Christine. 2002. *Éléments de statistiques et de mathématique de l'information : infométrie, bibliométrie, médiométrie.* Lyon : presses de l'ENSSIB, 2002. ISBN 2 910227 37 5.

- Lahary, Dominique. 1996. *Échanges de données bibliographiques*. Bulletin des bibliothèques de France. 2, p.96.
- Lalevee, M. (2012). *Outils d'aujourd'hui, mission de toujours*. Le prêt d'e-books dans les bibliothèques américaines. In : Bibliothèques (62).
- Lallande, André. 1996. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris : PUF..
- Lane, P. (2002). *La librairie, nouveau moteur de l'édition*. In : J.-Y. Mollier (Éd.), Où va le livre ? (pp. 93-103). Paris: La dispute.
- Laumon, P., & Berbigier, A. (1953). L'Alfa et l'expérimentation alfatière en Algérie In. Revue internationale de botanique appliquée, 33, (mars-avril), 365-366.
- Lazimet, Bernard et Silem, Ahmed, [éd.]. 1997. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses. ISBN 2-7298-4766-9.
- Le Crosnier, H. (2018). *Editer à l'ère du numérique*. Bulletin des bibliothèques de France, 15, 46-49.
- Le Pape, P. (1996). Fichier d'autorité. In : M.-E. Freon, Contrôler la qualité et la cohérence d'un catalogue. Lyon: IFP.
- Lebreton, J.-M., & Bigourdan, D. (2014). *Le Management de l'entreprise d'édition*. Paris: éditions du cercle de la librairie.
- Legendre, B. (2012). *Les Métiers de l'édition*. 5<sup>ème</sup> édition. Paris: les éditions du Cercle de la librairie.
- Majdalani, CHARIF et Mermier, Franck. 2016. *Regards sur l'édition dans le monde arabe*. Paris : Karthala. ISBN 978-2-8111-1583-8.
- MAROC. Ministère de la culture (2017). *Revue des statistiques culturelles : 2012-2015*. N°2. Rabat, 131p.. [En ligne] Disponible sur: [http://server9.mediazain.com/ministereculture/fr/wpcontent/uploads/2017/01/revue\\_statistique2012-2015.pdf](http://server9.mediazain.com/ministereculture/fr/wpcontent/uploads/2017/01/revue_statistique2012-2015.pdf)
- Martinez, Ruth. 2010. *L'offre de livres numériques en 2010 : aspects techniques*. Documentaliste- Sciences de l'information. 2010, Vol. 47, 2, 34-37.
- Mathieu, Emilie et Patissier, Juliette. 2016. *enjeux et développement de l'impression à la demande*. Paris : édition du cercle de la librairie. ISBN 978-2-7654-1501-5.
- Maurel, Lionnel. 2012. *Le livre numérique, facteur de turbulence juridique*. Bibliothèques. 64, 57-61.

- Mebtouche, Nawel. 2017. *Information agronomique au cœur du système d'information national de signalement des thèses*. Aleph. Langues, médias et sociétés. Vol.4, n°2, 129-143.
- Haquenne, Mélissa : « *Protection du livre numérique : les DRM, état des lieux et enjeux* ». In : Lettres numériques [en ligne], du 23/05/2016. Disponible sur : <http://www.lettresnumeriques.be/2016/05/23/protection-du-li-vre-numerique-les-drm-etat-des-lieux-et-enjeux/> [Consulté le 12/11/2018]
- Mermier, F. (2016). *Regards croisé sur l'édition arabe*. Interview accordé à l'émission "Express-Moyen Orient en 2016.
- Michaux, S. (2014). *Les droits des lecteurs numériques*. Revue Littéraire, 05, 16.
- Minon, M. (1990). *L'état de l'édition en sciences humaines et sociales*. Cahiers de l'économie du livre, 4, 47-94.
- Mollier, J.-Y. (2015). *Hachette : le géant aux ailes brisées*. Paris: les éditions de l'atelier
- MOLLIER, J.Yves (Dir.), [éd.]. 2002. *Où va le livre*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : La Dispute, 2002. p. 349 pages. ISBN 2-84403-054-4.
- Mosser, Ofer. 2019. *Le défi des bibliothèques universitaires*. 2019.
- Mucchielli, Roger. 1982. *L'Analyse de contenu : des documents et des communications*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : ESF.
- Musolini, M. (2007). *L'économie pour les nuls*. Paris: édition First.
- Nicholas, G. (2016/17). *Le livre, la technologie et la réforme du droit d'auteur*. *Le débat* (188), 15-29.
- Nissabouri, A. (2019). L'arabisation : politique et enjeu de pouvoir au Maroc. In : M. Schuwer, Parole et pouvoir 2 : enjeux politiques et identitaires. Rennes: presses universitaires de Rennes.
- Nivard, Jacqueline. 2010. *Les archives ouvertes*. In : La lettre du EHESS, Juillet 2010 .
- Nzete, Paul. 2008. *Conseils pour rédiger et présenter un mémoire ou une thèse*. Paris : L'harmattan.
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. *Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* [En ligne]. Disponible sur : [https://www.wto.org/english/docs\\_e/legal\\_e/27-trips\\_03\\_e.htm](https://www.wto.org/english/docs_e/legal_e/27-trips_03_e.htm)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. *Convention universelle sur le droit d'auteur* [En ligne]. Disponible sur :

[http://www.wipo.int/wipolex/fr/other\\_treaties/text.jsp?file\\_id=172846](http://www.wipo.int/wipolex/fr/other_treaties/text.jsp?file_id=172846) [consulté le 19 août 2018]

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. *Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur* [En ligne]. Disponible sur : [http://www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file\\_id=295168](http://www.wipo.int/treaties/fr/text.jsp?file_id=295168) [consulté le 20 août 2018]

Ouenza-Mouloudi, Nadia. 2011. *Les éditeurs algériens et Internet : problématique de la promotion du livre à travers les sites web*. Mémoire de Magister : Bibliothéconomie : Oran.

Papy, F. (Éd.). (2005). *Les Bibliothèques numériques*. Paris: Hermès science.

Parker, Jim Sort, Miriam & Thomas Barbro. 2000. « *L'Europe des droits de prêt en bibliothèque* » paru dans le *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [En ligne]. 2000, n° 2, pp. 70-79. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-02-0070-009>. ISSN 1292-8399. Consulté le 8/11/2018

Payen, E. (Éd.). (2004). *Les Bibliothèques dans la chaîne du livre*. Paris: édition du cercle de la librairie.

Pedauque, Roger T. 2006. *Le Document numérique à la lumière du numérique : forme, texte, médium*. Paris : C&F éditions.

Pelligrini, François. 2011. *Interopérabilité, formats ouverts et compatibilité*. [En ligne] : [https://www.labri.fr/perso/pelegrin/slides/libre\\_stu\\_fr1\\_20111123.pdf](https://www.labri.fr/perso/pelegrin/slides/libre_stu_fr1_20111123.pdf) . (Consulté le 8/11/2018)

Peronna A, M., & Pouyet, J. (2010). *Le prix unique du livre à l'ère du numérique*. Édition rue d'ULM. ISBN 978-2-728-80439-9.

Pierre, Béatrice. 2010. *L'Avenir des langages documentaires dans le cadre du web sémantique : conception d'un thésaurus iconographique pour le Petit Palais*. Paris : INTD.

Poibeau, Thierry. 2014. Le Traitement automatique des langues pour les sciences sociales. *Réseaux*. 2014, Vol. 6, n°188, 25 à 51.

Prost, Bernard, MAURIN, Xavier et LEKHAL, Mehdi. 2013. *Le livre numérique*. Paris : éditions du cercle de la librairie. ISBN978-2-7654-1389-9.

Racine, Bruno. 2010. *Google et le nouveau monde*. Paris : Perrin, 2010. ISBN 978-2-262-03599-0.

Rechenmann, J.-J. (2001). *L'Audit du site web : mode d'emploi*. Paris: éditions d'organisation.

- Renoult, D. D. (Éd.). (1994). *Les Bibliothèques dans l'université*. Paris: éd. du cercle de la librairie.
- Rimaud, M. (2019/1). *Amazon est-il le nouveau géant de la culture et du divertissement ?* Nectart (n°8), pp. 66-76.
- Robert, André et Bouillaguet, Annick. 2002. *L'Analyse de contenu*. 3ème édition mise à jour. Paris : PUF, 2002. p. 127 .
- Robin, C. (2012). *Les composantes du prix du livre*. Dans B. Legendre, Les Métiers du livre (pp. 321-328). Paris: éditions du cercle de la librairie.
- Robin, Christian. 2016. *les livres dans l'univers numérique*. Paris : la documentation française, 2016. p. 179 p., les études. ISSN 1763-6191.
- Roussel, G. (2006). *Google, ou comment s'imposer comme un point de passage obligé*. Dans G. Chartron, & Broudoux, evelyne, Document numérique et société (pp. 57-70). Paris: ADBS.
- Roussey, Catherine, Calabretto, Sylvie et Pinon, Jean-Marie. 1999. *Etat de l'art en indexation et recherche d'information*. Document numérique. 1999, Vol. Vol.3, n°3/4, pp. 121-149.
- Schuwer, Philippe. 2002. *Traité pratique d'édition*. 3 èd. Paris : éditions du cercle de la librairie, ISBN 978-2-765408253.
- Sinatra, Michaël E. et Vitali-Rosati, Marcello, [éd.]. 2014. *Pratiques de l'édition numérique*. Montréal : Presses de l'université de Montréal. ISBN 978-2-7606-3205-9.
- Soual, Laurent. 2015. *le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*. Paris : éditions du cercle de la librairie. ISBN 978-2-7654-1477-3.
- Sutter, E. (2004). *Dictionnaire de l'information et de la communication, Paris : A. Colin*.
- Sznajderman, Fabrice. 2013. *La gestion des droits numériques*. Paris : Cnam.
- Unesco. *Convention universelle sur le droit d'auteur*[En ligne]. Disponible sur :[http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL\\_ID=15381&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.phpURL_ID=15381&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) [Consulté le 19 août 2018].
- UNISIST. *Principes d'indexation*. Paris : Unesco, 1975. 15 p. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0001/000164/016443FB.pdf> consulté le 12 mai 2018
- Van Dooren, B. (2006). Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. Bulletin des bibliothèques de France, t.5 (2), 22-32.

Vial, Stéphane et Catoir-Brisson, Marie-Julie. 2017. *Design et innovation dans la chaîne du livre : écrire, éditer, lire à l'ère numérique*. Paris : PUF. ISBN 978-2-13-078883-6.

Vieira, Lise. 2000. *Vers l'Europe numérique. Les enjeux de l'édition électronique multimedia*. Communication et organisation. mai 2000, 17, 1-13.

Vitali-Rosati, M. (2014). *Pour une définition du numérique*. In : M. Vitali-Rosati, & M. Eberle-Sinatra, Pratiques de l'édition numérique. Montréal : presses universitaires de Montréal.

Waller, Suzanne. 1999. *L'Analyse documentaire : une approche méthodique*. Paris : ADBS. ISBN 2-84365-030-5.

Wormser, G. (2014). Les modèles économiques de l'édition numérique. In: M. Eberle-Sinatra, & M. Vitali-Rosati, Pratiques de l'édition numérique. Montréal: Presses universitaires.

XIAO YANG. 2011. *L'industrie du livre en Chine*. [S.l], China intercontinental Press

جزائري، سمير و ترفاس، محمد سعيد. 2019. حضور المجالات العلمية في مجال العلوم السياسية والعلاقات الدولية على مستوى الأرضية الجزائرية للمجلات العلمية A SJP: دراسة تحليلية

شباب، فاطمة. 2009 الفهارس الالية المتاحة عبر شبكة الانترنت. ماجستير : علم المكتبات و التوثيق : الجزائر 2

مرزقلأل، إبراهيم. 2018. تسويق الكتاب في الوطن العربي من خلال شبكة الانترنت. . ماجستير : علم المكتبات و التوثيق : قسنطينة

تدريست، فطة. 2014. حضور الناشرين الجزائريين علي الانترنت. . ماجستير : علم المكتبات و التوثيق : الجزائر 2

# TABLE DES ANNEXES

<a href="#"><u>TABLE DES ANNEXES</u></a> .....	505
<a href="#"><u>INDEX DES NOMS CITES</u></a> .....	507
<a href="#"><u>INDEX DES MAISONS D'ÉDITION CITÉES</u></a> .....	510
<a href="#"><u>Annexe 2 : Entretien avec le Directeur de l'édition de l'OPU avec M. Md Larbi BEZZAZI</u></a> .....	512
<a href="#"><u>Annexe 3 : Questionnaire à l'attention des éditeurs privés</u></a> .....	521
<a href="#"><u>Les éditions Berti</u></a> .....	522
<a href="#"><u>Dar el Djazairia</u></a> .....	523
<a href="#"><u>Alpha documentation</u></a> .....	525
<a href="#"><u>Les Pages bleues</u></a> .....	526
<a href="#"><u>Organisation nationale des éditeurs du livre</u></a> .....	528
<a href="#"><u>Annexe 4 : Production livresque nationale selon liste dépôt ISBN au 4 janvier 2020</u></a> .....	529
<a href="#"><u>Annexe 5 : La production livresque de l'OPU selon la disponibilité des filières existantes au sein de l'enseignement supérieur algérien par Domaine</u></a> .....	531
<a href="#"><u>Annexe 6 : Classification de l'UNESCO de la production de titres et d'exemplaires sur la base de la CDU en 25 rubriques *</u></a> .....	537
<a href="#"><u>Annexe 7 : Critères d'ergonomie d'un site web</u></a> .....	539
<a href="#"><u>Annexe 8 : grilles d'analyse des sites et portails évalués</u></a> .....	543
<a href="#"><u>8.0 : Modèle d'une grille d'évaluation d'un site web</u></a> .....	543
<a href="#"><u>8.1. : Office des publications universitaires</u></a> .....	547
<a href="#"><u>8.2. : les éditeurs privés</u></a> .....	551
<a href="#"><u>8.2.1. : Alpha documentation</u></a> .....	551
<a href="#"><u>8.2.2. : Berti</u></a> .....	555
<a href="#"><u>8.2.3. : El Djazairia</u></a> .....	559
<a href="#"><u>8.2.4. : Les pages bleues internationales</u></a> .....	563
<a href="#"><u>8.3. : les plateformes en ligne</u></a> .....	567

<a href="#"><u>8.3.1. PNST</u></a> .....	567
<a href="#"><u>8.3.2 : WebReview</u></a> .....	571
<a href="#"><u>8.3.3 : Algerian Scientific Journal Plateform</u></a> .....	575
<a href="#"><u>Annexe 9 : Proposition d'un programme d'enseignement master bibliothèque numérique</u></a> .....	579
<a href="#"><u>Annexe 10 : Principaux fournisseurs de DRM sur le marché international</u></a> .....	580
<a href="#"><u>Annexe 11 : Liste des formats de fichiers</u></a>	581

# INDEX DES NOMS CITES

## A

ABDELLULAH, 48, 50, 51, 424, 433, 466  
ADJERAD, 113, 115  
AI HUSBAN, 162  
ALI PACHA,, 51, 325, 330, 331, 332, 336, 358, 359, 366  
ALIX, 298, 299, 305, 307  
ALLAHOUM, , 48, 49, 50, 52, 329, 331, 333, 358, 359  
AMEROUAI, , 54  
ANDRE, 182  
ANDRO, 78  
ANGOULVENT, 238  
*Aristote*, 66  
ASSIE, 222  
AUSSENAC, 122

## B

BAKELLI, 46, 47, 55, 108, 358, 360, 363  
BALAGNA, 57, 159  
BALLINGER, 87  
Balzac, 165  
BARBIER, 248  
BARLUET, 147  
BEAUD, 118  
BEAUDIGUEZ, 285  
*Beaumarchais*, 198  
BEDDIAR, 199  
Belin, 90, 239  
BEN AYED, 167  
BEN HAMADI, 119  
BENHAMOU, 261, 276, 279  
BENHASSINE, 319  
BENICHOU, 87  
BENICHOUX, 70  
BENNOUNE, 314, 319, 320  
BENOIT, 177

BENRAHOU, 392  
*Bentley*, 227  
BENYAHIA, 315  
BERERHI, 319  
BERRAHOU, 109  
BERTHELOT, 70  
BERTHOU, 184, 277  
BEZZAZI, 302, 364, 365, 368, 372, 373  
BONVILLE, 73  
*Borges*, 157  
BORZEIX, 299, 303  
BOUKACEM-ZEHMOURI, 346  
BOULETREAU, 188  
BOUNADJA, 423  
BOURICAULT, 122  
BRULEY, 250

## C

CAULLERY, 222  
CECERE, 210  
Cérès, 165  
*Cervantès*, 143  
CHADLI, 319  
CHALABI, 347  
CHARLET, 122  
Chartier, 40, 57  
CHARTIER, 181, 248  
CHARTRON, 291  
CHEBAB, 109, 113, 115  
COIT GILMAN, 232

## D

*Dacos*, 40  
DACOS, 205  
Dahlab, 436

DAHMANE, 48, 49, 113, 115, 358, 359, 364, 375

Dalimen, 165, 420

*DAMESIN*, 163

DARNTON, 271

DE LA VEGA, 87

*Dib*, 164

DJAZAIRI, 123

DJEBALI, 322

DONNAT, 62

DUIN, 87

DUPRE, 211

## E

*El Madani*, 164

ÉPRON, 40, 58, 59, 60, 205, 212, 220, 248

ESCARPIT, 176

ESTIVALS, 52, 330

## F

FARDEHEB, 322

*Feltrinelli*, 141

*Fennec*, 165

*Feraoun*, 164

FONDIN, 50, 117, 122

Franco, 144

## G

GAMOUH, 423

GAUDEMAR, 299

GHALAMALLAH, 314, 318, 319, 364

GHALAMAMMAH, 363

GODET, 41

GRAWITZ, 67, 68

GUERID, 322

GUERRID, 364

GUESDON, 159, 223

GUILLON, 261, 276

GUINCHAT, 121

*Gutenberg*, 136, 173, 178, 179

GUTENBERG, 179

## H

HABERT, 188

HART, 178, 179

HOUALI, 52, 53, 55, 332, 358, 359, 383, 405, 406

HUDON, 74

Hugo, 200

## I

IBEKWE-SAN JUAN, 67

## J

JACQUESSON, 110, 111, 183, 186, 187, 197, 209, 270,  
271, 288, 305, 308, 309, 310

Jean Martin, 57

JEANNENEY, 270

JOHNSON, 71

## K

KADDACHE, 320

KAMPÉ DE FÉRIET, 403

KHAROUBI, 319

## L

LABARRE, 133, 176

LAHARY, 188

LANCASTER, 122

LASSWELL, 67

LE CROSNIER, 179, 278

LEBRUN, 181, 248

LEKHAL, 182, 191, 195, 262

LESSIG, 213

LESSING,, 217

LIABES, 322

*Lope de Vega*, 143

## M

MAJDALANI, 64, 160, 163

MANIEZ, 74

*Marquez*, 157

MARTINEZ, 264

MAUREL, 214, 298, 301

MAURIN, 182, 191, 195, 262

MBO'OIDA, 210

*Melot*, 40

MERMIER, 64, 163

MERNIER, 160

MERRIEN, 250

MICHAUX, 273

MOLLIER, 181, 261

*Motta*, 141

*Moufdi*, 164

MOUNIER, 205

*Mulino*, 141

*Mussolini*, 142

## N

*Nasser*, 160, 170

*Neruda*, 157

NICHOLAS, 207

NISSABOURI, 165

NIVARD, 80

NZETE, 69

## O

O'Reilly, 195

*Obadi*, 163

*Orwell*, 203

OTLET, 118, 119, 176, 177

OUENZAR-MOULOUDI, 55, 389, 392, 406

## P

PAPY, 129

PARETO, 48

*Patinot*, 40

*Pearson*, 135, 275

PÉCHOIN, 57

PERONNA, 261

PIAULT, 275

POUYET, 261

PROST, 182, 191, 195, 262

## R

RACINE, 272

RECHMANN, 402

REMINI, 56, 392

RIVIER, 186, 187, 197, 209, 288, 305

RIVIERE, 183

*Rizzoli*, 141

ROBERT, 68

Robert-Laffont, 276

ROBIN, 63, 179, 182, 214

ROSENDAAL, 346

ROUSSEL, 269, 272

## S

SCHMIDT, 269

SCHUWER, 199, 201

SEYBOLD, 402

SKOURI, 121

SOUAL, 178

*Spinoza*, 68

*Stella*, 141

SWARTZ, 252

SZNAJDERMAN, 215

## T

*Tecnos*, 144

TERFAS, 123

*Thomas Thomas*, 226

*Thomson*, 135

TRAUTMANN, 299

## V

VIGNE, 58

VITALI-ROSATI, 61

## W

WALLER, 119, 128Y

*Yacine*, 164

# INDEX DES MAISONS D'ÉDITION CITÉES

## A

Alpha documentation, 428, 437, 438, 440, 442, 443, ,  
456, 461, 464, 466, 474, 482, 484, 512, 533, 557  
APIC, 436  
Armand Colin, 239, 458, 499

## B

Barzakh, 435, 436  
Berti, 339, 394, 436, 437, 438, 439, 441, 442, 443, 447,  
449, 450, 458, 459, 460, 466, 471, 474, 512, 527,  
530, 561

## C

Cambridge University Press, 225, 226, 227, 228  
Casbah, 165, 435, 436, 527  
Castalia, 144  
Cérès, 165  
Chi hab, XXIV, 337, 339, 436, 466, 467, 527  
CNRS-Éditions, 239

## D

Dahlab, 436  
Dalimen, 165, 420  
Dar Al Djazairia,  
*Dâr al-Athar*, 163  
*Dâr Al-Masryyaa al-lubnâniyya*, 161  
*Dâr al-Shhurûq*, 161  
Dar el Djazairia, 437, 438, 440, 442, 443, 457, 458,  
482, 512, 531, 565  
Documentation française, 239

## E

Éditions de l'EHESS, 241

éditions Houda, 337, 341, 429, 430, 450, 460  
éditions Loumi, 365, 437, 474  
*Editis*, 276  
*Elsevier*, 135, 139, 154, 236, 275  
ENAG, 52, 314, 333, 339, 340, 365, 423, 428, 436, 500,  
522, 527  
ENAL, 49, 50, 52, 333, 338, 423, 473

## F

*Flammarion*, 269

## G

*Gallimard*, 269, 271, 436, 504

## H

Hachette, 177, 222, 238, 261, 276, 329, 508  
Harmattan, 222, 238, 499  
*Harper Collins*, 135  
Harvard University Press, 235  
Houma, 366, 428, 429, 431, 433, 436, 460, 461, 468,  
527

## J

*John Wiley*, 153, 236  
*Johns Hopkins University Press*, 232, 259

## L

L'Harmattan, 239  
Le Robert, 276

## M

*Mac Millan*, 236  
Maison d'édition tunisienne, 165

*Mandadori.*, 141

*Marsilio*, 141

*Martinière Groupe*, 269

*Mc Graw-Hill*, 153, 236

## N

Nouvelles publications universitaires, 437

## O

Office des publications universitaires, 35, 36, 38, 39,  
41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56,  
57, 68, 208, 248, 253, 265, 266, 267, 287, 298, 302,  
303, 304, 307, 312, 318, 319, 330, 331, 332, 333,  
334, 335, 336, 337, 338, 340, 348, 353, 355, 356,  
357, 358, 359, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 367,  
368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377,  
378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 388, 395, 397,  
398, 401, 406, 408, 410, 411, 412, 414, 415, 416,  
417, 418, 419, 423, 424, 427, 428, 431, 433, 434,  
436, 443, 450, 460, 461, 462, 463, 464, 466, 467,  
470, 471, 473, 474, 476, 478, 483, 484, 485, 488,  
489, 490, 495, 512, 517, 518, 519, 520, 521, 525,  
526, 527, 537

*Organisation générale du livre*, 163

*Oxford University Press*, 218, 228, 229, 230, 233

## P

pages bleues internationales, 339, 394, 437, 438, 439,  
441, 442, 443, 445, 457, 459, 460, 463, 466, 471,  
474, 512, 569

*Pearson*, 135, 275

*Penguin*, 135, 177

Presses de l'Université de Toronto, 247

Presses de Sciences Po, 239

*Presses universitaires de Chicago*, 271

Presses universitaires de Grenoble, 241

Presses universitaires de Rennes, 239, 240

Presses universitaires du Mirail, 239

Presses universitaires du Septentrion, 239

PUF, 90, 91, 222, 238, 239, 499, 500, 506, 507, 510,  
511

## R

Robert-Laffont, 276

## S

Société nationale d'édition et de diffusion,, , 49, 51,  
165, 331, 334

*Springer*, 90, 137, 236

*Springer Nature*, 236

*Springerverlag*, 276

## U

University of Chicago Press, 233, 234

**Annexe 2 : Entretien avec le Directeur de l'édition de l'OPU avec M. Md Larbi BEZZAZI**

**Première partie : Entretien réalisé le dimanche 20 mai 2019**

Q : Comment définissez-vous la politique éditoriale de l'OPU ?

R : Comme son nom l'indique, l'Office ne publie que les ouvrages et les polycopiés universitaires destinés aux étudiants en particulier.

Q : Et en ce qui concerne les revues ?

R : L'OPU peut imprimer les revues mais ne les édite pas. Il est également en mesure d'imprimer tout document administratif universitaire.

Q : Dans une interview donnée en 2009 à un quotidien algérien, le directeur général de l'OPU avait annoncé la création d'un comité scientifique pluridisciplinaire. Nous sommes en 2018 mais cet organe n'a pas encore été mis sur pied. Quelles en sont les raisons ?

R : Effectivement. Toute la panoplie de documents réglementaires pour la création du conseil scientifique de l'OPU existe. Le Ministre a même signé un arrêté qui définit le fonctionnement de ce conseil néanmoins sa mise en place nécessite de moyens dont l'OPU ne dispose pas actuellement. Plusieurs enseignants se sont proposés pour travailler bénévolement mais nous avons considérés que le bénévolat peut servir pendant une année ou deux. Il ne peut toutefois pas s'inscrire dans la durée.

Q : l'évocation de cette question répond au souci du développement de la plateforme numérique. Celle-ci réclame en effet une rigueur éthique et scientifique pour le contrôle du contenu diffusé.

R : Le conseil envisagé sera composé de nombreux professeurs et d'experts capables de juger de toutes les matières enseignées dans les universités algériennes.

Q : En 1975, date de l'entrée effective en production, l'OPU avait publié six titres. En l'espace de quarante-trois ans quel est le volume global en ouvrage qu'il a mis sur le marché.

R : Environ 5700 titres entre traductions et inédits en plus de quelques rares coéditions en arabe et en langue étrangère.

Q : combien de titres vous publiez chaque année ?

R : Chaque année, nous éditons entre 80 et 110 nouveaux titres. Nous rééditons et réimprimons, en outre, de 120 à 150 titres. Ce qui nous donne annuellement une moyenne de 250 et 270 titres entre nouveautés et réédition.

Q : Comment ses ouvrages se répartissent-ils par langue et par discipline ?

R : Jusqu'à 60% en langue arabe car les sciences sociales et humaines son pratiquement toutes arabisées. Les 40% qui demeurent concernent les sciences médicales (10%), les sciences exactes (12 à 14%) et le reste est constitué d'ouvrages de technologie.

Q : Quelle place accordez-vous aux publications pédagogiques ?

R : Nous ne faisons aucune différence entre l'ouvrage et le photocopié. C'est vrai qu'au début, du milieu des années 1970 jusqu'aux années 1980, le photocopié formait la quasi-totalité des publications. Par la suite, les enseignants algériens se sont mis à écrire et ont fait basculer le rapport en faveur du livre. Nous sommes arrivés maintenant à un ratio de 50%.

Q : Existe-t-il un organigramme de l'OPU ?

R : Oui, il est publié par le Journal officiel.

Q : Existe-il une structure dédiée à l'information.

R : Elle existe par moment puis disparaît (rires). L'OPU forme des éléments mais les perd, malheureusement, ensuite en raison du niveau des salaires qu'il offre. Ceux-ci sont trop bas par rapport à ce qui se pratique ailleurs.

Q : Cette difficulté se pose apparemment d'une manière cruciale dans le cas de la chaîne de la production du livre.

R : C'est un problème car il n'y a même pas d'école à l'extérieur pour former des techniciens pour ces métiers. Je parle ici non pas de la formation universitaire mais professionnelle. Il existe certes un centre à Birmandreïs mais il forme essentiellement des techniciens supérieurs en infographie et peu en production. D'ailleurs, ceux qui choisissent cette option, une fois sur leur lieu de travail, ils ne savent pas faire fonctionner les appareils. En un mot, aucun organisme ne forme pour l'heure des conducteurs de machines.

Lorsque nous recevons des novices, nous leur enseignons le métier sur le tas pendant cinq mois et une fois devenus performants, ils quittent l'OPU pour le privé où ils peuvent espérer un meilleur salaire.

Q : Quelles sont les spécialités recherchées ?

R : Conducteurs d'Offset, d'encarteuses, de plieuses et tous les métiers de l'imprimerie.

Q : L'OPU n'envisage-t-il pas de créer sa propre école ?

R : Non. Ce ne serait pas possible.

Q : A combien s'élève le nombre de vos machines ?

R : Pour l'imprimerie, trois Offset au niveau central et deux autres dans nos filiales régionales. En matière de reliure, deux plieuses, une encarteuse-piqueuse, une assembleuse, encolleuse et deux massicots à Alger. Un matériel qui coûte cher auquel il faut ajouter deux autres plieuses et dans chaque région, en plus d'une assembleuse et d'une encolleuse à Constantine.

Q : Nous avons constaté que le site web de l'OPU est en maintenance actuellement. Depuis quand l'est-il ?

R : Depuis environ un mois et demi. Nous voulons changer sa présentation et l'enrichir avec d'autres informations. Nous reconnaissons que les travaux ont tardé car nous n'avons pas choisi la facilité. Nous voulons présenter nos propres livres et nos propres illustrations au lieu de puiser dans Internet.

Q : Avez-vous l'intention de modifier la consultation du site ?

R : Le site sera très enrichi et établira le lien avec la bibliothèque numérique du CERIST.

Q : Allez-vous introduire la vente en ligne ?

R : Nous ne le prévoyons pas pour le moment. Par contre, lorsque la plateforme commune avec le CERIST sera fonctionnelle cette option est envisageable. Il faut cependant attendre que l'environnement permette le paiement en ligne.

Q : Quelles est la date de la mise en service de la plateforme OPU-LU et celle de son arrêt ?

R : La plate forme a été lancée en décembre 2017 et a cessé de fonctionner en mars 2018

Q : Avez-vous établi des statistiques de consultations ?

R : Uniquement pour le mois de janvier, nous avons enregistré 3166 visites. Cela dit, nous ne pouvons pas nous baser uniquement sur cette courte période d'essai pour établir une bonne estimation du potentiel de la plateforme.

Q : Durant la période de test OPU/LU, le CERIST a mis à votre disposition deux bouquets. L'un destiné à l'enseignement et la pédagogie au profit des étudiants en licence et master et l'autre au grand public. Faut-il entendre par là que

l'OPU s'achemine vers une politique éditoriale et commerciale même en dehors de l'enseignement supérieur ?

R : Je ne suis pas vraiment au fait de ce que vous avancez. Ce que je sais en revanche, c'est que la communauté universitaire pourra gratuitement consulter intra muros la totalité du contenu mis en ligne. Les autres usagers, même s'il s'agit d'étudiants se trouvant à l'extérieur de l'institution, ne pourront avoir accès qu'à 10% du fonds.

Q : la période du test était de deux mois et vous l'avez prolongée à quatre mois.

R : Oui. Il fallait d'abord obtenir la validation du fonds par le Ministère de l'Enseignement supérieur. Le fonds était constitué d'un peu plus de 1500 titres.

Q : L'accès était-il uniquement réservé au titre ou à tout le contenu ?

R : A tout le contenu : le titre, le sommaire, la bibliographie et le texte intégral mais la plateforme ne permettait pas cependant le téléchargement pour des questions de droits d'auteur.

Q : Quelle était la procédure de recherche ?

R : Par mot-clé, par auteur, par champ, suivant les critères bibliographiques et une indexation libre.

Q : Quel avenir vous envisagez à ce projet maintenant que la période de test est terminée ?

R : Nous formons un grand espoir sur cette issue. Dans tous les cas, nous n'avons pas d'autre choix. Nous ne pouvons pas rester en marge de ce qui se passe dans le monde. Notre objectif est de poursuivre la construction de la bibliothèque numérique. Nous devons au préalable signer un contrat avec le CERIST. Nous en avons fait la proposition et nous attendons sa concrétisation qui nous permettra la reprise de la mise en place de nos livres au niveau de ce site.

## Deuxième partie : Entretien réalisé le lundi 07 octobre 2019

Q : Êtes vous un gros consommateur de papier ?

R : Non par rapport à la presse et aux grandes entreprises d'impression tel que l'ENAG, l'ANEP et les éditions populaires de l'armée. Nous nous approvisionnons auprès d'une entreprise nationale qui importe le papier.

Q : Quel est le prix de revient approximatif pour l'impression d'un ouvrage d'une centaine de pages ?

R : Un polycopié de 130 pages son coût de fabrication revient à 150 DA avec les droits d'auteurs, les travaux de prépresse jusqu'à sa mise en place dans la librairie pour sa vente.

Q : À la lecture de vos listing, nous avons observé que le taux de livres réimprimés est supérieur au nombre de titres réimprimés et dépasse les 50%.

R : La réimpression est un problème de besoin. Si le besoin se fait ressentir on réimprime, on peut réimprimer deux fois par an. Ce n'est ni un problème de manque d'auteurs, ni un problème du nombre d'étudiants inscrits. Nous quand on édite un livre la première année c'est le faire connaître. Ce n'est qu'à partir de la deuxième année que l'on sait si un ouvrage est intéressant, ou pas. Chaque fin d'année les besoins des étudiants en matière de documentation nous sont fournis par nos directions régionales et qui nous permet à procéder à des réimpressions de livres. Pour les nouveautés ce n'est pas une réimpression, nous cherchons une diversification non seulement dans les titres et les filières. Si un auteur est bien lu et plus pédagogue, pour nous il devient une référence.

Q : Vous avez une production moyenne de 100 titres par an. Ne pensez-vous pas que c'est peu ?

R : Non, aujourd'hui, aucun éditeur algérien n'édite 100 titres dans l'année. Nous sommes les seuls à le faire. Je vous le dis sincèrement, nous quand on s'engage à éditer c'est un risque que nous prenons, un véritable risque. Un risque d'entrepreneur. Dire que si 100 titres c'est peu si nous comparons avec les français ou au marocains. Ils ne font pas le nombre d'exemplaires que nous faisons. Eux, ils travaillent sur commande c'est-à-dire, il imprime en numérique. Par contre en offset il faut imprimer plus de 1000 exemplaires pour que ce soit rentable. Si nous faisons plus de titres nous ne pourrions pas assurer une deuxième année.

Q : Nous avons constaté également à la lecture de vos listings que la production en langue française est légèrement supérieure ces trois dernières années à la production de titres en langue arabe même si la tendance a été inversée à une période antérieure.

R : Les sciences sociales sont enseignées en langue arabe et 60% des titres que nous éditons sont pour les sciences sociales. La médecine est enseignée en langue française et très peu d'écoles en sciences exactes enseignent en langue arabe.

Q : Pourquoi ne pas éditer des lexiques pour les sciences médicales et exactes ?

R : Nous avons édité beaucoup de lexique bilingue et un dictionnaire médical qui est cher et que nous avons imprimé à 2000 exemplaires.

Q : Pour les sciences sociales, très peu de cours photocopiés pour cette filière, pourquoi ?

R : les sciences sociales sont en langue arabe, n'utilisent pas de cours photocopiés. Nous avons fait un appel aux enseignants pour que nous publiions leurs cours. Seuls les enseignants des sciences médicales et des sciences exactes ont répondu, très peu la filière technologie. Les enseignants en sciences sociales préfèrent publier des ouvrages en langue arabe. Nous nous suivons ce qui est enseigné à l'université.

Q : Avez-vous une politique de traduction de vos publications en langue française vers l'arabe ?

R : Très peu, nous traduisons pratiquement en langue arabe que les livres d'histoire, parce que tous les livres 90% qui ont été publiés dans cette filière sont en langue française, les auteurs sont francophones. En trois ans nous avons traduits à peu près 7 à 8 titres. Pour les autres filières, sciences exactes et technologie nous ne le faisons pas.

Q : Importez-vous toujours des ouvrages ?

R : Non, nous le faisons plus.

Q : Et de la coédition ?

R : La coédition est rare car elle est un peu chère. Nous n'avons pas les mêmes mécanismes et les mêmes souplesses que certains éditeurs privés. Nous poussons nos confrères enseignants à produire. Il est préférable de mettre à la disposition des étudiants ce qu'écrivent leurs enseignants. Nous considérons qu'il y a un déficit d'auteurs pour les sciences médicales. Lorsque l'on se déplace pour les voir On n'a pas le temps d'écrire. Tous les cours et toutes les recherches de ces professeurs de médecine peuvent faire l'objet d'un ouvrage.

Q : Les ouvrages publiés par l'OPU sont-ils disponibles à la vente dans les librairies privés ?

R : Non, le dépôt vente est un petit problème. C'est plutôt nous qui sommes dépositaires de certains éditeurs. Nous avons un réseau de distribution dans pratiquement dans toute les villes universitaires.

Q : Lorsque l'ouvrage passe par le CS de l'Université, est-ce que c'est vous qui rémunérez ses membres pour cette prestation ?

R : Non. C'est université que s'en charge.

Q : La réimpression revient-elle moins cher que la première édition d'un ouvrage ?

R : Non. Le prix de vente OPU est un prix de vente administré. Ce n'est qu'au bout de deux ou trois réimpressions que nous rentrons dans nos comptes.

Q : Avez-vous une aide de l'état ?

R : Nous recevons une participation annuelle de l'état pour une aide aux charges de l'office de l'ordre de 23 millions de DA or nos charges dépassent les 180 millions de DA. C'est très très peu. Faire 100 titres et réimprimés presque 200 titres c'est énormément de charges.

Q : Ou en est, OPU-Lu aujourd'hui ?

R : Nous sommes au stade de passation de marché avec le CERIST, le ministère a créé une commission d'homologation pour examiner les livres de l'OPU qui vont être mis en ligne sur la plateforme.

Q : Y a-t-il des bibliothécaires dans cette commission ?

R : Tel que les missions qui leur sont confiées à l'intérieur des universités, les bibliothécaires ne font qu'appliquer ce qu'on leur demande de faire. Malheureusement. Il y a des représentants de l'université, des représentants du ministère et de l'OPU. C'est la même commission que celle du SNDL. Pour la commission technique d'homologation sont des enseignants pour valider la mise en ligne selon la spécialité.

Q : Pensez-vous introduire l'impression à la demande ?

R : Tant que nous n'avons pas le matériel, on ne peut pas se permettre d'imprimer en Offset moins de 500 exemplaires.

### **Annexe 3 : Questionnaire à l'attention des éditeurs privés**

Remarque : le questionnaire a été réalisé à partir de l'observation des sites des éditeurs. Il est donc individualisé, seule la lettre d'accompagnement est commune.

Dans le cadre de la réalisation d'un doctorat d'état portant sur l'édition universitaire algérienne avec une perspective vers le numérique, nous sollicitons votre expérience dans ce secteur. Auriez-vous l'amabilité de répondre aux questions ci-dessous.

Je reste à votre disposition pour un entretien de vive voix.

## **Les éditions Berti**

Votre maison d'édition existe depuis ?

Pouvez-vous nous donner le nombre de titre que vous avez publié ? En arabe ?

En langues étrangères ?

En quelques mots pouvez-vous définir votre politique éditoriale ?

L'année 2015 a vu la publication de la Loi sur le marché du livre. Pour vous, a-t-elle répondu à vos attentes ?

La Loi sur le livre fait obligation à l'éditeur de porter le prix du livre sur la quatrième page de couverture. Pensez-vous que cela permet un meilleur contrôle du marché du livre ?

La loi fait également obligation à l'éditeur à une déclaration d'existence et également au dépôt de votre catalogue auprès du Ministère de la culture. Le faites-vous ? Si non, pourquoi ?

Beaucoup d'éditeurs algériens ont axé leur édition vers le livre scolaire et para scolaire. Pourquoi les éditions Berti se sont beaucoup plus orientées vers le livre universitaire et scientifique et plus particulièrement sur le droit et la jurisprudence ?

Avez-vous un comité scientifique ? Si non, qui valide l'édition d'un livre scientifique ?

Nous avons consulté votre librairie en ligne.

Nous tenons à vous féliciter pour les informations contenues.

Sur votre site un panier est réservé à l'achat de vos livres ; Allez-vous introduire la vente en ligne ?

Quelle en sera la procédure ?

Le client n'a accès qu'à la couverture de l'ouvrage ? Pensez-vous ajouter dans un prochain avenir, le résumé et la table des matières ?

Avez-vous un projet de mettre en ligne les contenus de vos ouvrages ?

Si oui, comment allez-vous procéder pour protéger les droits d'auteur ? Et pour le paiement ?

Nous avons constaté que vous avez fait un appel en ligne aux auteurs pour la publication de leurs manuscrits, avez-vous eu un retour en ligne ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre.

### **Dar el Djazairia**

Votre maison d'édition existe depuis 1998 selon la page d'accueil de votre site.

Toujours sur votre page d'accueil vous annoncez que Dar el Djazairia a publié plus de 2900 titres. Pouvez-vous nous donner le chiffre exact ? le nombre de titres en langue arabe ?

En langue française?            En langue anglaise ?

En quelques mots pouvez-vous définir votre politique éditoriale ?

L'année 2015 a vu la publication de la Loi sur le marché du livre. Pour vous, a-t-elle répondu à vos attentes ?

La Loi sur le livre fait obligation à l'éditeur de mentionner le prix du livre sur la quatrième page de couverture. Pensez-vous que cela permet un meilleur contrôle du marché du livre ?

La loi fait également obligation à l'éditeur à une déclaration d'existence et également au dépôt de votre catalogue auprès du Ministère de la culture. Le faites-vous ? Si non, pourquoi ?

Beaucoup d'éditeurs algériens ont axé leur édition vers le livre scolaire et parascolaire. Pourquoi les éditions al Djazairia se sont beaucoup plus orientées vers le livre universitaire et scientifique ? Avez-vous une spécialité particulière ?

Avez-vous un comité scientifique ? Si non, qui valide le contenu de la publication ?

Nous avons consulté votre librairie en ligne. Mais nous avons observé que depuis l'année 2014 le site n'a pas été mis à jour. Pourquoi ?

Même observation pour le catalogue que ce soit vos propres publications ou vos importations ?

Avez-vous eu recours à la réimpression pour certains titres ? En combien d'exemplaires ?

Avez-vous une politique de traduction de vos titres en langue arabe ?

Avez-vous une politique de coédition ? Si non pourquoi ?

Assurez-vous toujours l'importation du livre universitaire ?

Quelles en sont les difficultés ?

En cas de refonte du site, Allez-vous introduire la vente en ligne ?

Quelle en sera la procédure ?

Avez-vous un projet de mettre en ligne tout le contenu de vos ouvrages ?

Si oui, comment allez-vous procéder pour la protection des droits d'auteur ? Et pour le paiement ?

Nous avons constaté que vous avez fait un appel en ligne aux auteurs pour la publication de leurs manuscrits, avez-vous eu un retour en ligne ?

Le texte de loi de 2015 fait mention du livre numérique. Pensez-vous qu'il est encore trop tôt de parler d'édition numérique chez nous ?

Avez-vous un avis sur la politique du livre aujourd'hui ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre.

### **Alpha documentation**

Votre maison d'édition existe depuis 2001

Pouvez-vous nous donner le nombre de titre que vous avez publié ? En arabe ?

En langues étrangères ?

En quelques mots pouvez-vous définir votre politique éditoriale ?

L'année 2015 a vu la publication de la Loi sur le marché du livre. Pour vous, a-t-elle répondu à vos attentes ?

La Loi sur le livre fait obligation à l'éditeur de porter le prix du livre sur la quatrième page de couverture. Pensez-vous que cela permet un meilleur contrôle du marché du livre ?

La loi fait également obligation à l'éditeur à une déclaration d'existence et également au dépôt de votre catalogue auprès du Ministère de la culture. Le faites-vous ? Si non, pourquoi ?

Beaucoup d'éditeurs algériens ont axé leur édition vers le livre scolaire et para scolaire. Pourquoi les éditions Alpha Doc se sont beaucoup plus orientées vers le livre universitaire et scientifique ?

Avez-vous un comité scientifique ? Si non, qui valide l'édition d'un livre scientifique ?

Nous avons consulté votre librairie en ligne.

Nous tenons à vous féliciter pour les informations contenues.

Sur votre site, Allez-vous introduire la vente en ligne ?

Quelle en sera la procédure ?

Le client n'a accès qu'à la couverture de l'ouvrage et à un résumé ? Pensez-vous ajouter dans un prochain avenir la table des matières et quelques pages pour l'inciter à acheter ?

Avez-vous un projet de mettre en ligne les contenus de vos ouvrages ?

Si oui, comment allez-vous procéder pour protéger les droits d'auteur ? Et pour le paiement ?

Nous avons constaté que vous avez fait un appel en ligne aux auteurs pour la publication de leurs manuscrits, avez-vous eu un retour en ligne ?

### **Les Pages bleues**

Votre maison d'édition existe depuis 1999 selon la page d'accueil de votre site.

Pouvez-vous nous donner le chiffre exact du nombre de titres que vous avez publié jusqu'en 2019?                      le nombre de titres en langue arabe ?

En langue française?                      En langue anglaise ?

En quelques mots pouvez-vous définir votre politique éditoriale ?

L'année 2015 a vu la publication de la Loi sur le marché du livre. Pour vous, en tant qu'éditeur a-t-elle répondu à vos attentes ?

La Loi sur le livre fait obligation à l'éditeur de mentionner le prix du livre sur la quatrième page de couverture. Pensez-vous que cela permet un meilleur contrôle du marché du livre ?

La loi fait également obligation à l'éditeur à une déclaration d'existence et également au dépôt de votre catalogue auprès du Ministère de la culture. Le faites-vous ? Si non, pourquoi ?

Beaucoup d'éditeurs algériens ont axé leur édition vers le livre scolaire et para scolaire. Pourquoi les éditions pages bleues se sont beaucoup plus orientées vers le livre universitaire et scientifique ?

Avez-vous un comité scientifique ? Si non, qui valide le contenu de la publication ?

Avez-vous eu recours à la réimpression pour certains titres ? En combien d'exemplaires ?

Avez-vous une politique de traduction de vos titres en langue arabe ?

Avez-vous toujours une politique de coédition avec Deboeck et Larcier ? Avez-vous signé des contrats avec d'autres maisons d'éditions universitaires et particulièrement des éditeurs du monde arabe ? Si non pourquoi ?

Importez-vous le livre universitaire ? Si oui, quelles en sont les difficultés ?

Nous avons consulté votre librairie en ligne. Nous tenons à vous féliciter pour la richesse des informations contenues.

Sur votre site, Allez-vous introduire la vente en ligne ? Quelle en sera la procédure ?

Vous avez affiché la couverture de l'ouvrage. Ne pensez-vous pas ajouter la table des matières et le résumé de l'ouvrage ?

Avez-vous un projet de mettre en ligne tout le contenu de vos ouvrages ?

Si oui, comment allez-vous procéder pour la protection des droits d'auteur ? Et pour le paiement ?

Nous avons trouvé quelques fichiers en PDF pour certaines parties de vos ouvrages. Avez-vous des statistiques de téléchargements ?

Nous avons constaté que vous n'avez pas fait un appel en ligne aux auteurs pour la publication de leurs manuscrits, pourquoi ?

Le texte de loi de 2015 fait mention du livre numérique. Pensez-vous qu'il est encore trop tôt de parler d'édition numérique chez nous ?

Avez-vous un avis sur la politique du livre aujourd'hui ?

### **Organisation nationale des éditeurs du livre**

Pouvez-vous en quelques lignes présenter l'ONEL ?

En quelle année a-t-il été créé ?

Quel est le nombre d'adhérents à l'ONEL ?

Qu'est-ce qui vous différencie du SNEP ?

Il est très difficile d'avoir des chiffres sur le secteur du livre. Que ce soit le nombre de titres publiés ou le nombre d'éditeurs existants ? Surtout que la bibliographie nationale n'a pas paru depuis 2006. Quel pourrait être le rôle de l'ONEL pour la réalisation d'une base de données de la production de livre en Algérie ?

La Loi sur le livre fait obligation à l'éditeur de mentionner le prix du livre et l'ISBN sur la quatrième page de couverture. Pensez-vous que cela permet un meilleur contrôle du marché du livre ?

La loi fait également obligation à l'éditeur à une déclaration d'existence et également au dépôt du catalogue de l'éditeur auprès du Ministère de la culture. À ce jour, le ministère n'a pas publié un arrêté d'application. Pensez-vous que c'est à la direction du livre de prendre en charge ce registre ?

Le texte de loi de 2015 fait mention du livre numérique. Pensez-vous qu'il est encore trop tôt de parler d'édition numérique chez nous ?

Avez-vous un avis personnel sur la politique du livre aujourd'hui ?

Merci d'avoir pris le temps d'y répondre.

**Annexe 4 : Production livresque nationale selon liste dépôt ISBN au 4 janvier  
2020**

Éditeurs*	ISBN octroyés	Date du dépôt	Nombre de titres par dépôt
Dar el Gharb	ISBN 978-9961-54		978
	ISBN 978-9947-68	au 6/12/19	53
			<b>Total 1031 titres</b>
Les pages bleues	ISBN 978—9947-34	au 6/2019	189
	ISBN 978-9947-850	au 21/12/13	99
	ISBN 978-9961-734	au 9/12/19	99
			<b>Total 387 titres</b>
Alpha doc	ISBN 978-9931-691	au 21/11/18	99
	ISBN 978-9931-484	au 1 <sup>er</sup> sem.18	99
	ISBN 978-9931-728	au 5/12/19	89
			<b>Total 287 titres</b>
Houma	ISBN 978-9931-03	au 24/12/19	429
	ISBN 978-9961-65	au 18/11/14	999
	ISBN 978-9961-66	au 18/1/11	989
			<b>Total 2408 titres</b>
Casbah	ISBN 978-9947-62	au 16/12/19	299
	ISBN 978-9961-64	au 7/9/10	910
			<b>Total 1209 titres</b>
Chihab	ISBN 978-9947-39	au 8/12/19	370
	ISBN 978-9961-63	au 4/12/13	999
			<b>Total 1369 titres</b>
Loumi	ISBN 978-9931-760	au 29/5/19	69
	ISBN 978-9931-418	au 12/5/19	99
			<b>Total 168 titres</b>
Al Djazairia	ISBN 978-9931-548	au 1/12/19	99
	ISBN 978-9931-707	au 1/12/19	10
			<b>Total 109 titres</b>
Berti	ISBN 978-9961-718	au 5/12/13	<b>252 titres</b>
NPU	ISBN 978-9947-34		102
	ISBN 978-9931-659		99
	ISBN 978-9961-62	au 30/12/2019	940
			<b>Total 1939 titres</b>
OPU	ISBN 978-9961-0	au 2/10/2019	<b>2305 titres</b>

Joussour	ISBN 978-9947-878	au 14/3/16	99
	ISBN 978-9961-683		9
	ISBN 978-9961-729		9
	ISBN 978-9931-475	au 16/10/17	99
			<b>Total 216 titres</b>
Dar Houda	ISBN 978- 9947-76	au 21 août 2019	89
	ISBN 978-9961-60	au 16 mars 2008	999
	ISBN 978-9947-27	au 28/12/2018	919
			<b>Total 2007 titres</b>
ENAG	ISBN 978-9931-00	au 12/10/2015	999
	ISBN 978-9931-62	au 30/12/2019	940
			<b>Total 1939</b>

\*Les éditeurs de livre uniquement universitaire sont surlignés en fluo. Les autres ont comme stratégie également le livre universitaire mais n'est pas leur activité principale

**Annexe 5 : La production livresque de l'OPU selon la disponibilité des filières existantes au sein de l'enseignement supérieur algérien par Domaine**

	Filières		
	Nbr de filières	Intitulé des filières	Nbr de titres sur le site de l'OPU
Lettres et langues étrangères	8	Langue allemande	36
		Langue anglaise	
		Langue française	
		Langue espagnole	
		Langue italienne	
		Langue russe	
		Langue turque	
Langue et Littérature Arabes	3	Études linguistiques	82
		Études littéraires	
		Études critiques	Non
Langue et culture amazighe	3	Linguistique et didactique	
		Langue et lettres	
		Langue et civilisation	

Arts	2	Arts du spectacle	1
		Arts visuels	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	5	Activité physique et sportive éducative	7
		Entraînement sportif	
		Activité physique et sportive adaptée	
		Administration et gestion du sport	
		Information et communication sportive	
Sciences et technologies	24	Aéronautique	Non
		Architecture, urbanisme	18
		Automatisme	Non
		Électromécanique	mécanique
		Électrotechnique	2
		Électronique	29
		Génie biomédical	Non
		Génie civil	43
		Génie climatique	Non

		Génie des procédés	Non
		Génie industriel génie maritime	Non
		Génie mécanique	29
		Génie minier	Classé à mines et métallurgie
		Hydraulique	22
		Hydrocarbures	Non
		Hygiène et sécurité industrielle	Non
		Industrie pétrochimique	Non
		Industrie des transports	Non
		Métallurgie	2
		Optique et mécanique de précision	2
		Télécommunication	Non
		Travaux publics	Non
Sciences de la Matière	2	Physique	43
		Chimie	68
Mathématiques et Informatique	2	Mathématiques	90
		Informatique	24

Sciences de la Nature et de la Vie	4	Sciences agronomiques	7
		Sciences biologiques	50
	4	Sciences infirmières	Non
		Hydrobiologie marine et continental	Non
Sciences de la Terre et de l'Univers		Géophysique	Non
		Géologie	3
		Gestion des techniques urbaines	Non
		Géographie et aménagement du territoire	3
Sciences économiques, de gestion et Commerciales	4	Sciences économiques	186
		Sciences de gestion	
		Sciences commerciales	
		Sciences financières et comptabilité	
Droit et Sciences Politiques	2	Droit	200
		Sciences politiques	19
	14	Sciences humaines	
		Bibliothéconomie	8
		Histoire	99

Sciences Humaines et Sociales		Archéologie	2
		Sc. de l'information et de la communication	22
		Sciences sociales	
		Anthropologie	Non
		Sociologie	41
		Psychologie	78
		Orthophonie	
		Philosophie	22
		Sciences de l'éducation	Classé à psychologie sc. de l'éducation
		Sciences des populations	Non
		Sciences islamiques	
		Oussoul eddine	19
		Charia	
Lingue arabe et civilisation islamique	82		
Sciences médicales et sciences vétérinaires	4	Médecine	161
		Médecine dentaire	20

		Pharmacie vétérinaire	5
			13

**Annexe 6 : Classification de l'UNESCO de la production de titres et d'exemplaires sur la base de la CDU en 25 rubriques \***

N° de la rubrique	Contenu de la rubrique	N° CDU correspondant
1	Généralités	0
2	Philosophie, psychologie	1
3	Religion, théologie	2
	Sciences sociales	3
4	Sociologie, statistiques	30/31
5	Sciences politiques, sciences économiques	32/33
6	Droit, administration publique, prévoyance et aide sociale, assurances	34/35/ 354, 36
7	Art et sciences militaires	355/356
8	Education, formation des enseignants, loisirs	37
9	Commerce, communication, transports, tourisme	38
10	Ethnologie, anthropologie culturelle	39
	Philologie	
11	Langues, linguistique et philologie	80
	Sciences pures	5
12	mathématiques	51
13	Sciences naturelles	52/59
	Sciences appliquées	6
14	Sciences médicales, santé publique	61
15	Ingénierie, technologie, industries, commerce et artisanat	62, 66/69
16	Agriculture, sylviculture, élevage, chasse, pêche	63
17	Économie domestique	64
18	Gestion, administration et organisation	65
	Arts et loisirs	7
19	Urbanisme, aménagement du territoire, architecture	70/72

20	Arts plastiques et graphiques, photographie	73/77
21	Musique, arts du spectacle, théâtre, films et cinéma	78, 791/792
22	Jeux et sports	793/799
	Littérature	8
23	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire et critique littéraires</li> <li>• Textes littéraires</li> </ul>	
	Géographie/Histoire	9
24	Géographie	91
25	Histoire, biographie	92/99

\* Adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à sa 23 e conférence en 1985

## Annexe 7 : Critères d'ergonomie d'un site web

Critère	Sous-critère	Description
Sobriété	Simplicité	un site web très épuré renforcera la crédibilité de l'organisation.
	Peu chargé	Les images animées sont déconseillées. Les animations doivent être privilégiées pour afficher des messages forts car elles attirent le regard de l'internaute.
Lisibilité	Clarté	Il convient de prendre en compte le fait que les informations écrites sont moins faciles à lire sur un écran que sur papier (25% de temps de lecture supplémentaire). Ainsi, le texte devra être suffisamment aéré.
	Structuration	Le texte devra être structuré à l'aide de paragraphes et de titres de différents niveaux, afin d'en faciliter la lecture
	Organisation	Les éléments d'informations doivent être hiérarchisés par niveau d'importance. Les éléments les plus importants doivent figurer en haut de page.
Utilisabilité	Facilité de navigation	La « règle des 3 clics », globalement suivie, stipule que toute information doit être accessible en moins de 3 clics
	Repérage	A tout moment le visiteur doit pouvoir être en mesure de se repérer dans le site. Qui plus est, le logo doit être présent sur toutes les pages, au même emplacement, et une charte graphique uniforme doit être appliquée à l'ensemble des pages afin de permettre à l'utilisateur de savoir qu'il est toujours sur le même site. Un plan du site peut constituer un excellent moyen de permettre au visiteur de savoir où il est.
	Liberté de navigation	Le site doit laisser la possibilité à l'utilisateur de revenir à la page d'accueil et aux principales rubriques par un simple clic, quelle que soit la page sur laquelle il se trouve (grâce à une barre de navigation par exemple). Dans la mesure du possible, l'utilisateur devra pouvoir naviguer dans le contenu selon des chemins transversaux. Les pages d'introduction ou

		pages interstitielles ( <i>splash screen</i> ) sont à éviter car elles énerveront la plupart des visiteurs.
	Visibilité de l'adresse	L'URL de la page en cours doit être constamment visible et suffisamment explicite pour permettre à l'utilisateur de se repérer afin de pouvoir revenir facilement.
	Tangibilité de l'information	Les informations présentes sur le site doivent être qualifiées, c'est-à-dire que des éléments permettant d'en connaître la date de mise à jour où l'auteur doivent être présents. D'autre part, il est néfaste pour un site de proposer une façade accrocheuse aboutissant sur des sections en travaux.
	Homogénéité de la structure	Les éléments de navigation doivent être situés au même endroit sur toutes les pages, si possible avec une présentation uniforme d'une page à une autre.
Rapidité	Temps de chargement	Le temps d'affichage d'une page doit être le plus petit possible car la majorité des internautes ne patientent pas plus de 15 secondes lors du chargement d'une page. Ce facteur dépend notamment de la connexion du visiteur, de la taille de la page et de ses images, ainsi que des capacités du serveur web.
	Images optimisées	Il convient d'optimiser au maximum la taille des images, en choisissant un format adapté et un nombre de couleurs le plus petit possible. Il est recommandé de ne pas dépasser 30 à 40 ko maximum par image, sauf action volontaire de votre part (par exemple dans le cas d'une image téléchargeable en haute résolution).
	Images non redimensionnées	Pour la même raison, les images doivent préférentiellement être dans leur taille réelle, sans redimensionnement.
Interactivité	Liens hypertextes	L'interactivité caractérise les interactions possibles entre l'utilisateur et le site web. Les liens hypertextes offrent de vastes possibilités dans ce domaine et permettent d'offrir au visiteur des parcours multiples, au gré de ses envies. Il est conseillé de mettre suffisamment de liens entre les différentes pages. A l'inverse, trop de liens peuvent rendre difficile la lecture.
	Découpage de	Afin de permettre au visiteur de mieux assimiler

	l'information	l'information et, dans certains cas de susciter sa curiosité, il est préconisé de découper l'information. Le découpage de l'information peut notamment se traduire par un texte d'accroche et un lien hypertexte conduisant à la suite de l'article.
	Facilitation des échanges	Il est souhaitable de tout mettre en place pour faciliter l'échange avec les visiteurs, notamment afin de recueillir leurs impressions et leurs demandes, en vue de faire évoluer le site. A minima, le visiteur doit pouvoir trouver facilement le moyen de contacter une personne, par courrier électronique ou grâce à un formulaire de contact.
Adaptabilité		L'adaptabilité caractérise la possibilité de personnalisation du site web sur intervention de l'utilisateur.
	Redimensionnement des polices	Les textes du site doivent préférentiellement utiliser des polices dont la taille n'est pas exprimée en valeur absolue, afin de laisser la possibilité de les redimensionner aux personnes le souhaitant.
Adaptativité		L'adaptativité caractérise la possibilité de personnalisation du site web à personnaliser automatiquement le site web sans intervention de l'utilisateur.
Accessibilité	Universalité de l'accès	L'accessibilité est la capacité du site web à être consulté universellement, c'est-à-dire par tout type d'utilisateurs, y compris les malvoyants et non voyants. Il existe un certain nombre de règles d'accessibilité simples, à respecter afin de permettre l'accès au site web au plus grand nombre, quel que soit leur configuration logicielle et matérielle ou leur handicap.
	Interopérabilité	Le respect des standards, en particulier les recommandations d'accessibilité du W3C, permet de garantir un bon niveau d'interopérabilité, c'est-à-dire la capacité du site web à être consultable par différents clients logiciels.
	Transparence des formats	Les formats utilisés doivent préférentiellement être transparents, c'est-à-dire consultable en mode texte. Ainsi le HTML sera utilisé préférentiellement au Flash. Par ailleurs, les images ou animation ne doivent pas se soustraire aux informations textuelles ou provoquer une gêne pour les non-voyants. Les illustrations

		graphiques doivent donc uniquement être utilisées en tant que complément visuel au texte.
	Légende	Une légende ou un texte de remplacement doivent être prévu en lieu et place des images (grâce à l'attribut <i>alt</i> ), afin de permettre aux déficients visuels de comprendre le sens de l'image.
	Choix des couleurs	Les couleurs doivent être choisies afin de laisser l'information lisible aux personnes ne distinguant pas les couleurs correctement (daltoniens).
	Usage sain des feuilles de style	L'information doit pouvoir être accessible, y compris sans feuille de style.
	Contraste adapté	Le niveau de contraste entre la couleur d'arrière-plan et le texte en avant plan doit être suffisant pour en permettre la lecture aux malvoyants.
	Taille des polices modifiable	La taille des polices doit être adaptable afin de laisser la possibilité de grossir les textes si nécessaire.  Les polices utilisées ne doivent également pas être trop petites, au risque de fatiguer la vue des lecteurs ou d'être illisibles.

Source : <https://www.commentcamarche.net/contents/1255-ergonomie-d-un-site-web#criteres-d-ergonomie>

## Annexe 8 : grilles d'analyse des sites et portails évalués

### 8.0 : Modèle d'une grille d'évaluation d'un site web

Nom du site .....;

Date de l'évaluation : .....

- Conditions d'évaluation :

- navigateur : .....

- connexion (ADSL, vitesse de connexion?) : .....

- Site évalué :

- Nom du site :  
.....

.- Adresse (URL) :  
.....

.- Notes :  
.....

.- Public(s) cible(s) :

Grand public	Spécialisé
--------------	------------

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres .....;

- Type de site

Institutionnel
Commercial
Institutionnel/commercial

1. Ergonomie	
<p><i>1.1. Accessibilité</i></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google      <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Msn<a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a></p> <p>Yahoo !      <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p><b>/9</b></p>
<p><i>1.2. Facilité de navigation</i></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p><b>/8</b></p>
<p><i>1.3. Lisibilité</i></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p>/1</p> <p><b>/8</b></p>

<b>2. Information : contenu et crédibilité</b>	
<i>2.1. Crédibilité</i>	
Le créateur du site est identifié	/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	/1
La règle des trois clics est respectée	/1
La date de création du site est mentionnée	/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	/1
	<b>/9</b>
<i>2.2. Contenu</i>	
Le contenu est adapté au public visé	/1
Logique de l'organisation des informations	/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	/1
Rapidité de chargement des illustrations	/1
Qualité de l'impression (imprimante)	/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	/1
Les critères de sélection sont présentés	/1
Accès en ligne au texte complet des documents	/1
Sources d'information claires et bien identifiées	/1
	<b>/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<i>3.1 Classification / Indexation</i>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (De wey, CDU)	/1
thématique	/1
alphabétique	/1
par type de ressources	/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	/1
Le type de classement est adapté au sujet	/1
	<b>/6</b>

<i>3.2. Modalités de recherche</i>	
Existence d'un moteur de recherche interne	/1
Possibilité de recherche booléenne	/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	/1
Possibilité de recours à la troncature	/1
Possibilité de recherche en texte intégral	/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	/1
	<b>/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	/1
Possibilité d'un panier	/1
Possibilité d'un achat en ligne	/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	/1
Existence d'une page Facebook	/1
	<b>/7</b>
	<b>/65</b>

## 8.1. : Office des publications universitaires

Date de l'évaluation : **30 avril 2018**

- Conditions d'évaluation (connexion) :

Bonne                      Moyenne    Mauvaise

- navigateur : Google chrome

- Site évalué

-Nom du site : **Office des publications universitaires**

-Adresse (URL) : . <https://www.opu-dz.com/portal/>

- Public(s) cible(s) :

Grand public    Spécialisé

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres : il existe un site pour chacune des deux langues

-Type de site

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

<b>1. Ergonomie</b>	
<p><b>1.1. Accessibilité</b></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Qwant <a href="http://www.qwant.com">www.qwant.com</a></p> <p>Yahoo ! <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>7/9</b></p>
<p><b>1.2. Facilité de navigation</b></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>4/8</b></p>
<p><b>1.3. Lisibilité</b></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/8</b></p>
<b>2 Information : contenu et crédibilité</b>	

<p><b>2.1. Crédibilité</b></p> <p>Le créateur du site est identifié</p> <p>Le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site</p> <p>Cette institution est reconnue dans le domaine concerné</p> <p>Chacune des personnes participant au site est identifiée</p> <p>Il est possible de contacter le créateur/webmestre</p> <p>La règle des trois clics est respectée</p> <p>La date de création du site est mentionnée</p> <p>La date de dernière mise à jour est mentionnée</p> <p>La date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0,5/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p><b>4,5/9</b></p>
<p><b>2.2. Contenu</b></p> <p>Le contenu est adapté au public visé</p> <p>Logique de l'organisation des informations</p> <p>La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes</p> <p>Qualité de la langue et/ou de la traduction</p> <p>Rapidité de chargement des illustrations</p> <p>Qualité de l'impression (imprimante)</p> <p>Les liens hypertexte externes fonctionnent</p> <p>Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses</p> <p>Les critères de sélection sont présentés</p> <p>Accès en ligne au texte complet des documents</p> <p>Sources d'information claires et bien identifiées</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0,5/1</p> <p>0/1</p> <p>0,5/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/11</b></p>
<p><b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b></p>	
<p><b>3.1 Classification / Indexation</b></p> <p>Existence d'un système de classement :</p> <p style="padding-left: 20px;">bibliothéconomique (Dewey, CDU)</p> <p style="padding-left: 20px;">thématique</p> <p style="padding-left: 20px;">alphabétique</p> <p>par type de ressources</p> <p>La profondeur du classement est adaptée au sujet</p> <p>Le type de classement est adapté au sujet</p>	<p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0,5/1</p>

	<b>1,5/6</b>
<b>3.2. Modalités de recherche</b>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	1/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	1/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>4/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	0/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	0/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	0,5/1
	<b>1,5/7</b>
	<b>38,5 /65</b>



<b>1. Ergonomie</b>	
<i>1.1. Accessibilité</i>	
Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :	
Google <a href="http://www.google.com">www.google.com</a>	1/1
Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a>	1/1
Yahoo ! <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a>	1/1
Le site a son nom de domaine propre	1/1
L'adresse du site est intuitive	0/1
Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé	1/1
Le site utilise des métadonnées	1/1
Possibilité de choisir entre les deux langues	1/1
Le site se charge rapidement	1/1
	<b>8/9</b>
<i>1.2. Facilité de navigation</i>	
Il y a un plan du site	1/1
Il y a une page d'aide	0/1
Il y a une foire aux questions	0/1
Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides	1/1
Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages	1/1
Il n'y a pas de pages « en construction »	1/1
La page d'accueil tient sur un écran	0/1
La page d'accueil identifie clairement l'offre du site	1/1
	<b>5/8</b>
<i>1.3. Lisibilité</i>	
Existence d'une charte graphique	1/1
La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)	1/1
Les liens hypertextes sont apparents	1/1
Les images sont de bonne qualité	0/1
La police de caractère est lisible	1/1
Les couleurs sont agréables	1/1
Les couleurs préservent la lisibilité	1/1
Les informations sont disposées sur la page de façon lisible	1/1
	<b>7/8</b>
<b>2. Information : contenu et crédibilité</b>	

<i>2.1. Crédibilité</i>	
Le créateur du site est identifié	1/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	1/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	1/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	0/1
La règle des trois clics est respectée	
La date de création du site est mentionnée	1/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	0/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	0/1
	<b>5/9</b>
<i>2.2. Contenu</i>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	1/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	1/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	0/1
Rapidité de chargement des illustrations	1/1
Qualité de l'impression (imprimante)	1/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	0/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	0/1
Les critères de sélection sont présentés	0/1
Accès en ligne au texte complet des documents	0/1
Sources d'information claires et bien identifiées	1/1
	<b>6/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	0/1
thématique	1/1
alphabétique	0/1
par type de ressources	0/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	1/1
Le type de classement est adapté au sujet	1/1
	<b>3/6</b>

<i>3.2. Modalités de recherche</i>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	0/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	0/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>2/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	0/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	0/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	1/1
	<b>2/7</b>
	<b>38/65</b>

### 8.2.2. : Berti

Date de l'évaluation : 10 décembre 2019

- Conditions d'évaluation :

-connexion (ADSL, vitesse de connexion?)

Bonne                      Moyenne    Mauvaise

- navigateur : Google chrome

-Nom du site : Berti edition

-Adresse(URL):<http://berti-editions.com/index.php?route=common/home>

- Notes :

.....  
.- Public(s) cible(s) :

Grand public    Spécialisé

- Langue

Langue arabe    Langue française

Les deux

Autres .....;

-Type de site

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

<b>1. Ergonomie</b>	
<p><i>1.1. Accessibilité</i></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google      <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a></p> <p>Yahoo !      <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/9</b></p>
<p><i>1.2. Facilité de navigation</i></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>4/8</b></p>
<p><i>1.3. Lisibilité</i></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/8</b></p>
<b>2. Information : contenu et crédibilité</b>	

<p><i>2.1. Crédibilité</i></p> <p>Le créateur du site est identifié</p> <p>le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site</p> <p>cette institution est reconnue dans le domaine concerné</p> <p>Chacune des personnes participant au site est identifiée</p> <p>Il est possible de contacter le créateur/webmestre</p> <p>La règle des trois clics est respectée</p> <p>La date de création du site est mentionnée</p> <p>La date de dernière mise à jour est mentionnée</p> <p>la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>7/9</b></p>
<p><i>2.2. Contenu</i></p> <p>Le contenu est adapté au public visé</p> <p>Logique de l'organisation des informations</p> <p>La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes</p> <p>Qualité de la langue et/ou de la traduction</p> <p>Rapidité de chargement des illustrations</p> <p>Qualité de l'impression (imprimante)</p> <p>Les liens hypertexte externes fonctionnent</p> <p>Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses</p> <p>Les critères de sélection sont présentés</p> <p>Accès en ligne au texte complet des documents</p> <p>Sources d'information claires et bien identifiées</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/11</b></p>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<p><b>3.1 Classification / Indexation</b></p> <p>Existence d'un système de classement :</p> <p>    bibliothéconomique (De wey, CDU)</p> <p>    thématique</p> <p>    alphabétique</p> <p>    par type de ressources</p> <p>La profondeur du classement est adaptée au sujet</p> <p>Le type de classement est adapté au sujet</p>	<p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>3/6</b></p>

<i>3.2. Modalités de recherche</i>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	1/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	1/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>4/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	<b>0/1</b>
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	1/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	0/1
	<b>2/7</b>
	<b>44/65</b>

### 8.2.3. : El Djazairia

Date de l'évaluation : 12 décembre 2019

- Conditions d'évaluation :

- navigateur : .....

- connexion (ADSL, vitesse de connexion?)

Bonne

Moyenne

Mauvaise

- navigateur : Google chrome

- Nom du site : Dar el Djazairia

- Adresse (URL) : <http://www.dareldjazairia.com/edition/>

- Notes :

.....

. - Public(s) cible(s) :

Grand public

Spécialisé

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres .....

- Type de site

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

1. Ergonomie	
<p><i>1.1. Accessibilité</i></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google      <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a></p> <p>Yahoo !      <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>7/9</b></p>
<p><i>1.2. Facilité de navigation</i></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p><b>5/8</b></p>
<p><i>1.3. Lisibilité</i></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p><b>7/8</b></p>
2. Information : contenu et crédibilité	

<i>2.1. Crédibilité</i>	
Le créateur du site est identifié	0/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	1/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	0/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	0/1
La règle des trois clics est respectée	1/1
La date de création du site est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	0/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	0/1
	<b>3/9</b>
<i>2.2. Contenu</i>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	1/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	1/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	1/1
Rapidité de chargement des illustrations	0/1
Qualité de l'impression (imprimante)	1/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	0/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	0/1
Les critères de sélection sont présentés	0/1
Accès en ligne au texte complet des documents	0/1
Sources d'information claires et bien identifiées	1/1
	<b>6/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	<b>0/1</b>
thématique	0/1
alphabétique	1/1
par type de ressources	1/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	0/1
Le type de classement est adapté au sujet	0/1
	<b>1/6</b>

<i>3.2. Modalités de recherche</i>	
Existence d'un moteur de recherche interne	0/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	0/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	0/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	0/1
	<b>0/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	<b>0/1</b>
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	0/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	0/1
Existence d'une page Facebook	0/1
	<b>0/7</b>
	<b>29/65</b>



1. Ergonomie	
<p><i>1.1. Accessibilité</i></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google      <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a></p> <p>Yahoo !      <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>7/9</b></p>
<p><i>1.2. Facilité de navigation</i></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>4/8</b></p>
<p><i>1.3. Lisibilité</i></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p><b>6/8</b></p>
2. Information : contenu et crédibilité	

<i>2.1. Crédibilité</i>	
Le créateur du site est identifié	1/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	1/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	0/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	0/1
La règle des trois clics est respectée	0/1
La date de création du site est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	1/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	1/1
	<b>5/9</b>
<i>2.2. Contenu</i>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	0/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	1/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	1/1
Rapidité de chargement des illustrations	0/1
Qualité de l'impression (imprimante)	1/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	0/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	1/1
Les critères de sélection sont présentés	1/1
Accès en ligne au texte complet des documents	0/1
Sources d'information claires et bien identifiées	1/1
	<b>7/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	0/1
thématique	1/1
alphabétique	1/1
par type de ressources	0/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	1/1
Le type de classement est adapté au sujet	1/1
	<b>4/6</b>

<b>3.2. Modalités de recherche</b>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	0/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	0/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>2/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	0/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	1/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	1/1
	<b>3/7</b>
	<b>38/65</b>

### 8.3. : les plateformes en ligne

#### 8.3.1. PNST

Date de l'évaluation : 8 janvier 2019

- Conditions d'évaluation :

- navigateur : .....

-connexion (ADSL, vitesse de connexion?) : Bonne

Nom du site : Portail national de signalement des thèses

.-Adresse (URL) : <https://www.pnst.cerist.dz/>

-Notes:.....

Public(s) cible(s) :

Grand public

Spécialisé

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres :

-Type de site

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

1. Ergonomie	
<p><i>1.1. Accessibilité</i></p> <p>Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :</p> <p>Google      <a href="http://www.google.com">www.google.com</a></p> <p>Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a></p> <p>Yahoo !      <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a></p> <p>Le site a son nom de domaine propre</p> <p>L'adresse du site est intuitive</p> <p>Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé</p> <p>Le site utilise des métadonnées</p> <p>Possibilité de choisir entre les deux langues</p> <p>Le site se charge rapidement</p>	<p>1/1</p> <p><b>9/9</b></p>
<p><i>1.2. Facilité de navigation</i></p> <p>Il y a un plan du site</p> <p>Il y a une page d'aide</p> <p>Il y a une foire aux questions</p> <p>Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides</p> <p>Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages</p> <p>Il n'y a pas de pages « en construction »</p> <p>La page d'accueil tient sur un écran</p> <p>La page d'accueil identifie clairement l'offre du site</p>	<p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>0/1</p> <p>1/1</p> <p><b>5/8</b></p>
<p><i>1.3. Lisibilité</i></p> <p>Existence d'une charte graphique</p> <p>La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)</p> <p>Les liens hypertextes sont apparents</p> <p>Les images sont de bonne qualité</p> <p>La police de caractère est lisible</p> <p>Les couleurs sont agréables</p> <p>Les couleurs préservent la lisibilité</p> <p>Les informations sont disposées sur la page de façon lisible</p>	<p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p>1/1</p> <p><b>8/8</b></p>
2. Information : contenu et crédibilité	

<i>2.1. Crédibilité</i>	
Le créateur du site est identifié	1/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	1/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	0/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	1/1
La règle des trois clics est respectée	1/1
La date de création du site est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	0/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	0/1
	<b>5/9</b>
<i>2.2. Contenu</i>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	1/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	1/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	1/1
Rapidité de chargement des illustrations	1/1
Qualité de l'impression (imprimante)	0/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	1/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	1/1
Les critères de sélection sont présentés	0/1
Accès en ligne au texte complet des documents	1/1
Sources d'information claires et bien identifiées	0/1
	<b>8/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	0/1
thématique	1/1
alphabétique	0/1
par type de ressources	1/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	1/1
Le type de classement est adapté au sujet	0/1
	<b>3/6</b>

<i>3.2. Modalités de recherche</i>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	1/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	1/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>4/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	<b>0/1</b>
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	0/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	0/1
Existence d'une page Facebook	1/1
	<b>1/7</b>
	<b>43/65</b>

### 8.3.2 : WebReview

Date de l'évaluation : 7 janvier 2019

- Conditions d'évaluation :

- navigateur : .....

- connexion (ADSL, vitesse de connexion?) : Bonne

- Site évalué :

-Nom du site : Webreview

-Adresse (URL) : <http://www.webreview.dz/>

- Notes :

.....  
.- Public(s) cible(s) :

Grand public

Spécialisé

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres .....

-Type de site

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

<b>1. Ergonomie</b>	
<b>1.1. Accessibilité</b>	
Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :	
Google <a href="http://www.google.com">www.google.com</a>	1/1
Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a>	1/1
Yahoo ! <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a>	1/1
Le site a son nom de domaine propre	1/1
L'adresse du site est intuitive	1/1
Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé	1/1
Le site utilise des métadonnées	1/1
Possibilité de choisir entre les deux langues	0/1
Le site se charge rapidement	1/1
	<b>8/9</b>
<b>1.2. Facilité de navigation</b>	
Il y a un plan du site	0/1
Il y a une page d'aide	0/1
Il y a une foire aux questions	0/1
Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides	0/1
Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages	0/1
Il n'y a pas de pages « en construction »	1/1
La page d'accueil tient sur un écran	1/1
La page d'accueil identifie clairement l'offre du site	1/1
	<b>3/8</b>
<b>1.3. Lisibilité</b>	
Existence d'une charte graphique	1/1
La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)	1/1
Les liens hypertextes sont apparents	1/1
Les images sont de bonne qualité	0/1
La police de caractère est lisible	1/1
Les couleurs sont agréables	0/1
Les couleurs préservent la lisibilité	1/1
Les informations sont disposées sur la page de façon lisible	1/1
	<b>7/8</b>

<b>2. Information : contenu et crédibilité</b>	
<b>2.1. Crédibilité</b>	
Le créateur du site est identifié	1/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	0/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	1/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	1/1
La règle des trois clics est respectée	0/1
La date de création du site est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	0/1
la date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	0/1
	<b>4/9</b>
<b>2.2. Contenu</b>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	0/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	0/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	1/1
Rapidité de chargement des illustrations	0/1
Qualité de l'impression (imprimante)	0/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	1/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	0/1
Les critères de sélection sont présentés	0/1
Accès en ligne au texte complet des documents	1/1
Sources d'information claires et bien identifiées	1/1
	<b>6/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	0/1
thématique	1/1
alphabétique	0/1
par type de ressources	0/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	0/1
Le type de classement est adapté au sujet	0/1
	<b>1/6</b>

<b>3.2. Modalités de recherche</b>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	0/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	1/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>3/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	/1
Possibilité d'un panier	/1
Possibilité d'un achat en ligne	/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	/1
	<b>1/7</b>
	<b>33/65</b>

### 8.3.3 : Algerian Scientific Journal Plateform

Date de l'évaluation : 7 janvier 2019

- Conditions d'évaluation :

- navigateur : Google

- connexion (ADSL, vitesse de connexion?) : Bonne

- Site évalué :

-Nom du site :

-Adresse (URL) : <https://www.asjp.cerist.dz>

- Notes :

.....  
- Public(s) cible(s) :

Grand public

Spécialisé

- Langue

Langue arabe

Langue française

Les deux

Autres : anglais

-Type de site :

Institutionnel

Commercial

Institutionnel/commercial

<b>1. Ergonomie</b>	
<b>1.1. Accessibilité</b>	
Le site apparaît dans les 5 premiers résultats des moteurs de recherche et annuaires suivants :	
Google <a href="http://www.google.com">www.google.com</a>	1/1
Msn <a href="http://www.msn.com">www.msn.com</a>	1/1
Yahoo ! <a href="http://www.yahoo.com">www.yahoo.com</a>	1/1
Le site a son nom de domaine propre	1/1
L'adresse du site est intuitive	1/1
Il ne s'agit ni d'un accès réservé ni d'un accès tarifé	1/1
Le site utilise des métadonnées	1/1
Possibilité de choisir entre les deux langues	1/1
Le site se charge rapidement	1/1
	<b>9/9</b>
<b>1.2. Facilité de navigation</b>	
Il y a un plan du site	<b>0/1</b>
Il y a une page d'aide	<b>0/1</b>
Il y a une foire aux questions	<b>0/1</b>
Tous les liens hypertextes internes utilisés sont valides	1/1
Une barre de navigation s'affiche sur toutes les pages	1/1
Il n'y a pas de pages « en construction »	1/1
La page d'accueil tient sur un écran	<b>0/1</b>
La page d'accueil identifie clairement l'offre du site	1/1
	<b>4/8</b>
<b>1.3. Lisibilité</b>	
Existence d'une charte graphique	1/1
La présentation du site est cohérente et uniforme (couleurs, police, mise en page)	1/1
Les liens hypertextes sont apparents	1/1
Les images sont de bonne qualité	<b>0/1</b>
La police de caractère est lisible	1/1
Les couleurs sont agréables	1/1
Les couleurs préservent la lisibilité	1/1
Les informations sont disposées sur la page de façon lisible	1/1
	<b>7/8</b>

<b>2. Information : contenu et crédibilité</b>	
<b>2.1. Crédibilité</b>	
Le créateur du site est identifié	1/1
le logo et/ou l'adresse sont présents sur le site	1/1
cette institution est reconnue dans le domaine concerné	1/1
Chacune des personnes participant au site est identifiée	0/1
Il est possible de contacter le créateur/webmestre	1/1
La règle des trois clics est respectée	0/1
La date de création du site est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est mentionnée	0/1
La date de dernière mise à jour est inférieure à 3 mois	0/1
	<b>4/9</b>
<b>2.2. Contenu</b>	
Le contenu est adapté au public visé	1/1
Logique de l'organisation des informations	1/1
La syntaxe et l'orthographe sont globalement correctes	0/1
Qualité de la langue et/ou de la traduction	0/1
Rapidité de chargement des illustrations	1/1
Qualité de l'impression (imprimante)	1/1
Les liens hypertexte externes fonctionnent	1/1
Pour une requête donnée on obtient un nombre conséquent de réponses	0/1
Les critères de sélection sont présentés	0/1
Accès en ligne au texte complet des documents	1/1
Sources d'information claires et bien identifiées	1/1
	<b>7/11</b>
<b>3. Bibliothéconomie (traitement documentaire)</b>	
<b>3.1 Classification / Indexation</b>	
Existence d'un système de classement :	
bibliothéconomique (Dewey, CDU)	0/1
thématique	1/1
alphabétique	1/1
par type de ressources	0/1
La profondeur du classement est adaptée au sujet	0/1
Le type de classement est adapté au sujet	0/1
	<b>2/6</b>

<b>3.2. Modalités de recherche</b>	
Existence d'un moteur de recherche interne	1/1
Possibilité de recherche booléenne	0/1
Possibilité de recherche par mots composés ou phrases	0/1
Possibilité de recherche sur champs (par titre, par auteur, ...)	1/1
Possibilité de recours à la troncature	0/1
Possibilité de recherche en texte intégral	0/1
Possibilité de recherche filtrée par domaine ou type de ressource	1/1
	<b>3/7</b>
<b>4. Services</b>	
L'utilisateur a accès au vocabulaire d'indexation	0/1
Existence d'un module de formation de l'utilisateur	0/1
Possibilité d'un panier	0/1
Possibilité d'un achat en ligne	0/1
Existence d'une rubrique « nouveautés »	1/1
Existence d'une page Facebook	0/1
	<b>1/7</b>
	<b>37/65</b>

# Annexe 9 : Proposition d'un programme d'enseignement master bibliothèque numérique

## Proposition de curriculum pour les bibliothèques numériques

### Objectif général :

Permettre aux étudiants ayant suivi l'ensemble de ces cours d'utiliser une bibliothèque numérique, d'effectuer des recherches, de constituer une collection, de concevoir, finaliser et tenir à jour une bibliothèque digitale en tenant compte des besoins d'un public bien défini. Ce travail doit se faire avec le support de spécialistes (informaticien, webgraphiste, etc.)

### Objectifs spécifiques :

- Savoir analyser et définir les besoins d'un public spécifique
- Savoir construire une bibliothèque sur la base d'une collection matérielle et d'une collection numérique
- Sélectionner, identifier et valider les sources et documents existants
- Structurer l'organisation logique d'accès à la bibliothèque numérique
- Créer et entretenir activement la collection numérique
- Traiter le fonds documentaire
- Mettre en valeur le service
- Effectuer des recherches personnelles et comme service aux lecteurs
- Assister les lecteurs dans leurs recherches
- Savoir établir un dialogue avec les autres partenaires de la construction de la bibliothèque numérique (informaticiens, utilisateurs, fournisseurs, consortium, etc.)
- Identifier et gérer les problèmes juridiques

### Contenu de l'enseignement :

#### 1. Les concepts techniques propres aux bibliothèques numériques

- 1.1 Codage, encodage des informations
- 1.1.1 Mode texte, mode image
- 1.1.2 Codage du texte  
Ascii, Unicode, etc.
- 1.1.3 Codage des images fixes  
formats spécifiques (jpeg, tiff, pdf, etc.)
- 1.1.4 Codage du son
- 1.1.5 Codage des images animées
- 1.1.6 Compression des données
- 1.2 La numérisation, le scannage
- 1.2.1 Les principes généraux du scannage
- 1.2.2 Les différents types de scanners
- 1.2.3 Les scanners spécifiques aux bibliothèques
- 1.2.4 La reconnaissance optique de caractères (OCR)
- 1.2.5 Les contrôles de qualité
- 1.2.6 L'archivage sur un support informatique d'entreposage (*repository*)
- 1.3 Architecture des documents numériques
- 1.3.1 Structure logique, structure physique
- 1.3.2 Structure générique, structure individuelle
- 1.3.3 Les langages de balisage des documents  
Tex, Latex, Oda  
GML, SGML  
HTML, XML
- 1.3.4 Les concepts d'hypertexte, d'hypermédia
- 1.4 L'édition électronique
- 1.4.1 La mise en forme
- 1.4.2 Les choix de formats
- 1.4.3 Les navigateurs et les visualiseurs de documents
- 1.5 Les développements techniques spécifiques
- 1.5.1 Le livre électronique
- 1.5.2 L'encre numérique
- 1.5.3 Le livre virtuel
- 1.5.4 L'impression à la carte et les tirages courts

#### 2. Les bibliothèques numériques

- 2.1 Historique, précurseurs
- 2.2 La typologie des documents numériques
- 2.2.1 Les textes numérisés
- 2.2.1.1 Les réservoirs de textes numérisés
- 2.2.1.2 L'encodage spécifique des textes numérisés
- 2.2.1.3 La norme TEI (Text Encoding Initiative)
- 2.2.2 Les périodiques électroniques
- 2.2.3 Les prépublications (*preprints*)

- 2.2.4 Les collections spécialisées  
manuscrits  
iconographie  
affiches, etc.
- 2.2.5 Forcés et limites des documents électroniques
- 2.3 La sélection des documents et la constitution du fonds
- 2.3.1 Quels usages, quel public?
- 2.3.2 Les besoins
- 2.3.3 Les documents numériques : quelle offre?
- 2.3.4 La stratégie et les points de contrôle
- 2.3.5 La sélection
- 2.3.6 L'homogénéité du fonds
- 2.3.7 La structure logique de la bibliothèque numérique
- 2.3.8 La stratégie des éditeurs
- 2.3.9 La réponse des bibliothèques : les groupements d'achat et consortium
- 2.4 Le traitement des documents numériques
- 2.4.1 La description formelle : le catalogue  
L'utilisation de la zone 856 des formats MARC
- 2.4.2 La description du contenu intellectuel, l'indexation
- 2.4.3 Les métadonnées  
Le Dublin Core
- 2.4.4 Les liens stables  
PURL, URN, etc.
- 2.5 La mise en valeur des fonds numériques
- 2.5.1 Les usages
- 2.5.2 Les documents propres
- 2.5.3 Les liens, les portails, les « *pathways* »
- 2.5.4 L'institution comme éditeur de la DL
- 2.5.5 La diffusion de produits documentaires sous forme électronique
- 2.6 La recherche des documents numériques
- 2.6.1 Les principes de la recherche d'information (*Information Retrieval*)
- 2.6.2 Les moteurs de recherche sur Internet et leurs développements
- 2.6.3 Les interfaces utilisateurs
- 2.6.4 Les catalogues de documents numériques (Interact-Corc)
- 2.6.5 Citation de documents numériques
- 2.6.6 Les limites de la recherche dans les documents numériques
- 2.7 L'organisation des bibliothèques numériques
- 2.7.1 L'organisation matérielle
- 2.7.1.1 Les documents numériques matériels
- 2.7.1.2 Les serveurs locaux
- 2.7.1.3 L'accès à des serveurs distants
- 2.7.2 L'organisation économique des bibliothèques numériques
- 2.7.2.1 Accès gratuit
- 2.7.2.2 Achat
- 2.7.2.2 Location
- 2.7.2.4 Paiement à la consultation (*Pay per view*)

- 2.7.3 Les postes d'accès public
- 2.8 La lecture assistée par ordinateur
- 2.8.1 La lecture savante
- 2.8.2 L'appropriation de documents
- 2.8.3 Les annotations
- 2.8.4 L'exploration linguistique
- 2.8.5 Le classement et l'archivage individualisés
- 2.9 La sécurité et la protection des bibliothèques
- 2.9.1 La protection physique des collections numériques
- 2.9.2 La protection intellectuelle des collections numériques
- 2.9.2.1 Le droit d'auteur des documents numériques
- 2.9.2.2 La responsabilité des gestionnaires de serveurs
- 2.9.3 La pérennisation des collections numériques
- 2.10 Les valeurs des bibliothèques numériques

#### 3. Impact sur le métier et la fonction de bibliothécaire

##### Types d'enseignement :

- Cours ex-cathedra
- Séminaires
- Apprentissage individuel (*self study*)
- Cours trouvés sur le campus virtuel
- Travaux pratiques (exemples) :  
recherche de documents  
bibliographies critiques de références numériques  
réalisation d'une bibliothèque numérique
- Visites

##### Durée de l'enseignement :

« **Savoirs** » :  
Cours théoriques, ex-cathedra, séminaires  
apprentissage individuel : environ 100 heures

« **Savoir-faire** » :  
Travaux pratiques, travaux de recherche individuels ou en groupe : 150 heures

**Visites** : 10 heures

**Total** : 260 heures

##### Évaluation de l'enseignement :

- **Examens écrits et oraux** de vérification des connaissances
- **Travaux de recherche personnels**
- **Réalisations pratiques** (création d'un site Internet, bibliothèque numérique dans un contexte particulier)

##### Diplôme décerné :

Ce curriculum se conçoit dans deux environnements :

1. il fait partie d'une formation de base et ne peut donner lieu à un diplôme en tant que tel
2. il fait l'objet d'un enseignement particulier, vraisemblablement en formation continue, et donne lieu à un titre spécifique.

## Annexe 10 : Principaux fournisseurs de DRM sur le marché international

DRM	Éditeur	Formats	Utilisé par	Commentaires
Adept	Adobe	ePub, pdf, ascm	Majorité, Kobo, B&N, Sony, Google	DRM standard souvent utilisé. Il nécessite un compte sur le site d'Adobe et limite la lisibilité d'un livre à six appareils.
Kepub (Adept)	Kobo (Adobe)	Kepub	Kobo	Il s'agit d'un ePub avec quelques données en plus. Les fichiers peuvent être téléchargés au format ePub + DRM Adobe standard.
Topaz	Amazon	azw, tpz	Amazon	Nouveau format Amazon, basé sur son précédent format <i>Mobipocket</i> .
eReader	B&N	pdb, pml	B&N (ancien), Palm	Ancien format B&N, qui utilise lui aussi le nom et le numéro de CB comme clef pour frein social au partage.
FairPlay	Apple		Apple	Utilisé sur iBooks et les fichiers ne sont lisibles que par les appareils Apple, pas de recherche de faille à ce jour.

## Annexe 11 : Liste des formats de fichiers

Catégorie	Formats
Images	PNG, MNG, TIFF, JPEG, GIF, TGA, OpenEXR, BMP, FITS
Dessin vectoriel	VML, SVG, Silverlight, SWF, AI, EPS, DXF
3D	XCF, BLEND, SKP, (SKB), DXF, 3DS Max, C4D, VRML, X3D, IFC, DWG
Son	OGG, FLAC, MP3, WAV, WMA, AAC
Vidéo	MPEG, OGM(DVD, DivX, XviD), AVI, Theora, FLV
Page	PDF, PostScript, HTML, XHTML, XML, PHP
Doct de traitement de texte	ODT, TXT, DOC, RTF
Exécutable	BIN, ELF, EXE, SDC, BAT
fichiers compressés	7Z, TAR, GZIP, ZIP, LZW, ARJ, RAR, SDC

## Table des matières

<b>PERSPECTIVES DE MUTATION DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.....</b>	<b>1</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>II</b>
<b>DEDICACES.....</b>	<b>III</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>IV</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>V</b>
<b>ملخص.....</b>	<b>VI</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES.....</b>	<b>VII</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>XI</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX.....</b>	<b>XXI</b>
<b>TABLE DES GRAPHERS .....</b>	<b>XXIV</b>
<b>TABLE DES FIGURES.....</b>	<b>XXV</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>27</b>
<b>OBJET, PROBLEMATIQUE, OUTILS ET METHODES.....</b>	<b>28</b>
<b>REVUE LITTERAIRE OU ETAT DE L'ART :.....</b>	<b>37</b>
<b>PREMIERE PARTIE :.....</b>	<b>59</b>
<b>PRESENCE DE L'ÉDITION UNIVERSITAIRE NUMERIQUE ET SA CONCEPTUALISATION DANS LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE.....</b>	<b>59</b>
<b>CHAPITRE 1. METHODES, ET MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>60</b>
<i>1.1. ....Comment définissons-nous l'article scientifique ? .....</i>	<i>63</i>
<i>1.2. ....Le thesaurus comme apport complémentaire .....</i>	<i>66</i>
<b>CHAPITRE 2 : SOURCES ET ANALYSE DU CORPUS FRANCOPHONE.....</b>	<b>71</b>
<b>2.1. CORPUS ACCESSIBLE A PARTIR D'UNE ARCHIVE OUVERTE .....</b>	<b>73</b>
<b>2.2. CORPUS DISPONIBLE A PARTIR DE L'ARCHIVE OUVERTE : @RCHIVESIC .....</b>	<b>76</b>

2.2.1. LA RECHERCHE DANS @RCHIVESIC : .....	77
2.2.2. ANALYSE DES RESULTATS DANS @RCHIVESIC.....	78
2.3. CORPUS D’ETUDES ACCESSIBLE SUR CAIRN.INFO.....	83
2.4. CORPUS DISPONIBLE DANS LE BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE(BBF).....	88
2.5. CORPUS D’ETUDES ACCESSIBLES SUR DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUE.....	90
2.6. SYNTHESE GLOBALE DE LA PRESENCE DE L’EDITION DANS LA PRODUCTION DES AUTEURS FRANCOPHONES :.....	92
<b>CHAPITRE 3. LES PLATEFORMES D’ACCES A LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ALGERIENNE.....</b>	<b>94</b>
3.1. LE PORTAIL NATIONAL DE SIGNALEMENT DES THESES (PNST) :.....	94
3.2. WEBREVIEW .....	105
3.3. ALGERIAN SCIENTIFIC JOURNAL PLATFORM :.....	109
3.4. SYNTHESE DE LA PRESENCE DE L’EDITION DANS LA PRODUCTION DES AUTEURS ALGERIENS.....	119
CONCLUSION.....	122
DEUXIEME PARTIE : .....	123
L’EDITION UNIVERSITAIRE : CHRONIQUE D’UNE EVOLUTION .....	123
<b>CHAPITRE 1 : DU LIVRE, DE L’IMPRIMERIE ET DE L’EDITION EN GENERAL.....</b>	<b>124</b>
1.1. GENESE DES TERMES.....	124
1.2. LIVRE IMPRIMERIE ET EDITION DANS L’EUROPE OCCIDENTALE....	126
1.2.1. LIVRE, IMPRIMERIE ET EDITION AU ROYAUME UNI .....	126
1.2.1.1. <i>Facteurs historiques</i> : .....	126
1.2.1.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> .....	128
1.2.2. LIVRE, IMPRIMERIE ET EDITION EN ALLEMAGNE .....	129
1.2.2.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	129
1.2.2.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> : .....	130
1.2.3. LIVRE, IMPRIMERIE ET EDITION DANS LES PAYS BAS.....	130

1.2.3.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	130
1.2.3.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> : .....	132
<b>1.2.4. LE LIVRE, L'IMPRIMERIE ET L'ÉDITION EN ITALIE.....</b>	<b>132</b>
1.2.4.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	133
1.2.4.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> : .....	134
<b>1.2.5. LIVRE, IMPRIMERIE ET ÉDITION EN ESPAGNE.....</b>	<b>135</b>
1.2.5.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	135
1.2.5.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> : .....	136
<b>1.2.6. LE LIVRE, L'IMPRIMERIE ET L'ÉDITION EN FRANCE.....</b>	<b>137</b>
1.2.6.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	137
1.2.6.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> : .....	139
<b>1.3. LIVRE, IMPRIMERIE ET ÉDITION EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE .....</b>	<b>139</b>
1.3.1. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition en Roumanie</i> : .....	141
1.3.2. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition Ukraine</i> .....	141
1.3.3. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition Pologne</i> .....	142
1.3.4. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition La République Tchèque</i> .....	142
1.3.5. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition en Russie</i> .....	142
1.3.6. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition en Hongrie</i> .....	143
1.3.7. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition en Géorgie</i> .....	143
<b>1.4. LIVRE, IMPRIMERIE ET ÉDITION AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA..</b>	<b>144</b>
1.4.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	144
1.4.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> .....	146
<b>1.5. LIVRE, IMPRIMERIE ET ÉDITION EN AMÉRIQUE DU SUD.....</b>	<b>148</b>
1.5.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	148
1.5.2. <i>Le secteur en quelques chiffres</i> .....	148
<b>1.6. LIVRE, IMPRIMERIE ET ÉDITION DANS LE MOYEN-ORIENT ET LE MAGHREB.....</b>	<b>151</b>
1.6.1. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition au Moyen-Orient</i> .....	151

1.6.2. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition Au Maghreb</i> .....	156
<b>1.7. LIVRE, IMPRIMERIE ET EDITION DANS LES PAYS D'ASIE.....</b>	<b>161</b>
1.7.1. <i>Le livre, l'imprimerie et l'édition en Chine</i> .....	162
1.7.1.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	162
1.7.1.2. <i>Le secteur en quelques chiffres :</i> .....	163
<b>1.7.2. LE LIVRE, L'IMPRIMERIE ET L'EDITION AU JAPON.....</b>	<b>164</b>
1.7.2.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	164
1.7.2.2. <i>Le secteur en quelques chiffres :</i> .....	166
<b>1.7.3. LE LIVRE, L'IMPRIMERIE ET L'EDITION EN COREE DU SUD.....</b>	<b>166</b>
1.7.3.1. <i>Facteurs historiques</i> .....	166
1.7.3.2. <i>Le secteur en quelques chiffres :</i> .....	167
<b>CHAPITRE 2 : LE LIVRE NUMERIQUE : GENESE ET FORMAT D'UN OBJET</b> .....	<b>168</b>
<b>2.1. GENESE DU LIVRE NUMERIQUE :</b> .....	<b>169</b>
<b>2.2. CHRONOLOGIE TECHNICO-HISTORIQUE DU LIVRE NUMERIQUE.....</b>	<b>170</b>
<b>2.3. LA CHAINE DE PRODUCTION DES DOCUMENTS NUMERIQUES.....</b>	<b>174</b>
<b>2.4. PANORAMA DES OUTILS DE PRODUCTION EN LIGNE.....</b>	<b>176</b>
<b>2.4.1. LES FORMATS DU MANUEL NUMERIQUE .....</b>	<b>179</b>
<b>2.4.2. QUELS FORMATS ? POUR QUELS USAGES ?.....</b>	<b>180</b>
<b>2.4.3. COMPATIBILITE – INTEROPERABILITE ET PERENNITE DES FORMATS.....</b>	<b>187</b>
<b>CHAPITRE III : DROIT D'AUTEUR ET DOCUMENT NUMERIQUE.....</b>	<b>188</b>
3.1. <i>Bref historique du droit d'auteur :</i> .....	189
3.2. <i>LES CONVENTIONS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX :</i> .....	191
3.3. <i>Le passage au numérique :</i> .....	194
3.3.1. <i>Législation et numérique en matière de droit d'auteur :</i> .....	194
3.3.2. <i>Législation et numérique en matière de droit d'auteur en Algérie</i> .....	196
3.3.3. <i>Exceptions aux droits d'auteur et fair use</i> .....	200
3.3.4. <i>La protection des œuvres numériques, un exemple : les DRM</i> .....	200

3.3.5. Les Créatives Commons .....	207
Conclusion.....	208
<b>TROISIEME PARTIE : LE MARCHE DU LIVRE UNIVERSITAIRE ET SA DIFFUSION.....</b>	<b>210</b>
CHAPITRE 1. LES PRESSES UNIVERSITAIRES .....	210
<i>Que sont les presses universitaires ? .....</i>	211
1.2. <i>Origine, facteurs et développement de quelques presses universitaires .....</i>	213
1.2.1. <i>Les presses universitaires anglaises :.....</i>	215
<b>1.2.1.1. CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS.....</b>	<b>216</b>
1.2.1.2. <i>Oxford University Press.....</i>	218
1.2.2. <i>Les presses universitaires américaines .....</i>	222
<b>1.2.2.1. UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS (UCPRESS).....</b>	<b>224</b>
<b>1.2.2.2. HARVARD UNIVERSITY PRESS .....</b>	<b>225</b>
<b>1.2.2.3. LE SECTEUR EDITORIAL AMERICAIN EN QUELQUES CHIFFRES :225</b>	
<b>1.2.2.4. LES PRINCIPAUX GROUPES EDITORIAUX UNIVERSITAIRES HORS PRESSES .....</b>	<b>226</b>
1.2.3. <i>Les presses universitaires en France .....</i>	227
<b>1.2.3.1. LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES (PUR) .....</b>	<b>230</b>
<b>1.2.3.2. LES ÉDITIONS EHESS.....</b>	<b>231</b>
<b>1.2.3.3. LES PRESSES PLURIDISCIPLINAIRES DE GRENOBLE (PUG) .....</b>	<b>231</b>
1.3. <i>Les contraintes et les défis de l'édition universitaire .....</i>	232
1.4. <i>Les associations d'éditeurs: .....</i>	233
Chapitre 2 : <i>Le marché de l'édition universitaire numérique .....</i>	238
2.1. <i>Pourquoi un marché du livre universitaire ? .....</i>	238
2.2. <i>Quelles stratégies économiques pour les presses universitaires ?.....</i>	240
2.2.1. <i>La publication de livres au format numérique en libre accès associée à des livres imprimés payants.....</i>	241
2.2.2. <i>Le libre accès comme mode de publication prioritaire .....</i>	244
2.2.3. <b>LE LIVRE NUMERIQUE PAYANT .....</b>	<b>248</b>

<b>2.2.3.1. LE PRIX DU LIVRE NUMERIQUE.....</b>	<b>250</b>
<b>2.2.3.2. LE PRIX DU LIVRE EN ALGERIE.....</b>	<b>252</b>
<b>CHAPITRE 3. DIFFUSION DU LIVRE NUMERIQUE .....</b>	<b>256</b>
3. 1. LES PLATEFORMES D'ACCES AU LIVRE NUMERIQUE.....	257
3.2. GOOGLE BOOKS, DE QUOI S'AGIT-IL ?.....	259
3.3. <i>Typologie des acteurs du livre numérique.....</i>	<i>264</i>
3.3.1. <i>Les éditeurs du livre universitaire numérique .....</i>	<i>264</i>
3.3.2. <i>Les librairies en ligne .....</i>	<i>268</i>
<b>CHAPITRE 4. BIBLIOTHEQUES ET ACCES AU LIVRE NUMERIQUE.....</b>	<b>271</b>
4.1. DEPOT LEGAL ET DOCUMENT NUMERIQUE .....	272
4.1.1. <i>Quelques exemples étrangers.....</i>	<i>272</i>
4.1.2. <i>Dépôt légal et document numérique en Algérie .....</i>	<i>273</i>
4.2. LA PARTICULARITE DES THESES UNIVERSITAIRES : .....	277
4.2.1. POUR LES TRAVAUX ACADEMIQUES ALGERIENS, QUELLE POLITIQUE NUMERIQUE A ETE MISE EN PLACE ?.....	279
4.2.2. MAIS QU'EN EST-IL DES PROGRAMMES A L'INTERNATIONAL ? .....	280
<b>4.2.2.1 AU NIVEAU NATIONAL :.....</b>	<b>280</b>
<b>4.2.2.2. AU NIVEAU INTERNATIONAL:.....</b>	<b>283</b>
4.3. LE DROIT DE PRET NUMERIQUE EN BIBLIOTHEQUE : .....	287
4.3.1. <i>Droit de prêt en France .....</i>	<i>288</i>
4.3.2. <i>Droit de prêt : quelques exemples :.....</i>	<i>289</i>
4.3.1. <i>Droit de prêt numérique en Algérie : quelques pistes.....</i>	<i>292</i>
4.4. LES OFFRES A DESTINATION DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ALGERIENNES .....	294
4.5. LA FORMATION DES BIBLIOTHECAIRES ALGERIENS AU NUMERIQUE.....	297
CONCLUSION.....	300
<b>QUATRIEME PARTIE : .....</b>	<b>302</b>
<b>L'EDITION UNIVERSITAIRE EN ALGERIE .....</b>	<b>302</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>302</b>
<b>PREMIERE SECTION : REPERES HISTORIQUES.....</b>	<b>303</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN ALGERIE.....</b>	<b>303</b>

1.1. De la période coloniale au lendemain de l'indépendance :.....	303
1.2. Objectifs et bilan du Plan triennal 1967-1969.....	304
1.3. Réforme de l'enseignement supérieur de 1971.....	305
1.4. L'enseignement supérieur de 1984 à 1998.....	309
1.5. L'université algérienne à partir de 2004.....	313
1.6. L'organisation interne de l'université algérienne.....	315
<b>CHAPITRE 2. LE PAYSAGE EDITORIAL ALGERIEN.....</b>	<b>318</b>
3.1. Le modèle bibliologique appliqué à l'édition en Algérie.....	319
<b>3.1.1. PREMIERE PERIODE DU MODELE BIBLIOLOGIQUE.....</b>	<b>320</b>
3.1.2. Deuxième période du modèle bibliologique.....	323
3.1.3. Troisième période du modèle bibliologique.....	326
<b>DEUXIÈME SECTION : L'ÉDITION UNIVERSITAIRE.....</b>	<b>334</b>
<b>CHAPITRE.1. QUELLE PLACE A L'ENSEIGNEMENT DANS UN MONDE</b>	
<b>NUMÉRIQUE? .....</b>	<b>334</b>
1.1. ....LES CONTENUS DISPONIBLES EN LIBRE ACCÈS MAIS FINANCÉS PAR L'ÉTAT	
.....	336
<i>Les dossiers pédagogiques : proposition pour une transition vers le numérique .....</i>	<i>337</i>
<b>1.2.1. UN EXEMPLE CONCRET.....</b>	<b>337</b>
<b>1.2.2. LA CONSOMMATION DE PAPIER : DES SOLUTIONS POUR UNE</b>	
<b>ECONOMIE ?.....</b>	<b>338</b>
<b>1.2.2.1. PREMIERE PROPOSITION : REDUCTION DU TIRAGE.....</b>	<b>340</b>
<b>1.2.2.2. DEUXIEME PROPOSITION : USAGE DES PLATEFORMES DE</b>	
<b>MESSAGERIE.....</b>	<b>341</b>
1.2.2.3. Troisième solution : une bibliothèque de dépôt numérique.....	343
1.3. Les contenus éditoriaux inscrits dans une économie marchande.....	345
<b>CHAPITRE 2. L'OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES .....</b>	<b>347</b>
2.1. Synthèse des résultats précédant notre étude.....	348
2.2. La production globale de l'OPU : 2011-2017.....	350
<b>2.2.1. LA PRODUCTION LIVRESQUE DE L'OPU ET LA POLITIQUE</b>	
<b>D'ARABISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.....</b>	<b>351</b>

<b>2.2.2. DEFICIENCE D’AUTEURS :</b> .....	<b>353</b>
<b>2.2.3. LANGUE DE PRODUCTION DU LIVRE UNIVERSITAIRE DE L’OPU....</b>	<b>357</b>
<b>2.2.4. LES OUVRAGES DE REFERENCE EDITES PAR L’OPU: LEXIQUES ET DICTIONNAIRES .....</b>	<b>358</b>
<b>2.2.5. LA STRATEGIE EDITORIALE DE L’OPU : LES REIMPRESSIIONS.....</b>	<b>362</b>
<b>2.2.6. LA PLACE DU COURS POLYCOPIE DANS LA STRATEGIE EDITORIALE DE L’OPU :.....</b>	<b>365</b>
<b>2.2.7. LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET L’ACQUISITION DES PUBLICATIONS DE L’OPU .....</b>	<b>369</b>
<b>CATALOGUE OPU .....</b>	<b>370</b>
<i>2.3. Synthèse de la production livresque de l’OPU .....</i>	<i>372</i>
<b>CHAPITRE 3. LA LIBRAIRIE EN LIGNE DE L’OFFICE DES PUBLICATIONS EN LIGNE.....</b>	<b>374</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>374</b>
<i>3.1. Élaboration de la grille d’analyse : .....</i>	<i>375</i>
<i>3.1.1. Critères retenus pour la réalisation de la grille d’analyse .....</i>	<i>375</i>
<i>3.1.2. Comptabilisation des critères .....</i>	<i>377</i>
<i>3.1.3. Les limites de la grille .....</i>	<i>377</i>
<i>3.2. Évaluation du site web : .....</i>	<i>378</i>
<i>3.2.1. La démarche d’évaluation : .....</i>	<i>379</i>
<i>3.2.2. Choix du corpus d’étude.....</i>	<i>382</i>
<i>3.3. Une librairie étatique en ligne : la librairie de l’OPU .....</i>	<i>384</i>
<i>3.3.1. Approche théorique d’un site web et comparative au site OPU .....</i>	<i>385</i>
<i>3.3.2. Organisation de la navigation dans un site internet .....</i>	<i>386</i>
<i>3.4. Le catalogue en ligne de l’OPU.....</i>	<i>392</i>
<i>3.5. Pour une réorganisation thématique du catalogue sur le site de l’OPU.....</i>	<i>400</i>
<b>CHAPITRE 4. LES EDITEURS ALGERIENS DU SECTEUR PRIVE.....</b>	<b>409</b>
<i>4.1. Dépôt légal, ISBN et bibliographie nationale : .....</i>	<i>409</i>
<i>4.2. Production éditoriale nationale année 2014 .....</i>	<i>415</i>

4.3. Production éditoriale selon le registre de l'ISBN .....	422
4.4. Le SILA en quelques chiffres et compte rendu de la presse .....	424
4.5. Les éditeurs du livre universitaire du secteur privé.....	427
<b>4.5.1. PRESENTATION DES MAISONS D'ÉDITION EN LIGNE :.....</b>	<b>427</b>
<b>4.5.2. LES CATALOGUES DES ÉDITEURS DU LIVRE UNIVERSITAIRE EN LIGNE.....</b>	<b>432</b>
<b>4.5.2.1. LES PAGES BLEUES INTERNATIONALES.....</b>	<b>433</b>
<b>4.5.2.2. BERTI ÉDITIONS :.....</b>	<b>436</b>
<b>4.5.2.3. DAR EL DJAZAÏR : .....</b>	<b>440</b>
<b>4.5.2.4. ALPHA DOCUMENTATION:.....</b>	<b>445</b>
4.5.3. Impression, coédition, traduction.....	448
La Coédition :.....	448
La traduction :.....	448
4.5.4. La loi sur le marché du livre, prix du livre.....	449
Le prix du livre :.....	450
4.5.5. Le passage au numérique :.....	450
4.6. Synthèse globale de la production du livre universitaire :.....	451
4.7. PRESENCE DES ÉDITEURS DU SECTEUR PRIVE DANS LES CATALOGUES DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES.....	455
CONCLUSION :.....	460
<b>CONCLUSION GENERALE :.....</b>	<b>464</b>
<b>DEMAIN, LE LIVRE UNIVERSITAIRE ALGERIEN       SERA-T-IL UN LIVRE NUMERIQUE ? .....</b>	<b>464</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>489</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>505</b>
<b>INDEX DES NOMS CITES.....</b>	<b>507</b>
<b>INDEX DES MAISONS D'ÉDITION CITÉES.....</b>	<b>510</b>
Annexe 2 : Entretien avec le Directeur de l'édition de l'OPU avec M. Md Larbi BEZZAZI .....	512
Annexe 3 : Questionnaire à l'attention des éditeurs privés .....	521
Les éditions Bertti .....	522

<i>Dar el Djazairia</i> .....	523
<i>Alpha documentation</i> .....	525
<i>Les Pages bleues</i> .....	526
<i>Organisation nationale des éditeurs du livre</i> .....	528
<i>Annexe 4 : Production livresque nationale selon liste dépôt ISBN au 4 janvier 2020</i> .....	529
<i>Annexe 5 : La production livresque de l'OPU selon la disponibilité des filières existantes au sein de l'enseignement supérieur algérien par Domaine</i> .....	531
<i>Annexe 6 : Classification de l'UNESCO de la production de titres et d'exemplaires sur la base de la CDU en 25 rubriques *</i> .....	537
<i>Annexe 7 : Critères d'ergonomie d'un site web</i> .....	539
<i>Annexe 8 : grilles d'analyse des sites et portails évalués</i> .....	543
<i>8.0 : Modèle d'une grille d'évaluation d'un site web</i> .....	543
<i>8.1. : Office des publications universitaires</i> .....	547
<i>8.2. : les éditeurs privés</i> .....	551
<i>8.2.1. : Alpha documentation</i> .....	551
<i>8.2.2. : Berti</i> .....	555
<i>8.2.3. : El Djazairia</i> .....	559
<i>8.2.4. : Les pages bleues internationales</i> .....	563
<i>8.3. : les plateformes en ligne</i> .....	567
<i>8.3.1. PNST</i> .....	567
<i>8.3.2 : WebReview</i> .....	571
<i>8.3.3 : Algerian Scientific Journal Plateform</i> .....	575
<i>Annexe 9 : Proposition d'un programme d'enseignement master bibliothèque numérique</i> .....	579
<i>Annexe 10 : Principaux fournisseurs de DRM sur le marché international</i> .....	580
<i>Annexe 11 : Liste des formats de fichiers</i> .....	581

